LE MONDE diplomatique

N° 316 - 27e année — JUILLET 1980

36 pages - 7 F

Algérie : 6,00 DA — Canada : 1,95$c. — Espagne : 125 p. — Italie : 1 500 lires — Maroc : 6,00 dir. — Gr.-Bret. : 70 p. — Suisse : 3 F.S. — Sénég. : 655 CFA — Pays-Bas : 3,25Fl — E.-U. : 1,95$U.S.

Abonnements : voir tarif page 23

Publication mensuelle

5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Le Canada le Québec et l'Occident

(Pages 20 et 21.)

Négligences

Par CLAUDE JULIEN

IL n'est sans doute pas négligeable que l'Europe, même tardivement, ait proclamé — à propos du conflit israélo-arabe, du Liban, de l'Afghanistan — des principes qu'elle n'a guère les moyens de faire respecter. Il n'est pas négligeable que, de manière assez désordonnée, les Etats-Unis aient brandi contre l'U.R.S.S. une série de représailles, au demeurant imparfaitement appliquées, dont il est douteux qu'elles contraignent Moscou à évacuer l'Afghanistan. Il n'est pas négligeable que les sept nations les plus riches aient une nouvelle fois examiné, sans plus d'illusions que par le passé, ce qu'elles pourraient bien faire dans un monde dont les deux axes — Nord-Sud, Est-Ouest — sont, à l'évidence, gravement ébranlés.

Mais il serait impardonnable de se contenter de ces décisions parcellaires, sans commune mesure avec les déséquilibres mondiaux. Décisions parcellaires qui ne peuvent prendre un sens qu'à condition d'être intégrées dans un projet cohérent à l'échelle de la planète. Mais les hommes au pouvoir ont-ils encore un projet ? Ou bien se bornent-ils soit à saisir l'occasion qui se présente de marquer un point, soit à réagir devant la « crise » qu'ils n'avaient pas su prévoir ? Le « pragmatisme » dont ils se targuent ne fait plus illusion, d'autant qu'il ne leur a épargné ni les drames ni les échecs : le « pragmatisme » n'est efficace qu'inspiré par une grande ambition, un intérêt supérieur ou une audacieuse vision de l'avenir.

AINSI les « crises » s'ajoutent-elles aux « crises », comme se superposent, sans jamais composer un tableau intelligible, des rapports très technocratiques élaborés par des experts auxquels nul n'a d'ailleurs jamais demandé d'avoir une vision globale : Iran, chômage, Afghanistan, criminalité urbaine, émeutes raciales en Afrique du Sud, coût de l'énergie, sous-alimentation et famine, scènes d'insurrection en Corée, guerre commerciale, etc. — beaucoup de bruit et de fureur dans ce « conte dit par un idiot », auquel demain d'autres chapitres s'ajouteront jusqu'au moment où il sera trop tard pour éviter la catastrophe.

Tout n'est certes pas logique, mais tout a une signification. Pendant près de trente ans, les analyses de la situation mondiale ont été subordonnées aux relations Est-Ouest en Europe, alors que les plus grands bouleversements se produisaient en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Et il fallut attendre l'augmentation des prix du pétrole pour suggérer l'idée d'un dialogue Nord-Sud, aux bien maigres résultats. Grave négligence, on oubliait alors que les nations démocratiques et capitalistes, qui s'appellent Nord dans leurs relations avec les pays sous-développés, se nomment Ouest dans leurs rapports avec le camp socialiste, et qu'en fait il n'y a pas et il n'y a jamais eu deux dialogues simultanés — Est-Ouest d'un côté, Nord-Sud de l'autre — mais un seul jeu d'affrontements triangulaires entre l'Est, l'Ouest et le Sud.

PAR les méfaits d'un européocentrisme auquel les Etats-Unis eux-mêmes n'ont pas échappé, la perception du monde contemporain a été déformée, et elle le demeure alors que la compétition Est-Ouest-Sud a montré quels profits l'U.R.S.S. pouvait en tirer dans les ex-colonies portugaises, en Ethiopie, en Afghanistan, dans l'ancienne Indochine, etc. Il n'est pas négligeable d'organiser économiquement l'Europe et de renforcer son potentiel stratégique, mais cela risque de rester assez vain si, en même temps, on ne prend pas à bras-le-corps les problèmes de ces pays qui risquent d'être l'Afghanistan de demain.

Européocentrisme ? C'est justement à l'Europe qu'il appartient de s'arracher d'abord à cette courte vue pour mieux apprécier sa place et son rôle dans l'univers qui l'environne et qui conditionne son destin. Sortant d'elle-même, dépassant son propre horizon pour mieux s'observer, elle aurait une chance d'assurer sa propre sécurité et de venir à bout de ses querelles internes — sans se donner le ridicule de gestes irritants, gratuits, négligeables.

∴

A NOS LECTEURS. — Réunie le 1er juin, la Société des rédacteurs du **Monde** a élu Claude Julien comme candidat à la succession de Jacques Fauvet, directeur du **Monde**. A une date qui n'est pas encore fixée, la S.A.R.L. **le Monde** se prononcera à son tour. En tout état de cause, le mandat de Jacques Fauvet n'expirera que le 31 décembre 1982. Pour l'instant, Claude Julien conserve ses fonctions de rédacteur en chef du **Monde diplomatique**.

FIN D'UN «COMPROMIS» EN ITALIE

Les élections régionales du 8 juin en Italie ont bouclé un cycle politique ouvert, en 1975, avec l'importante victoire de la gauche — des communistes en particulier — dans des élections de même nature. Il y a cinq ans, on avait pu croire que le système du « faux bipartisme », en vertu duquel la démocratie chrétienne se maintenait au pouvoir depuis plus de trente ans, allait enfin céder au principe de l'alternance. Malgré une apparente instabilité, malgré la sclérose et la corruption au cœur des institutions, la gauche se voyait en effet condamnée à un rôle d'opposition.

Mais le P.C.I. décida d'utiliser la victoire de 1975, confirmée par les élections générales de 1976, pour se lancer dans une politique de collaboration avec la D.C. dite de « compromis historique ». Le choix, de compromis en compromissions, s'est révélé perdant. La désillusion succède à l'espoir. Le 8 juin, cinq millions d'électeurs (sur quarante-trois millions) se sont abstenus ; deux millions d'autres ont voté blanc ou nul. Le gouvernement démocrate chrétien de M. Cossiga s'appuie sur les socialistes, et le P.C.I. est retourné à l'opposition. Le pays retombe dans le schéma du « monopartisme imparfait » dont parle ci-dessous Giorgio Galli (voir aussi pages 3 à 8 *« l'Italie des miracles et des crises »).*

L'Etat d'un seul parti

Par GIORGIO GALLI *

EN Italie, la démocratie chrétienne (D.C.) dirige le gouvernement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale en 1945. Depuis trente-cinq ans, sans interruption : c'est un fait unique dans les démocraties occidentales. Autre particularité, aucun autre système politique occidental ne tient un parti à l'écart du gouvernement s'il représente près d'un tiers de l'électorat. En Italie, c'est pourtant le cas du parti communiste italien (P.C.I.), qui n'a cessé durant la seconde moitié des années 70 de recueillir plus de 30 % des suffrages (34,4 % en 1976 et 30,4 % en 1979). Même dans des pays qui ont longtemps vécu sous la dictature, comme l'Espagne ou le Portugal, il est arrivé, au cours de ce siècle, que des socialistes assument la charge de président du conseil ou de premier ministre. En Italie, jamais ; c'est le seul pays d'Europe occidentale qui n'ait encore jamais eu de président du conseil appartenant au parti socialiste. La dernière tentative en ce sens a échoué après les élections de l'an dernier, lorsque la D.C. fit avorter les efforts du secrétaire du parti socialiste italien (P.S.I.), M. Bettino Craxi, pour constituer un gouvernement de coalition.

Ces données font la spécificité du système politique italien, où l'on voit un parti — la D.C. — diriger le gouvernement en permanence depuis trente-cinq ans et un autre — le *P.C.I.* — rester en permanence dans l'opposition, malgré une substantielle progression électorale (de 19 % aux premières élections de l'après-guerre en 1946, jusqu'aux pourcentages de 1976 et 1979, déjà cités). Déjà, au milieu des années 60 alors qu'il fonctionnait depuis moins d'un quart de siècle, ce système pouvait déjà être défini comme un « bipartisme imparfait » (des deux partis dominants, la D.C. et le *P.C.I.*, l'un est toujours au gouvernement, l'autre toujours dans l'opposition). On crut que ça allait changer au milieu des années 70 lorsque, à la stagnation électorale de la D.C. correspondit une notable progression des suffrages accordés à la gauche, en particulier au P.C.I. La D.C. est, en effet, l'un des partis les plus stables d'Europe mais, depuis 1958, *elle ne réussit pas à obtenir 40 % des* suffrages (38,3 % en 1963 ; 39,1 % en 1968 ; 38,8 % en 1972 et 1976 ; 38,3 % en 1979). Une variation de moins d'un point en l'espace d'une vingtaine d'années, c'est la preuve d'une stabilité certaine et cela souligne la faiblesse des déplacements de voix en Italie. Or, aux élections de 1976 et 1979 l'ensemble de la gauche avait eu près de 46 % des voix, marquant, de manière significative, un net progrès par rapport au début des années 70 (elle avait remporté 40 % des suffrages aux élections de 1972). Les partis de gauche (1) ont en effet atteint un sommet en 1976 (46,7 % des voix) ; ils obtenaient encore 46 % l'an dernier (le fléchissement du P.C.I. fut, en effet, presque complètement compensé par le succès du parti radical, qui recueillit 3,5 % des suffrages).

On saisira mieux le comportement de l'électorat italien à l'égard des deux principaux partis en se référant au référendum de 1974 sur l'abolition du divorce institué en 1970 : le front antidivorce (D.C. et Mouvement social italien, M.S.I.) obtint alors 40,7 % des voix contre 59,3 % au front favorable au divorce (qui allait du parti libéral italien — P.L.I. — aux groupes d'extrême gauche).

Il faut également se rappeler que lors des élections régionales générales de 1975, dans les régions de statut ordinaire, le P.C.I. avait obtenu 33 % des voix contre 35 % à la D.C. : la réduction à 2 points de l'écart entre les deux principaux partis (qui jusqu'alors avait toujours été au moins d'une douzaine de points) provoqua une telle sensation que l'on put même imaginer qu'aux élections législatives de l'année suivante (1976) le P.C.I. pourrait carrément dépasser la D.C. (on parla alors du possible « *sorpasso* », le « *dépassement* »).

Paradoxalement, cette situation tourna à l'avantage de la D.C. en 1976. En fait de « dépassement », c'est elle qui se maintint en tête, avec plus de 4 points d'avance sur *le P.C.I. (38,8 % contre 34,4 %)*, ce qui permit aux dirigeants démocrates chrétiens de se proclamer une nouvelle fois les vrais vainqueurs des élections, le parti ayant confirmé sa majorité relative.

Le jeu des coalitions

CEPENDANT, en démocratie parlementaire, la *majorité relative* n'est décisive que si elle facilite le rassemblement d'une majorité absolue qui soutient le gouvernement. Pour prendre des exemples récents en Europe, la majorité relative n'avait suffi ni à la D.C. allemande (C.D.U.-C.S.U.) en 1976 pour battre la coalition des sociaux-démocrates et des libéraux, ni au parti social-démocrate suédois pour enlever en 1979 la majorité (d'un siège) à la coalition conservatrice.

C'est justement cette capacité de rassembler autour d'elle des coalitions lui assurant une majorité absolue au Parlement qui a permis à la D.C. de se maintenir en permanence au gouvernement de 1945 à nos jours, avec une crise, cependant, au milieu des années 70, après la rupture survenue avec le P.S.I., qui la priva de cette majorité parlementaire dans la seconde moitié des années 70 (elle ne l'a retrouvée que très récemment : depuis avril 1980, la réconciliation s'est faite et le gouvernement présidé par le démocrate chrétien Cossiga compte neuf ministres socialistes). Bien qu'ils eussent quitté la coalition de gouvernement avec la D.C. — dite de centre-gauche — en novembre 1974, les *socialistes avaient continué à faire* partie de la majorité parlementaire jusqu'en avril 1976, date à laquelle une coalition entre la D.C. et le M.S.I. fit échouer la proposition de *loi qui introduisait l'avortement en* Italie (loi qui fut ensuite approuvée, avec quelques limitations, par le Parlement élu en juin 1976).

(Lire la suite page 7.)

* Professeur d'histoire des doctrines politiques à l'université de Milan.

(1) P.C.I., P.S.I., parti radical et groupes de la nouvelle gauche nés après 1968 comme le Parti de l'unité prolétarienne (P.D.U.P.) et la Démocratie prolétaire (D.P.).

Dans ce numéro :

Tradition d'hégémonisme régional, intérêts économiques

L'U.R.S.S. et la révolution iranienne

Les sanctions économiques décrétées par l'Occident incitent l'Iran à diversifier ses partenaires commerciaux. Avec l'U.R.S.S., un protocole de coopération économique a été signé le 20 juin à Moscou. Toutefois, un rapprochement politique entre Téhéran et Moscou paraît difficilement concevable : outre les antagonismes idéologiques entre les deux régimes, il faut aussi compter avec le poids de l'histoire.

Par AHMAD FAROUGHY

TOUT au long de l'année 1978, alors que l'irrésistible montée des forces révolutionnaires menace de balayer le régime Pahlavi, le Kremlin observe un silence prudent sur les graves événements qui se déroulent sur son flanc sud. Pour sa part, la presse soviétique ne manque pas de relever les remarques anticommunistes de l'ayatollah Khomeiny et traite généralement du rôle de ce dernier au sein de l'opposition avec une extrême réserve.

Trois semaines après le départ du chah, la presse soviétique vire soudain de bord et se met à soutenir le mouvement révolutionnaire islamique (1). Le lendemain de l'insurrection du 11 février 1979, l'U.R.S.S. annonce avec une hâte tout à fait inhabituelle qu'elle reconnaît le gouvernement provisoire de M. Bazargan. Début mars, M. Léonide Brejnev déclare : *« Nous saluons le triomphe de cette révolution qui a mis fin à un régime despotique et d'oppression qui avait fait de l'Iran un objet d'exploitation et une base d'appui de l'impérialisme étranger* (2). Désormais le ton est donné : la presse du parti ne manque pas une occasion de dénoncer les *« manœuvres de l'impérialisme américain »* en Iran et les responsables soviétiques de déclarer qu'ils offrent leur soutien aux gouvernants islamiques dans leur combat contre les Etats-Unis. Mais en vain : les déclarations de Moscou ne sont que rarement citées dans les grands organes d'information iraniens — si ce n'est dans la presse du parti Toudeh (communiste prosoviétique) — et l'appui qui leur est offert est accueilli par les nouvelles autorités *de Téhéran* avec une franche hostilité.

Cette méfiance dont témoigne l'Iran à l'égard du grand voisin du nord s'explique par sa vieille expérience de l'hégémonisme russe, remontant à la fin du dix-huitième siècle, lorsqu'il devint le point de mire des rivalités russo-anglaises en Asie. Alors que Londres s'était rapidement imposé comme puissance dominante dans le Sud iranien — à cause de sa mainmise sur l'Inde — l'expansion territoriale tsariste en Asie centrale s'était immédiatement heurtée à une vive réaction militaire des monarques Kadjar, car elle se faisait aux dépens des territoires sous leur suzeraineté. Mais la résistance iranienne fut vaine.

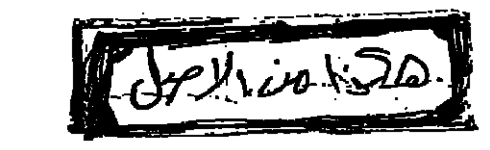
Vaincu en 1813, Fath Ali chah Kadjar fut contraint de signer le traité du Golestan officialisant l'annexion par Alexandre Ier de la Georgie, ainsi que de villes importantes telles Gandjé, *Chirvan, Darband et Bakou*. En 1828, une seconde guerre se termina par le traité de Turkmentchaï qui amputa l'empire du chah de toutes ses possessions au nord de l'Araxe, c'est-à-dire l'Arménie et l'Azerbaïdjan septentrional.

A partir de 1870, les Russes exigèrent de l'Etat iranien d'importantes concessions commerciales — pêcheries de la Caspienne, réseaux télégraphiques, chemins de fer, etc., — notamment le droit d'établir la Banque d'escompte de Perse, dont les prêts à certains membres influents de la famille impériale et aux ministres permettaient de créer un contrepoids des plus efficaces au « lobby » anglais. Certes, les concessions obtenues par Londres durant cette période étaient d'importance égale à celles détenues par Saint-Petersbourg, en particulier la création de l'Imperial Bank of Persia, qui — à l'instar de la Banque d'escompte — prêtait aux princes, ministres et aux puissants chefs de tribus anglophiles du Sud.

(Lire la suite page 12.)

(1) Voir l'éditorial de Vsevolod Ovchinnikov dans la *Pravda* du 21 janvier 1979.

(2) Agence Presse Novosti, 2 mars 1979.



Au Portugal, les divisions de l'armée accentuent la bipolarisation politique

La commission nationale du parti socialiste, réunie le 10 mai à Lisbonne, a décidé d'appuyer la candidature du général Eanes, actuel chef de l'Etat, aux élections présidentielles de décembre prochain. De son côté, la coalition gouvernementale Alliance démocratique a choisi un militaire de droite, le général Soarès Carneiro. Cette division des forces armées peut avoir des conséquences dramatiques pour la démocratie.

Par ALAIN ECHEGUT

L'ENTREE des militaires conservateurs dans le jeu électoral vise incontestablement à accélérer la bipolarisation de la vie politique. Cette décision s'inscrit dans la logique du projet mis en pratique par la droite au lendemain de son succès électoral de décembre 1979 (1). Un projet qui tend ni plus ni moins à restaurer l'ancien régime salazariste balayé le 25 avril 1974 par les jeunes capitaines du Mouvement des forces armées (M.F.A.).

Dès son installation, le 3 janvier 1980, le sixième gouvernement constitutionnel, présidé par M. Sà Carneiro, montre qu'il est déterminé à rompre avec le passé révolutionnaire. La coalition de droite dispose en effet d'un délai très court (neuf mois) pour réaliser son programme et convaincre son électorat. En octobre, de nouvelles élections législatives désigneront un Parlement qui aura pour principale mission de réviser la Constitution. L'enjeu est donc de taille. Mais, déjà, à mi-parcours, M. Sà Carneiro présente un bilan peu flatteur pour le régime démocratique.

Sur le plan intérieur tout d'abord. La première décision du gouvernement est de suspendre les mesures économiques et sociales décidées par le cinquième gouvernement de Mme Pintassilgo. Une soixantaine de décrets-lois sont ainsi renvoyés, pour un nouvel examen, à l'Assemblée de la République. Conséquence ? Le Parlement se trouve bloqué par un long travail législatif. Ce subterfuge laisse le champ libre au premier ministre pour déclencher une campagne de représailles contre l'opposition de gauche Première victime : Mme Pintassilgo, qui ne retrouve pas son poste d'ambassadeur auprès de l'UNESCO à Paris. Mais le général Eanes refuse de nommer quelqu'un d'autre à sa place. De son côté, le lieutenant-colonel Melo Antunes, candidat au poste de secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé de la science et de la technologie, est contraint de se désister, en dépit du soutien que lui apporte M. Waldheim. Le président de la République n'est pas, lui non plus, épargné. Ainsi, un message que lui a envoyé le président Carter est purement et simplement « détourné » par le ministère. C'est dans les colonnes de l'hebdomadaire progouvernemental *Expresso* que le chef de l'Etat prendra connaissance de l'existence de ce document.

Les représailles n'épargnent pas non plus la presse. Le 8 février, tous les conseils d'administration des entreprises d'information étatisées sont modifiés. De nouveaux présidents sont nommés à la tête de la radio, de la télévision et de trois grands quotidiens de la capitale.

Un échec cependant pour M. Sà Carneiro : la coalition de droite se divise au Parlement sur le projet de révision de la loi électorale. Un projet qui vise à augmenter le nombre des députés élus par l'émigration et les îles (Açores et Madère), car cet électorat est favorable à la coalition Alliance démocratique. Cependant, le général Eanes peut encore opposer son veto.

La dénationalisation de l'économie

AU plan économique, M. Sà Carneiro bénéficie d'une situation plus favorable que ses prédécesseurs. En 1979, la balance des paiements courants a enregistré un excédent de 100 millions de dollars, alors que, depuis la révolution d'avril, elle avait été déficitaire chaque année d'environ 1 milliard. Ce retournement provient d'une sensible poussée des exportations (+ 20 % en volume l'an passé), mais surtout d'une forte augmentation des transferts de fonds (2,4 milliards de dollars, soit une hausse de 50 %) en provenance des émigrés, qui avaient jusqu'à présent retenu leurs envois, et aussi d'un accroissement des devises touristiques (1 milliard au lieu de 430 millions de dollars en 1978). Résultat : les réserves en or — 700 tonnes environ — sont supérieures à la dette extérieure évaluée à quelque 6 milliards de dollars (2). Mais ce rétablissement de l'économie s'accompagne d'une forte inflation (24 %), d'une baisse du pouvoir d'achat de la population — les salaires réels ont diminué de 16 % de 1977 à 1979 — qui frappent surtout les classes moyennes (3), et d'un taux de chômage qui représente 10 % de la population active (4).

Le 30 avril, le gouvernement a présenté aux députés son projet de budget pour 1980, qui prévoit — surprise — un déficit de 2 milliards 800 millions de dollars. Le plus lourd depuis le début de la révolution. Pour le ministre de l'économie et des finances, M. Cavaco Silva, « *le taux d'inflation ne dépassera pas cette année 20 %. Et si les salaires progressent à un rythme plus lent, le niveau de vie de la population sera préservé grâce à la diminution des impôts et à l'augmentation des pensions.* » Les investissements s'accroîtront de 6 % par rapport à l'an passé, tandis que le déficit de la balance des transactions courantes se montera à 800 millions de dollars. Bref, pour le gouvernement, ce déficit serait dû à la conjonction de deux facteurs : la crise internationale qui risque de provoquer une baisse très sensible dans les envois de fonds des émigrés, ainsi que dans les recettes du tourisme ; l'élévation du prix du pétrole qui entraîne pour le pays une surcharge d'un milliard de dollars.

Pour l'opposition de gauche, ce budget est « *démagogique* ». Socialistes et communistes font remarquer que seuls les impôts directs seront réduits, ce dont bénéficieront seulement les catégories socioprofessionnelles les plus privilégiées. En revanche, les impôts indirects, qui touchent l'ensemble de la population, enregistreront une hausse très sensible. Au total, les recettes fiscales passeraient de 4 880 millions de dollars en 1979 à 6 800 millions en 1980. Elles représenteraient 27,8 % du revenu national contre 24,6 % l'année précédente. Les partis de l'opposition critiquent aussi la répartition des dépenses publiques qui, selon eux, favorise des secteurs non productifs, comme les forces armées dont le budget, en termes réels, augmente de 4 %, au détriment des entreprises publiques dont les subventions sont substantiellement diminuées. Enfin, la gauche accuse le gouvernement d'avoir manipulé les chiffres. Pour un député socialiste, M. Cravinho, « *le déficit de la balance des transactions courantes a déjà atteint, à la fin du premier trimestre de 1980, la somme de 500 millions de dollars* ». Si la situation n'est pas redressée, le Portugal pourrait, en décembre prochain, avoir un déficit supérieur à celui de 1977, qui a obligé le gouvernement socialiste de l'époque à négocier dans des circonstances difficiles un accord avec le F.M.I.

Recul des conquêtes sociales

CETTE nouvelle détérioration de la situation s'accompagne d'une remise en cause des acquis économiques de la révolution.

Premier dossier : le secteur autogéré. Lancé en mai 1974, le mouvement autogestionnaire n'a jamais reçu de reconnaissance officielle. Les entreprises autogérées (coopératives ou autres) sont donc le plus souvent en infraction avec la législation, notamment fiscale. Actuellement, il existe 937 entreprises de ce type, réparties dans différents secteurs. Leur effectif moyen est de 52 personnes, et seulement trois d'entre elles ont plus de 400 salariés. Au total, 46 000 travailleurs sont concernés par l'autogestion. Or, suivant un rapport du ministère de l'économie et des finances, le déficit moyen des entreprises est de l'ordre de 360 000 F pour un chiffre d'affaires moyen de 1 450 000 F. Elles se sont toutes lourdement endettées, le principal créancier étant le secteur public. Le rapport estime que 60 % de ces affaires ne sont pas viables. Il suggère donc de mettre de l'ordre dans ce secteur en pénalisant les entreprises en situation irrégulière.

Second dossier : la délimitation du secteur privé et du secteur public. Dans son programme électoral, la coalition Alliance démocratique prévoit le retour au secteur privé de certains domaines-clefs de l'économie. En particulier : les banques, les assurances, la production d'engrais et de ciment, la pétrochimie, la sidérurgie, l'armement. En dénationalisant très rapidement (sans attendre la révision de la Constitution), le gouvernement de M. Sà Carneiro espère soulager les finances de l'Etat et surtout attirer l'investissement étranger. Ce dernier est, en effet, parmi les plus faibles d'Europe (moins de 10% de la production industrielle, moins de 5 % de la population active), le total cumulé — 600 millions de dollars — ne représentant, en comparaison, qu'une année d'entrée de capital en Espagne. Trois raisons expliquent cette situation : l'instabilité politique, un code des investissements rigoureux (mais qui a été récemment assoupli) et la fermeté de certains gouvernements de la révolution. Mme Pintassilgo rappelle : « *Pendant mon gouvernement, j'ai négocié deux projets : l'installation par la firme Ford d'une importante chaîne de montage près de Lisbonne, et le rachat par la firme I.T.T. d'entreprises portugaises. Les deux sociétés américaines posaient trois conditions : un emprunt auprès de la banque portugaise qui dépassait largement les prêts accordés généralement aux entreprises nationales, un délai de dix ans pour rembourser la Sécurité sociale, le droit de licencier les travailleurs sans condition. J'ai refusé de poursuivre cette négociation.* »

Finalement, le projet gouvernemental de dénationalisation a été refusé à trois reprises par le Conseil de la révolution pour « inconstitutionnalité ».

Troisième dossier : la réforme agraire. La loi de juillet 1975 avait entériné la situation suivante : 1,2 million d'hectares exploités par 500 coopératives et unités collectives de production regroupant plus de 50 000 travailleurs. Elle fixait aussi les limites des exploitations privées à 50 000 « points », ce qui correspondait au revenu moyen d'environ 50 hectares de terres irriguées ou de 350 hectares non irrigués. Aux anciens propriétaires était donnée la possibilité de réclamer une « réserve » dans les limites déterminées par la loi.

En 1977, sous l'impulsion des socialistes, une nouvelle loi était votée : la « loi Barreto » (5). Celle-ci fixait les limites des exploitations privées et des « réserves » à 70.000 « points ». Limite théorique, car un système de majoration en fonction de la taille de la famille donne aux agriculteurs privés la possibilité d'exiger une parcelle de terrain supplémentaire et d'atteindre ainsi les 100.000 « points ». La nouvelle loi permettait enfin aux différents membres d'une même famille de revendiquer chacun sa « réserve ». Il suffit pour cela de justifier sa qualité d'agriculteur.

Ainsi, le rythme des restitutions de « réserves » a varié avec les différents gouvernements. Très accentué pendant le quatrième gouvernement de M. Mota Pinto (6), il a connu un net ralentissement avec le cinquième gouvernement de Mme Pintassilgo. Par contre, depuis l'investiture de M. Sà Carneiro, près de 250.000 hectares ont déjà été restitués. Plusieurs familles ont réussi à reprendre la presque totalité de leurs anciens domaines de 4.000 à 5.000 hectares. Pour le lieutenant-colonel Melo Antunes, « *on assiste actuellement à la reconstitution du système des latifundia qui avait été détruit par la révolution* ».

Cette politique est à l'origine de violents incidents dans la zone de la réforme agraire, en Alentejo. Et des affrontements plus graves ne sont pas à exclure si le gouvernement maintient sa position. Le secrétaire général du parti communiste, M. Alvaro Cunhal, devant les ouvriers des exploitations agricoles, le 9 mars, a déclaré : « *L'expérience montre jour après jour que la révolution portugaise a été trop généreuse pour les grands propriétaires fonciers* ». Et le leader du P.C. a invité les travailleurs à réoccuper les terres qui, selon lui, ont été illégalement remises aux anciens propriétaires.

Évolution vers l'atlantisme

L'AGITATION sociale tend d'ailleurs à gagner tous les secteurs. Une grève générale a paralysé le pays début mars. Des grèves éclatent tous les jours et perturbent le fonctionnement de l'économie. Ce mouvement social confirme l'audience de la Confédération générale des travailleurs portugais (C.G.T.P.-Intersyndicale). Son congrès du mois de mars marque d'ailleurs un tournant politique important. Sur trente-trois membres du nouveau secrétariat, quatorze se réclament du P.S. et des différentes organisations de la gauche non communiste (les autres membres étant des militants communistes). Lors d'un récent voyage à Lisbonne, le secrétaire général de la C.F.D.T., M. Edmond Maire, déclare : « *La C.G.T.P. démontre dans son action quotidienne qu'elle est le seul organisme représentatif du mouvement syndical au Portugal.* » Le leader de la C.F.D.T. confirme le peu de crédibilité du syndicat Union générale des travailleurs (U.G.T.) créé par la direction du P.S. avec le soutien financier du S.P.D. allemand (7).

Au plan de la politique extérieure, le changement est tout aussi radical. Le 18 janvier au Parlement, le vice-premier ministre chargé des affaires étrangères, M. Freitas do Amaral (8), dresse un violent réquisitoire contre la politique suivie par ses prédécesseurs. Considérant l'adhésion du Portugal au Marché commun comme la « *priorité des priorités* », il se propose de supprimer dans la diplomatie de Lisbonne « *toutes les traces de tiers-mondisme et de non-alignement* » ainsi que « *toutes réserves à l'égard de nos engagements avec l'alliance atlantique* ». Dix jours plus tard, au Conseil de l'Europe à Strasbourg, M. Freitas do Amaral déclare à nouveau : « *Le Portugal mènera une politique extérieure claire et sans ambiguïtés, en la définissant fermement en fonction des vecteurs qui sont le reflet de son histoire, de sa culture et de sa position géographique : un pays européen, un pays de l'Occident, un pays atlantique* ».

La brutale tension qui intervient sur la scène internationale avec l'invasion de l'Afghanistan est l'occasion pour le gouvernement portugais d'affirmer sa nouvelle politique. M. Sà Carneiro souligne : « *Mon gouvernement a été le premier à rappeler son ambassadeur à Moscou pour consultation. Nous avons pris des mesures concrètes en dénonçant notamment l'accord culturel liant le Portugal à l'Union soviétique* » (9). Et tout naturellement au mois d'avril, le Portugal répond favorablement à la demande du président Carter de rompre toutes les relations avec l'Iran. Une décision qui se traduit pour l'économie par une perte estimée à 30 millions de dollars (10). Dernier exemple significatif : l'utilisation de la base militaire de Lajes, aux Açores, par l'aviation américaine. C'est ainsi que le 23 avril — deux jours avant le raid manqué sur Téhéran — douze avions C-130, en provenance des Etats-Unis, font une escale technique aux Açores avant de s'envoler vers l'Egypte (11). Cette attitude du gouvernement portugais dans l'affaire iranienne est dénoncée par la presse de l'opposition. Mme Pintassilgo rappelle : « *Dès ma nomination à la tête du gouvernement, j'ai clairement indiqué à l'ambassadeur américain à Lisbonne qu'il n'était pas question que les Etats-Unis utilisent la base des Açores, comme en 1973, pour lancer une opération militaire vers l'Iran.* »

Au plan européen, le gouvernement de M. Sà Carneiro n'a guère fait avancer la négociation avec la C.E.E. Les pourparlers sont bloqués dans l'attente des résultats des prochaines élections en R.F.A. (octobre) et en France (l'année prochaine). Par contre, le rapprochement avec le voisin espagnol s'accentue. Il s'est esquissé lors des élections législatives. Le parti gouvernemental de M. Adolfo Suarez, l'Union du centre démocrate, apporte un soutien financier important à la coalition Alliance démocratique. Au sein de la droite portugaise, les membres de l'Opus Dei occupent des postes de responsabilités (12).

La course à la présidence

MAIS le rapprochement entre Lisbonne et Madrid a aussi des raisons plus pragmatiques. En reconnaissant (sous le gouvernement Soares) l'Etat d'Israël, le Portugal se trouve privé de relations privilégiés avec le monde arabe. Le gouvernement Pintassilgo avait noué des liens avec certains pays progressistes du Proche-Orient (13). Pour M. Sa Carneiro il s'agit d'ouvrir — avec l'aide de Madrid — des négociations avec les pays modérés (l'Arabie Saoudite en particulier). Dernier aspect : c'est à Madrid, le 29 avril, que le Portugal est admis pour la première fois à une réunion du Conseil des pays andins. Il s'agit là, encore de nouer — ou de renouer — des relations avec certains pays de l'Amérique latine.

Devant la politique du gouvernement de M. Sa Carneiro, l'armée réagit. Ainsi, le 31 janvier, un millier de sergents se sont réunis pour manifester leur attachement à la révolution. Mais, surtout, les cérémonies du sixième anniversaire de la chute du régime fasciste sont l'occasion pour les militaires progressistes d'une véritable démonstration de force dans tout le pays. A Lisbonne, deux mille sergents, mille cinq cents officiers du cadre permanent et quatre cents miliciens participent aux manifestations du 25 avril. Et ils ont décidé de se regrouper au sein d'un organisme, le MUFA (Mouvement unitaire des forces armées), qui ressuscite en quelque sorte le « mouvement des capitaines ».

Mais la défense de la révolution passe aussi par la réorganisation de la gauche non communiste. Le chef de file des militaires progressistes, le lieutenant-colonel Melo Antunes, explique : « *La gauche reste majoritaire dans le pays puisqu'elle a obtenu 230 000 voix de plus que la coalition de droite aux dernières élections. Son échec provient, entre autres raisons, d'une trop grande dispersion des voix en direction des petites formations.* » D'où l'idée de rassembler tous les partis de la gauche non communiste dans une large coalition, le front socialiste, pour les prochaines élections législatives.

Premier axe de la coalition : le parti socialiste. A la suite de son échec électoral, la commission nationale, réunie au mois de janvier à Porto, écarte de la direction du parti l'aile droite, dite « historique », au profit d'une nouvelle génération de dirigeants. M. Soares reste cependant secrétaire général. Cette nouvelle direction est le fruit d'une alliance entre, d'une part, les « technocrates » (ou réformistes), dont le chef de file est M. Vitor Constancio, ancien ministre du plan et des finances du gouvernement Soares, et, d'autre part, la « gauche non alignée et autogestionnaire », avec comme leader M. Georges Sampaio, ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du quatrième gouvernement provisoire du général Vasco Gonçalves. Cette ligne politique est très proche des thèses défendues par l'aile gauche du Conseil de la révolution

Second axe de la coalition : le rassemblement autour de Mme Pintassilgo des différentes petites formations politiques et des personnalités du monde catholique progressiste, qui sont actuellement dispersées. L'ancien premier ministre bénéficie d'un prestige important dans le pays. La compétence et l'autorité manifestées lors de son passage au gouvernement sont incontestablement deux atouts importants pour la crédibilité du front socialiste. Dès à présent, trois formations ont donné leur accord : l'Union de la gauche pour la démocratie sociale (U.E.S.D.) de M. Lopes Cardoso, l'Association sociale démocrate indépendante (A.S.D.I.) de M. Magalhaes Mota (14) et la Coordination de gauche socialiste et autogestionnaire. Le front socialiste présentera donc un candidat unique aux élections législatives du mois d'octobre prochain.

De son côté, le commandant Otelo de Carvalho (candidat à l'élection présidentielle) préside à la réunification des différentes familles de l'extrême gauche au sein d'une autre coalition, le Front d'unité populaire (FUP).

Dernier problème : l'élection présidentielle. Or, le 14 avril, en annonçant la candidature du général Soares Carneiro, la droite dramatise la situation. Pour le magazine américain *Newsweek*, le candidat de l'Alliance démocratique « *est un général ambitieux, de type latino-américain, ultra-conservateur, profondément religieux et fanatiquement anti-communiste* » (15).

Le général Soares Carneiro n'a en effet jamais appartenu au M.F.A. Après le 25 avril 1974, le général Spinola le nomme au poste de gouverneur général de l'Angola. Le général Soares Carneiro connaît parfaitement le pays et surtout il entretient des liens étroits avec le Front de libération (F.N.L.A.) de M. Holden Roberto, adversaire du M.P.L.A. Revenu à Lisbonne, le général Soares Carneiro est arrêté le 13 mars 1975 pour avoir participé au coup d'Etat spinoliste du 11 mars. Libéré quelques mois plus tard, il concourt à la création d'un réseau clandestin anti-communiste (le Comité de défense de la liberté). Actuellement, il occupe le poste d'adjoint au vice-chef d'état-major de l'armée de terre, et il préside la très réactionnaire Association des commandos.

Cette candidature accentue la bipolarisation de la société portugaise, et elle pose un problème à la gauche. En effet, le projet de renouvellement de mandat du général Eanes divise l'opposition. Certains militaires progressistes préfèrent appuyer la candidature de Mme Pintassilgo. Du côté des socialistes, les relations avec le chef de l'Etat restent tendues depuis la destitution du second gouvernement Soares, en 1978 (16). Mais après la désignation du candidat de l'Alliance démocratique, la gauche n'a plus de marge de manœuvre. Pour le lieutenant-colonel Melo Antunes, « *le général Eanes reste l'axe de résistance à l'avancée de la droite. Mais il y a des obstacles que le président doit encore vaincre pour se présenter à la gauche avec un minimum de garanties* ».

Le discours que le chef de l'Etat a prononcé le jour anniversaire de la révolution prouve cependant que, cette fois, le général Eanes a choisi définitivement son camp : « *Le 25 avril 1974 a concrétisé une rupture dans la société portugaise. Il n'y a plus de retour possible. Dans une démocratie, les élections, les partis, les syndicats, les associations patronales et toutes les autres structures issues de la liberté d'expression et d'association rendent inutiles les tentatives qui entretiennent des rêves ou des vocations autoritaires.* » Ce discours constitue un très sérieux avertissement pour le gouvernement de M. Sà Carneiro. Pour l'opposition de gauche, c'est l'assurance que le chef de l'Etat défendra jusqu'au bout les conquêtes de la révolution.

---

(1) *Le Monde diplomatique* de janvier 1980.

(2) *Le Monde* du 26 mars 1980.

(3) Le salaire minimum se situe entre 300 francs et 760 francs. De nombreux retraités doivent se contenter d'une pension de 150 francs par mois.

(4) En 1977, elle se chiffrait à 3 781 000 personnes.

(5) M. Barreto était le ministre socialiste de l'agriculture. Aujourd'hui, il est député réformateur, membre de la coalition de droite

(6) *Le Monde diplomatique* de janvier 1979.

(7) *O Jornal*, no 250.

(8) Leader du Centre démocrate et social (C.D.S.), vice-président de l'Union européenne des démocrates chrétiens.

(9) Discours prononcé au Conseil de l'Europe, le 21 avril 1980.

(10) En 1979, le Portugal a importé pour 150 millions de dollars de pétrole, soit 20 % des besoins.

(11) *Diario Popular* du 20 avril 1980.

(12) M. Amaro da Costa, ministre de la défense, en particulier.

(13) *Le Monde diplomatique* de janvier 1980.

(14) Les dissidents du Parti social-démocrate (P.S.D.) de M. Sà Carneiro.

(15) *Newsweek* du 28 avril 1980.

(16) *Le Monde diplomatique* de janvier 1979.

L'ITALIE des miracles et des crises

Un pays fortement secoué par le terrorisme, où l'État, faible avec les forts et fort avec les faibles, montre la double face de l'inefficacité et de la répression. Un pays en proie à de perpétuels scandales, au bord du chaos économique, mais qui produit des « miracles », fruits de l'illégalité généralisée et de l'art de la débrouillardise *mais aussi de la créativité* technologique et de la hardiesse commerciale. L'Italie est un « cas » en Europe, qui fascine et inquiète depuis des années. Les crises et malaises qui frappent sa société sont bien connus : en revanche, l'incompréhension de leurs causes profondes reste grande.

Le « miracle » économique des années 50 — fondé sur l'exploitation intensive des travailleurs du Sud — a fait de l'Italie la sixième puissance économique de l'Occident industrialisé : mais elle traîne derrière elle des problèmes sociaux, culturels et économiques proches de ceux du tiers-monde.

Même après le recul électoral de la démocratie chrétienne en 1975, et malgré la forte poussée syndicale, la gauche s'est révélée incapable de comprendre et de représenter les oppositions nouvelles, les nouvelles contradictions suscitées par la crise des années 70. Le gouvernement et les rouages de l'État restent monopolisés par le même personnel politique du même parti.

En fait, il n'y a pas une Italie, mais plusieurs.

A l'Italie riche et industrialisée, et à l'Italie pauvre et arriérée — surtout dans le Sud — est venue s'ajouter, en les traversant toutes deux, une Italie des marginaux, des jeunes privés d'avenir, des exploités de l' « économie souterraine ». Les demandes pressantes de transformations sociales se heurtent à la sourde inefficacité de l'État et aux intérêts de toute sorte. La vivacité intellectuelle est étouffée par l'esprit quasi-ecclésiastique qui règne dans les deux principaux partis — démocratie chrétienne et parti communiste — et imprègne toute la vie du pays. Le terrorisme se nourrit de ce vide politique, idéologique et moral. Il en reflète l'absurdité et la violence.

FERDINANDO SCIANNA.

La fin du « miracle économique » et des espoirs de rapprochement entre le Nord et le Sud

Entre développement et sous-développement

Les relations entre le Nord industrialisé et le Sud arriéré ont déterminé des choix économiques dont se ressent aujourd'hui tout le système politique et social, dans tout le pays. Des choix assez semblables, à maints égards, à ceux qui se sont posés dans le tiers-monde. *Le développement d'une « économie parallèle » suffirait-il donc à résoudre des problèmes d'une telle nature ?*

Par DIANA PINTO *

AU début des années 70, les économies de l'Europe occidentale entrent dans une phase de ralentissement progressif. On voit, dans les gares des grandes villes allemandes, suisses, scandinaves et françaises, de longues files de travailleurs immigrés rentrant chez eux. Elément intégral du « boom » économique des années 60, ils disparaissent de l'horizon européen aux premiers signes de crise économique, surplus commode qui n'apparaît pas dans les taux de chômage des pays hôtes. Parmi les Etats qui ont connu le « boom » de l'après-guerre, l'Italie, pour qui le terme même de « miracle économique » a été inventé à la fin des années 50, fait exception. Elle doit accueillir ces Italiens qui reviennent sans travail des autres pays européens. Elle ne peut rapatrier ses propres « soutiers », parce qu'ils sont ses citoyens, immigrés d'un Sud arriéré, mal à l'aise « chez eux » dans les grandes villes industrielles du Nord. En même temps, elle reçoit un nombre croissant de travailleurs immigrés (illégaux) tunisiens et marocains prêts à accomplir les tâches les plus ingrates de la société italienne que les Italiens évitent, leur préférant un travail marginal ou même le chômage. Cette triple expérience du travail immigré permet de mieux comprendre les tensions qui affectent ce pays *entre développement et sous-développement*, parfois décrit comme « premier des derniers et dernier des premiers » dans le contexte international.

N'y a-t-il pas toujours eu tension entre le Nord, économiquement avancé, avec un tissu urbain commercial et industriel, et le Sud, plus arriéré, terre de *latifondi* et de ces fameuses grandes villes que Gramsci décrivait comme économiquement et culturellement plus rétrogrades que les campagnes ? Les contradictions entre développement et sous-développement n'auraient ainsi rien de nouveau. On vivait, aujourd'hui encore, un chapitre de la fameuse *questione meridionale* qui a passionné depuis l'unification, tous les réformistes voulant combler économiquement, socialement et politiquement la coupure entre les deux moitiés du pays.

Le débat actuel sur le « développement-sous-développement » de l'Italie est d'une autre nature. Ses données structurelles sont très différentes de celles qui ont dominé depuis le Risorgimento, car la réalité économique, sociale, et même psychologique du pays a été profondément modifiée depuis la fin de la guerre.

Deux courants de pensée, l'un de droite, l'autre de gauche, ont dominé le débat sur la manière de combler l'abîme entre le Nord et le Sud dans ce dernier siècle. Le premier courant, « économique », provenant de la bourgeoisie éclairée post-unitaire du Nord (Cavour), se fie aux mécanismes d'une économie libérale de marché à l'anglaise pour faire sortir le Sud de sa condition arriérée. Pour cette bourgeoisie, il s'agit surtout de détruire les *protectionnismes et les marchés locaux* du Sud pour les rattacher à un Nord en pleine consolidation commerciale et industrielle. Cette ligne a été approuvée par certains *latifondisti* réformateurs qui avaient intérêt à investir leurs capitaux dans un Nord dynamique. Le deuxième courant, « politique », de la gauche socialiste et ensuite communiste souligne l'importance de combler l'abîme Nord-Sud par une vaste coalition populaire et anticapitaliste entre les ouvriers du Nord et les paysans du Sud. Cette union ne livrerait pas aux incertitudes du marché le développement harmonieux de l'Italie. L'œuvre d'un Salvemini ou d'un Gramsci est fondée sur ce type d'analyse qui est planificatrice avant la lettre (1).

Ces deux courants de pensée partent en réalité de la même hypothèse optimiste : le Nord de l'Italie, par son économie libérale ou par sa classe ouvrière, est suffisamment fort pour sortir le Sud de son sous-développement. Cet optimisme économique ou politique lié au Nord vient de s'écrouler en redonnant, dans la conjoncture actuelle, une tout autre dimension au débat sur le développement-sous-développement, une dimension qui rappelle le pessimisme actuel des débats sur l'avenir du tiers-monde.

L'idéal de la « modernisation »

DANS *l'après-guerre*, une rapide reconstruction, suivie par le « miracle économique » (produit de la conjonction exceptionnelle de *main-d'œuvre* qualifiée à bas salaire, de l'ouverture de marchés européens et internationaux et de l'inévitable poussée consumeriste après des années de guerre et d'austérité), paraît renforcer le rapprochement du Nord et du Sud. A partir de 1957-1958, les lois du marché poussent vers le Nord une vague de travailleurs méridionaux qui, en libérant les campagnes surpeuplées, facilitent la modernisation. Les industries du Nord fleurissent et l'Italie, pays arriéré, rejoint d'un bond le club des sociétés industrielles avancées.

Ce que le libéralisme économique fait pour le nord du pays, le centre-gauche cherche à le planifier pour l'Italie tout entière. Dans un Sud fortement subventionné par la Cassa del Mezzogiorno dans les années 50 (pour des raisons politiques aussi bien que sociales), les planificateurs du centre-gauche veulent implanter des « pôles de développement » industriel dont le rôle serait d'initier la chaîne économique et sociale de la modernisation. La mission spéciale de la Cassa est renouvelée en 1965, mais sur les bases sélectives privilégiant les zones les plus fructueuses du point de vue industriel et agricole aux dépens des autres, laissées dans une relative marginalisation. C'est le triomphe de l'idéal de la « modernisation ».

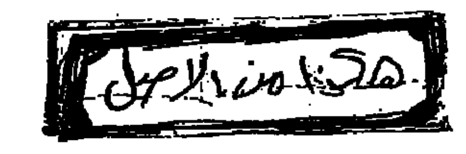
L'approche économique rencontre plusieurs obstacles vers la fin des années 60. Tout d'abord, la conjoncture du « miracle économique » disparaît, au moment précisément où le centre-gauche cherche à en planifier les bénéfices pour le pays entier. La saturation relative des marchés internationaux s'accompagne d'un plein emploi dans le Nord, qui change les relations du marché du travail entre patronat et classe ouvrière. La « locomotive » du Nord commence à ralentir, alors même qu'elle suscite les plus grands espoirs des travailleurs. Dans le Sud, les « pôles de développement » se révèlent incapables d'absorber la main-d'œuvre qui quitte les campagnes « rationalisées » et ne peut trouver d'emploi dans le Nord (après le plein de 1962-1963). Les industries du Sud, en fort investissement en capital et en technologie, restent des « cathédrales dans le désert », tandis que les villes méridionales pauvres en activités productives, se gonflent d'une masse de travailleurs marginaux (2). L'intervention sélective de la Cassa crée un nouveau système de clientélisme lié aux contrats d'Etat et une nouvelle bourgeoisie parasitaire qui encadre et encourage le travail marginal. Dans le Nord, comme dans le Sud, les méfaits du développement, ses inégalités et ses distorsions, le manque de services collectifs et sociaux consolident le courant de gauche. L'importance des mouvements sociaux collectifs dans la gestion d'un développement équilibré de l'Italie s'impose à la fin des années 60.

(Lire la suite page 4.)

* Chercheur à l'Institut d'histoire contemporaine, Maison des sciences de l'homme.

(1) Pour une excellente analyse des débats autour de la « question méridionale » depuis le Risorgimento, voir M.L. Salvadori, « *Il mito del buon governo*, Turin, 1960.

(2) G. Mottura et E. Pugliese, *Agricoltura mezzogiorno e mercato del lavoro*, Bologne, 1978.



(Suite de la page 3.)

L' « automne chaud » de 1969 illustre la capacité de la classe ouvrière du Nord, à nouveau militante, à lutter contre la modernisation du « miracle économique », contre l'accélération des cadences, les divisions professionnelles et, surtout, les bas salaires. A la faveur de ces conflits industriels, les syndicats apparaissent comme la nouvelle voix de la gauche : ils se forgent une vision de programmation globale. Au Sud, la contrepartie de l' « automne chaud » sont les émeutes des masses marginales dans les grandes villes où elles réclament du travail et des services sociaux, c'est-à-dire les bénéfices d'une modernisation qu'elles n'ont appréhendée que par la dislocation de leurs campagnes. Les émeutes de Reggio-di-Calabre, en 1971, où une population en pleine désagrégation sociale, frustrée et sans emploi se révolte contre le gouvernement et se voit cooptée par les néofascistes, sont les manifestations les plus symboliques de cette révolte contre la modernisation. La gauche syndicale du Nord et le P.C.I. voient dans ces dislocations un terrain idéal pour des réformes de structures nationales sous leur hégémonie. Témoignant de ces espoirs, les grands projets syndicaux de 1973 veulent mettre en acte un plan national de développement tenant compte des travailleurs, des chômeurs, des étudiants et des jeunes : les luttes nationales se développent pour les réformes civiles (divorce ou avortement) ; la poussée politique de la gauche s'affirme dans les municipalités, où l'on cherche à assainir les priorités économiques et sociales à partir de la « base ».

Mais les espoirs de renouveau national que nourrit la gauche entrent en crise. Les syndicats, forts dans le Nord, et le P.C.I. ne peuvent unir les forces sociales du pays dans cette période de crise économique et de chômage accru ; les alliances de classes tentées demeurent artificielles. Si, entre ouvriers et paysans l'alliance ne s'est jamais faite, entre ouvriers du Nord et masses marginales du Sud elle est encore moins plausible (3). Leurs intérêts sont tout à fait antithétiques sur le plan du travail. D'un côté, il y a des ouvriers qualifiés, protégés par les syndicats, dont l'emploi et les pensions sont garantis ; de l'autre il y a des travailleurs marginaux et les chômeurs en dehors du système, vivant surtout grâce aux subventions partielles de l'Etat-providence et que les syndicats peuvent de moins en moins intégrer. La crise économique internationale oblige, en effet, ces derniers à se préoccuper surtout de leurs propres travailleurs industriels syndiqués au moment même où l'économie parallèle se consolide. Le volontarisme politique de la gauche continue à se baser sur les structures productives du Nord, pourvu qu'elles soient gérées d'une autre manière.

Les facteurs de changement

C'EST cet optimisme à l'égard du Nord qui s'écroule maintenant. On en revient ainsi aux lourdeurs structurelles du pays pour expliquer l'impossibilité de combler l'abîme Nord-Sud, même s'il ne s'agit plus des lourdeurs traditionnelles de la *questione meridionale*. Le sous-développement actuel du Sud est moins lié aux grandes causes « historiques » qu'aux résultats disfonctionnels des solutions proposées pour combler l'abîme Nord-Sud. Solutions qui avaient été conçues dans le cadre des théories de la « modernisation » très populaires dans les années 60, et très optimistes. (C'est la même idée de la « modernisation » qui, d'ailleurs, a inspiré le développement d'une bonne partie du tiers-monde.)

Trois facteurs nouveaux avaient, entre-temps, fait leur apparition, modifiant radicalement la situation par rapport aux attentes des deux « courants » économique et politique de l'après-guerre.

1) *Le rapport de l'Italie avec le reste du monde.* — Le nord du pays, secteur de pointe pendant le « miracle économique », perd sa compétitivité avec l'expansion industrielle d'autres nations à la main-d'œuvre moins chère et moins organisée sur le plan syndical. Structurellement, le Nord se trouve désavantagé en termes de marché et de technologie (c'est le problème des reconversions). Aujourd'hui, par exemple, dans la grande lutte internationale pour les marchés de l'automobile, Fiat ne paraît plus compétitive. Ce sont les secteurs à basse main-d'œuvre, traditionnels, artisanaux et, surtout, les petites ou moyennes entreprises qui redressent le bilan national, grâce à leur plus grande capacité d'adaptation au marché international ; les régions centrales du pays, où ces secteurs se situent se voient désormais favorisées aux dépens du Nord.

2) *Le rapport entre le Nord et le Sud.* — Vingt ans de modernisation ont modifié la nature de l'interpénétration des deux moitiés du pays. La forte migration de travailleurs méridionaux a apporté au Nord des problèmes sociaux et d'équipements collectifs sans pour autant résoudre ceux du Sud. Dans le Nord se sont créées des poches de secteurs industriels arriérés (la Lombardie textile) et des « ghettos » de marginalité sociale (4). On ne peut plus automatiquement parler d'un Nord avancé et d'un Sud arriéré sans tenir compte des multiples graduations intermédiaires. Par ailleurs, la modernisation a créé des pointes très avancées dans le Sud (sidérurgie de Tarente, raffineries de Sicile), à côté de véritables déserts de sous-développement. Dans les deux cas, le nord de l'Italie ne peut plus jouer structurellement le rôle de « locomotive » que la droite et la gauche lui avaient traditionnellement assigné. Le centre s'affirme de plus en plus, justifiant la nouvelle expression des « trois Italies » (5).

3) *Le rapport psychologique entre l'espoir et la réalité.* — C'est le plus difficile à définir, mais c'est aussi celui qui exerce le poids le plus considérable. Le sous-développement est vécu par rapport à des espoirs de développement qui avaient été exagérément optimistes dans l'atmosphère du « boom » économique. Ces espoirs pleinement justifiés par rapport au niveau de vie des classes moyennes dépassent en réalité les capacités réelles du pays, d'autant que dans le Sud (mais aussi dans le Nord) des couches entières de la société vivent profitablement d'un sous-développement clientélaire engendré par les interventions économiques de l'Etat. Ce nouveau clientélisme apparaît d'ailleurs lié indissolublement au travail marginal et à l'économie parallèle.

Développée ou sous-développée, l'Italie ? L'écart social, psychologique et culturel entre le Nord et le Sud s'est incontestablement réduit. Les pessimistes présentent ce rapprochement comme le produit d'un nivellement par le « bas », d'une « méridionalisation » du Nord ; ils parlent ainsi d'un sous-développement relatif de toute l'Italie vis-à-vis de ces pays qui l'avaient accueillie dans leur rang pendant le « miracle économique ». Ils citent ces problèmes économiques, son instabilité politique et sociale. Mais la capacité d'innovation et de survie de l'Italie ne conduisent-elles pas à une redéfinition des termes de « développement » et de « sous-développement » dans une phase de crise internationale qui n'épargne pas les « géants » et où tous repensent les hypothèses de la modernisation ? Dans une nouvelle définition de la division du travail international, où la primauté serait donnée à la souplesse d'adaptation en fonction de marchés en constant changement, l'Italie ne se rangerait pas dans l'arrière-garde.

DIANA PINTO.

(3) Voir les articles d'A. Pizzorno et C. Donolo dans *Capitalismo e classi sociali in Italia*, édité par M. Paci, Bologne, 1978.

(4) M. Paci, *Mercato del lavoro e classi sociali in Italia*, Bologne, 1973.

(5) A. Bagnosco, *Le tre Italie : la problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologne, 1978.

Permanence du chômage structurel et développement du travail sous-payé

La résurrection de l'« économie souterraine »

Vantée comme le fruit d'une miraculeuse « débrouillardise », l' « économie souterraine » expliquerait largement les performances italiennes en temps de crise. Exploitation accrue, mépris des lois du travail, généralisation de la fraude fiscale, sont en réalité de vieilles recettes, trop fragiles pour assurer la démocratie économique.

Par
ALESSANDRA NANNEI *

EN 1976, l'économiste Giorgio Fuà publia un livre, *Emploi et capacité productive : la réalité italienne*, qui allait susciter maintes discussions et recherches. La neutralité et la froideur techniques du langage dissimulaient une révélation explosive, et, quand la tempête se calma, les Italiens se trouvèrent soudain plus riches : l' « économie souterraine » était née. Se fondant sur une enquête concernant un quartier de Modène, seize communes d'Emilie et de Romagne (riche région du centre de l'Italie), une commune de la province de Cuneo, dans le Piémont, et une bonne dizaine de communes dans les Marches (également dans le centre de l'Italie), Giorgio Fuà affirmait que les taux d'activité publiés par l'Institut central de statistiques étaient bien inférieurs, parfois de 30 %, aux relevés effectués par des organisations et des chercheurs du secteur privé.

En particulier, les femmes au foyer des communes d'Emilie-Romagne travaillaient à domicile « en cachette », comme d'ailleurs les retraités et les étudiants (par prudence, ces derniers ne sont pas recensés). Le travail à domicile est tout aussi répandu dans les communes de « monoculture industrielle » des Marches et d'ailleurs (1). Précédemment l'Institut central de statistiques (Is.at) faisait déjà l'objet de vives critiques, en raison du manque de fiabilité de ses données (2). Elles se multiplièrent de telle manière que, en 1978, les statistiques firent purement et simplement apparaître une augmentation du revenu national de 20 000 milliards de lires (près de 10 % du produit national) sans que l'on touche par ailleurs aux autres chiffres concernant l'emploi et la productivité.

A la suite de diverses corrections apportées au revenu national, Luigi Spaventa, l'un des plus brillants économistes italiens, lui aussi député au Parlement, soutenait que, désormais, il serait impossible de savoir si, oui ou non, 1975 avait été une année de récession pour l'Italie. Pour comprendre ces polémiques, et ce qu'il y a de vrai dans cette « économie souterraine », il faut brièvement revenir sur le développement de l'économie et de l'emploi depuis le début du prétendu « miracle économique ».

Une tradition ancienne

ON le sait, l'Italie s'est toujours caractérisée par un notable pourcentage de chômage structurel qui se dissimulait de diverses manières : sous forme de sous-emploi dans les campagnes, dans le petit et moyen commerce, dans le commerce « ambulant » (les petits commerçants qui circulent dans les villages les plus éloignés), dans le petit artisanat ; sous forme, aussi, de travail à domicile, à la pièce, sous-payé et, en général, sous toutes les formes de travail caractéristiques des économies paléo-industrielles. Ces travailleurs échappent à la protection des contrats collectifs, ils sont payés à des tarifs largement inférieurs, ils n'ont pas d'horaire fixe (beaucoup travaillent à la maison et sont payés à la pièce), ils n'ont ni assurance-maladie, ni assurance-accident, ni retraites.

Au début du « miracle économique », des millions de personnes abandonnèrent la campagne pour la ville, l'industrie ne fut pas en mesure de fournir des emplois à tous les nouveaux venus qui fuyaient la misère et la pénible vie des champs dans le Sud.

Le « surplus » de main-d'œuvre ainsi disponible fut en partie absorbé par le secteur tertiaire et par l'administration publique. Mais, pour l'essentiel, il fut rejeté du marché du travail. Le pourcentage de la population active italienne n'a cessé de baisser depuis 1945 ; il est aujourd'hui, et depuis de nombreuses années déjà, le plus bas de la C.E.E. Dans une première phase, ce sont les femmes et les hommes âgés de plus de quarante-cinq ans qui ont été « expulsés » du marché du travail ; ces derniers temps, le phénomène concerne également les jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La tentative de rationalisation dans laquelle s'engagea l'industrie italienne entre 1955 et 1970 ne fut jamais achevée. Une grande partie des actifs ne bénéficièrent pas — sauf durant une période très brève de 1962-1963 à 1969-1970 (à l'exception de la récession de 1964-1966) — des avantages accordés aux travailleurs de la grande industrie. Ainsi de nombreux ouvriers du bâtiment participèrent-ils à la reconstruction du patrimoine immobilier détruit par la guerre et au développement urbain hors du cadre des contrats de travail garantis par les syndicats, ou en faisant des heures supplémentaires non déclarées aux assurances. Les chaussures italiennes, qui, exportées dans toute l'Europe et aux Etats-Unis, firent pendant des années la fortune de riches « petits patrons », étaient fabriquées à domicile par des ouvriers sous-payés, exposés au risque d'empoisonnement par les teintures, sans aucune mesure de prévention sanitaire. Un roman qui eut un grand succès au début des années 60, *Il Calzolaio di Vigevano (le Cordonnier de Vigevano)*, a décrit la misère de ces ouvriers et la richesse des « concessionnaires » qui leur procuraient du travail et qui, protégés par une société complice et satisfaite, pouvaient se permettre d'ignorer les lois sociales. Ne possédant de surcroît ni machines ni installations, n'ayant pas d'ouvriers directement sous leurs ordres, ces derniers passaient pour n'avoir pas de fortune et ne payaient pas d'impôts.

Ce type de travail « non protégé » existait aussi de manière diffuse dans les secteurs du textile et de la mécanique. Ainsi, la société Fiat a confié pendant des années certains travaux aux petites entreprises artisanales du Piémont, évitant ainsi d'avoir à respecter les normes syndicales sur la durée du travail. Et, surtout, elle a pu éluder les lois interdisant les licenciements en cas de réduction de l'activité productive : en période de récession, elle a simplement « déchargé » cette réduction d'activité sur ces petites, voire minuscules, entreprises en s'abstenant de renouveler les contrats de concession. La faillite de ces entreprises créait simplement un chômage « dissimulé ».

En 1971, le secteur textile a connu une récession et on a calculé que la réduction d'environ 15 % du nombre des emplois devait frapper presque exclusivement les travailleurs à domicile (qui, dans ce secteur, sont surtout des travailleuses) sans

TABLEAU I. — LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT DANS LES QUATRE PRINCIPAUX PAYS DE LA C.E.E. (1977).

	Chiffre global (en millions d'ECU) (1)	Par tête (en ECU)
Allemagne de l'Ouest	452 551	7 371
France	333 627	6 286
Royaume-Uni	214 278	3 832
Italie	171 821	3 043

(1) 1 ECU = 5,8 francs environ.
Source : C.E.E.

* Economiste.

(1) *Emploi et capacité productive : la réalité italienne*, op. cit., pp 32-35.

(2) En 1978, l'Istat a changé ses critères pour calculer le nombre des chômeurs. Par exemple, ceux qui, travaillant de vingt-six à trente-six heures par semaine, étaient précédemment considérés comme sous-employés, furent désormais comptés parmi les travailleurs à plein temps. Ce qui permit de diminuer d'un million le nombre des chômeurs en Italie.

Aménagement du territoire

DE LA MÉTROPOLE A LA « MULTIVILLE »

Par GIULIO REDAELLI *

DEPUIS toujours, la Lombardie s'offre comme une « multiville » à l'état potentiel. Le problème aujourd'hui est de faire en sorte que cette possibilité se réalise. Le territoire compris entre la frontière suisse et le Pô, le Tessin et le lac de Garde, avec ses populations implantées dans la plaine et sur les contreforts des Alpes et des Apennins, réunit les conditions nécessaires. Milan compte plus de 1 700 000 habitants, Brescia plus de 210 000 et Bergame en a près de 130 000. Quatre autres villes ont de 80 000 à 100 000 âmes : Crémone, Pavie, Côme et Varèse. La distance d'une ville principale à l'autre varie de 30 à 80 kilomètres. L'essentiel est d'améliorer les communications entre chacune d'elles, et entre chaque ville et son hinterland. Toute la Lombardie sera alors accessible, en tout point, et de partout, à ses quelque neuf millions d'habitants dans des temps comparables à ceux d'une grande métropole.

Grâce à la restructuration des réseaux de chemin de fer national et local, un système de transport de masse puissant et coordonné doit être aménagé avec un métro régional intégré, mais non centralisé, à circulation rapide et à grande fréquence, et pourvu d'un système de correspondances efficaces. Les deux gares milanaises de Porta-Garibaldi et de Porta-Vittoria seront reliées entre elles par un tunnel ferroviaire, mettant en communication directe la zone nord et la zone sud de la Lombardie. Les dessertes par cars, les lignes de navigation sur les lacs, les aéroports, le métro milanais, les rues et les routes seront comme des canaux alimentant le réseau en synchronie avec lui.

Cet ensemble de grands travaux vient d'être approuvé par les autorités politiques lombardes, et l'urbanisation du territoire répondra désormais à une organisation polycentrique. Au cours de la décennie 80, la « multiville » régionale lombarde l'emportera sur la métropole milanaise (1).

Pendant les années 1950-1960, le territoire avait été soumis à l'impact de la métropole. Le triangle Milan - Côme - Lecco, par exemple, fut totalement « rurbanisé » (2). Les méridionaux, mais aussi les Vénètes, tous « cul-terreux en ville », ont construit de petits pavillons et des ateliers dans les espaces libres à la lisière des agglomérations rurales qui bordaient les lignes de chemin de fer au nord de Milan. Réalisées le plus souvent selon des techniques de « self-help », ces constructions sont appelées « corea », les premières datant du temps de la guerre de Corée. Il ne faut pas y voir les forteresses ouvrières d'on ne sait quelle poétique de l'anti-ville mais, bien au contraire, le résultat d'une culture de producteurs-consommateurs en quête d'un emplacement stratégique, très conscients des possibilités et des limites de la société dans laquelle ils travaillent. Au reste, cet urbanisme sauvage, en raison de la proximité du futur réseau de transport régional, est bien plus facilement récupérable par la « multiville » que d'autres produits de la métropole milanaise, tels que les rares quartiers populaires de la proche banlieue ou les quartiers habités par les petits-bourgeois individualistes fuyant la cité industrielle pour la campagne au sud de la ville.

La Lombardie, c'est un peu comme une fonction qui varie entre métropole milanaise et « multiville » régionale. Sa réalité, c'est l'oscillation entre deux extrêmes, à cause du modèle culturel général auquel se conforme, en ce pays, le pouvoir de décision. Un pouvoir reposant sur une dialectique qui met aux prises des centres de décision autonomes et opposés les uns aux autres : l'Etat, la région, la commune. N'hésitant pas à entrer en conflit ouvert avec le pouvoir central, la « République des autonomies » (3) a cherché à tirer tout le parti possible de ce modèle culturel général auquel l'abolition du contrôle de l'administration préfectorale, au cours des années 70, a fait faire un nouveau pas en avant.

Cette dialectique ne suit pas toujours l'ordre institutionnel. Par exemple, la ligne de chemin de fer Milan - Bologne - Florence-Rome. Les FF.SS. (l'équivalent de la S.N.C.F.), dans leur programmation des travaux, se conforment à une logique qui est celle des métropoles. Or, la migration pendulaire des populations situées le long de la section Plaisance-Milan a obligé les chemins de fer de l'Etat à inclure dans leurs plans de développement la pose de nouvelles voies destinées à satisfaire les besoins de ces « banlieusards ». Ils prendront également en charge les travaux annexes dans les diverses agglomérations concernées. A vrai dire, il fallut un certain nombre de manifestations, avec interruption de la circulation des convois nationaux et internationaux, pour en arriver là. Mais c'est aussi de cette façon que naît la « multiville » régionale qui, d'ailleurs, ne recoupe pas toujours les limites administratives héritées du siècle dernier : Plaisance — 110 000 habitants — est située en Emilie, et cette ville, comme Novare .. plus de 100 000 habitants et qui dépend, en principe, du Piémont — est partie intégrante de la « multiville » lombarde. Mantoue, en revanche, théoriquement rattachée à la Lombardie, gravite en réalité sur la « multiville » vénète.

En voie de dépassement

LA métropole milanaise est déjà entrée dans sa phase de dépassement. Ainsi, la migration pendulaire de la région vers sa capitale se maintient au rythme de deux cent cinquante mille personnes par jour depuis 1965. De même importance est devenue la migration en sens inverse, de Milan vers sa région, qui, en 1964, était nulle. En réalité, c'est toute la logique des métropoles italiennes qui est maintenant en voie de dépassement et le schéma lombard devient une référence applicable aux autres régions. Les mouvements migratoires changent de sens. Les émigrés rentrent, mais ils ne s'établissent pas dans la banlieue des villes les plus importantes. La population des régions du Centre et du Nord diminue, celle du Sud s'accroît. Mais, au nord ou au sud, le bilan migratoire des grandes villes est négatif ou nul. L'on prévoit que cette tendance persistera au cours de cette décennie puisque les modifications survenues dans l'économie et le commerce international rendent peu probable l'accroissement de la demande de produits manufacturés à l'exportation. Depuis 1973, la production industrielle est demeurée stable, et rien n'annonce un nouveau cycle écono-

* Urbaniste, maître-assistant à la faculté d'architecture de l'université de Milan.

économie souterraine



que soit touché l'emploi « visible » des grandes et moyennes industries textiles. Autres secteurs où sévissait le travail dit « au noir » (non déclaré et sous-payé) : ceux du mobilier et de la fabrication des pièces d'appareils électro-ménagers. Les Européens se souviennent encore des réfrigérateurs et des machines à laver italiennes qui inondèrent leurs marchés à bas prix pendant toutes les années 60.

Ignorance volontaire ?

SI ce type de travail était socialement accepté, c'est que l'on se croyait encore au premier stade d'un processus général d'industrialisation avancée qui ferait disparaître ces inconvénients. Les coûts très bas du travail devaient favoriser l'accumulation nécessaire pour passer à un stade ultérieur d'industrialisation. Le faible prix des produits favorisait en outre les exportations et l'amélioration d'une balance des paiements qui, pendant des dizaines d'années, ne fut équilibrée que grâce aux envois de fonds des travailleurs immigrés.

Vers la fin des années 60, ces pratiques semblèrent disparaître, en partie grâce au contrôle plus efficace des syndicats, en partie parce que les secteurs où elles sévissaient traditionnellement se trouvèrent en crise. Celui de la chaussure dans le nord de l'Italie diminua très fortement sa production, après que les Etats-Unis eurent décidé d'imposer une taxe de 10 %. Les entreprises d'électro-ménager ne purent survivre au *passage* de la *gestion « patronale »* à la gestion « gestionnaire ». Fiat dut supporter de sérieuses attaques de la part des syndicats, comme de la nouvelle gauche née en 1968, tandis que le processus d'accumulation se révélait éphémère (les investissements fixes, en pourcentage, du revenu national, n'ont cessé de diminuer depuis 1963).

Bien que ce travail n'ait pas été *déclaré aux assurances sociales ni* au fisc, on a toujours estimé qu'il était pris en compte dans l'évaluation du revenu national. Il est en effet difficile de comprendre que, dans l'habillement et les textiles, par exemple, où, pendant des dizaines d'années, une bonne partie de la production fut assurée par des travailleurs « au noir », l'Institut centrale de statistique, tout comme les syndicats aient volontairement ignoré ce type de travail (les statistiques officielles dénombrent la *quantité* de filés et de tissus produits, sans parler, naturellement, des chaussures et de la bonneterie exportées). Pour comprendre comment l' « économie souterraine » est donc « ressuscitée » au milieu des années 70, il faut savoir que, tandis que le produit national brut augmente toujours, selon les chiffres officiels, à des taux supérieurs à la moyenne de la C.E.E., l'emploi, lui, ne cesse de baisser et la productivité n'augmente que faiblement. S'il fut possible d'accepter *ces deux données* pendant de brèves périodes, elles sont devenues, à partir de la récession de 1963-1964, incompatibles avec une augmentation continue et soutenue du revenu. Tout d'abord, le président de l'Istat de l'époque, M. De Meo, prétendit, que le pourcentage de la population active diminuait parce que les revenus familiaux augmentaient. Cette hypothèse fut rapidement abandonnée lorsque l'on constata que ce pourcentage diminuait le plus dans les régions à faible revenu et aux taux d'emploi les plus bas (et surtout dans les régions méridionales et agricoles).

L'idée que ces faibles taux d'activité témoignaient d'un chômage considérable, absent des statistiques officielles, gagna du terrain. En 1973, l'économiste Meldolesi évalua à environ *deux millions de personnes* les chômeurs effectifs (en dépit de taux officiels extrêmement bas) et à sept ou huit millions d'individus l' « armée industrielle de réserve ».

Les interprétations officielles

A *cette époque, la gauche connut* en Italie une *forte* progression, y compris sur le plan électoral, tandis que, pour combattre cette tendance, les partis traditionnels de gouvernement fondaient leur propagande sur l'image d'une gestion efficace et moderne. On tentait de faire passer 1973 ou 1974 pour l'époque du « second miracle économique » (qui ne dura que quelques mois), tandis que des hommes du régime en place comme MM. Eugenio Cefis, ex-président de Montedison, ou Nino Rovelli, président de la SIR, devaient, grâce aux fonds publics, donner à l'industrie chimique italienne la première place en Europe (3). Les économistes accoururent à la rescousse pour sauver l'image des hommes politiques. La thèse d'une industrialisation inachevée, de villes « sinistrées » où le *chômage s'accroissait*, d'un *développement* difforme, d'une gestion de l'économie qui, au lieu de créer des emplois et d'assurer une plus grande *justice fiscale, enrichissait indûment* les personnes les moins scrupuleuses, n'avait pas cours à l'époque.

On expliqua d'abord le faible niveau de l'emploi par l'existence d'un double marché du travail ; il existerait un secteur « monopoliste » et un secteur « de concurrence », auxquels correspondraient deux types de marché du travail différents et non communicants : le marché des industries « monopolistes » n'engage que la main-d'œuvre jeune, qualifiée, dont les capacités productives sont à leur maximum. A chaque amélioration technologique nécessitée par la concurrence étrangère, le secteur monopolisé « déverse » sur le marché la main-d'œuvre moins productive, qui devra parfois se contenter d'occupations moins rémunérées, parfois rester sans emploi.

Cependant, cette interprétation correspondait mal à la réalité de l'Italie, où le secteur tertiaire, en particulier dans l'administration publique, offre des conditions de travail et de salaire bien meilleures que dans l'industrie. Le commerce bénéficie, en outre, d'une position privilégiée, en raison d'une absence quasi totale de contrôle des prix et d'une importante évasion fiscale. Cela se conciliait mal, d'autre part, avec les plaintes continuelles au sujet de la faible productivité de l'industrie en raison des conquêtes syndicales de 1968, de la faible mobilité du travail, de l'« échelle mobile » rattachée au taux d'inflation, des « charges sociales » élevées (qui, en réalité, sont fiscalisées de manière continue : les frais d'assurances sociales, qui incombent à l'employeur, sont, depuis dix ans, en grande partie couverts par l'Etat avec les recettes des impôts).

Le développement du travail sous-payé et non protégé par le domaine syndical est souvent considéré comme un fait positif, comme l'une des manifestations de la « débrouillardise » italienne. Tandis que l'économiste Giorgio Fuà affirmait prudemment qu'il découlait de la faiblesse relative des structures productives capables d'appliquer les techniques les plus avancées, d'autres y voyaient une revanche du « *marché libre* » *face* à un syndicalisme intransigeant et peu compréhensif. Piero Bassetti, industriel connu et député démocrate chrétien, estime, pour sa part, que c'est là une revanche des « signor Brambilla » (4) qui auraient été l'origine du « miracle économique » des années 60.

Mais précisément, en raison de ses caractéristiques, ce travail se *concentre dans les activités les plus* traditionnelles et aboutit à des produits de type ancien ou standardisés, à faible valeur ajoutée. Que ces techniques des années 50 puissent donner au pays une nouvelle prospérité est assez douteux. Sans compter que si, il y a trente ans, les travailleurs sous-payés avaient l'impression de participer, eux aussi, à un effort de modernisation du pays, aujourd'hui ils ne travaillent que par nécessité, conscients d'enrichir des employeurs sans scrupules, dont les fraudes à l'égard du fisc et des assurances sociales ne sont considérées comme des actes positifs que par une poignée d'hommes politiques.

Que le travail sous-payé et non protégé existe en Italie depuis toujours, c'est certain. Qu'il ait subitement rendu les Italiens plus riches l'est beaucoup moins. Les critères retenus par l'Istat permettent simultanément à certains économistes d'affirmer que le revenu national est sous-évalué (parce que l'on ne tient pas compte de l'évasion fiscale) et à d'autres de déclarer qu'il est, au contraire, surévalué. Il faut savoir, en effet, que l'Istat calcule le produit industriel en se fondant sur un échantillonnage de la grande industrie. Mais les résultats s'appliquent aussi aux travailleurs dits « autonomes », dont le nombre est évalué grâce à une autre enquête sur l'emploi menée dans l'ensemble de la population. Toutefois, cette catégorie de travailleurs autonomes est extrêmement peu homogène et ne constitue probablement qu'un réservoir de chômeurs dissimulés. D'autre part, le produit du commerce intérieur est calculé sur la base de celui de l'industrie. Il arrive pourtant que, en cas de crise industrielle, l'emploi se transfère sur un secteur tertiaire pléthorique et inefficace. Or, le produit du secteur tertiaire étant calculé sur la base du nombre d'employés, il arrive qu'en cas de crise économique il connaisse une augmentation : c'est ainsi que, pendant de nombreuses années, les taux d'accroissement du revenu national n'ont été positifs que grâce à de prétendues augmentations de la valeur ajoutée provenant du commerce, des services et de l'administration publique.

Les statistiques sur l'emploi elles-mêmes semblent peu fiables, puisque l'Istat recalcule périodiquement (mais on ne sait au juste sur la base de quels critères) toute la série des données des dix ou vingt dernières années. On saisit dès lors toute l'ampleur du désaccord, en Italie, sur le niveau absolu du produit national comme sur son évolution.

Tout compte fait, il n'est pas sûr que, comme le soutenait récemment l'historien français Fernand Braudel, dans une interview à l'hebdomadaire italien *Panorama* (5), l'« économie souterraine » produise en même temps richesse et sens de la participation sociale. Au contraire, *on se trouve face à deux réalités* bien différentes : un secteur productif avancé, de niveau européen, et un secteur productif paléo-capitaliste. Dans ces conditions, les critères d'évaluation des grands agrégats économiques utilisés par les pays occidentaux paraissent insuffisants pour rendre compte avec exactitude de la situation.

ALESSANDRA NANNEI.

TABLEAU II. — RÉPARTITION DES EMPLOIS DANS L'INDUSTRIE (1978).

Mines	61 865
Industries manufacturières	3 367 872
Bâtiment	1 448 800
Electricité, gaz, eau	152 450
TOTAL	5 030 987

Source : Confindustria (Confédération des syndicats patronaux).

TABLEAU III. — ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LE SUD.

(Prévisions pour 1980, 1977 = 100).

Agriculture	— 17 %
Industrie	+ 0,1 %
Tertiaire	+ 25,4 %

Source : Conseil national de l'économie et du travail (C.N.E.L.).

(3) Diverses procédures judiciaires en cours ont fait apparaître que les fonds ont maintes fois été détournés de leur destination première.

(4) Terme désignant, en Italie, les chefs entreprenants et dynamiques des petites et moyennes industries.

(5) Cf. *Panorama* du 3 mars 1980.

Trente ans de politique méridionale

Les difficultés de l'économie italienne se trouvent exacerbées au Sud, où trente années de pouvoir démocrate chrétien n'ont pu éviter que ne se creuse l'écart avec le Nord. Aujourd'hui, beaucoup se demandent si, pour développer le Midi, aucune autre voie n'était concevable dans les limites du système libéral.

Par PERCY ALLUM *

Des objectifs électoralistes plutôt qu'un projet économique bien défini

« FAILLITE *économique, mais réussite politique* » : telle pourrait être la formule résumant le mieux trente ans de politique méridionale en Italie. L'ambition maintes fois proclamée était de résoudre définitivement et en un temps déterminé le problème du sous-développement économique et social du Sud, cette « *questione meridionale* » qui avait pesé si lourd sur les cent ans d'unité italienne. Economiquement, les limites de ce dessein se mesurent au fait que l'écart entre le Nord et le Sud n'a pas cessé de croître, de sorte qu'il est aujourd'hui beaucoup plus grand — et beaucoup plus complexe — que dans les années 40. Le niveau de vie dans les régions méridionales s'est, certes, sensiblement amélioré depuis la guerre mais celui des régions septentrionales a progressé deux ou trois fois plus vite.

Quant aux conséquences politiques, il suffit de constater que la démocratie chrétienne — parti de gouvernement *depuis plus de trente ans*, — *très peu* présente dans le Sud avant le fascisme, y est devenue le premier parti, consolidant sa position au fil des ans jusqu'aux élections régionales et municipales du 15 juin 1975. En fait, sans son succès dans le Sud, le parti catholique n'aurait pas pu devenir le parti dominant du système politique italien et, encore moins, le demeurer. Ainsi, il est clair que, *depuis trente ans, le Mezzogiorno a pris* une importance de premier plan dans le jeu politique.

On l'admet généralement, la politique méridionale a été subordonnée au modèle de développement économique italien de l'après-guerre. Non qu'il n'y ait eu de sérieuses tentatives de réforme : simplement, celles-ci devaient s'insérer dans *le cadre du modèle, lui-même élaboré* dans le contexte historique particulier de la reconstruction économique, en pleine « guerre froide ». Dans le camp occidental, l'Italie se trouvait alors dans une situation de dépendance, dotée de ce qu'on appellerait aujourd'hui l'appareil productif d'un pays en voie de développement. Tout naturellement, la reconstruction fut menée sous le signe du libéralisme, avec une politique de bas salaires et les fonds fournis au titre du *plan Marshall, d'autant plus aisément* qu'il y eut à partir de 1948 une écrasante majorité de modérés au Parlement. Un mécanisme de croissance économique « sauvage », axé sur l'expansion des exportations, conduira en moins de dix ans au fameux « miracle économique » de 1958 à 1962. Les énormes profits réalisés grâce aux bas salaires stimulaient les investissements ; la produc*tivité augmentait régulièrement, l'expan*sion suivait un rythme soutenu. Sur les marchés extérieurs, la compétitivité des produits italiens était assurée. Un modèle de développement qui reposait sur deux éléments essentiels : une industrie produisant principalement des biens de consommation (automobiles, électroménager, confection, bâtiment), peu sophis*tiquée technologiquement ; et une main*-d'œuvre à bon marché, facilement contrôlable. Tant que ces conditions furent réunies, c'est-à-dire jusqu'à l' « automne chaud » de 1969, l'économie a prospéré ; *mais quand les avantages que représen*taient les bas salaires disparurent, ce fut la crise.

Un tel système devait nécessairement se fonder sur la division de la population italienne en deux catégories : ceux qui en profitaient, et ceux qui se voyaient sacrifiés. Sa survie pendant plus de trente ans n'aurait pas été possible si la démocratie chrétienne et ses alliés n'avaient su se ménager le soutien politique d'une couche sociale plus ou moins majoritaire au Parlement. Cependant, le terrorisme « noir » et « rouge » de la dernière décennie témoigne que l'assise des institutions démocratiques reste encore fragile.

Pour assurer le consensus social *dans un système des partis reposant* sur une coalition permanente autour de la D.C., la classe dirigeante disposait de deux instruments : l'Eglise et l'Etat.

(Lire la suite page 6.)

* Chercheur à l'université de Reading.

mique dans les usines du « triangle industriel » Turin-Gênes-Milan que viendraient nourrir de nouvelles migrations régionales. De même, la politique des grands travaux (autoroutes, routes à grande circulation, lignes ferroviaires à grande vitesse...) visant à susciter un marché national et international, dont le tourisme était un élément non négligeable, n'a plus sa raison d'être et devrait *céder la place à* une politique d'investissements orientée vers la construction de la ville (transports, logements, services, qualité de la vie, culture).

Dans le Sud aussi, le relief et l'histoire ont déterminé des structures régionales et subrégionales analogues à celles de la Lombardie. Mais les « multivilles » n'en sont encore qu'au stade de la description géographique (4). Les régions et les communes se sont vu dépouiller de leur pouvoir de contrôle en matière de politique d'investissement ; le système néo-féodal des clientèles y domine, par l'intermédiaire de la Cassa per il Mezzogiorno et une pléthore d'organismes variés : un par problème et à chaque échelon territorial. Dans le Salento, en Sicile orientale, en Calabre, dans d'autres régions urbaines où des décisions de programmation ont été prises au niveau des schémas directeurs et des plans d'occupation des sols (P.O.S.), il faudra des années avant qu'on ne décide de les réaliser. Pourtant, il serait urgent d'appliquer des solutions de type « multiville » dans le Mezzogiorno si l'on entend y promouvoir le retour à l'agriculture, implanter des industries de transformation à proximité des industries de base, prévenir les déplacements de population à l'intérieur de la région ou les migrations pendulaires en voiture, coûteuses et anarchiques.

Aux options prises en matière de croissance urbaine et d'aménagement du territoire est étroitement liée la question du logement. A l'intérieur du cadre macro-économique défini par la loi de 1971, dite loi de réforme du logement, il paraît possible d'assurer à chacun, d'ici à 1990, la jouissance d'une habitation correspondant à ses besoins. Le logement deviendrait ainsi un véritable service social. Pour cela, il faut trouver 10 millions de pièces. Les habitations actuellement inoccupées, ou non louées, devront être récupérées. En Lombardie, les besoins se chiffrent à deux millions de pièces, et seule la « multiville » permettra un bon usage du patrimoine immobilier : un nombre suffisant d'habitations deviendra accessible grâce au système de transport. De même dans le Salento (sous-ensemble des Pouilles), en Sicile orientale, en Calabre.

Le logement, service social

MAIS le passage au cadre macro-économique que implique le changement du modèle de développement urbain et de l'aménagement du territoire. A la logique du profit et de la rente parasitaire, voulant que « quand le bâtiment va, tout va », correspondra une nouvelle concentration des populations et de l'activité économique dans les grandes métropoles et leurs alentours immédiats. L'écart entre les ressources disponibles et les besoins (en logements) ne pourra plus être réduit. C'est ainsi que le professeur Astengo, conseiller à l'urbanisme du Piémont, a pu estimer que cette région, qui possède un patrimoine immobilier de six millions de pièces pour 4,5 millions d'habitants, devrait l'augmenter d'un tiers dans les dix prochaines années. Ce qui est manifestement impossible. Deux lois récentes sont venues compléter la législation en matière de logement. L'une, de 1979, dite du « juste loyer » a eu pour effet de faire disparaître les locations et de rendre prohibitif le prix des appartements à vendre. L'autre, arrachée au cours des grandes mobilisations ouvrières et étudiantes de 1968, donne aux communes la possibilité d'exproprier les terrains à bâtir au prix du terrain agricole. Un système de coefficients, qui fait d'ailleurs l'objet d'un conflit entre le gouvernement et la Cour constitutionnelle, apporte les corrections nécessaires. C'est de cette dernière loi, qui permet un contrôle public des processus d'urbanisation que la « République des autonomies » peut se servir.

Les communes et les régions ont un rôle de premier plan à jouer pour que le logement devienne un service social. On peut, par exemple, multiplier les expériences d'encouragement à la propriété coopérative. Il s'agit là d'une troisième voie, au-delà de la propriété publique de type H.L.M. et de la copropriété classique : le coopérateur n'est pas individuellement propriétaire de son appartement et il paie un loyer (très raisonnable) à la coopérative qui lui garantit, en échange, un logement correspondant à ses besoins et d'où, évidemment, on ne saurait l'expulser. La possession d'une action lui donne le droit de participer à la gestion de la propriété collective. On compte, dans la seule Lombardie, 30 000 logements rentrant dans cette catégorie.

Toutefois l'idée de faire du logement un service social ne peut conditionner l'ensemble du secteur du bâtiment. Le système lui impose des limites. De même qu'on ne saurait en revenir aux structures de production et de vente du marché capitaliste des années d'après-guerre. Autre condition-limite. Encore une fois, l'important, c'est l'oscillation, la marge de manœuvre disponible. Mais les mythes des années 60 sont morts. Désormais, on sait que l'expropriation généralisée des terrains à bâtir et du patrimoine immobilier existant n'est pas un moyen nécessaire et suffisant pour procurer un logement à tout le monde ; qu'il n'est pas besoin de grandioses « projets de loi extraordinaire pour le logement » ; et l'on n'a que faire des villes nouvelles. Car les idées politiques divergentes concernant la ville s'enracinent profondément dans l'histoire. Elles impliquent des visions du monde opposées. Au siècle dernier, « I promessi sposi », grand roman du catholique milanais Alessandro Manzoni, véhicula une idéologie anti-urbaine qui soulignait la coupure géographique, psychologique et théologique entre la ville et la campagne lombarde (5) ; tandis que la réflexion d'un penseur comme Carlo Cattaneo, Milanais lui aussi, continuateur des « Lumières » et idéologue de la bourgeoisie naissante, découlait d'une conception politique de la ville et de l'économie qui ne séparait pas Milan de la Lombardie. Cattaneo avait également une conception fédéraliste de l'Etat. Sa pensée nous aide à comprendre la situation actuelle. Ne disait-il pas que dans l'Italie des « libres communes » tout le monde sait qu'on peut toujours « fonder une ville et y apporter des richesses, mais qu'elle n'aura pas de racine dans la terre et parmi les hommes ? »

GIULIO REDAELLI.

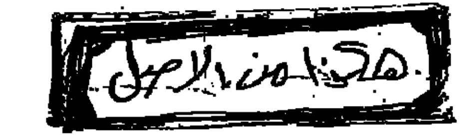
(1) Cette notion de « métropole milanaise » a trouvé son illustration dans le livre d'Etienne Dalmasso : *Milan, capitale économique de l'Italie*, Ophrys, Gap, 1971. La « multiville » régionale inspire, au niveau de la pratique politique, la *Lega dei comuni democratici di Milano*, qui réunit les municipalités de gauche de la Lombardie et, au niveau de la recherche et des propositions techniques, les urbanistes de la faculté d'architecture de Milan, regroupés autour de Lucio Stellare d'Angiolini. Texte théorique fondamental : *Alcune questioni della prassi urbanistica*, Aretina, Milan, 1964.

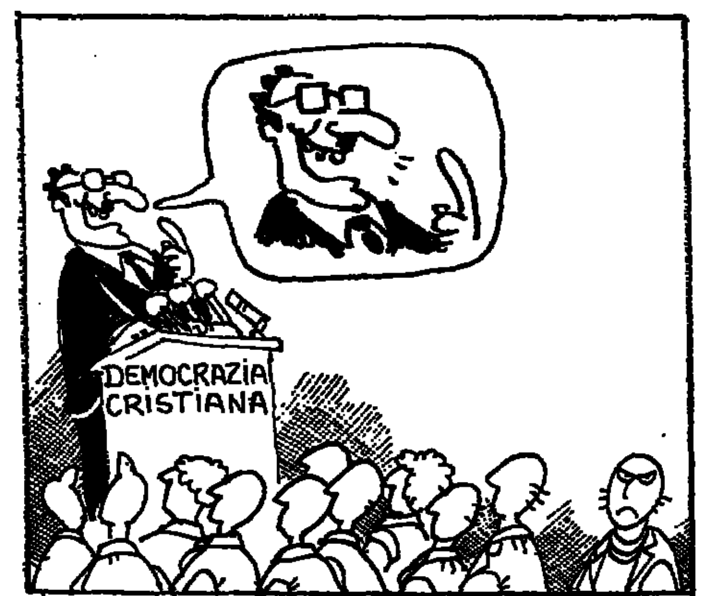
(2) Cf. Le livre de Gérard Bauer et J. Michel Roux : *la Rurbanisation ou la ville éparpillée*, Le Seuil, Paris, 1976.

(3) L'auteur fait référence à la décentralisation administrative, régionale et municipale, prévue par la Constitution mais mise en œuvre seulement dans les années 70. Cette République des autonomies a suscité beaucoup d'espoirs qui n'ont pas encore été réalisés.

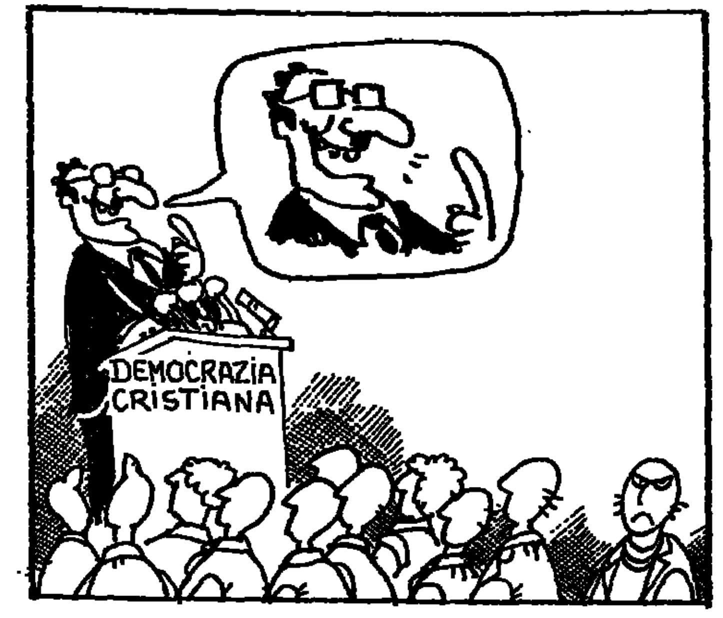
(4) Cf. Francesco Compagna : *la Politica della città*. La Terza, Bari, 1964.

(5) Dans *Rome-Naples-Florence*, Stendhal fait se cristalliser toute la Lombardie, avec ses paysages naturel, urbain, rural, autour du Dôme de Milan. *I promessi sposi* offre une image exactement inverse.











(Suite de la page 5)

La première assuma son rôle idéologique en mobilisant dans sa croisade anticommuniste les classes moyennes, les paysans, une partie de la classe ouvrière et les couches marginales, à la faveur du climat apocalyptique de « guerre froide ». Quant à l'Etat, demeuré aux mains de la petite bourgeoisie après l'effondrement du régime fasciste, il s'efforça de consolider le terrain à la fois par la répression et en favorisant le clientélisme. La stabilité politique fut le résutat d'une série d'actions coordonnées qui s'échelonnèrent dans le temps : 1) exclusion des communistes (P.C.I.) et des socialistes (P.S.I.) du gouvernement, en mai 1947 ; 2) établissement de la paix sociale dans les usines grâce à l'utilisation de la réserve de main-d'œuvre dans les régions sous-développées ; à la répression patronale et policière (avec, notamment, la « Celere » (1) de Scelba) et à la scission du mouvement syndical intervenue en juillet 1948 ; 3) organisation d'un bloc de soutien social autour de la D.C. et renforcement des milieux d'appui à la D.C. à l'aide d'une politique d'assistance qui contribua, surtout dans le Sud, à créer une pléthore de groupes bureaucratiques et parasitaires venant grossir les rangs de la classe moyenne. (C'est le fonctionnement de ce bloc social modéré, quand éclata la crise économique au seuil des années 70, avec le regain d'agitation ouvrière, qui entraîna le déclin de l'hégémonie démocrate chrétienne et ouvrit une grave crise politique).

De la main-d'œuvre et des suffrages

UN double rôle était réservé au Sud dans ce schéma : d'une part, comme fournisseur de main-d'œuvre à bon marché pour assurer le fonctionnement du modèle de développement économique ; d'autre part, comme réservoir de voix pour le parti de la D.C. en permanence au gouvernement. Dans un sens, tout s'est passé comme prévu. Plus de quatre millions de personnes ont émigré du Sud en vingt ans (du recensement de 1951 à celui de 1971), et plus de la moitié se sont dirigées vers les zones industrielles du Nord (le « triangle industriel »). En outre, les voix méridionales ont été déterminantes dans les succès électoraux successifs du parti catholique, qui vit ses suffrages passer de 12 % en 1921 à 35 % en 1946, à 42 % en 1958 et à 40 % en 1972. Toutefois, cette évolution n'alla pas sans luttes, souvent violentes, et sans crises graves qui changèrent profondément la face du Mezzogiorno.

A l'origine, la nouvelle politique méridionale s'explique par la nécessité de combler en quelque sorte la défaillance de la classe dirigeante traditionnelle sortie très ébranlée de la guerre et désormais impuissante à assumer sa fonction de contrôle social et politique auprès de la paysannerie du Sud. Le déclin des *agrari* (les grands propriétaires terriens) risquait de compromettre la stabilité du pays. D'autant que, après sa défaite aux élections législatives de 1948, la gauche « socialo-communiste » avait pris la tête d'un mouvement d'occupation de la terre. Après la fusillade de Melissa en novembre 1949, il était clair qu'une solution de rechange devait être trouvée.

En l'espace de quelques mois, en 1959, De Gasperi formula et imposa la nouvelle politique méridionale dont les deux pièces maîtresses étaient la réforme agraire et la Cassa per il Mezzogiorno (Caisse du Midi). L'objectif immédiat était de bloquer la pénétration communiste dans le Sud en créant une classe de petits propriétaires paysans dans les zones latifundistes et en encourageant le développement économique (grâce à une politique d'intervention spéciale réalisée avec l'aide de la « Cassa »). Parce que l'objectif était d'inspiration politique, les instruments de ce projet ne pouvaient qu'être étatiques ; mais sa réalisation devait se faire dans un régime de marché, et cela n'allait pas sans contradictions. Pour surmonter les difficultés, il fallut accentuer certaines pratiques caractéristiques de la politique partisane (nécessité de s'inscrire à la D.C. pour bénéficier de la réforme ; encadrement par des agences de réforme contrôlées par des démocrates-chrétiens ; projets discrétionnaires et non programmés, etc.), mais sans intervenir dans les secteurs économiques les plus novateurs tels que les travaux publics ou l'industrialisation, qui fut négligée jusqu'en 1962.

Malgré son caractère très partiel, la réforme agraire créa un climat de démobilisation paysanne et réussit, en combinant ses effets à ceux de l'intervention de la Cassa per il Mezzogiorno, à limiter jusqu'en 1975 l'expansion de l'électorat communiste. L'objectif immédiat de De Gasperi était atteint. En revanche, la création d'une nouvelle classe dirigeante dans le Midi fut une entreprise plus lente et plus incertaine, qui n'aboutit qu'à la fin des années 50. En fait, les difficultés inhérentes à cette politique coûtèrent à De Gasperi sa place de leader du parti. Car, tout en affaiblissant les bases du pouvoir des *agrari*, la réforme risquait, dans un premier temps, de porter préjudice aux positions électorales de la D.C. : De Gasperi dut faire modifier la loi électorale *(legge « truffa »)* pour assurer une majorité absolue à l'alliance des partis autour de la D.C. ; il manqua cependant cinquante mille voix aux centristes.

Amintore Fanfani, à la tête de la nouvelle génération de catholiques, tira les leçons de cet échec. Devenu secrétaire général de la D.C., il entreprit d'en faire un parti d'Etat, faisant nommer systématiquement des démocrates-chrétiens aux postes de la fonction publique et du secteur parapublic *(Parastato)*. En peu de temps, la démocratie chrétienne devint *« le centre d'un énorme appareil de pouvoir avec des ramifications à tous les échelons de la société, de la commune à l'Etat, dans tous les secteurs, du productif au financier, du sportif au culturel, du sanitaire à celui de l'édition, appareil présent à tous les niveaux de la vie économique, sociale et politique, du syndical au patronal, du corporatif au gestionnaire »* (2).

Un « rêve utopique » ?

LE bilan de la politique méridionale, aujourd'hui, peut être ainsi résumé :

— démobilisation de la paysannerie et « exode biblique » vers le Nord et de la campagne vers la ville à l'intérieur même du Mezzogiorno (3). Lors des grandes luttes sociales à la suite de l'« automne chaud » de 1969, dans le Nord, ce sont les jeunes immigrants du Sud qui furent les éléments les plus combatifs. En revanche, toutes les tentatives, aussi timides soient-elles, de promouvoir une industrialisation autonome échouèrent. Celles des industries qui furent implantées eurent néanmoins pour résultat d'introduire une différenciation considérable d'une région à l'autre du Mezzogiorno.

— Liquidation des *agrari* en tant que classe dirigeante et apparition d'une nouvelle classe que l'on peut définir comme une « bourgeoisie d'Etat », fondée sur l'appropriation des fonds publics et regroupant les responsables politiques, la bureaucratie, les professions libérales et les entrepreneurs (milieux affairistes).

— Mise en place d'un vaste système de clientélisme ayant pour objet de lier la population au parti d'Etat. La distribution des emplois et des contrats avec l'Etat offrait à cette nouvelle classe dirigeante des moyens colossaux pour assurer à la D.C. le soutien électoral indispensable. Mais, en même temps, bien placée dans le bloc national du pouvoir, elle acquit un pouvoir de veto qui lui permettait de faire échec aux réformes pouvant entamer son pouvoir local, ainsi qu'en témoignent de nombreux exemples au cours des vingt dernières années (échec à la loi Sullo sur les sols urbains, échec aux lois de programmation économique, etc.).

Que la D.C. ait utilisé systématiquement les ressources publiques pour mieux asseoir son pouvoir n'enlève rien à la logique de cette politique méridionale depuis plus de trente ans. Mais une question se pose : y avait-il une politique de rechange ? Parmi les réponses ambiguës qui ont été données, les communistes et leurs proches estiment que, effectivement, il y en avait une ; tandis que les démocrates-chrétiens et les « méridionalistes » (4), eux, ne le croient pas. Avec une différence, toutefois, entre « méridionalistes » et démocrates-chrétiens : les premiers sont bien convaincus que l'orientation de la politique du Midi était correcte, mais ils estiment que son application a été faussée.

De surcroît, les « méridionalistes » constatent qu'il manquait à la science économique, en 1950, des modèles de développement autres que ceux offerts par la transformation du type bolchévique (l'industrialisation forcée de 1929) ou par le type d'intervention spéciale anglo-saxon (comme avec la Tennessee Valley Authority) ; compte tenu de la situation qui prévalait à l'époque, le choix de ce dernier modèle (qui se traduisit par la création de la Cassa per il Mezzogiorno) était pleinement fondé. Et, d'ailleurs, les « méridionalistes » sont loin de juger toutes ses conséquences négatives. L'économiste agraire Rossi-Doria, par exemple, faisait observer récemment encore que la Cassa avait produit des résultats appréciables, surtout dans le domaine agricole (irrigation, cultures, etc.) et en matière de travaux publics (construction de routes, adductions d'eau, etc.). Il n'en conclut pas moins que *« ces mêmes succès ont servi, si l'on peut dire, à « cacher » le « vide » toujours plus grave d'une politique ratée de vrai développement économique* (5) ». Quant aux communistes, ils contestent la validité d'une politique d'intervention spéciale menée dans une économie de marché et en l'absence de toute programmation. Pour eux, ce que l'on appelle les « déformations » de cette politique ne sont rien d'autre que des conséquences inévitables.

En revanche, communistes et « méridionalistes » sont d'accord pour reconnaître que le rapport de forces a constamment été défavorable, tout au long de l'après-guerre, au développement du Mezzogiorno. Déjà peu puissants à la Libération, les éléments progressistes se virent encore affaiblis par le climat de « guerre froide » grâce auquel les modérés purent se réorganiser. Contraints par la combativité des paysans sans terre à subir la réforme agraire, ces derniers purent se servir de la politique d'intervention spéciale pour créer un nouveau système de pouvoir à l'intérieur de la D.C., qu'ils ont ainsi contribué à transformer en parti d'Etat.

Devant ce bilan, on est conduit à se demander si, dans la situation qui était celle de l'Italie à la fin de la guerre, la simple idée de développer le Mezzogiorno n'était pas un mirage. Tout un courant d'opinion, particulièrement répandu parmi les industriels du Nord depuis l'unification du pays — dans la ligne de pensée du grand industriel lainier de Schio, Alessandro Rossi, — était convaincu que le développement du Sud était un « rêve utopique », en raison de la faiblesse de l'économie et de l'appareil industriel de l'Italie. Ceux-là s'employèrent — non sans succès — à assurer en priorité la croissance du Nord, et un développement « dualiste » du pays.

Vains succès de la gauche

A l'occasion des événements de Reggio de Calabre, en 1970-1971, la nouvelle classe dirigeante du Mezzogiorno a montré qu'elle savait faire usage du pouvoir de veto que lui conférait la place qu'elle s'était taillée dans le système du pouvoir démocrate-chrétien. Mais le point faible du système, surtout dans le Sud, tient au fait que le pouvoir est essentiellement fondé sur le consensus, et non sur la légitimité. Tel est le propre du clientélisme : il permet d'acheter des voix, et des appuis politiques. En revanche, la légitimité ne s'achète pas : elle se donne, ou se refuse. Dépendant des ressources provenant du centre, ce système de pouvoir ne pouvait manquer de subir les effets de la crise fiscale des années 70, rongé de l'intérieur par la compétition des différentes factions pour accaparer des ressources publiques brusquement réduites de moitié, et lâché du même coup par de nombreuses couches marginales. Le résultat fut la défaite électorale de la démocratie chrétienne le 15 juin 1975, et le passage de nombreuses municipalités du Sud — telle celle de Naples — à des administrations de gauche sous la direction du P.C.I.

Celles-ci n'allaient pas pour autant modifier le cours de la politique méridionale. Les espoirs démesurés que le succès de la gauche avait fait naître ne pouvaient se réaliser en de si courts délais, d'autant que le pouvoir central demeurait aux mains de la D.C. et de son vaste réseau clientéliste. Durant la période dite d'« émergence nationale » (1976-1978), le parti communiste a insisté sur la nécessité de lutter en priorité contre l'inflation, dont les effets sont beaucoup plus graves dans le Sud (puisque les ressources dont il dispose proviennent principalement de liquidités). Aujourd'hui, le P.C.I. se trouve de nouveau en difficulté depuis les élections municipales de mai 1978, et la démocratie chrétienne continue de considérer le Mezzogiorno comme une carte de réserve politique, selon une vieille stratégie déjà en usage sous les régimes libéral et fasciste et voulant que le Sud soit la « réserve de sagesse » de la nation. Si tant est que les chefs de la D.C. ont réellement fait de ce choix — qui pourrait expliquer une certaine lenteur à affronter les problèmes les plus urgents, — le jeu risque à la longue de se révéler dangereux. Il y a cent ans, le grand « méridionaliste » Pasquale Villari n'avait-il pas déjà lancé cette mise en garde : *« Vous n'avez plus d'autre voie : ou vous réussissez à nous civiliser, ou nous réussirons à vous rendre barbares. »*

PERCY ALLUM.

(1) Unités de police spécialement affectées à la répression des mouvements sociaux du temps du ministre de l'Intérieur démocrate-chrétien Mario Scelba, dans les années 50.

(2) Cf. Giuseppe Tamburrano, *l'Iceberg democristiano*, éd. Sugarco, Milan, 1975.

(3) Selon des sources officielles, l'agriculture fournissait dans le Sud, en 1951, 57 % des emplois. En 1971, le pourcentage était tombé à 31 %, et en 1974 à 27 %.

(4) Courant de pensée libéral-démocrate remontant à 1875, qui s'était donné pour objectif fondamental de résoudre la question méridionale.

(5) Cf. Manlio Rossi-Doria « Una tentativa di valutazione della politica per il Mezzogiorno nell'ultimo trentennio », in *Rivista di Economia Agraria*, XXXIII, septembre 1978.

AUTRES OUVRAGES A CONSULTER

— Percy Allum : *l'Italia tra crisi ed emergenza*, Guida, Naples, 1979.

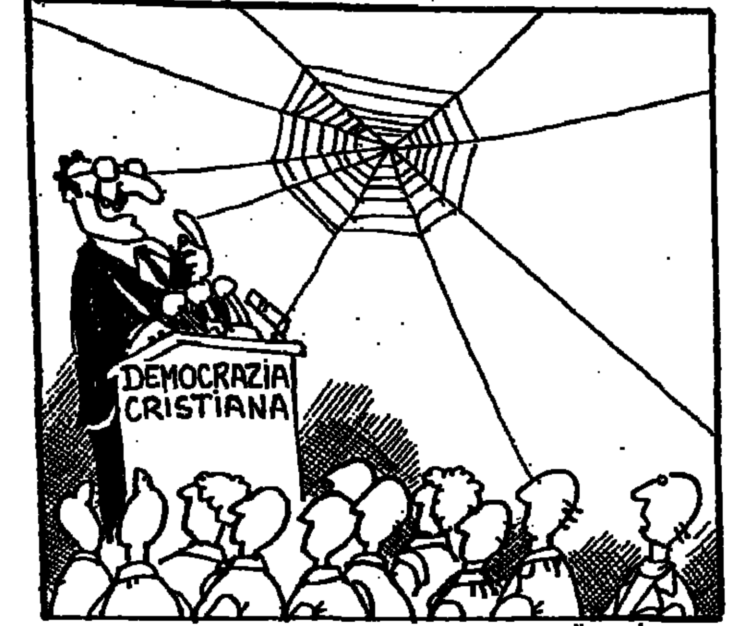
— *Classi sociali e politica nel Mezzogiorno*, Rosenberg et Sellier, Turin, 1978, et *Gli anni 70 nel Mezzogiorno*, Bari, 1979.

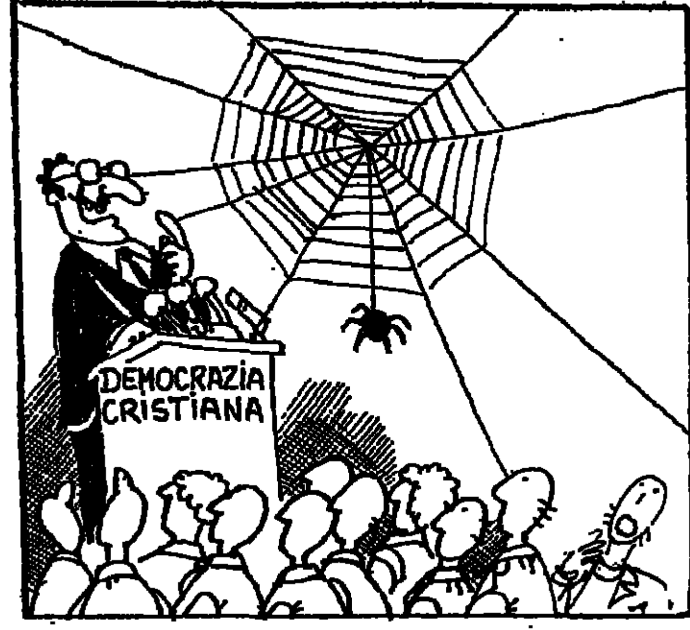
— Franco Cassano, *il Teorema democristiano*, De Donato, Bari, 1979.

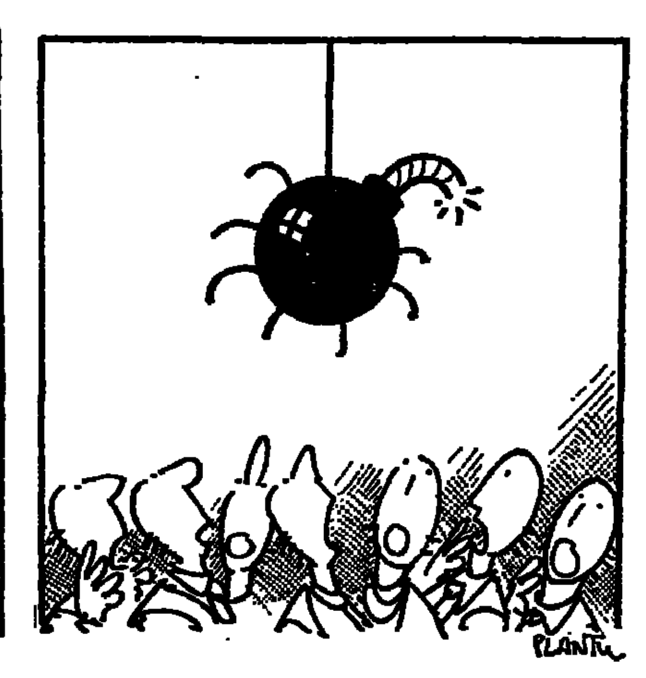
— Gerardo Chiaromonte et Giuseppe Galasso, *l'Italia dimezzata*, Laterza, Bari, 1980.

— Luigi Graziano, *Clientelismo e sistema politico : il caso dell' Italia*, Franco Angeli, Milan, 1980.









Comment la démocratie chrétienne est parvenue à garder le pouvoir pendant trente-cinq ans

L'État d'un seul parti

(Suite de la première page.)

Ainsi d'avril 1976 à avril 1980, la D.C. a gouverné en s'appuyant uniquement sur de fragiles combinaisons parlementaires. Précédemment, un pouvoir exécutif entièrement démocrate-chrétien (« monocolore », comme on dit en Italie) avait géré les affaires. Après avril 1976, un autre cabinet « monocolore » pourra gouverner seul, mais, d'abord, grâce à l'abstention parlementaire du parti communiste victorieux (en plus de celle des socialistes et des petits partis ; ensuite, de mars 1978 à décembre 1979, grâce au vote favorable du P.C.I., officiellement entré dans la majorité.

Ce dernier allait en sortir en décembre 1979 (parce que la D.C. n'avait pas tenu les engagements pris par le gouvernement), et le parti de la majorité relative constitua alors avec le parti social-démocrate italien (P.S.D.I., environ 4 % des voix) et le parti républicain italien (P.R.I., environ 3 % des voix) une coalition qui fut battue au Parlement. Nouvelles élections anticipées (les troisièmes de la décennie 70, après celles de 1972 et de 1979) ; après quoi la D.C. constitua un gouvernement de coalition, toujours avec le P.S.D.I. et le P.R.I., les socialistes et le parti républicain se rangeant dans le camp de l'abstention au Parlement, tandis que le P.C.I. se plaçait à nouveau dans l'opposition (avec les petits partis de gauche et, à l'autre extrémité du spectre politique, le M.S.I.).

Après trois ans de soutien substantiel au gouvernement (par abstention ou vote favorable), le retour du P.C.I. dans l'opposition remettait à l'honneur le thème du « bipartisme imparfait » : après la crise du milieu des années 70, la D.C. confirmait sa position de parti de gouvernement permanent, tandis que le P.C.I., lui, ne parvenait pas à le devenir (ce que son secrétaire, M. Enrico Berlinguer, définissait comme la stratégie de « compromis historique » entre communistes et catholiques).

Aujourd'hui, le fait que la D.C. ait réussi à reconstituer une majorité représentant 51 % des voix dans l'ensemble du pays (selon les résultats des élections de l'an dernier) et surtout qu'elle ait retrouvé l'alliance du P.S.I., laissant ainsi la gauche divisée au Parlement (le P.S.I. au gouvernement, le P.C.I. dans l'opposition), peut faire penser que le système politique italien se stabilise justement selon la formule du « bipartisme imparfait ».

Mais il faut tenir compte des changements survenus dans le système politique pendant toutes ces années. Jamais, pas même dans l'immédiat après-guerre (alors que le P.S.I. et le P.C.I. étaient au gouvernement avec 40 % de l'ensemble des voix), le pays n'avait connu une telle poussée à gauche que dans le milieu des années 70. Que cette progression (qui a également eu d'importantes composantes culturelles et syndicales) n'ait pu briser le monopole de gouvernement de la D.C. pose en termes nouveaux le « cas italien ».

D'abord, malgré ses succès électoraux, la gauche n'a pas la même capacité que la démocratie chrétienne à rassembler autour d'elle des coalitions. Même avec plus de 30 % des voix, le P.C.I. ne réussit pas à provoquer un tel rassemblement. C'est la stratégie du « compromis historique » de M. Berlinguer — visant à établir un rapport privilégié de gouvernement entre le P.C.I. et la D.C. — qui a empêché la formation d'un front de gauche offrant une solution de rechange à la D.C. Pourtant, cette possibilité avait été l'argument de toutes les autres forces de gauche de 1975 à 1979. D'autre part, on peut estimer que si, pour gouverner, il faut au moins une majorité de 51 %, 46 % des voix ne suffiraient pas à la gauche pour former le gouvernement, quelle que soit la position du P.C.I.

Monopole du pouvoir et corruption

MAIS le fait essentiel est que la D.C. a refusé de lâcher le monopole du gouvernement, en dépit des résultats électoraux et de l'état d'esprit général de l'opinion publique. La D.C. était, et demeure, un parti qui se trouve au gouvernement pour distribuer des bénéfices aux groupes sociaux qui lui sont liés, d'une manière qui n'a rien de comparable avec les tendances analogues existant dans tous les systèmes politiques occidentaux. Les divers « scandales » et affaires de corruption, dont la simple énumération demanderait de nombreuses pages, ne sont, en réalité, que la conséquence logique du monopole exercé par la D.C. sur le gouvernement et le pouvoir. A tel point que, en 1976, le journaliste italien Indro Montanelli fit pour la D.C. une propagande efficace en encourageant à voter pour elle *« tout en se bouchant le nez »*, reprenant ainsi l'expression de l'historien Gaetano Salvemini.

Dans cette situation, le P.C.I. et le P.S.I. ne cherchaient pas à gagner des voix pour remplacer le gouvernement démocrate-chrétien, mais pour être en mesure de former un gouvernement de coalition avec le parti de la majorité relative, plaçant au premier plan de leur programme la moralisation de la vie publique (le P.C.I. se présentait comme le « parti des mains propres »). Sur ces bases, les deux partis obtinrent, on l'a vu, 44 % des voix. Durant la campagne électorale, le P.R.I. soutint, lui aussi, la possibilité d'un tel gouvernement de coalition, hypothèse qui ne fut pas non plus exclue par M. Giuseppe Saragat, influent leader du P.S.D.I. et ancien président de la République. Ces deux petits partis du centre gauche obtinrent 6,5 % des voix.

Ainsi, même sans tenir compte des voix des petites formations de gauche hostiles à une entente avec la D.C., on peut dire que la majorité absolue des Italiens se prononcèrent en faveur d'un gouvernement de coalition qui, comprenant le P.C.I., limiterait le pouvoir de la D.C. et inaugurerait une normalisation de la vie publique. Mais cette volonté majoritaire s'est heurtée au refus de la *D.C., qui* n'a *même pas entamé de* négociations pour constituer un tel gouvernement de coalition. Certes, la D.C. s'était engagée, auprès de son électorat, à ne pas constituer de gouvernement avec le P.C.I., mais cette « plate-forme » n'avait même pas recueilli 40 % des voix, tandis que, de l'autre côté, la majorité de l'électorat s'était déclarée en faveur d'une telle possibilité, au moins à titre d'essai. En 1976 et 1977, alors que la poussée à gauche de l'opinion publique était encore très forte, les dirigeants démocrates-chrétiens refusèrent tout simplement de participer à des réunions collégiales auxquelles prendraient part également les représentants du P.C.I., qui avait alors plus de 34 % des voix.

Au-delà des questions formelles, et même au-delà de la stratégie de compromis historique qui a empêché la formation d'un bloc de gauche compact, ce comportement des responsables démocrates-chrétiens montre clairement la conception que ceux-ci se font du rôle de l'électorat et du fonctionnement de la démocratie parlementaire ; leur souci n'est pas de tenir compte de l'évolution de l'opinion ni d'évaluer la position des autres partis comme partenaires possibles au gouvernement, sur un pied d'égalité. Pour les dirigeants démocrates-chrétiens, il s'agit de gagner du temps pour que l'on oublie les résultats électoraux et que s'atténuent les élans de l'opinion publique, de manière que les Italiens se résignent à l'inéluctabilité du gouvernement démocrate-chrétien. La récente récupération du P.S.I., après celle des petits partis, marque l'achèvement de cette stratégie démocrate-chrétienne.

Mais pourquoi les dirigeants de gauche ont-ils subi passivement cette stratégie ? L'argument a été le même que dans les années 50 pour les petits partis (l'incomplète fiabilité démocratique du P.C.I.), tandis que les dirigeants communistes ont soutenu la thèse que si l'on mettait la D.C. en difficulté et, à plus forte raison, si on l'éloignait du gouvernement, cela revenait à préparer pour l'Italie une solution autoritaire de droite (dans la perspective d'un « coup » à la chilienne). Ces jugements opposés, mais aux effets convergents, revenaient, en réalité, à confirmer le monopole de la D.C. sur le gouvernement.

« Souveraineté limitée » ?

IL est certain que ni les Etats-Unis, ni les partenaires européens de l'Italie n'apprécieraient la présence du P.C.I. au gouvernement. Celle-ci susciterait au départ des réactions négatives de la part des alliés de l'Italie, même si, depuis 1976, le P.C.I. ne conteste plus l'appartenance du pays à l'alliance atlantique. Mais il est difficile de prétendre que ces attitudes reflètent une conception générale selon laquelle l'Italie jouirait d'une sorte de « souveraineté limitée », pour reprendre une expression de la doctrine Brejnev s'appliquant concrètement aux pays de l'Europe de l'Est.

Même aujourd'hui, en pleine période de tension internationale (Iran, Afghanistan), on peut difficilement admettre que le principal problème, dans un pays de démocratie comme l'Italie, soit d'exclure du gouvernement, par principe, un parti soutenu par 30 % de l'électorat. *Un* parti communiste, certes, mais dont les divergences avec les positions de l'U.R.S.S. et de la majorité des autres P.C. alignés sur Moscou sont devenues de plus en plus évidentes, non seulement sur des questions théoriques ou n'engageant pas directement la politique du P.C.I., mais aussi sur des problèmes concrets, par exemple au Parlement européen, où les thèses défendues par le P.C.I. sont fort différentes de celles du parti communiste français.

A moins d'accepter une théorie de la « souveraineté limitée » appliquée à l'Italie (ce que font implicitement les dirigeants communistes eux-mêmes quand ils mentionnent, pour justifier leur politique d'accommodement avec la D.C., les veto présumés des Etats-Unis et de l'Allemagne de l'Ouest à leur égard), on se demande pourquoi les chefs du P.C.I. acceptent de se contenter d'une légitimation partielle dans le cadre du système politique italien. En fait, ces dirigeants, formés à l'école de Togliatti, constituent une « classe politique » particulièrement apte à recueillir un consensus mais peu décidée à exercer le pouvoir dans le cadre de la démocratie parlementaire.

Si grandes que soient les différences entre communistes italiens et français, ces deux P.C. ont eu, dans les années cruciales 1977 et 1978, un comportement analogue qui a fourni aux conservateurs en difficulté (le bloc gaulliste-giscardien en France et la D.C. en Italie) une occasion exceptionnelle de se renforcer. Avec 40 % des voix, la démocratie chrétienne détient 80 % du pouvoir (dans le système bancaire, dans les entreprises publiques et dans l'administration, dans les moyens de communication de masse). Le P.C.I. accepte cette domination comme une donnée de fait immuable, dérivant de l'hégémonie catholique qui existe dans le pays : une vieille idée de Togliatti que même la journée du 12 mai 1974 n'a pas pu modifier dans l'esprit de ses alliés et successeurs.

A l'expression « bipartisme imparfait », un intellectuel communiste lucide, Luigi Pintor, qui a participé à la fondation du Manifesto, a préféré celle de « monopartisme parfait » qui s'applique au monopole dont jouit la D.C. (avec le large appui des autres partis, y compris le P.C.). C'est bien ce qui *semble caractériser* aujourd'hui encore le régime en Italie.

GIORGIO GALLI.

(Lire pages 8 à 10 la nouvelle de Vincenzo Consolo, « Un jour comme les autres », et l'article de Claude Ambroise sur les intellectuels dans l'État italien.)

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DU 8 JUIN

Le plus faible taux de participation

Désormais, l'Italie compte un troisième grand parti aux côtés de la D.C. et du P.C.I. qui ont tous deux perdu des voix (en chiffres absolus) aux dernières élections régionales. Le 8 juin, en effet, ceux qui refusent de jouer le jeu électoral en votant blanc ou nul, ou en s'abstenant, représentèrent 17.6 % des quarante-trois millions d'électeurs. Le taux de participation (87,7 %) ***fut le plus faible depuis la guerre.***

Voici l'évolution des suffrages depuis les élections régionales de 1975 qui avaient été marquées par la victoire de la gauche :

PARTIS	1980 (Elections régionales)		1975 (Elections régionales)		1979 Elections législatives
	Pourcent.	Sièges	Pourcent.	Sièges	Pourcentage
D.C.	36,8 %	290	35,3 %	277	38,1 %
P.C.I.	31,5 %	233	33,4 %	247	31,8 %
P.S.I.	12,7 %	86	12 %	82	9,9 %
P.R.I.	3 %	18	3,2 %	19	3 %
P.S.D.I.	5 %	31	5,6 %	36	3,7 %
P.L.I.	2,7 %	15	2,5 %	11	2 %
P.R.					3,5 %
P.D.U.P.	1,2 %	8			
D.P.	0,9 %	2			
M.S.I.-D.N. ..	5,9 %	37	6,4 %	40	5,1 %
Autres gauch.			1,6 %	8	2,2 %
Autres	0,3 %				0,1 %
		720		720	

D.C. : démocratie chrétienne. P.C.I. : parti communiste italien. P.S.I. : parti socialiste italien. P.R.I. : parti républicain italien. P.S.D.I. : parti social-démocrate italien. P.L.I. : parti libéral italien. P.R. : parti radical. P.D.U.P. : parti démocratique d'unité prolétarienne. D.P. : démocratie prolétarienne. M.S.I.-D.N. : mouvement social italien-droite nationale.

De Francesco Rosi aux frères Taviani

DEUX FILMS, DEUX VISAGES DE LA GAUCHE

OU y a-t-il le plus d'espoir, dans le refuge qu'offre une image du passé plus ou moins idéalisée, ou dans l'affrontement douloureux mais fraternel d'un présent en ruine ? Où sont les vraies raisons de croire, dans une histoire déproblématisée ou dans le face-à-face courageux avec un problème dont la solution est (momentanément ?) introuvable ? On l'a déjà compris, au *Christ s'est arrêté à Eboli* de Francesco Rosi (1), nous préférons *le Pré*, de Paolo et Vittorio Taviani.

D'un côté, la réconfortante hagiographie de gauche, avec son héros positif, sa narration fluide et ses images soignées, son propos dépourvu de toute ambiguïté : combat clair, ennemi bien reconnaissable (le fascisme, les guerres coloniales), lutte d'une légitimité incontestable contre l'aliénation sous toutes ses formes, misère physique, ignorance, superstition. Ah ! que la gauche était belle en 1935...

De l'autre côté, un constat d'impuissance sinon de faillite. Un diagnostic sans complaisance. « Gauche, année zéro », pourrait-on dire, en parodiant le titre du film cité par les Taviani, *Allemagne, année zéro*.

Fétiches, symboles (l'espoir révolutionnaire né de la libération et exprimé par la floraison néo-réaliste), ce film et cette citation jouent aussi quelque peu dans *le Pré* le rôle d'une cellule thématique. C'est à l'issue d'une projection que Giovanni a éprouvé, avec une particulière intensité, l'exaltation de l'émotion collective, de la croyance commune : premier thème, la fraternité. Et c'est la mort du petit Edmund, dans les décombres berlinois, que nous montre l'extrait choisi par les Taviani ; second thème, le suicide.

Mais ce sont les êtres qui croient encore au bonheur qui se suicident. Du reste, le suicide final de Giovanni n'est-il pas brusque renoncement à la volonté de sauver sa vie, plus que décision de mourir ? Démission devant l'agir, soudain flétrissement de l'espoir : celui de changer le monde, de tuer le renard qui se cache dans le pré, comme le mal au sein de la réalité. Giovanni se lance *dans une course effrénée pour* échapper à la mort, puis s'arrête soudain. Mais les plaintes de son agonie, qui envahissent ce paysage de Toscane où il avait cru fugitivement au bonheur (quitte à en inventer de nouvelles formes : utopies ?), résonnent comme un remords, un appel, un refus trop tardif, un effort désormais vain pour demeurer attaché à cette terre, à la réalité, à la vie. Aux autres, aussi, sans doute, à tous ces autres, auxquels il lançait son cri d'amour au passage du train.

FILM sur la génération du désenchantement. Ce terme est à prendre dans son sens le plus fort : C'est un réel *enchanté*, transmué, par la grâce d'un chef d'orchestre invisible, en une musique idéale, que Giovanni découvrait, lors de sa première nuit sur la terrasse de San Gemignano. Mais le pré lorsqu'il le retrouvera plus tard, lui semblera laid. Il est pourtant toujours le même. La réalité est contradictoire : comment, dès lors, donner un sens à l'action, comment y ajuster le *désir, l'espoir ? Alors, que reste-t-il* de possible ? Eugénia, par deux fois, nous répond : demeurer éveillé. Refuser le « sommeil » des certitudes apaisantes, des vérités dogmatiques, celles auxquelles croyait encore le père de Giovanni, mais à qui appartient le dernier mot : ce mot est celui de *révolte*.

CHRISTIAN ZIMMER.

(1) Film tiré du roman de Carlo Levi, paru en 1935.



Une nouvelle de Vincenzo Consolo

Un jour comme les autres

TURI connaît ma curiosité pour les papiers, les documents, et, quand il en trouve, il me les apporte. Il m'apporte des tracts, des opuscules, des affiches. Ce matin, il est arrivé chez moi avec la photocopie d'un ordre de perquisition concernant un de ses amis, du côté de la Porta Venezia. Tandis que je le lis, Turi raconte avec sa lente façon de parler, avec son langage allusif, avec ces mots où, qui sait pourquoi, les D deviennent des T — il dit « nom te Tieu » par exemple, ou bien « TICOS » au lieu de « DICOS » (1), — il raconte ce qui s'est passé dans la maison de cet ami, à quatre heures du matin, avec des policiers dans la rue, dans les escaliers, sur la rampe, et six ou sept d'entre eux qui entrent, la mitraillette pointée, avec leur gilet pare-balles, et ils les font sortir du lit, lui, sa femme et leur fils de trois ans, ils envoient tout en l'air dans cette unique pièce ; il raconte comment, ces jours-ci, ces nuits-ci, dans le quartier, il y a d'incessantes descentes de police.

Mais Turi, ce matin, ce matin de bonne heure, est venu me trouver pour une autre raison, et pas pour un document. Il a dans les mains un paquet, enveloppé dans des journaux. Il le pose sur la table. « Ouvre, me dit-il, et il sourit, rusé, en fermant à demi ses yeux saillants et en me regardant de travers. Turi est petit et maigre, il ne doit pas mesurer plus d'un mètre soixante, et pèse peut-être quarante-sept ou quarante-huit kilos ; à trente ans, il a l'aspect gracile et menu d'un adolescent. Et il est noiraud, avec les cheveux noirs, la peau olivâtre, un front bombé, des joues creuses et de petites moustaches pointues qui descendent aux coins de sa bouche : un petit Maghrébin. Il était complètement édenté, c'est ma femme qui lui a fait mettre des dents par une amie dentiste. Depuis que Turi a des dents, ce n'est pas qu'il ait tellement engraissé, mais il a quand même réussi à se trouver une petite amie, Sabina.

JE défais le paquet, je retire les journaux, et je vois apparaître la gourde, la magnifique gourde de Turi. C'est une majolique à fond ivoire, avec des décors de volutes, bleu, vert, ocre et marron. Elle est en forme de livre avec l'embouchure et deux petites poignées sur la tranche supérieure. C'est le seul objet, le seul souvenir que Turi ait apporté de son village de Sciacca en Sicile. Elle appartenait au père de son grand-père, et celui-ci l'avait eue, peut-être, de son père ou de son grand-père : vraiment, un objet ancien. Je l'avais vue, cette gourde, sur le dessus en plastique de sa table, et j'en avais été fasciné. « *Si tu la vends*, lui avais-je dit, *dis-le moi d'abord.* » On était en 1970. A ce moment-là, j'allais chez Turi et je remplissais feuillet sur feuillet du récit de sa vie, je voulais en faire un livre, un récit sur un immigré sicilien à Milan, sur un paysan qui devient ouvrier. C'est une idée qui a avorté par la suite, car, sur le fait milanais, sur le fait ouvrier, étant moi-même immigré et « paysan », et bien que j'habite Milan et que je lise des documents, je n'avais, je n'ai encore aucune mémoire : peut-on jamais raconter sans la mémoire ?

Turi était alors devenu, à l'usine, un personnage, un symbole. A cause du bruit et des nuisances, il était tombé malade, il avait fait une dépression. Il s'absentait souvent de son travail pour raisons de santé. La direction voulait le faire déclarer fou et le licencier, mais elle ne réussit qu'à lui faire signer sa démission. Alors, les camarades s'occupèrent de ce « cas ». L'affaire aboutit au tribunal, et Turi fut réintégré dans son emploi. Turi a tenu le coup à l'usine jusqu'à l'année dernière, puis il a demandé son compte et il a reçu une indemnité. Avec cet argent, il a acheté une camionnette et s'est mis à faire du transport. Mais l'argent de l'indemnité ne lui a pas suffi : aujourd'hui, il doit payer une traite et voilà pourquoi il est venu ce matin avec la gourde. Je la lui paie à un prix « politique ». « *Il vaut mieux que ce soit toi qui l'aies, comme ça, je peux la voir quand je veux* », me dit-il. Heureusement, ma femme n'est pas là, elle aurait donné à Turi l'argent pour la traite sans demander la gourde en échange. Je l'entends déjà, elle m'aurait dit : « *Tu devrais avoir honte, tu devrais vraiment avoir honte ! Vous autres intellectuels, vous êtes capables de les dépouiller même de leur seul souvenir, de leur dernière marque de culture !* » Quoi qu'il en soit, je l'ai bien dit à Turi : la gourde est ici, sur ma console dix-huitième, et il peut venir la reprendre quand il veut.

Ma femme est à Mantoue ; elle y est allée avec Maria Bellonci et un metteur en scène pour faire des repérages au palais des Gonzague. On doit tirer un film d'un récit de cette romancière romaine, qui s'appelle *Délit d'Etat.* Je l'ai lu cette nuit, ce récit, et il m'a semblé vraiment beau, sombre et nocturne, avec des pierres précieuses qui, à la lueur des torches, lancent des reflets depuis des coins de salons, des grands escaliers, des souterrains ; avec des jardins-labyrinthes baignés par la lumière de perle de la lune. Le cadavre de Passerino qui, à l'ouverture de l'urne de cristal, se défait et se révèle une marionnette de sciure et de chiffons, et le bouffon Ferrandino embroché et enseveli à la place de Bonaccolsi sont des métaphores du pouvoir très bien venues.

NOUS sortons, Turi et moi ; il faut que nous allions à la banque toucher le chèque. Nous passons d'abord par le bar de la Marisa pour prendre un café. Ce bar de la Marisa est celui des Egyptiens. Il se trouve à côté de Santa Maria Iscoronata, l'église de brique à double nef de Francesco Sforza et de Bianca Maria Visconti, qui porte, enchâssé dans le pilier central, le serpent des Sforza, la *Noble Vipère.* Devant l'église, on voit toujours le sacristain, poliomyélitique, qui crie après les gamins qui jouent au ballon sur le parvis. Le bar de la Marisa a une porte vitrée et une vitrine à côté, dans laquelle sont alignés des vases avec des plantes qui prennent bien la lumière, il y a aussi un beau papyrus, grand et dru. Dans la première salle se trouvent le bar, le tabac et le snack-bar ; dans la seconde, les flippers, le juke-box et le billard. C'est dans cette deuxième pièce que sont assis les Egyptiens, du matin au soir, les yeux fixés dans le vide, en train de boire du thé, de fumer, d'écouter des chansons italiennes, les nénies déchirantes d'Oum Kalsoum, ou d'autres musiques de chez eux qui ont été introduites dans le juke-box ; l'un ou l'autre, de temps en temps, se met à danser, en levant la jambe, en agitant les hanches et en faisant virevolter au-dessus de sa tête la queue de billard comme si c'était une épée. Ils stationnent ici en attendant de trouver un travail de plongeur, de garçon de café ou de manœuvre. Toute la zone de la Porta Garibaldi est pleine d'Egyptiens. Ils habitent entassés dans des vieilles maisons croulantes, qui ne peuvent être démolies parce qu'elles sont classées, mais que les propriétaires ne restaurent jamais. En tout cas, le seul de ces Egyptiens qui ait fait un chopin, c'est Mahmoud, qui est devenu l'ami de Marisa, une petite blonde, maigre et nerveuse, aux yeux très clairs. Gigi, le mari de Marisa, un beau parleur qui ne faisait que palabrer (tout le monde au bar disait qu'il était impuissant) a disparu, on ne l'a plus jamais revu depuis que Mahmoud a pris sa place derrière le comptoir pour manipuler la Faema, couper des rondelles de saucisson, faire des sandwiches, servir des verres de blanc ou des bitters. Mais, quand même, Marisa est toujours nerveuse, elle fume cigarette sur cigarette, elle a un regard inquiet. Peut-être qu'elle a honte de cet amant qui est tout jeune et arabe. Mais, avec Mahmoud, elle est très gentille. Ce matin, par exemple, Mahmoud a laissé échapper la petite caisse avec tout le marc de café qui s'est répandu par terre. Mahmoud s'est tout de suite baissé pour le ramasser avec ses mains, mais Marisa est venue, elle a plongé ses doigts dans ses cheveux crépus, aussi hauts qu'un éventail, et en l'écartant : « *Ne fais pas l'idiot* », lui a-t-elle dit, et elle s'est mise à nettoyer elle-même, avec le balai et la pelle. Mahmoud, triomphant, souriant à ses compatriotes de toutes ses dents blanches, s'est mis à se promener de long en large dans le bar en se dandinant sur ses chaussures à talons hauts.

« *Le fils de putain !* éclate Turi.

— *Alors, tu es devenu raciste ?*

— *Ouais*, dit Turi, *ça l'arrange bien, il explotte...*

— *Et alors ?*

— *Mais tous ces gars-là, ce ne sont pas des camarades, ils sont tous pour Sadate (sic), et puis ils fichent le camp et ils viennent ici...*

— *Qu'est-ce que ça veut dire ? Ce sont des immigrés, ils sont pauvres, plus pauvres que toi qui as un camion...*

— *Un camion, mon cul !* dit Turi, vexé. *Il faut encore que je le paie, et personne ne me donne de transport à faire...* »

IL est évident que Turi est jaloux de l'Egyptien, jaloux de son manque de préoccupations, ou peut-être aussi de sa grande taille, de ses épaules larges, de sa capacité de séduire et de soumettre une femme. Lui, il a des problèmes avec Sabina, qui est une militante, une féministe, qui le quitte et le reprend, qui revient et s'en va de chez elle comme et quand elle veut. Sabina reproche à Turi d'être demeuré un paysan sicilien, moraliste, casse-pieds comme tous les ouvriers immigrés du Sud, qui n'admet pas le couple ouvert, la drogue, les *frichettoni* (2), le cul.

Le C.A.P., le Centre d'autogestion prolétaire, dans le vieil immeuble occupé du Corso Garibaldi, est, ce matin, tout couvert à l'extérieur d'inscriptions en rouge, de banderoles, de calicots, et, dans le quartier, il y a des inscriptions partout, jusque sur les colonnes de marbre des arcades, en face, là où il y a la banque. Elles disent : « *Non à l'héroïne* », « *Mort aux marchands de mort* », « *Mort aux dealers* », « *Mino, ça suffit, à bas Mino, à bas l'héro.* » Mino, expliquent des jeunes (ils ont de longs tricots ou des casaques d'Indiens, ils sont frisés, avec un anneau à l'oreille), c'est un petit truand dans les trente-cinq ans qui s'est introduit parmi eux, qui a occupé une pièce et qui s'y est mis à vendre de la drogue.

Je quitte Turi à la porte de la banque sous le regard du vigile privé, qui serre la crosse de bois du gros pistolet qu'il porte à la ceinture.

J'achète les journaux et je m'en retourne les lire chez moi. Sur la troisième page du *Corriere della Sera*, il y a un compte rendu par Moravia du livre de Nello Ajella, *Intellettuali e PCI.* Moravia reprend ici encore sa fameuse distinction entre artiste et intellectuel. « *Parce qu'un artiste peut aussi être un intellectuel ; mais un intellectuel sera rarement un artiste* », écrit-il. Et il parle encore de Vittorini et de la polémique de ce dernier avec Togliatti. La distinction me semble vieillie, elle me rappelle l'affirmation de Pirandello : « *La vie, on l'écrit, ou bien on la vit.* » Car, outre qu'elle est valable pour tout le monde, et pas seulement pour l'artiste, l'alternative n'a plus de sens après Marx. Aujourd'hui, nous sommes tous des intellectuels, nous sommes tous des politiques, nous sommes tous des « philosophes de l'action », de même que, depuis Freud, nous sommes tous des névrosés. Il me semble que le problème consiste à vouloir être, ou non, à l'intérieur des « règles », à vouloir être, ou non, totalement, inconditionnellement, dans un parti, dans la logique « politique » d'un parti. Tel me semble le fond du discours de Vittorini.

Je me remets à travailler à un article pour un hebdomadaire sur le poète sicilien Lucio Piccolo. Je m'aperçoi que l'article est devenu un récit et que, plus que de Piccolo de ses *Chants baroques*, en termes rationnels, critiques je parle de moi, de mon adolescence en Sicile, de mon grand-père, de mon village : je me suis laissé prendre la main par la vague agréable du souvenir, de la mémoire. « *On vieillit* », me dis-je mélancoliquement, « *on vieillit* ». Mais, pour être juste, le fait que j'aie vieilli n'a pas grand-chose à voir avec ma façon d'écrire. C'est que le fait de raconter, opération qui puise presque toujours dans la mémoire, dans cette lente sédimentation sur laquelle germe la mémoire, est toujours une opération dépassée, arriérée, régressive. Ecrire, ce n'est pas pareil ; écrire, par exemple, cette chronique d'une journée de ma vie, le 15 mai 1979 : pure opération d'écriture, non poétique, étrangère à la mémoire qui est mère de la poésie, comme on dit. Et c'est bien là qu'est le dilemme : savoir s'il faut écrire, ou raconter. En écrivant, on peut, peut-être, changer le monde ; en racontant, on ne le peut pas, parce que raconter c'est représenter le monde, c'est-à-dire en recréer un autre sur le papier. Grand péché qui mérite une peine, comme celle qu'a évoqué Dante pour les devins, les magiciens, les sorciers :

Quand mes regards descendirent plus bas
Je vis que chacun était étonnamment tordu
Entre le menton et le haut de la poitrine.
Leur visage était tourné du côté des reins
Et il leur fallait marcher à reculons
Car la vue devant eux leur était impossible (3).

Et puis le narrateur, comme Tirésias, « d'homme devient femme ». Le téléphone sonne, c'est un de mes amis, correspondant à Paris d'un hebdomadaire. Il est furieux : un de ses articles sur les séjours parisiens de ce professeur de Padoue qui a été arrêté en avril 1979, où il racontait, entre autres, que cet homme aimait aller de temps en temps dans des cafés d'Arabes (d'Egyptiens ?) pour écouter de la musique et voir danser, avait été titré par la rédaction : « Les manies du professeur ».

Pourtant, le narrateur à la tête retournée et qui marche à reculons peut, quelquefois, lui qui est un magicien, faire des sauts périlleux et retomber plus loin que celui qui ne fait qu'écrire, le précéder... Ce saut périlleux, cela s'appelle métaphore.

QUAND je suis seul, je me laisse aller à manger les choses les plus salées et les plus piquantes. J'évite, enfin, le bouillon, la petite grillade, les fruits cuits. Je mange de la poutargue, du thon salé, des olives avec de l'ail et de l'origan, des piments, du fromage de brebis, des nougats au sésame... Puis, l'après-midi, il n'y a pas d'eau qui puisse me débarrasser de ma soif.

Pendant l'après-midi, je reçois un coup de téléphone de l'imprimeur de la via Ciovasso. Il me dit que le deuxième cahier des *Amici della Noce*, qui contient un récit que j'ai écrit, est prêt, et que je peux aller le chercher.

L'imprimerie est un vaste atelier avec de grandes verrières, où travaillent le vieux père Bianchi, en blouse noire recouverte d'un grand tablier gris, et Eftimi et Boris, deux jeunes Slaves qui suivent les cours des beaux-arts à Brera. Entre les presses et les grandes tables, les trois hommes appliquent des couleurs sur les pierres, sur les plaques, les plongent dans l'acide, nettoient les rouleaux avec de la gaze et mettent à sécher sur des cordes, avec des pinces à linge, comme si c'étaient des étoffes, des épreuves d'aquatintes, d'eaux-fortes, de lithographies. Dans son cagibi, l'imprimeur me montre les cahiers. Mon récit est illustré d'une gravure de Guerricchio. Guerricchio est un peintre de Matera, il était l'ami de Carlo Levi et de Rocco Scotellaron. Il peint des paysans, des enfants qui jouent, des femmes à leur fenêtre, sur les terrasses, il peint les Sassi (4) comme ils étaient naguère, quand les gens y habitaient encore, et non pas comme maintenant, un ravin désert, un ossuaire calciné, un reliquaire profané par les geckos et les orties. Guerricchio, lui aussi, puise dans la mémoire. Il vit dans sa Matera et il voyage, il va à Rome, il vient à Milan, il raconte des anecdotes et pousse des éclats de rire stridents. Il semble ricaner de ce monde dépassé, de sa mémoire.

Je retourne chez moi avec mes exemplaires du cahier sous le bras. Je rencontre Francesca, via Solferino. Elle me dit, de sa manière subtilement ironique, en secouant la tête avec ses cheveux lisses qui encadrent son beau visage ovale : « *Tu ne vas pas à la fête, ce soir ?* » Je ne sais pas de quelle fête il s'agit, et alors elle me raconte que le directeur d'un quotidien romain est venu à Milan déposer au tribunal en faveur d'une romancière à qui des gens dont elle parle dans un livre ont fait un procès. Il est monté à Milan, ce directeur, mais il a voulu qu'on organise pour lui, chez l'éditeur, une fête avec de belles femmes, des gens choisis. « *Comme c'est dommage que tu n'y ailles pas !* », dit Francesca en souriant, en clignant ses yeux gris avec de petites taches ; Francesca, naturellement, voulait faire allusion à cette fois, la première et la dernière, où je suis allé chez cet éditeur, en cette lointaine année 1969, pour une fête en l'honneur de Saül Bellow de passage à Milan. J'avais amené avec moi un doux et modeste poète tchécoslovaque, lui aussi de passage à Milan ces jours-là. Il s'appelait Vladimir... (Je ne dis pas son nom de famille, on ne sait jamais... Ou plutôt, on sait.) Je n'ai plus jamais eu de nouvelles de lui, je ne sais pas ce qu'il est devenu. Nous nous étions mis dans un coin. Souvent, Vladimir se levait, il allait au buffet, et revenait avec des assiettes de nourritures choisies, pâtés, poissons froids, rôtis qu'il dévorait

(1) DICOS : Division pour les investigations et les opérations spéciales (chargée de la lutte antiterroriste).

(2) Marginaux de tout poil.

(3) Dante, *Enfer*, XX, 10-15.

(4) Vieux quartier populaire de Matera, dont parle C. Levi dans *Le Christ s'est arrêté à Eboli*, construit dans une dépression du sol, avec des maisons creusées dans le tuf.

La Sicile est une terre où, depuis des siècles, se sont relayés princes, armées, peuples de tous pays, d'Arabie et d'Europe, pour faire la démonstration répétée de l'injustice et de la folie de l'histoire.

Les derniers, Piémontais, ont commencé à « faire l'Italie » à partir de la Sicile. Les Siciliens — évidemment par le « Guépard », prince de Salina, — ont cru qu'il s'agissait d'une révolution ; et les « libérateurs » s'empressèrent, pour éviter toute équivoque, de les massacrer. L'Italie a ensuite fait du Sud et de la Sicile ses colonies intérieures, puis s'est fait coloniser à son tour par les pires choses qui, au cours des siècles, s'étaient accumulées dans l'île.

En Sicile, sur le fumier de l'histoire, fleurit la littérature. Verga, Pirandello, Tomasi di Lampedusa, Brancati, Sciascia, pour ne citer que les plus grands. Et, à présent, Vincenzo Consolo. Ces écrivains parlent de Sicile ou regardent le monde avec les yeux de la Sicile, et ce monde se reconnaît dans ce qu'ils écrivent.

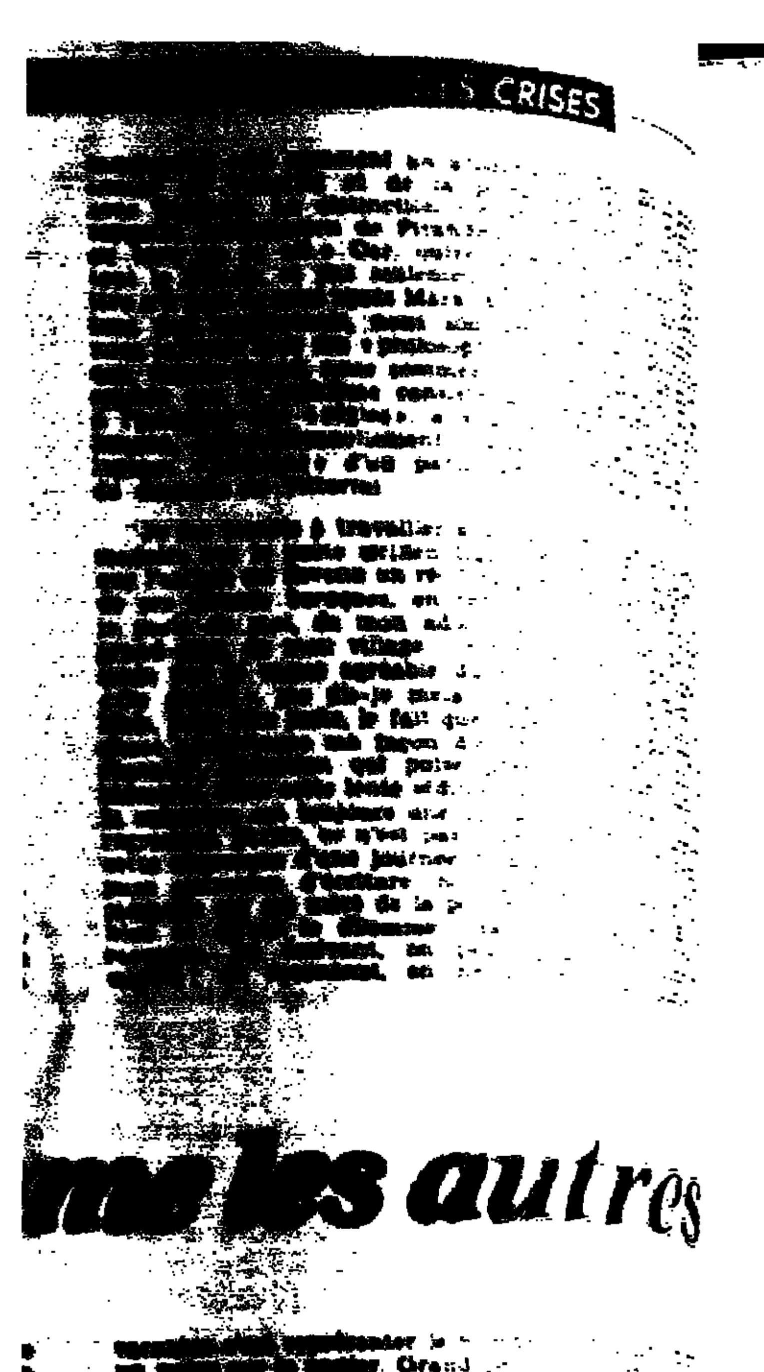
Car la Sicile, comme dit Leonardo Sciascia, est « métaphore du monde ».

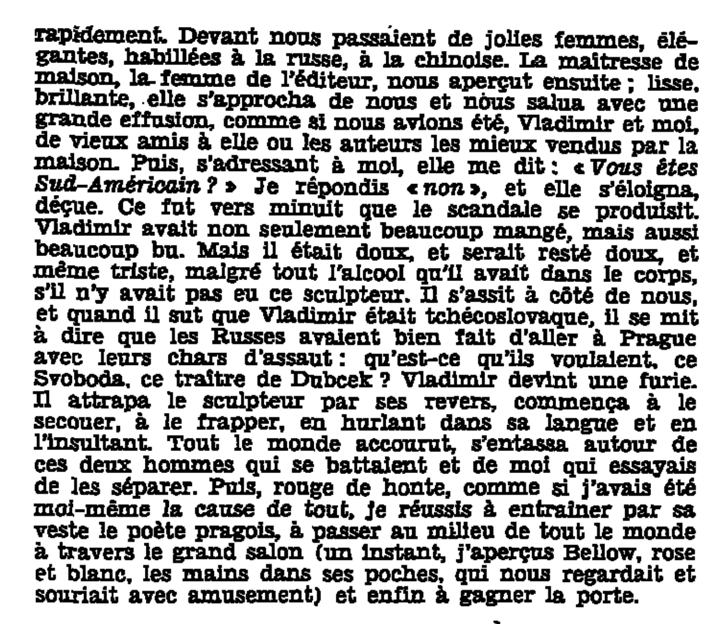
Vincenzo Consolo a quarante-sept ans ; il n'a publié que deux livres, à de nombreuses années de distance. Après « la Ferita dell' Aprile » (1963), il a émigré, comme des centaines de milliers d'autres, au Nord, à Milan. Mais la Sicile et l'histoire l'ont poursuivi. Il a écrit des nouvelles, il a été journaliste, il s'est mesuré, pendant ces années difficiles, à la dure réalité partagée.

En 1976, son second livre, « Il Sorriso dell'ignoto marinaio » (« le Sourire du marin inconnu », Grasset, Paris, 1980), a été considéré par ses lecteurs et par la critique comme une des œuvres les plus importantes de la jeune littérature italienne. Consolo y raconte, avec un talent baroque, luxuriant, les débuts du mensonge et de l'injustice dans la nation italienne, mais d'un tout autre point de vue que l'auteur du « Guépard ».

Dans cette nouvelle, Consolo décrit « Un jour comme les autres ». C'est un peu une coupe de la réalité italienne qui, à travers le microscope magique de la littérature, nous fait comprendre mieux que cent essais le moment ambigu et douloureux vécu aujourd'hui par ce pays.

FERDINANDO SCIANNA.





(Photo Ferdinando Scianna.)

rapidement. Devant nous passaient de jolies femmes, élégantes, habillées à la russe, à la chinoise. La maîtresse de maison, la femme de l'éditeur, nous aperçut ensuite ; lisse, brillante, elle s'approcha de nous et nous salua avec une grande effusion, comme si nous avions été, Vladimir et moi, de vieux amis à elle ou les auteurs les mieux vendus par la maison. Puis, s'adressant à moi, elle me dit : « *Vous êtes Sud-Américain ?* » Je répondis « *non* », et elle s'éloigna, déçue. Ce fut vers minuit que le scandale se produisit. Vladimir avait non seulement beaucoup mangé, mais aussi beaucoup bu. Mais il était doux, et serait resté doux, et même triste, malgré tout l'alcool qu'il avait dans le corps, s'il n'y avait pas eu ce sculpteur. Il s'assit à côté de nous, et quand il sut que Vladimir était tchécoslovaque, il se mit à dire que les Russes avaient bien fait d'aller à Prague avec leurs chars d'assaut : qu'est-ce qu'ils voulaient, ce Svoboda, ce traître de Dubcek ? Vladimir devint une furie. Il attrapa le sculpteur par ses revers, commença à le secouer, à le frapper, en hurlant dans sa langue et en l'insultant. Tout le monde accourut, s'entassa autour de ces deux hommes qui se battaient et de moi qui essayais de les séparer. Puis, rouge de honte, comme si j'avais été moi-même la cause de tout, je réussis à entraîner par sa veste le poète pragois, à passer au milieu de tout le monde à travers le grand salon (un instant, j'aperçus Bellow, rose et blanc, les mains dans ses poches, qui nous regardait et souriait avec amusement) et enfin à gagner la porte.

MON bureau est une pièce dont trois murs sont recouverts de livres ; même dans l'espace entre les deux balcons, il y a des livres. (De ce balcon, au bout de la rue, au-delà des deux bâtisses de l'octroi, à la porte, je vois le temple de la Renommée, dans le cimetière monumental, où, sous la coupole, se trouve le sarcophage de Manzoni.) Il y a aussi des livres qui s'accumulent par terre et sur le coffre en jonc qui sert de table basse devant le divan-lit. Les bibliothèques sont des étagères ouvertes, de bois brut, achetées dans un grand magasin, et la poussière s'accumule sur les livres, pénètre entre les pages, les vieillit prématurément. Sur les planches des étagères, devant les livres, je dépose des objets : canifs, oiseaux de bois, têtes de marionnettes siciliennes, petits morceaux d'obsidienne, de lave, coquillages... Sur le seul espace libre, derrière ma table de travail, j'ai accroché « mes tableaux » : un dessin de saint Jérôme dans sa caverne, nu, assis par terre, occupé à lire un livre posé sur ses genoux, avec un grand lion derrière son dos, et une tête de mort à ses pieds ; un livre ouvert, dont les mots sont barrés de traits d'encre de chine, mais un seul est partiellement épargné : « rac... » ; il est collé et enfermé dans une boîte de plexiglas, et c'est l'œuvre d'un artiste conceptuel ; deux plans de Palerme et de Messine, du XVII[e] siècle, arrachés au livre de Cluverio : *Siciliae antiquae descriptio*. Cette idée des livres anciens déchirés, des livres brûlés, des livres perdus est une chose qui m'obsède. Elle m'obsède au point que je rêve continuellement que je trouve des livres de l'Antiquité, des rouleaux, des tablettes ; des cires gravées. Une fois, je me suis glissé dans une bibliothèque antique, souterraine, romaine peut-être où, bien alignés dans leurs étagères le long du mur, il y avait des centaines et des centaines de rouleaux : j'essayais de les prendre, de les dérouler, et ils se défaisaient entre mes mains, comme de la cendre. Un ami psychanalyste à qui j'ai raconté ce rêve récurrent m'a expliqué qu'il s'agissait d'un rêve archétypique. Mettons... Le fait est que je suis passionné par les livres sur les livres, sur les bibliothèques, sur les bibliophiles. Et le livre que je lis et relis, comme un livre d'aventures, c'est *Chasseurs de livres ensevelis*. Comme en cette fin d'après-midi de mai, ici, dans mon bureau, au troisième étage d'une vieille maison de Milan. Peu à peu, je n'entends plus le bruit des voitures qui filent comme des flèches sur les bastions, je m'éloigne, je voyage à travers l'Asie mineure et l'Egypte, je m'abîme dans des antiquités obscures, indéchiffrées. J'imagine que, dans l'avenir, dans cinquante, cent ans, ou peut-être davantage, les biblio-archéologues ne creuseront plus sous les tells à la recherche de livres, mais sous des montagnes de livres, sous des Alpes, des Andes, des Himalayas de papier imprimé, à la recherche du Livre. Puis c'est le *tour de Ninive, de la bibliothèque d'Assourbanipal* et d'Hebla, des quinze mille tablettes d'argile gravées des archives de l'Etat héblaïte. Il me semble que je sens toute la chaleur du désert de Syrie, au cours du voyage entre Alep et Tell-Mardikh. Sur le champ de fouilles, le linguiste, l'homme qui a découvert la langue héblaïte, d'un geste complice, après des signes de connivence dans le dos de l'archéologue et de ses assistants, me conduit en cachette jusqu'à une petite ouverture dans la cour. Dans un coin, où l'ombre d'un mur coupe l'éblouissement du soleil sur les pierres blanches du dallage, il écarte un petit buisson de chardons et de ronces sèches qui dissimulent une petite trappe. Le linguiste soulève la trappe, plonge les mains dans la bouche d'ombre du petit puits et il en sort de petites tablettes d'argile. « *Ce sont des textes littéraires* », me dit-il, et il aligne sur le dallage les argiles, les compose en un jeu de puzzle comme la page d'un grand livre. « *C'est un récit*, dit-il, *un très beau récit composé par un roi narrateur... Seul un roi peut raconter de façon parfaite, il n'a pas besoin de mémoire, et encore moins de métaphore : il vit, commande, écrit et raconte simultanément...* » Et il pointe l'index sur ces bâtonnets, sur cette extraordinaire écriture *cunéiforme, et il va commencer à me* traduire...

TOUT se brise, s'évanouit sous les coups terribles que j'entends contre la porte. Je me lève en sursaut, et je cours pour ouvrir. Ils font irruption, mitraillette braquée, mines féroces; ils se dirigent tout de suite vers mon bureau. Je m'aplatis contre le mur, les mains en l'air, sous le dessin de saint Jérôme. Tandis que l'un d'eux me surveille, son arme contre ma poitrine, les autres se mettent à jeter à terre les livres des rayonnages, à grandes brassées. C'est une avalanche, un tremblement de terre. Tous ces livres s'entassent sur le plancher, et ils passent dessus avec leurs godillots. De petits nuages de poussière montent des tas, comme de petits volcans. La perquisition une fois finie, sur la porte, le chef, en ricanant, me remet un papier. Je le saisis, je lis : « *Procureur de la République, Milan. Le ministère public, après avoir vu le rapport... en date du... du TICOS* » *(5)*.

« *Je le connais, cet ordre*, dis-je en balbutiant.

— *On le sait*, répond l'autre. *Et nous savons que tu écris et que tu racontes des choses sur Milan... Bon sang, c'est les preuves qui nous manquent !* »

De la main, en descendant les escaliers, il me fait comprendre qu'il n'y a pas de problème, que tôt ou tard ils trouveront ces preuves. Sur le palier, en me penchant, je crie dans la cage d'escalier : « *Ce n'est pas vrai, je ne sais pas écrire sur Milan, je n'ai pas de mémoire...* » En bas, au fond de l'escalier, s'avance la figure de Turi, noire, avec sa bouche édentée et ses petites moustaches noires, qui crie vers le haut : « *Et la gourde, ah, le livre en terre cuite, où l'as-tu mis ?* »

La voix de Turi est aussitôt étouffée par un grincement de freins, des bruits de pneus, un cri strident de sirènes. Je me précipite sur le balcon et, en bas, au-delà des bastions, vers le cimetière monumental, je vois filer à toute vitesse, avec leurs gyrophares violets, trois ou quatre Alfa-Romeo de la police : « *Bon Dieu, qu'est-ce qui s'est encore passé, qu'est-ce qui s'est passé ?* »

VINCENZO CONSOLO.

(Traduit de l'italien par Mario Fusco.)

(5) Pour DICOS (N.D.L.R.).

De la difficulté d'être un intellectuel dans l'« État des partis »

Par **CLAUDE AMBROISE** *

L'INTELLECTUEL est là pour être interpellé. Des jurés désignés pour juger Renato Curcio et d'autres membres des Brigades rouges se récusent : du *Corriere della sera*, quotidien de la bourgeoisie milanaise éclairée, on téléphone au poète Eugenio Montale, afin qu'il donne un avis. Aldo Moro est enlevé : du *Manifesto*, quotidien d'extrême gauche, on appelle Franco Fortini, poète lui aussi, maître à penser de la « nouvelle gauche » des années 60, intellectuel s'il en fut, pour qu'il *commente* l'événement. Aux yeux du lecteur de journaux, l'intellectuel n'est pas ce personnage singulier qu'habite un irrépressible désir de s'exprimer. C'est quelqu'un que l'on questionne, qui peut être sommé, en toute occasion, de donner un avis. Gare à lui, s'il se tient coi. Pendant la détention d'Aldo Moro, on n'a cessé de presser l'intelligentsia d'écrire ou de parler. Se taire, c'était faire acte d'allégeance aux Brigades rouges.

Moravia n'hésite pas à affirmer que les masses attendent de l'intellectuel la même chose qu'elles espéraient du prêtre : « *une vérité, une directive, une consolation* ». Même inconsciemment, elles lui demandent de « *situer les événements sur un fond d'histoire, à l'intérieur d'un ordre idéologique* » (1). Le romancier a sans doute raison, le désir qu'il repère existe, mais l'intellectuel n'a pas barre sur les masses gérées par les politiciens. On dit « *le clan Moravia* » ou « *les amis de Sciascia* », mais cela n'a *vraiment rien à voir* avec l'impact d'un « boss » démocrate chrétien à la clientèle ramifiée.

Dans le rapport de l'intellectuel aux masses, le politique ne peut trouver que matière à manipulation. Le désir de vérité, de direction, de consolation est trop fort pour qu'on refuse délibérément de le satisfaire. Que l'intellectuel parle donc, mais que son discours, en s'appliquant à orienter les masses, historiquement et idéologiquement, n'entre pas en contradiction avec le dessein de ceux qui, institutionnellement, se sont fixé la tâche de les diriger. Toutefois, s'il y a contradiction, le politique la gérera, toujours selon la même technique : on disqualifie le propos de l'intellectuel parce que, justement, il est propos d'intellectuel. Les intellectuels, dans la meilleure des hypothèses, ne sont qu'un groupe. Le plus souvent ce ne sont que des individus. Penser à la manière d'une minorité aussi infime c'est, à coup sûr, se tromper.

Parce qu'il s'estime être un homme comme les autres et qu' « *on ne peut demander à personne d'être un héros* », Montale avoue que s'il avait été désigné comme juré au procès contre les Brigades rouges il se serait, sans doute, récusé lui aussi ; Sciascia oppose, sans médiation possible, le courage individuel qui voudrait qu'on acceptât d'être juré au refus catégorique d'aider un Etat corrompu et agonisant. Giorgio Amendola, leader historique du P.C.I., n'est pas surpris car, dit-il, le courage civique n'a jamais été très répandu dans l'intelligentsia italienne. Ces hommes sont des intellectuels, les voilà donc, *ipso facto*, moralement disqualifiés. *Leur opinion ne compte pas*, mais on va pouvoir disserter à perte de vue sur les intellectuels et la République. Un spécialiste du produit éditorial de grande consommation a eu l'idée de réunir en un volume une sélection de ces interventions du printemps-été 1977, dispersées dans les journaux. Parue chez un grand éditeur milanais, sous le titre significatif *Courage et lâcheté des intellectuels*, elle ne contient pas moins d'une quarantaine d'articles correspondant à une trentaine de signatures et répartis sur une bonne douzaine de publications (2).

Le même phénomène — y compris l'aspect éditorial — s'est reproduit pendant la séquestration d'Aldo Moro. Demain si, à nouveau, quelque événement fait que l'indifférence méprisante des citoyens à l'égard de la classe politique atteint la cote d'alerte, on interpellera à nouveau tel ou tel intellectuel dans l'espoir de le voir légitimer les pratiques du pouvoir. S'il rechigne à la besogne, on le mettra hors jeu. Il servira de bouc émissaire sur fond de débat vide de tout contenu réel.

La politique et le culturel

LE P.C.I. a ses chiens de chasse, à savoir les intellectuels plus ou moins « organiques » qui militent dans *ses rangs. A la chasse, le chien — cet animal —* est du côté des hommes. Pareillement, l'une des fonctions de l'intellectuel communiste c'est de débusquer l'intellectuel non communiste de sa tour d'ivoire, de ruser avec lui. Le P.C.I. est bien pourvu en intellectuels, à tous les niveaux de sa hiérarchie. Toutes les catégories sont représentées : le grand peintre, le penseur gauchiste rallié, l'historien de métier, l'ancien tenant de la néo-avant-garde maintenant titulaire d'une *chaire universitaire et devenu* conseiller municipal d'un grand port... Cette présentation cynique de personnes respectables ne doit pas étonner : de quelqu'un qui n'accepte pas la discipline de l'organisation et qui se laisse aller à des initiatives personnelles, la langue politique dit que c'est un *cane sciolto*, un chien sans laisse, un chien fou.

Qu'il y ait une tension entre le politique et l'intellectuel, ou bien qu'une confusion des rôles se produise, rien de plus normal. La situation italienne montre avec évidence que l'intellectuel existe dans la mesure où la culture a une référence politique explicite. D'autre part, c'est le P.C.I. qui s'est posé avec le plus de constance le problème des intellectuels. L'enseignement de Gramsci, pour qui la quête de l'hégémonie politique n'est pas séparable de l'hégémonie culturelle, n'a jamais été abandonné, même si l'on peut discuter la façon dont il a été appliqué. De ce fait, il est normal que le problème des intellectuels se pose toujours, d'abord, par rapport au parti communiste qui est, assurément, un lieu d'élaboration culturelle de la politique.

Giovanni Baget-Bozzo, historien de la démocratie chrétienne (3), théologien et politicologue — un véritable intellectuel, — insiste, en revanche, sur cette absence d'élaboration au sein de la démocratie chrétienne. Il montre bien comment le parti catholique a toujours évité de se mesurer avec les problèmes culturels, oscillant, dans ce domaine, entre l'aseptie du discours universitaire et l'enseignement social de l'Eglise. Alors que la D.C., dans sa pratique, obéit aux lois physiques d'une statique du pouvoir, d'un point de vue culturel, elle reste formellement subordonnée à l'Eglise. Baget-Bozzo pense que s'il y avait effectivement élaboration culturelle de la politique à l'intérieur du parti catholique, un conflit avec l'Eglise ne manquerait pas de surgir. Or, il importe d'éviter ce conflit. Cette carence n'interdit pas aux organes de presse de la démocratie chrétienne d'étriller ou de « criminaliser » les intellectuels quand l'occasion s'en présente.

Paradoxalement (certaines remarques de Moravia vont dans ce sens), le véritable intellectuel catholique, en Italie, a été, ces dernières années, le faux hérétique Pasolini. Si, littérairement, il est aisé de montrer comment sa poétique d'origine décadente reste de type religieux, les invectives qu'il adressait au « Palazzo », lieu mythique du pouvoir, dont il dénonçait la corruption, satisfaisaient ceux pour qui le prêche du dimanche, à l'église, avait manqué de tonus. Son démonisme politique disait sur la place publique ce qu'on cherchait à étouffer dans les palais romains : que la démocratie chrétienne n'était qu'une gérante de la société de consommation, qu'il avait existé, dans le temps, une Italie rurale, pieuse et laborieuse que le parti catholique avait assassinée.

Le parti socialiste de Bettino Craxi vient de retourner au gouvernement. Norberto Bobbio, le plus prestigieux des intellectuels qui gravitent autour du P.S.I., commente : le parti communiste voit que la gauche n'est efficace et unitaire que là où les partis social-démocrates sont forts. Il ne va pas pour autant se faire hara-kiri. Mais il remet en question, sans le crier sur les toits, sa tradition marxiste-léniniste, en même temps qu'il s'emploie à s'insérer dans le courant du socialisme européen. « *Voilà un problème de fond, voilà une perspective excitante : c'est autre chose que d'aller au gouvernement avec neuf ou dix neuf ministres !* » (4)

Bobbio est un intellectuel classique : professeur de philosophie du droit et de sciences politiques, il a enseigné à l'université de Turin pendant trente ans avec une rigueur toute piémontaise. Politiquement, il a toujours soutenu que le socialisme ne pouvait se passer des valeurs de la démocratie libérale. Vigoureusement opposé à toute idée de « politique culturelle », c'est-à-dire à la « *planification de la culture par les politiques* », il a constamment cru que la réflexion et le savoir avaient le droit de croître sans restriction aucune, et que cette liberté de la culture ne pouvait être qu'une force pour le socialisme, un gage de rigueur. Pendant la *guerre froide*, Bobbio est un des rares qui soient parvenus à dialoguer avec les communistes sans rien leur céder. De 1975 à 1977, il a été, dans la revue théorique du parti socialiste, *Mondo Operaio*, l'animateur de deux grands débats qui ont intéressé toute la gauche italienne : l'une sur le marxisme et l'Etat, l'autre sur la notion d'hégémonie chez Gramsci. Aujourd'hui, Bobbio et d'autres intellectuels plus jeunes qui avaient cru pouvoir être les intellectuels « disorganiques » du P.S.I. découvrent, encore une fois, que les débats culturels ont servi à donner du lustre au secrétaire du parti. Ils n'intéressaient que dans la mesure où ils entretenaient la gué-guerre avec le parti communiste dans l'attente d'entrer au gouvernement. On a aussi fait observer que le P.C.I. avait feint de s'intéresser à ces débats, mais que, en fait, la ligne de Moro l'intéressait plus que la pensée de Bobbio.

L'attention soutenue que portent les communistes à la culture (5), le fait que le P.S.I. soit en perte de vitesse à peu près constante depuis trente ans, conduisent à négliger le rapport intellectuels-socialistes. Il est pourtant très révélateur. C'est ainsi que la période du centre-gauche voit se produire un double mouvement : des dirigeants du parti d'une grande valeur intellectuelle comme Panzieri (6), qui fonde les *Quaderni Rossi* (à l'origine de la *Nuova Sinistra*) ou Lelio Basso, dont la pensée se rattache au marxisme de Rosa Luxemburg et qui dirige *Problemi del Socialismo*, s'éloignent du parti. En revanche, sociologues, économistes, urbanistes formés ou se formant aux jeunes sciences humaines espèrent que le P.S.I. réussira à imposer une modernisation de la société italienne. Dans une large mesure, cet espoir sera déçu.

(Lire la suite page 10.)

* Agrégé d'italien.

(1) *Intervista sullo scrittore scomodo*, a cura di Nello Aiello, Laterza, Bari, 1978 ; *Impegno controvoglia*, a cura di Renzo Paris, Bompiani, Milan, 1980.

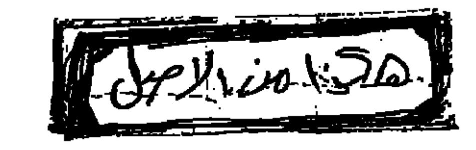
(2) *Coragio e viltà degli intellettuali*, Mondadori, Milan, 1977.

(3) Cf. entre autres, G. Baget - Bozzo, *L'elefante e la balena, cronache del compromesso e del confronto*, Cappelli, Bologne, 1979. Le cardinal de Gênes vient d'interdire à cet auteur — qui est prêtre — d'écrire dans la presse.

(4) *L'espresso*, 4 mai 1980. Pour comprendre la position de Norberto Bobbio, on se reportera à *Politica e cultura*, Einaudi, Turin, 1955.

(5) Le livre fondamental sur la question est : *Intellettuali e P.C.I. 1944-1958* de Nello Aiello, Laterza, Bari, 1979.

(6) Raniero Panzieri, *La ripresa del marxismo leninismo in Italia*, Sapere Edizioni, Milan-Rome, 1975 (importante introduction de Dario Lanzardo).



De la difficulté d'être un intellectuel dans l'« État des partis »

(Suite de la page 9.)

Entre le grand intellectuel créateur et le bureaucrate s'étend la diaspora des journalistes, des professeurs, des organisateurs-culturels de toute espèce, qui doivent leur emploi, le plus souvent, à un élargissement de la fonction de l'Etat par rapport au modèle libéral. Mais, en Italie, la nature de cet Etat, qui est l'Etat des partis, conditionne durement la pratique intellectuelle et professionnelle de ces agents culturels.

Dès qu'un échelon du pouvoir politique (national, régional, départemental ou communal) décide de créer un organisme chargé de gérer ou d'étudier un secteur de la vie sociale, qu'il s'agisse de la santé mentale, de l'enseignement, de l'information ou du spectacle... deux questions éclipsent toutes les autres : l'organigramme et les règles de proportion entre les différents partis politiques, voire même, le plus souvent, entre les différents courants de ces partis. La compétence, l'intelligence, les titres universitaires comptent, mais ils sont insuffisants. Il faut se reconnaître dans un parti et être reconnu par ce parti. Un projet de liste des membres d'un « comité scientifique » se présente sous la forme suivante : nom, fonction actuelle (titulaire de la chaire de..., directeur de l'institut de...), entre le nom et la fonction, entre parenthèses, les initiales du parti ou de la tendance : D.C., P.C., P.S.I., *cattolico*, *laico*, etc. C'est ce qu'on appelle la *lottizzazione*. Une tranche du secteur public, c'est un lotissement : à chaque parti revient une parcelle de terrain proportionnelle à la capacité qu'il montre à faire valoir sa force électorale réelle ou présumée. L'intellectuel sera donc plus ou moins bien « loti » selon que ses amis politiques seront plus ou moins puissants à l'échelon de pouvoir politique dont dépend l'organisme pour lequel il souhaite travailler. Cette pratique ne concerne pas que des comités « scientifiques » ou des conseils d'administration, elle régit aussi les organes de travail, qu'il s'agisse de gestion ou d'étude. Certes, le travailleur intellectuel a obtenu un emploi ou, le plus souvent, une fraction d'emploi car il s'agit, en règle générale, d'activités à temps partiel médiocrement rétribuées. Mais, en revanche, il devra passer pas mal de temps à flairer le vent et à composer. Le processus de *lottizzazione* atteint à sa perfection dans la gestion des grands organes d'information : la télévision, bien sûr, mais aussi les journaux qui recourent au financement public. L'Université s'achemine vers un modèle du genre. On ne s'étonnera donc pas de voir que le problème de la neutralité du savoir est un serpent de mer qui revient constamment dans le débat culturel.

Laissons de côté le mauvais fonctionnement des services qu'entraîne la *lottizzazione*. Pour l'intellectuel, cela signifie, à la limite, la fin de toute liberté d'entreprendre, c'est-à-dire sa mort. En fait, souvent, il ne s'agit que d'un fantasme, mais ce n'est pas un hasard s'il apparaît. Il n'angoisse pas seulement tel ou tel jeune chercheur en sciences sociales. La peur de voir l'Etat des partis contrôler tous les réseaux de diffusion ou de production intellectuelles peut saisir un homme comme Sciascia, par exemple. La crainte du compromis historique, c'est moins une peur politique qu'une peur culturelle : à savoir que les conditions du pluralisme idéologique soient définies par les partis et que le système ne présente plus aucune faille par où exprimer un véritable désaccord.

L'intellectuel italien se trouve confronté à son Etat : *« Je ne peux pas me ranger du côté de cet Etat... En tant qu'intellectuel, je sens la vacuité de l'Etat de façon intense... »* (Moravia). En prison, Gramsci cherchait à concevoir un intellectuel nouveau œuvrant à la constitution du nouvel Etat : le parti aurait été l'intellectuel collectif de la classe ouvrière affirmant son hégémonie. Antonio Negri, titulaire d'une chaire de « Dottrina dello Stato » (science de l'Etat), a déjà fait plus d'un an de prison préventive, accusé d'avoir cherché à détruire cet Etat.

En Italie, le gouvernement a toujours usurpé la fonction de l'Etat. La démocratie chrétienne n'a fait que perfectionner cette pratique. Pour ses partenaires, la seule action politique possible, c'est de la contrainte à lui céder des morceaux d'Etat. Dans ces conditions, la figure du fonctionnaire se vide de son autonomie. Or, il existe, sans doute, une corrélation, que la situation du système d'enseignement supérieur (7) aide à comprendre entre l'aplatissement de la figure du fonctionnaire et la difficulté d'être un intellectuel. Alors qu'en France les grandes écoles et les grands concours ont fourni à l'Etat sa légitimité méritocratique et favorisé la recherche de haut niveau, la pléthore universitaire italienne, un manque de rigueur généralisé, la médiocrité des traitements, ne permettent ni que l'Université soit un lieu d'élaboration intellectuelle véritable, ni que la structure d'enseignement fournisse à l'Etat des cadres.

Plus proche des classes subalternes

L'UNIQUE avantage de cette situation, c'est que l'intellectuel sait qu'il ne peut compter que sur lui-même et que sa vraie nation est la communauté scientifique internationale. Il peut lui arriver, aussi, de rêver, d'imaginer qu'il y a des pays heureux comme la France, où une bourgeoisie solide et éclairée a construit un Etat efficace et où la société sert de caisse de résonance au débat intellectuel... Rien ne peut être opposé à cet Italien qui fantasme, pas même les spécialistes américains.

Reste une issue difficile : maintenir l'horizon politique de la culture, mais en deçà de ses formes reconnues (les partis et l'Etat). A l'origine de ce choix, il y a souvent un processus de marginalisation plus ou moins imposé, plus ou moins conscient. C'est déjà ce que fait Levi avec *Cristo si è fermato à Eboli (Le Christ s'est arrêté à Eboli)*, en liant à travers le récit autobiographique son expérience politico-existentielle personnelle à la découverte d'un monde qui n'a jamais participé à l'Etat, à l'histoire... Dans les années 50-60, Danilo Montaldi recueille, en Lombardie, des autobiographies de marginaux, d'émigrés vénètes ou méridionaux, de militants politiques de base (8). Nuto Revelli a publié en 1977 un recueil de vies de paysans du Piémont en deux volumes précédé d'un important essai sur la destruction du monde rural (9). Ainsi l'intellectuel sauve de l'oubli et de la dispersion un monde auquel les classes dominantes ont refusé le droit à l'existence. Et c'est en reconstruisant ce monde qu'il se constitue lui-même en tant qu'intellectuel. En ce sens, le travail de l'intellectuel devient un mode de participation à la vie des classes subalternes, une façon de penser du point de vue de ces classes.

L'histoire des petites revues (la plus célèbre est *Quaderni Piacentini*), en rupture avec les appareils idéologiques, non seulement pendant les années 60 mais aujourd'hui encore, participe du même état d'esprit. En fondant *Quaderni Rossi*, ce qui intéressait Panzieri, comme le confirme son projet d'enquête chez Fiat, c'était la recherche du mouvement réel de la classe ouvrière par rapport au capital. Cette recherche devait être une tâche commune aux ouvriers et aux intellectuels (10). Panzieri est mort en 1964. Parmi les collaborateurs de *Quaderni Rossi* on relève les noms de Mario Tronti et d'Alberto Asor Rosa, qui théorisent aujourd'hui, au P.C.I., l'autonomie du politique et l'idée que les intellectuels sont les conseillers du prince moderne... (11).

Leonardo Sciascia a toujours dit que tout son œuvre était comme contenu dans *les Paroisses de Regalpetra* (1956). C'est ce récit de la vie à Racalmuto, village de Sicile, qui a fait de l'instituteur Sciascia un intellectuel. En optant, ensuite, pour la forme du roman-essai ou du roman-pamphlet, par le moyen du marché de l'édition, il a établi un rapport direct avec de larges secteurs de la société, sans devoir recourir à des intermédiaires institutionnels de type politique (parti) ou culturel (Université). Après avoir refusé de faire la potiche au conseil municipal de Palerme pour le compte du P.C.I., il s'est fait élire à la Chambre des députés sur les listes du parti radical, qui refuse les règles de la bienséance politique. Rien d'étonnant à ce qu'un tel homme soit au cœur de bien des polémiques. N'occupe-t-il pas la position particulièrement scandaleuse d'un intellectuel qui entend être un citoyen à part entière sans demander d'autorisation à personne?

CLAUDE AMBROISE.

(7) Sur l'état de l'Université, cf. l'excellente recherche de Pier Paolo Giglioli, *Baroni e burocrati, il ceto accademico italiano*, Il Mulino, Bologne, 1979.

(8) *Autobiografia della leggera*, Einaudi, Turin, 1961 (deux. éd. 1972) ; *Militanti politici di base*, ibid., 1971 ; *Milano Corea*, en collaboration avec Franco Alasia, Feltrinelli, Milan, 1975 (deuxième édition).

(9) *Il mondo dei vinti*, Einaudi, Turin, 1977 (paru en français sous le titre : *le Monde des vaincus*, Maspero, Paris, 1980).

(10) Sur les petites revues : *Cultura e ideologia nella nuova sinistra*, a cura di Giovani Bechelloni, *materiali per un inventario della cultura politica delle riviste del dessenso marxista degli anni sessanta*. Edizioni di comunità, Milan, 1973 ; *Classe*, numéro de juin 1980, *Gli anni delle riviste 1955-1969*, Dedalo Libri, Bari-Milan.

(11) Pour situer cette problématique dans un cadre plus général, cf. Augusto Illuminati, *Gli inganni di Sarastro, Ipotesi sul politico e sul potere*. Einaudi, Turin, 1980.

Un guide de réflexion politique

« CROISSANCE ET CRISE »

Par ALAIN LIPIETZ

LE petit livre d'André Granou, Yves Baron et B. Billaudot, *Croissance et crise* (1), vient à point. Pas seulement parce qu'il réalise une synthèse, accessible à un large public, de toute une série de travaux qui, rompant avec la vulgate du « capitalisme monopoliste d'Etat », comme avec le ressassement des textes des « pères fondateurs », renouvellent profondément l'analyse marxiste du capitalisme en général et de la crise actuelle (2). Mais, surtout, parce qu'une réflexion politique scande et conclut la démonstration, en une double contestation du catastrophisme et de l'« adaptationnisme » qui ont marqué, et marquent encore, le mouvement ouvrier depuis le début du siècle.

L'analyse elle-même (dont la première ébauche fut avancée par Gramsci) commence à être connue. Résumons-la brièvement. Dès l'entre-deux-guerres, en Amérique d'abord puis en Europe, le capitalisme franchit une nouvelle étape dans la lutte qui l'oppose au prolétariat, au cœur même du processus de production. Suivant la doctrine de Taylor, améliorée par Ford, le patronat part en guerre contre l'ouvrier professionnel, possesseur de la maîtrise du « savoir-faire ». L'« organisation scientifique du travail » systématise ce savoir-faire, en même temps qu'il en désapproprie l'ouvrier ; puis le machinisme incorpore ce savoir-faire, jusqu'au point d'aboutissement actuel : la machine à commande numérique, mise au point par l'ingénieur, servie par l'ouvrier spécialisé. Conséquence : un bond en avant de la productivité jamais connu auparavant, qui vient buter sur la stagnation de la demande populaire (d'où la crise de 1929). Le butoir n'est vraiment levé que dans l'après-guerre, avec l'extension du règne de la marchandise à toute la vie quotidienne, dont Henri Ford I s'était fait le prophète : « La classe qui achète est, chez nous, la classe laborieuse ; il est nécessaire qu'elle devienne notre classe « aisée » si nous voulons écouler notre énorme production. »

Le régime d'« accumulation intensive » a connu son heure de gloire dans les années 60. Les auteurs en décrivent la mise en place, coupée de crises et de guerres, avec ses spécificités nationales (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne de l'Ouest, France...), et sans oublier cet adjuvant indispensable : l'exploitation du tiers-monde (3). Ils ne cherchent pas tant à montrer la pertinence des intuitions de Marx (encore qu'il eût été facile de rappeler quelques notations des Grundrisse) qu'à valider leur analyse par le recours... aux déclarations de l'adversaire lui-même (ah ! les succulentes citations de Taylor et de Ford !) et surtout — chose rare chez les marxistes universitaires, mais assez répandue dans cette nouvelle école, qui fleurit surtout dans les « espaces de liberté » (bien menacés) subsistant dans l'administration économique — aux résultats que livrent la statistique et les méthodes économétriques modernes (4).

Mais le régime porte en lui ses propres contradictions : en même temps qu'il implique un alourdissement du poids du capital fixe, donc une baisse de l'efficacité technique du capital dès lors qu'il se généralise, il se heurte à une barrière sociale : la résistance ouvrière à ce mode d'exploitation, au 3 × 8, au travail posté, aux cadences infernales. L'existence d'une monnaie de crédit permet d'abord d'exprimer ces contradictions sous une forme inflationniste, mais le taux de profit s'effondre inexorablement dès le début des années 70, et l'augmentation du coût du pétrole catalyse la crise de la fragile régulation keynésienne qui avait permis l'âge d'or d'une croissance si coûteuse socialement. Dès lors vient le moment de l'inévitable affrontement entre le capital mondial et les classes ouvrières nationales, dont l'enjeu est, pour le capital, un réagencement du procès de travail dégageant de nouvelles sources de plus-value et la mise en place d'un nouveau mode de vie, de nouvelles formes de contrôle social. Les auteurs examinent les quelques pistes sur lesquelles s'aventure actuellement la restructuration capitaliste (extension internationale du fordisme, segmentation de la classe ouvrière, « marchandisation » des dépenses publiques et montrent les nouvelles difficultés qui surgissent immédiatement.

Une telle analyse fait justice, au passage, de toutes les explications traditionnelles de la croissance comme de la crise : tant celles du P.C.F. — « crise du capitalisme monopoliste d'Etat » (5) — que les innovations rituelles de la « révolution scientifique et technique » ou de l'« épuisement du progrès technique », ou la dénonciation abstraite des « firmes multinationales ». Mais, surtout, elle porte un coup décisif au vieux débat qui partage le mouvement ouvrier, entre, d'une part, ceux qui pensent que, le capitalisme surmontant une à une ses crises d'« adaptation », l'accommodement réformiste est seul raisonnable, et ceux qui, d'autre part, identifient inéluctabilité de la « catastrophe générale » et inéluctabilité de la révolution. L'erreur commune, de Bernstein à Lénine jusqu'à aujourd'hui, est qu'« ils ont cru qu'une issue socialiste aux luttes ouvrières était nécessairement liée au devenir économique du capitalisme ».

Il faut, montrent les auteurs, rompre définitivement avec un tel économisme : oui, le capital surmontera toujours, sur le dos des travailleurs, toutes ses crises... à moins que ceux-ci n'y mettent un terme en rompant radicalement avec les rapports sociaux qui se reproduisent au travers même de ces crises.

MAIS, face aux projets capitalistes, et dans l'imbroglio où se débat la gauche, que proposent-ils ? Ils écartent à la fois deux tentations : « La première, qu'en France les communistes et le CERES tentent de transformer en stratégie, est d'organiser un repli sur les acquis, de se mobiliser pour leur défense sans renoncer à lutter pour obtenir tout ce qui peut être obtenu. » La seconde, qu'ils imputent à Michel Rocard et au syndicalisme italien mais qui vise tout autant le « recentrage » de la C.F.D.T., consiste à négocier des réformes qualitatives en échange de « sacrifices » permettant au capital de sortir de sa crise : « Le risque est donc d'accepter des sacrifices en échange de réformes « en papier » et, finalement, de perdre sur les deux terrains. » La voie qu'ils préconisent consiste au contraire à « résister et aller de l'avant. Défendre les acquis pour bloquer les tentatives de régression sociale et de déstructuration économique d'une part, et permettre les transformations nécessaires à une issue socialiste à la crise et imposer celles-ci comme perspective des luttes revendicatives d'autre part ».

(1) « Petite collection », Maspéro, Paris, 1979, 250 pages.

(2) Voir entre autres, M. Aglietta, *Régulation et crises du capitalisme*, Calmann-Lévy, Paris, 1976 ; B. Coriat, *l'Atelier et le Chronomètre*, Christian Bourgois, Paris, 1979. Notre ouvrage *Crise et inflation : pourquoi ?*, Maspéro, Paris, 1979, s'inscrit dans la même approche (cf. *le Monde diplomatique* de juillet 1979, page 2).

(3) Les auteurs s'appuient toutefois sur des analyses un peu vieillies.

(4) Voir dans la même veine : R. Boyer et J. Mistral, *Accumulation, inflation et crises*, P.U.F., Paris, 1978, et le numéro 7-8 de la revue *Critiques de l'économie politique* consacré à la crise, Maspéro, Paris, 1979.

(5) Encore qu'une juste polémique les conduise à quelques excès : ils raillent une *« tendance à la baisse du taux de profit » « qui n'a jamais reçu la moindre confirmation historique »* (p. 125)... tandis qu'eux recherchent la *« racine de la crise dans la lente dégradation de la mise en valeur du capital sur la base des conditions existantes »* (p. 168). Nuance...

Recherches universitaires

L'Afrique des conflits

Par CHARLES ZORGBIBE

CLARTE d'expression, sens de la synthèse, sûreté de la démarche intellectuelle — qui reflètent la maturité et le volontarisme de l'auteur : telles sont les qualités dominantes de la thèse de Patrick David sur L'O.U.A. et les guerres civiles *(1). A côté d'autres travaux (2), cette recherche sera désormais un excellent instrument d'appréhension du rôle de la grande organisation panafricaine en matière de maintien de la paix. Mais elle est également exemplaire par le triple problème qu'elle pose — ou, si l'on préfère, les défauts et lacunes qu'elle révèle.*

Problème de « transparence » de la documentation. N'en déplaise aux tenants de la science-fiction et des odyssées de l'espace, une thèse n'est pas une météorite : elle se situe dans un « continuum », acquiert une bonne part de sa valeur de la discussion des travaux précédents, contribue à l'ouverture d'un champ de réflexion aux chercheurs qui suivront. Ici, l'appareil de références est absent, et rares sont les citations intérieures au texte. S'agissant d'un domaine aussi neuf que le droit humanitaire — véritablement re-exploré depuis le congrès international organisé en janvier 1970 par la faculté de droit de Bruxelles et le Comité international de la Croix-Rouge, — il n'est pas satisfaisant de présenter comme autant de vérités d'évidence des hypothèses avancées par certains auteurs et critiquées par d'autres... et de prendre appui sur les manuels généraux de droit international plus que sur les monographies relatives au sujet.

Problème de forme : divers « tics » d'écriture donnent au texte un aspect curieusement « rétro » — celui des traités juridiques du dix-neuvième siècle, ceux-là mêmes qui devaient être chers à ce héros de l'Education sentimentale *candidat à l'agrégation des facultés de droit... Longs sous-titres explicitant — inutilement — les divers intitulés.*

Problème de construction. Comme dans nombre d'études universitaires, l'introduction est manquée : il aurait fallu commencer par la présentation de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.) et de la notion de guerre civile — non par la discussion immédiate du plan. Et la construction touche déjà au fond : est-il exact que le « maintien de la paix » n'est qu'un aspect du « droit de la guerre civile » ? N'est-il pas erroné de partir de l'article 3 des conventions de Genève pour définir les conflits internes africains, alors que les deux domaines du droit humanitaire et de la sécurité collective sont finalement autonomes ?

On l'a dit : l'apport de cette thèse n'en est pas moins très important — et, d'abord, parce qu'elle est une véritable thèse, présentant un ensemble de propositions et de jugements sur l'action de l'O.U.A. Certaines des questions traitées restent ouvertes — partage des compétences entre une organisation régionale et l'organisation mondiale, présentation et « traitement » des guerres civiles, définition des guerres de libération..., — mais des éléments de réponse sont mis à jour, qui faciliteront le débat. Peut-être un redécoupage des thèmes, un allègement, voire une « reconstruction », des développements devraient-ils précéder une publication dont on peut déjà prédire le succès...

***

UNE autre excellente thèse pour le doctorat d'Etat en droit a été soutenue par Jean Mallein sur un sujet voisin : La situation juridique des combattants dans les conflits armés non internationaux (3). *Recherche d'une définition précise — par-delà les périphrases de l'article 3 des conventions de Genève de 1949 et du protocole additionnel de juin 1977 — de la qualité de « combattant régulier » des conflits internes. Analyse lucide, voire parfois désabusée, du traitement effectif dudit combattant. Cette étude, véritablement monumentale, traite, pour une grande part, des conflits internes africains.*

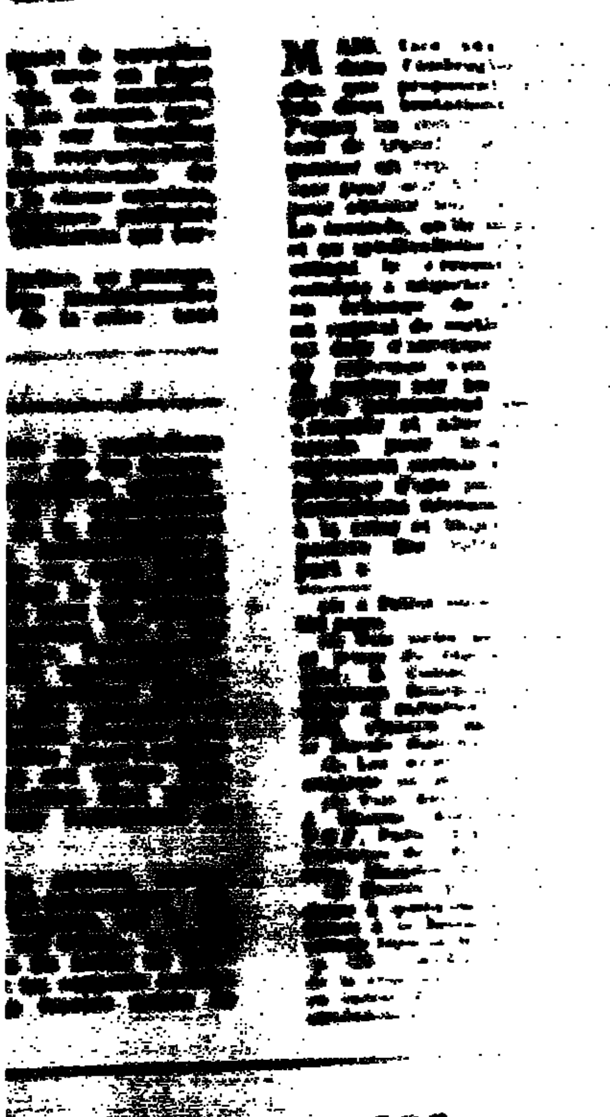
En deçà d'une construction théorique, menée avec rigueur, retenons la moisson de faits souvent inédits qui nous est offerte. Equivoques de la pratique récente en matière de « mercenariat » : au cours de l'année 1977, les gouvernements du Bénin, du Zaïre et de la Mauritanie, respectivement menacés par un raid sur Cotonou, par un conflit armé dans la province du Shaba et par une attaque sur Zouérate, n'ont pas hésité à accuser leurs concitoyens rebelles d'être des mercenaires ; mais le vocabulaire utilisé implique l'absence de lien de nationalité ! Sanction du mercenariat : à Khartoum, en 1971, un tribunal d'exception condamne à mort R. Steiner, mais la peine est immédiatement commuée en vingt ans de réclusion criminelle, et ne sera pas intégralement purgée. Par contre, les jugements de Luanda, en juin 1976, semblent, à l'auteur, plus proches de mesures de représailles que d'actes de justice : le M.P.L.A., qui vient de prendre le pouvoir en s'appuyant sur les forces armées cubaines et quelque six mille mercenaires katangais, prétend faire le procès du mercenariat... avant de lancer ses propres mercenaires à l'assaut du régime zaïrois.

Ambiguïté du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La lutte du peuple érythréen revêt les caractères d'une guerre de libération nationale sur la base des critères retenus par l'Assemblée générale des Nations unies et la conférence diplomatique pour la réaffirmation du droit international humanitaire. En annexant l'Erythrée, en 1962, pour en faire sa quatorzième province, et en tentant de s'y maintenir, l'Ethiopie a réalisé dans l'indifférence générale ce que l'Afrique du Sud n'a jamais osé faire de la Namibie... dont l'Ethiopie s'est précisément érigée en défenderesse lorsqu'elle introduisit une instance devant la Cour internationale de justice, le 4 novembre 1960. L'attitude de nombreux Etats-tiers face à la question érythréenne — mais aussi face aux questions kurde, sahraouie, cabindaise — fait douter que le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes soit réellement le critère objectif permettant de singulariser les guerres de libération nationale en leur conférant un caractère international. Est-ce à dire que le concept de guerre de libération nationale doive être abandonné ? Non, conclut l'auteur : il doit, au contraire, être étendu — devenir la règle des conflits armés, non l'exception.

(1) Université de Paris-Sud, 1980, 346 pages ronéotées.

(2) Cf., par exemple : B. Boutros-Ghali, *l'O.U.A.*, A. Colin, Paris, 1969 et Bipoun Wouni, *le Droit international africain*, Pichon et Durand-Auzias, Paris, 1970.

(3 Université des sciences sociales de Grenoble, 633 pages ronéotées.



De la stratégie globale aux conflits locaux

Capacités et limites de la puissance soviétique

Par VICTOR FAY

LA réelle prépondérance militaire de l'U.R.S.S., les succès qu'elle a marqués en Afrique et en Asie, les proclamations de force du camp prosoviétique, la menace qui pèse sur l'approvisionnement en pétrole depuis l'occupation de l'Afghanistan, tout cela a créé un profond désarroi parmi les Occidentaux, y compris aux Etats-Unis. Préserver à tout prix le *statu quo* établi à Yalta, éviter l'affrontement avec un adversaire dont on surestime les possibilités et ignore les faiblesses, tel est l'objectif des responsables de l'Occident capitaliste, dont l'opinion publique n'est pas disposée à consentir des sacrifices pour arrêter la progression soviétique.

Cet état d'esprit s'exprime dans l'attitude des alliés européens de l'Amérique, notamment de MM. Giscard d'Estaing et Helmut Schmidt, qui cherchent à maintenir le dialogue avec l'U.R.S.S., et se montrent réservés à l'égard des sanctions économiques préconisées par les Etats-Unis, mais qui oublient que, pour que ce dialogue soit efficace, il faudrait que le rapport des forces ne leur soit pas défavorable. Vouloir persuader M. Brejnev d'évacuer l'Afghanistan sans lui faire connaître les inconvénients de cette occupation risque de rester sans effet.

Les monstres froids, qu'ils soient de droite ou de gauche, ne cèdent que quand ils y sont obligés, et le dialogue de sourds entre MM. Muskie et Gromyko à Vienne, l'inefficacité des entretiens de Varsovie entre MM. Giscard d'Estaing et Brejnev, confirment cette évidence. Les appels lancés par la conférence du pacte de Varsovie en mai dernier et par les partis communistes prosoviétiques réunis fin avril à Paris ne présentent pas une base d'accord satisfaisante. Ils offrent cependant un point de départ pour une négociation sur l'ensemble du contentieux Est-Ouest, y compris, sous des conditions à débattre, sur l'évacuation de l'Afghanistan.

On se rend compte, à Moscou, qu'il ne suffit pas de proposer des rencontres au sommet, de s'adresser aux socialistes, aux sociaux-démocrates, aux chrétiens ou aux croyants d'autres confessions pour que les initiatives soviétiques soient entérinées par les Occidentaux et par la plupart des Etats du tiers-monde.

Il aurait fallu admettre le principe d'un compromis, aussi bien au sujet de l'Afghanistan que des fusées de moyenne portée en Europe. Or il n'en est rien. Les choix qu'offrent les Soviétiques et leurs alliés à des interlocuteurs occidentaux est fort simple. On est avec l'U.R.S.S. dans le camp du socialisme et de la paix ou, avec les Etats-Unis, dans celui de l'impérialisme et de la guerre ; la troisième voie n'existe pas.

Ce choix simpliste, qui ignore l'existence du tiers-monde, c'est-à-dire d'une bonne moitié de l'humanité, et qui reprend la théorie des deux mondes irrémédiablement opposés, que l'on croyait abandonnée, se heurte, depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, à une résistance accrue. Il est difficile de prêcher la paix et le désarmement en Europe et de pacifier en même temps à coup de bombes la population afghane qui résiste à l'occupation étrangère. Un autre choix s'impose entre une détente indivise, englobant le monde entier, et une détente fragmentée, valable en Europe, dans le respect du *statu quo*, ainsi que hors d'Europe, en dépit de l'extension de l'influence soviétique.

Conception mouvante, où, en fonction de leurs rapports avec l'U.R.S.S., des Etats du tiers-monde sont taxés d'impérialisme ou de socialisme. C'est ainsi que l'Egypte progressiste de Nasser s'est muée en place forte de l'impérialisme avec M. Sadate ; que la Somalie, sans changer de régime ni de dirigeants, est passée du camp de la paix à celui de la guerre ; que l'Ethiopie, d'empire médiéval, oppresseur de l'Erythrée, est devenue une république démocratique, ramenant à l'obéissance une Erythrée révoltée, avec l'aide soviétique et cubaine. Ailleurs, l'influence de l'U.R.S.S. est plus stable : en Angola, au Mozambique, au Yémen du Sud ; elle est moins solide en Syrie, en Irak, en Algérie et en Libye sans parler du rapprochement avec l'Inde de Mme Indira Ghandi.

Quant aux pays à direction communiste, leur division est évidente. D'une part, l'U.R.S.S. avec ses satellites et ses alliés ; de l'autre, la Chine, qui cherche à s'entourer de pays plus ou moins inféodés à sa politique extérieure. Chacune des grandes puissances communistes étend sa zone d'influence en arguant d'une menace d'encerclement. C'est en partie vrai pour la Chine, dont le retard militaire est patent. C'est moins fondé pour l'U.R.S.S., dont la supériorité militaire sur la Chine est écrasante et l'implantation en Indochine assurée.

Les progrès de l'U.R.S.S. sur l'échiquier mondial sont non seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs. La traditionnelle poussée vers les mers libres par l'extension territoriale, celle de Pierre Ier comme celle de Staline, n'est plus suffisante. Depuis Khrouchtchev, l'U.R.S.S. affirme sa présence partout dans le monde, tend à égaler et, si possible, à dépasser l'influence des Etats-Unis.

L'Union soviétique est devenue un empire mondial. Son aviation et sa marine de guerre, ses vecteurs intercontinentaux témoignent de ses ambitions et de ses possibilités. Son avance en matière d'armement est certaine. Le rapport des forces entre les deux géants a évolué en sa faveur, les Etats-Unis, depuis leur échec au Vietnam, ayant ralenti leur effort militaire.

Cependant, leurs déboires en Asie du Sud-Est, en Afrique et en Amérique centrale ne doivent pas dissimuler que leur puissance demeure prépondérante dans le sous-continent sud-américain et au Proche-Orient, malgré des révolutions à Cuba, au Nicaragua et en Iran.

La présence des Etats-Unis en Europe occidentale et en Extrême-Orient reste solide. L'impérialisme nord-américain n'a rien perdu de son avance économique, financière et technologique, même si son potentiel militaire est en retard par rapport à l'U.R.S.S.

Cette dernière s'apprêterait-elle à tenter une aventure guerrière, si ses visées étaient contrariées ? Cela paraît douteux. Ses dirigeants sont favorables à une expansion aussi vaste que possible, à condition que les pressions diplomatiques, politiques et, au besoin, militaires ne butent pas sur des obstacles pouvant déboucher sur un conflit généralisé.

C'est la limite que l'U.R.S.S. ne semble pas disposée à franchir en dépit de son engagement en Afghanistan. Certes, le « Pentagone soviétique », cette alliance étroite entre les « mangeurs d'acier » et les « lanceurs de fusées » exerce une influence réelle sur la politique de Moscou. Réelle mais non décisive. D'autres facteurs interviennent dans le délicat équilibre des forces au sommet du pouvoir ; entre autres, l'âge et l'état de santé de la plupart des dirigeants au plus haut niveau, peu enclins à compromettre la stabilité du régime. Il paraît possible de négocier avec l'U.R.S.S., qui ne s'attendait pas à un désaveu aussi unanime, le retrait de ses troupes et, malgré le blocage actuel, la neutralisation de l'Afghanistan.

La Russie a été dominée par les Tatars, envahie par les Polonais, les Suédois, les Français et les Allemands. Chaque fois, ce peuple de paysans s'est battu héroïquement pour défendre son pays ; chaque fois, il est parvenu à chasser les envahisseurs, malgré les injustices, les inégalités et des violences qu'il subissait de la part de ses dirigeants. Il s'est montré, en revanche, réticent à toute aventure extérieure. Sur une terre étrangère, son élan faiblissait au fur et à mesure que ses armées s'éloignaient du territoire national. On dirait que, comme Antée, il avait besoin de toucher son sol pour retrouver ses forces et sa vigueur.

La haine de la guerre et les facteurs centrifuges

FAUT-IL croire que, dans l'inconscient populaire, le sentiment de l'immensité territoriale du pays rendait superflue toute conquête, à la seule exception de l'extension pacifique en Sibérie et des expéditions coloniales en Caucasie et en Asie centrale ? Plus près de nous, l'invasion nazie a laissé un souvenir de cauchemar, avec son cortège d'atrocités, de souffrance et de misère, sans parler des pertes humaines énormes qui ont ralenti pour des générations la croissance démographique.

La crainte et la haine de la guerre sont générales. Là-dessus tout le monde est d'accord : les autorités comme les opposants. Malgré son loyalisme, la population suivrait difficilement les boutefeux, quels qu'ils soient, aussi longtemps que son indépendance ne serait pas menacée. L'extension de l'influence extérieure n'a apporté au peuple nul avantage matériel. Bien au contraire, l'aide économique et militaire à l'Egypte, à Cuba, à l'Ethiopie et à la Syrie a ralenti l'amélioration du niveau de vie des Soviétiques que l'exploitation des pays satellites n'a pas permis d'élever. Les statistiques officielles l'attestent, ainsi que les observateurs étrangers, même les plus favorables au régime.

Les tendances expansionnistes ne se font pas sentir chez le Soviétique moyen ; contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne nazie où la militarisation de la société et les conquêtes de Hitler avaient permis de supprimer le chômage et d'élever le niveau de vie des Allemands au détriment des peuples conquis, réduits à l'esclavage et condamnés à l'extermination.

Si l'armée permanente, bien entraînée et outillée, bien encadrée politiquement et militairement, est prête à chaque instant à intervenir sur différents terrains d'opérations, il en est tout autrement quand il s'agit des troupes indigènes et des armées satellites. Les soldats polonais, tchécoslovaques, hongrois et roumains, ne participeraient qu'à contrecœur à des opérations militaires sous le commandement soviétique, comme l'ont montré les événements de 1956 et de 1968. Même les Allemands de l'Est, connus pour leur discipline, n'interviendraient que contraints et forcés contre leurs compatriotes d'Allemagne occidentale. Quant aux Bulgares, leur poids militaire médiocre ne se ferait sentir qu'en cas de conflit au sujet de la Macédoine yougoslave ou de la Dobroudja roumaine.

Quant aux minorités nationales en Union soviétique, elles sont peu enclines à épouser les intérêts de Moscou. Il serait risqué de compter sur la loyauté, sans parler de la combativité, des soldats lituaniens, lettons et estoniens, et moins encore sur celle des petits peuples déportés pendant la guerre par Staline. Les autorités civiles et militaires ne l'ignorent pas ; elles évitent de constituer des unités ethniques homogènes et de les faire stationner sur leur territoire national. Lors de l'intervention en Afghanistan, les premières unités soviétiques qui y avaient pénétré étaient composées de Tadjiks et de Turkmènes, parlant les langues d'une partie de la population afghane. Or, d'après les informations concordantes, ces troupes ont été rapidement retirées et remplacées par des soldats russes ignorant les langues du pays et ne risquant pas d'être tentés de fraterniser avec les habitants. Il faut d'ailleurs rappeler que des militaires soviétiques ont été gravement traumatisés chaque fois qu'ils furent appelés à réprimer un mouvement populaire. Tel fut le cas en juin 1953 à Berlin-Est, en novembre 1956 à Budapest, en août 1968 à Prague. Certaines unités ont dû être rapatriées d'urgence. On a signalé des cas de profond désarroi, de passage à l'Ouest, de dépression nerveuse, voire de suicide, parmi les officiers et les hommes de troupes. Chaque fois, des fugitifs ont apporté à ce sujet des informations précises. Malgré l'éloignement dans le temps, le souvenir de la révolution d'Octobre reste profondément ancré dans la conscience des peuples soviétiques.

La mosaïque nationale que forme l'U.R.S.S. perd d'autant plus de son homogénéité que s'exercent des pressions en vue de créer une « nation soviétique », qui n'existe pas, et d'imposer la prééminence de la « grande nation russe ». Les tentatives de russification des élites nationales minoritaires se sont soldées jusqu'à présent par un seul succès apparent : le bilinguisme nécessaire à toute carrière dépassant l'échelon local ou régional. Dans les Républiques minoritaires se multiplient les écoles où l'enseignement est donné en langue russe.

Le quant-à-soi des minorités se fait de plus en plus sentir non seulement parmi les juifs, victimes d'une discrimination quasi officielle, parmi les Tatars de Crimée, chassés de leur petite patrie, mais aussi parmi les peuples baltes et mahométans qui se tournent vers leur passé culturel et national. On enregistre enfin, parmi les Ukrainiens, le réveil rapide du sentiment patriotique.

Les témoignages de nombreux juifs émigrés, du général Grigorenko (1), de Léonide Pliouchtch (2), de la revue du samizdat *Poïski* (Recherches), et certains travaux universitaires (3), confirment la tendance des autorités à limiter l'usage des langues minoritaires. La formule de Staline « *culture nationale dans sa forme, socialiste dans son contenu* » aboutit à transposer en langues minoritaires les acquis culturels russes, considérés comme seuls porteurs de culture socialiste.

Le facteur national est conforté par le facteur religieux, aussi bien parmi les religions minoritaires que parmi les membres de l'Eglise orthodoxe, étroitement contrôlée par les autorités. Une vie religieuse intense est souvent inspirée par le pacifisme de nombreuses sectes d'inspiration chrétienne, hostiles à l'Etat « athée », tels les vieux-croyants, les baptistes, les skoptsy, etc. Les religions minoritaires en liaison avec l'étranger sont les plus étroitement contenues et surveillées. Tel est le cas des catholiques polonais et lituaniens, des luthériens allemands, *lettons et estoniens*, des mahométans sunnites et chiites, ainsi que des juifs. Les documents abondent sur les persécutions religieuses dans les publications du Vatican, protestantes, islamiques et juives, et surtout dans celles d'Amnesty International.

Ces différents facteurs centrifuges, auxquels s'ajoute l'aspiration à plus de liberté exprimée par les dissidents (4), sont contenus par l'appareil du parti et des services de sécurité qui répriment énergiquement toute expression de mécontentement (5) et de critique : la récente assignation à résidence d'André Sakharov en apporte une illustration.

Persistance des difficultés économiques

LES facteurs socio-économiques sont cependant déterminants pour l'immense majorité de la population. Dans les principaux domaines de la vie, soixante-trois ans après la révolution, les choses ne vont pas bien. Les statistiques triomphales se font plus discrètes et plus vagues. Car, depuis la fin de la période de reconstruction de l'après-guerre, le développement économique s'est ralenti. Le retard sur l'exécution du plan est plus fréquent, la productivité du travail piétine. Citons à titre d'exemple quelques chiffres extraits du communiqué de la direction centrale des statistiques (6) sur les « *résultats de l'exécution du plan de développement économique et social de l'U.R.S.S. en 1979* », comparés aux prévisions de 1978. Le produit national net a augmenté, en 1979, de 2 % au lieu de 4,3 % prévus par le plan, la production industrielle de 3,4 % au lieu de 5,7 % ; la productivité du travail de 2,4 % au lieu de 4,7 %. La masse salariale a progressé de 17 %, la masse des biens de consommation de 13 %.

Quant à la récolte de céréales qui devait être de 220 millions de tonnes, elle n'a pas dépassé les 179 millions de tonnes, et le déficit sera difficile à combler en raison de l'arrêt des fournitures américaines. La production de viande et de lait reste déficitaire. Seule la production d'œufs a augmenté de 10 %. La vente des denrées alimentaires s'est accrue, selon les produits, de 1 % à 2 %.

Si la production des petits ordinateurs a augmenté, elle est considérée comme insuffisante. Quant aux grands ordinateurs, les Etats-Unis, qui détiennent un monopole de fait, en interdisant d'en vendre aux Soviétiques ont créé des difficultés supplémentaires au système de comptabilité, de planification et de gestion.

On sait que la réforme économique, proposée par les professeurs Liberman et Trapeznikov et adoptée en 1965 sur proposition de M. Kossyguine, président du conseil, n'a pas été effectivement appliquée. La décentralisation, la rentabilité, la coordination des fournitures avec le plan de production ont rencontré une résistance passive quasi insurmontable. D'où de fréquentes ruptures d'approvisionnement tant en moyens de production qu'en articles de grande consommation.

Toute réforme entraîne le ralentissement de la production pendant sa mise en œuvre et la suppression des primes auxquelles donnent la chasse cadres et ouvriers, pour une fois solidaires. Ces primes, souvent imméritées, rendent inopérante la rationalisation qui, honnêtement appliquée, aurait abouti à leur abandon.

Pour moderniser l'outillage souvent vieux de quinze ans et plus, il faudrait éliminer la main-d'œuvre superflue. Or la conquête sociale qui n'est pas mise en question est le droit au travail, ou plutôt à l'emploi. C'est pourquoi les suppressions d'emploi sont rares et difficiles, le personnel enlevé à la production se retrouve affecté à des tâches de comptable, de magasinier, de gardien ou de chauffeur, etc. De telle sorte que la rentabilité d'une usine moderne n'est pas de beaucoup supérieure par rapport à ce qu'elle était avec l'outillage ancien.

Aussi bien les dirigeants que les techniciens et les ouvriers reconnaissent que les mesures prises, toujours les mêmes, n'arrivent pas à surmonter le ralentissement des rythmes de développement économique. Les rapports successifs de M. Brejnev en font foi. Finalement, ni les dirigeants ni les travailleurs n'ont intérêt à moderniser leur usine. Ils préfèrent constituer des stocks, pour éviter la rupture des fournitures, sous-évaluer leurs possibilités de production, pour dépasser plus facilement le plan et toucher la prime.

Ces freins jouent partout, dans la construction des usines et des logements, des routes et des machines agricoles. Le seul secteur qui y échappe est la construction du second Transsibérien où les conditions climatiques difficiles sont compensées par des salaires élevés.

La production d'énergie électrique et de pétrole, malgré des réserves *incalculables*, n'a *augmenté en 1979* que de 1 % et 2 %, en retard sur les besoins et sur les prévisions du plan. Ce sont les fournitures d'armements, même les plus modernes et les plus sophistiqués, qui sont le mieux honorées au détriment des approvisionnements civils.

Le budget du ministère de la défense est de 17 milliards de roubles, soit 6 % du budget général. En réalité, ce chiffre est beaucoup plus élevé, puisque certains investissements militaires et paramilitaires sont inscrits dans les budgets des ministères industriels, tels que ceux des transports, des constructions mécaniques, de la sidérurgie et de la chimie. Les spécialistes occidentaux estiment qu'il faudrait doubler les chiffres officiels pour fixer le montant exact des dépenses militaires globales. La technologie militaire soviétique a d'ailleurs réalisé de véritables prouesses et se place à la pointe du progrès. Elle s'est inspirée souvent des découvertes occidentales, surtout américaines. Mais si elle les a parfois perfectionnées, elle en est toujours tributaire.

Outre cette dépendance indirecte de la technologie occidentale, il existe un décalage considérable entre le niveau de la technologie militaire et le niveau technique de l'industrie civile. Le moindre retard de la technologie militaire serait de ce fait très difficile à rattraper et demanderait plusieurs années d'efforts et de recherches.

Tout autre est l'état de la technologie de pointe américaine : nul décalage n'existe entre les secteurs militaire et civil.

Seule une guerre-éclair entraînant la destruction d'emblée de la puissance industrielle des Etats-Unis pourrait assurer la victoire aux Soviétiques. En revanche, tout conflit prolongé laisserait le temps à la technologie américaine de combler ses lacunes, de rattraper et de dépasser en un temps record l'avance soviétique. Ainsi, tant que l'U.R.S.S. n'aura pas réduit le décalage entre sa technologie civile et militaire, elle restera vulnérable ; car la guerre-éclair n'est ni dans les habitudes ni dans les capacités de ses militaires.

Cela ne signifie pas qu'une conflagration générale soit impossible. Des conflits locaux se multiplient. Il devient malaisé de les maîtriser. Le champ d'affrontement englobe la planète tout entière. L'Europe n'y échappe pas. Les Etats-Unis, résignés à la division de l'Europe en zones d'influence, n'accepteraient pas facilement la modification, au bénéfice de l'U.R.S.S., de l'actuel *statu quo*.

Quant à l'U.R.S.S., elle vise, semble-t-il, davantage à neutraliser — ou, comme l'on dit, à « finlandiser » — l'Europe occidentale, plutôt qu'à la « soviétiser ». Sauf peut-être, à plus long terme, à ramener au bercail la Yougoslavie récalcitrante.

Ni les dirigeants de l'U.R.S.S. ni ceux des Etats-Unis ne désirent la guerre. Quant aux Européens de l'Ouest et de l'Est, ils la redoutent et feront tout pour l'éviter. Mais la bonne volonté ne suffit pas. Une logique implacable pourrait entraîner les uns et les autres plus loin qu'ils ne voudraient s'engager. Pour éviter cet engrenage, il faut reprendre la négociation sur l'arrêt de la course aux armements et sur leur limitation.

(1) Piotr Grigorenko, *Mémoires*, Presses de la Renaissance, Paris, 1980.

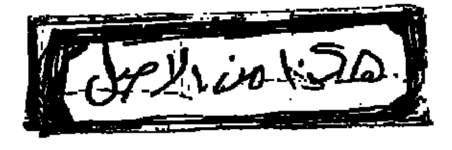
(2) Léonide Pliouchtch, *Dans le carnaval de l'histoire*, Le Seuil, Paris, 1977.

(3) Cf. Hélène Carrère d'Encausse, *l'Empire éclaté*, Flammarion, Paris, 1978.

(4) André Sakharov, *Mon pays et le monde*, Le Seuil, Paris, 1975.

(5) Alexandre Dimov, *les Hommes doubles*, Lattès, Paris, 1980.

(6) Publié par l'agence Novosti, Paris.



Tradition d'hégémonisme régional, intérêts économiques

L'U.R.S.S. ET LA RÉVOLUTION IRANIENNE

(Suite de la première page.)

Privilège ultime : en 1879, les Russes constituèrent la brigade des cosaques persans, qui devint bientôt la seule force militaire organisée en Iran. Théoriquement soumise au chah, elle le fut en pratique aux ordres de l'ambassadeur du tsar à Téhéran.

La rivalité russo-anglaise avait cependant atteint au début de ce siècle un tel degré d'exacerbation que ces deux puissances jugèrent plus prudent de définir leurs sphères d'influence en Iran pour éviter le risque d'une confrontation armée. En 1907, Saint-Petersbourg et Londres concluent un accord par lequel la Russie s'imposait comme seule puissance dominante au nord de Téhéran, laissant l'Angleterre tenir le Sud, le centre du pays étant reconnu comme zone neutre. En décembre 1917, toutefois, le premier conseil des commissaires du peuple, présidé par Lénine, annonce qu'il répudie tous les traités, dettes et capitulations imposés par les tsars à l'Etat iranien, sans aucune contrepartie. Ce geste spectaculaire est non seulement destiné à prouver la bonne foi de la Russie soviétique au gouvernement de Téhéran ; il se veut aussi une condamnation sommaire de la politique impérialiste que les Anglais continuent à mener en Iran.

En effet, en 1919, un traité est signé entre le gouvernement de Londres et le premier ministre anglophile Voussough al-Dowleh en vue de confier la gestion économique, administrative et financière de l'Etat iranien exclusivement à des conseillers anglais. Si l'opposition de Sultan Ahmad Chah Kadjar, puis l'hostilité du Madjliss (Parlement) bloquent la ratification de ce traité, l'omniprésence d'une puissance hostile sur son flanc sud incite néanmoins le gouvernement bolchévique à reviser sa politique. D'autant que, en 1919, le nord de l'Iran se trouve investi par les troupes britanniques venues épauler les armées blanches de Transcaucasie et s'opposer à toute offensive soviétique vers l'Asie centrale. La guérilla que mènent depuis quatre ans les socialistes révolutionnaires iraniens dans les forêts du Guilan, en bordure de la Caspienne, va fournir l'occasion à Moscou de prendre l'Angleterre à revers. Le mouvement Djangal (forêt) — sous la direction de Mirza Koutchek Khan (3) — poursuit en effet une lutte armée contre l'impérialisme britannique et pour l'instauration d'un régime socialiste en Iran ; mais il se trouve dépourvu des moyens militaires nécessaires pour mener une offensive de grande envergure.

Le sort de la République du Guilan

AU printemps de 1920, les troupes blanches du général Denikine, qui s'étaient vu infliger de lourdes pertes en Transcaucasie, se replient vers le sud et se réfugient dans le port iranien d'Anzali. Les forces rouges, commandées par Raskolnikov, y débarquent, déciment ce qui reste de l'armée de Denikine, puis avancent jusqu'à Racht, capitale du Guilan. Là, elles sont accueillies par les Djangalis qui, profitant de l'offensive de Raskolnikov, viennent d'expulser les troupes britanniques et les cosaques persans de la ville.

Sur l'ordre de Trotski — alors commissaire du peuple à la guerre — Raskolnikov entame immédiatement des négociations avec les révolutionnaires iraniens : elles aboutissent en juin 1920 à la proclamation de la République socialiste soviétique du Guilan et à la nomination de Mirza Koutchek Khan comme chef du gouvernement provisoire. Afin de marquer la dépendance totale de cette nouvelle République à la Russie soviétique, Trotski dépêche trois mille volontaires russes aguerris pour constituer l'armée révolutionnaire du Guilan et placés sous le commandement de Iakov Blumkine (4). Dès l'arrivée de ce contingent, le gouvernement de Téhéran ouvre des négociations avec Moscou en vue de lui faire retirer ses forces. Il devient clair, cependant, que le gouvernement de Lénine se refuse à agir unilatéralement et n'évacuera ses troupes que si la Grande-Bretagne fait de même.

En février 1921, le gouvernement iranien obtient le retrait des forces britanniques et signe un traité d'amitié avec Moscou en vertu duquel la Russie soviétique s'engage désormais à respecter la souveraineté territoriale de l'Iran — donc à se retirer du Guilan — mais se réserve le droit de faire à nouveau entrer ses troupes dans ce pays *« si un tiers voulait se servir du territoire iranien comme base d'opérations contre l'U.R.S.S., ou en menacer les frontières, et qu'à la demande de l'U.R.S.S. le gouvernement iranien ne puisse faire cesser cette menace »* (art. 5).

Ce traité pèsera lourd sur l'avenir de l'Iran ; mais, pour l'immédiat, il signe l'arrêt de mort de la République du Guilan : effectivement, comme le fait remarquer Virtor Serge (5), Lénine avait fait reculer la Grande-Bretagne en Iran en y rétablissant la puissance russe, et désormais *« la révolution en Perse lui paraissait superflue, gênante. »*

Lénine ordonne donc à Blumkine *« d'arrêter et de liquider le mouvement »*. Serge révèle que Blumkine lui confia plus tard que *« Mirza Koutchek Khan et ses amis perses refusèrent d'obéir »* et qu'il fut ainsi *« question de les passer par les armes »* ; *« la décision fut prise de tuer Mirza Koutchek Khan s'il persistait dans son refus de liquider le mouvement. L'insurrection cessa comme elle avait commencé. Les partisans russes repassèrent la frontière ou s'embarquèrent dans des felouques et rentrèrent à Bakou par mer »*.

Abandonné par les Soviétiques et pourchassé par les cosaques persans, Mirza Koutchek Khan se réfugie dans les montagnes du nord de l'Iran où il meurt en novembre 1921 : son cadavre est décapité et sa tête envoyée à Reza Pahlavi, alors ministre de la guerre.

L'Union soviétique s'emploiera pendant les vingt années qui vont suivre — soit durant le règne de Reza Pahlavi — à consolider les rapports économiques qui la lient étroitement à l'Iran.

Un vieux partenaire commercial

DEJA, avant la première guerre mondiale, la Russie était son premier partenaire commercial, son plus grand acheteur de matières premières et son principal fournisseur de produits manufacturés. Elle absorbait 94 % du coton, 98 % du riz, 65 % des cuirs et peaux, ainsi que la plus grande quantité du cheptel et du caoutchouc exportés. En retour, elles fournissait 60 % du textile — tissé à partir du coton iranien, — 75 % des allumettes, et la quasi-totalité du kérosène, de l'essence et du mazout importés par l'Iran. En 1913, la Russie canalisait 59 % du commerce extérieur iranien, le montant des échanges entre les deux pays atteignant 79,5 millions de roubles (6). Le système routier, ainsi que les moyens de transport entre le sud et le nord de l'Iran étaient encore si mal développés que Téhéran et les riches provinces septentrionales iraniennes dépendaient pour leur survie du seul commerce avec la Russie. Vingt ans plus tard, la structure des échanges commerciaux entre les deux pays reste rigoureusement la même : en 1932, l'Iran exporte vers l'U.R.S.S. pour 50 millions de roubles de matières premières et en importe pour 25,3 millions de roubles de produits finis ; le chiffre d'affaires du commerce soviéto-iranien se monte globalement à 75,3 millions de roubles, soit seulement 5,5 % de moins qu'en 1913 (7). Et à la veille de la seconde guerre mondiale — en dépit de l'extension des réseaux ferroviaire et routier du Sud et de l'Ouest iranien — les choses ne varient guère : l'U.R.S.S. est toujours le premier partenaire commercial — 35 % du commerce extérieur iranien — tandis que, en absorbant 18 % du commerce extérieur soviétique, l'Iran demeure encore le premier fournisseur asiatique des Soviétiques. Détail significatif : les cartes économiques de l'Iran publiées en Russie — notamment dans les *Encyclopédies soviétiques* — désignent alors tout le nord de l'Iran comme *« région économiquement dépendante de l'U.R.S.S. »*, Téhéran inclus.

En septembre 1941, pour mettre fin à la germanophilie croissante de Reza Pahlavi — qui avait notamment permis aux Allemands d'équiper et d'encadrer l'armée et les forces de l'ordre iraniennes, — les troupes soviétiques et britanniques envahissent le pays. Pour sa part, Moscou invoque l'article 5 du traité de 1921. Chaque puissance occupe sa zone d'influence traditionnelle : l'U.R.S.S. le Nord, et la Grande-Bretagne le Sud, Téhéran étant considéré « zone neutre », comme en 1907. Reza Pahlavi est immédiatement exilé en Afrique du Sud et, sur la recommandation de Londres, son fils, Mohammad Reza, accède au trône.

A la fin de la guerre, il est convenu par traité entre les alliés qu'ils se doivent d'évacuer l'Iran avant mars 1946. Cependant, dès décembre 1945, sous l'impulsion des commissaires politiques soviétiques, le Kurdistan et l'Azerbaïdjan — qui se trouvent dans la zone d'occupation de l'U.R.S.S. — se proclament républiques démocratiques autonomes (8). Staline va utiliser les aspirations autonomistes des peuples kurdes et türks à ses propres fins, exactement comme l'avait fait Lénine avec le mouvement socialiste révolutionnaire du Guilan.

En effet, dès la proclamation de ces républiques, Staline fait comprendre aux alliés qu'il n'est guère pressé de retirer ses troupes de sa zone d'occupation. De laborieuses négociations débouchent, en avril 1946, sur la signature d'un accord entre Ghavam al-Saltaneh, premier ministre iranien, et le gouvernement soviétique. Celui-ci s'engage à évacuer ses forces — donc à retirer son appui militaire aux Kurdes et aux Azerbaïdjanais — en échange de quoi Téhéran accepte de constituer une société mixte soviéto-iranienne pour exploiter les riches gisements pétroliers de l'Iran septentrional. Marché conclu, Staline ordonne à l'armée rouge de regagner l'U.R.S.S. en mai 1946 (9). Le soutien politique et militaire de l'Union soviétique aux Républiques du Kurdistan et d'Azerbaïdjan n'aura donc été destiné qu'à servir de monnaie d'échange pour une nouvelle concession du gouvernement iranien. A l'automne de 1946, lorsque l'armée du chah réoccupe ces deux provinces, les dirigeants autonomistes qui n'avaient pu fuir sont pendus sur la place publique. Mais cette nouvelle percée soviétique en Iran — par le biais d'une mainmise sur les champs pétrolifères du Nord — va se heurter à l'opposition vigoureuse de Mossadegh.

En octobre 1947, ce dernier — alors député au Madjless — bloque la ratification de l'accord pétrolier soviéto-iranien et fait voter une loi interdisant l'octroi d'une nouvelle concession pétrolière à une puissance étrangère. La réaction de l'U.R.S.S. ne se fait pas attendre : elle déclare officiellement que cette décision constitue une discrimination à son égard puisque la concession pétrolière anglaise dans le Sud reste toujours en vigueur (10). Mais pour avoir retiré ses troupes trop tôt, l'Union soviétique ne dispose plus de moyen de pression sur le gouvernement de Téhéran. Elle ne pardonnera jamais à Mossadegh ce coup porté à ses intérêts vitaux.

Lorsque, en 1950, ce dernier devenu premier ministre, nationalise l'ensemble de l'industrie pétrolière iranienne — annulant la concession anglaise, — l'U.R.S.S. mène campagne par le biais du parti Toudeh sur le thème : *« oui »* à la nationalisation des gisements du Sud, « non » à celle du Nord. Mais en dépit du boycottage politique et commercial imposé à son pays par l'Occident, Mossadegh refuse fermement de concéder le moindre avantage à l'Union soviétique.

Pour lui forcer la main, l'U.R.S.S. tente alors de négocier le retour des réserves d'or que lui avait confiées le gouvernement de Téhéran lors de la seconde guerre mondiale et dont a grand besoin la trésorerie de Mossadegh mise à sec par le « gel » des avoirs iraniens dans les banques anglaises. Il se heurte au refus persistant du vieux leader nationaliste, opposé à tout compromis avec l'Union soviétique. En accord avec Moscou, le bureau politique du parti Toudeh ordonnera à ses militants, notamment aux six cents officiers communistes, de ne pas s'opposer au coup d'État de la C.I.A. qui met fin, en août 1953, à son gouvernement (11). La politique de l'U.R.S.S. consistera ensuite, jusqu'à la chute du chah en 1979, à se rapprocher du régime Pahlavi pour y promouvoir ses intérêts économiques face à la concurrence croissante des puissances occidentales. Ainsi, en gage de bonne volonté, les réserves d'or réclamées en vain par Mossadegh sont rendues au nouveau gouvernement issu du coup d'État. A partir de juillet 1956 — date du premier voyage du chah à Moscou, — l'U.R.S.S. accroît sensiblement ses ventes d'armes non stratégiques et devient, jusqu'en 1973, le deuxième fournisseur militaire de l'Iran (après les Etats-Unis), le montant global des ventes jusqu'à cette date étant estimé à près de 600 millions de dollars (12).

En janvier 1966, Moscou et Téhéran signent un accord régissant la coopération dans le domaine de la construction d'entreprises industrielles, l'exportation de machines et d'équipements soviétiques vers l'Iran, ainsi que l'exportation de gaz iranien vers l'U.R.S.S. Après cette dernière, l'Iran est, on le sait, le deuxième producteur mondial de gaz : ses réserves, estimées à 11 000 milliards de mètres cubes, constituent 15 % des réserves mondiales.

L'accord permet à l'Union soviétique de rentrer en force sur le marché : elle commence ainsi la construction d'un énorme complexe sidérurgique à Isfahan — 550 mille tonnes d'acier par an ; d'une usine de constructions mécaniques à Arak — 30 mille tonnes d'articles par an ; de deux stations thermiques — l'une de 1 400 MW à Ahwaz, l'autre de 800 MW à Isfahan ; soit, en tout, cent quarante-sept gros ouvrages, dont seulement quatre vingt-huit étaient terminés au moment de la révolution islamique (13).

Sur le plan des échanges commerciaux, l'U.R.S.S. fournit des laminés non ferreux, des voitures de tourisme, des camions, des motocyclettes, des machines-outils à métaux, divers équipements industriels, du bois d'œuvre, du papier, de l'huile, des appareils électroménagers ; en retour, l'Iran exporte du gaz, du minerai de plomb, du zinc, des peaux brutes, du coton, des fruits secs et des tissus. Si l'Union soviétique n'est plus désormais le premier partenaire commercial de l'Iran — elle est passée au sixième rang après les Etats-Unis, la R.F.A., le Japon, le Royaume-Uni et la France, — le chiffre d'affaires entre les deux pays a cependant décuplé depuis l'entre-deux-guerres pour atteindre 707 millions de roubles en 1977 (14). Toutefois, l'importance de ces échanges est conditionnée en priorité par l'exportation de gaz iranien vers l'U.R.S.S.

En vertu de l'accord de 1966, les fournitures avaient commencé en automne 1970 : elles atteignirent bientôt 27 milliards de mètres cubes par an, rythme qui sera maintenu jusqu'à la révolution islamique. Celle-ci va cependant se révéler catastrophique pour les intérêts soviétiques en Iran.

Antagonismes idéologiques

SUR le plan commercial, la lente dégradation de l'économie et la chute des exportations pétrolières se répercutent sur les échanges entre les deux pays : en valeur, ils tombent de 571 millions de roubles en 1978 à 377 millions de roubles en 1979 (15). Vers la fin de l'année écoulée, l'Iran réduit de moitié ses exportations de gaz vers l'U.R.S.S., puis de 75 %, pour interrompre enfin toute livraison en mars 1980. Les nouvelles autorités islamiques exigent que le prix du gaz exporté, qui avait été fixé à 76 cents pour 28,3 mètres cubes (soit mille pieds cubes), soit maintenant porté à 3,63 dollars, 40 % de plus que les responsables soviétiques sont prêts à accepter. Devant la fermeté des exigences iraniennes, les négociations entre les deux parties sont interrompues.

Fin avril, toutefois, alors que les États-Unis envisagent des sanctions économiques et un blocus des ports iraniens du Golfe pour tenter d'obtenir du gouvernement islamique la libération des diplomates américains détenus en otages, Moscou et Téhéran signent un protocole d'accord portant sur la réactivation de trois voies commerciales qui traversent la frontière soviéto-iranienne : à Djolfa, où se trouve la jonction de la ligne ferroviaire qui relie l'U.R.S.S. à l'Iran ; à Astara, point de transit de la route qui permet le passage de poids lourds entre les deux pays, et enfin à Anzali — ex Bandar-Pahlavi —, le port en eau profonde de la Caspienne où les navires soviétiques déchargent les marchandises à destination de l'Iran. En juin, la commission permanente soviéto-iranienne pour la coopération économique annonce que l'U.R.S.S. et l'Iran viennent de signer un protocole d'accord qui *« envisage un développement mutuellement bénéfique de la coopération économique, technique et commerciale entre l'Union soviétique et la République islamique de l'Iran »* (16). Il est peu probable, cependant, que ces deux instruments préludent à une relance des étroites relations qui existaient entre les deux pays sous le régime Pahlavi, le blocage étant aujourd'hui essentiellement d'ordre idéologique et politico-historique.

En effet, si le chah avait pris soin de séparer l'idéologie communiste de ses rapports avec l'Etat soviétique, l'imam Khomeiny ne fait guère cette distinction. Ajoutant invariablement le qualificatif de *« petit Satan »* chaque fois qu'il mentionne l'U.R.S.S. — celui de *« grand Satan »* étant réservé aux Etats-Unis, — ses rapports avec elle relèvent non du domaine des relations internationales, mais de la stricte observance des préceptes islamiques qui lui interdit tout rapprochement avec le « régime athée » de Moscou. La condamnation en mars par l'imam de l'intervention des *« pillards de l'Est »* contre *« le peuple musulman d'Afghanistan »* demeure, par la violence du ton, sans appel.

Quant aux forces progressistes iraniennes, elles sont aujourd'hui entièrement dominées par les puissants groupements d'extrême gauche — *Modjâhédin-é-khalgh* (socialiste-islamique) et *Fédâï-yé khalgh* (marxiste-léniniste) — qui n'ont en commun avec l'imam que ses options en politique étrangère. Son slogan, « ni l'Est ni l'Ouest », rejoint la dénonciation par l'extrême gauche de l' *« impérialisme soviétique »* comme complément de l' *« impérialisme américain »*, le premier étant perçu, sous l'angle de l'histoire récente, comme tout aussi dangereux pour l'Iran que le dernier. Seul le parti Toudeh tente de faire oublier le passé, prêchant inlassablement l'alliance entre les forces populaires iraniennes et l'Union soviétique pour combattre les Etats-Unis. Mais, selon des observateurs dignes de foi, son audience auprès des masses, surtout après l'invasion soviétique de l'Afghanistan voisin, est négligeable.

Reste l'important mouvement autonomiste iranien, notamment celui du Kurdistan. Le souvenir de la fin tragique de la République du Guilan en 1921 et de celles du Kurdistan et de l'Azerbaïdjan en 1946 demeure vivace dans tous les esprits. Il est peu probable que les autonomistes soient prêts, aujourd'hui, à renouveler l'expérience d'une alliance avec une puissance qui, à deux reprises, les avait utilisés pour marchander un règlement avec le gouvernement central de Téhéran.

Ainsi, de plus en plus déçue sur le plan économique, diplomatique et idéologique, l'Union soviétique a pour seule consolation à présent de voir les Etats-Unis dans une situation encore plus difficile. Mais est-ce bien là le but poursuivi ? On voit mal comment, en dépit de tous leurs efforts, les Soviétiques pourraient dissiper la méfiance, voire l'hostilité, qu'ils inspirent et récupérer le combat que livre l'imam Khomeiny à l'impérialisme américain. A défaut de gagner la confiance du pouvoir islamique, de s'allier les forces de gauche ou les mouvements autonomistes, l'U.R.S.S. ferait sans doute bon accueil à un nouveau régime qui, n'étant constitué par aucun de ces groupes, lui permettrait de reprendre la place privilégiée qu'elle occupa dans l'empire du chah.

AHMAD FAROUGHY.

(3) Voir le meilleur ouvrage qui lui ait été consacré : Ebrahim Fakhraï, *Sardâr-é-djangal*, Ed. Djâvidân, Téhéran, 1972 (en persan).

(4) Ami de Trotski, assassin de l'ambassadeur d'Allemagne Mirbach à Moscou en 1918 et organisateur de la première armée de la République populaire de Mongolie. Il sera fusillé en 1929 par Staline.

(5) Victor Serge, « Le nouvel impérialisme russe », *Spartacus* (cahiers mensuels), Paris, janvier 1947, p. 22.

(6) Violet Conolly, *Soviet Economic Policy in the East*, Oxford University Press, Londres, 1933.

(7) *Ibid.*

(8) Cf. Ahmad Faroughy, « Le pouvoir islamique face aux aspirations autonomistes en Iran », *le Monde diplomatique*, février 1980.

(9) Sur ces événements, voir notamment George Lenczowski, *Russia and the West in Iran 1918-1948*, Greenwood Press, New-York, 1968, et Mostafa Fateh, *Pandjâh Sâl Naft-é-Iran*, Téhéran, 1956 (en persan).

(10) *Ibid.*

(11) A ce sujet, voir les révélations de Freydoun Kechavarz, ancien membre du comité central et du bureau politique du parti Toudeh in Chahrokh Vaziri, *le Pétrole et le Pouvoir en Iran*, Ed. Plantanida, Lausanne, 1978.

(12) Ahmad Faroughy et Jean-Loup Reverier, *l'Iran contre le chah*, Ed. Simoën, Paris, 1979.

(13) Cf. Iliodor Kouliov, vice-président du comité d'Etat de l'U.R.S.S. pour les relations économiques extérieures, « U.R.S.S.-Iran : les relations commerciales techniques et économiques », Agence Presse Novosti, Paris, 15 mai 1980.

(14) *Idem.*

(15) *Idem.*

(16) Agence Tass, 20 juin 1980.

LE CARNET DES AMBASSADES

● A l'occasion de la visite du président et des membres de la Chambre des représentants de Chypre, l'ambassadeur de Chypre et Mme Jean Peristiany ont offert une réception le 3 juin.

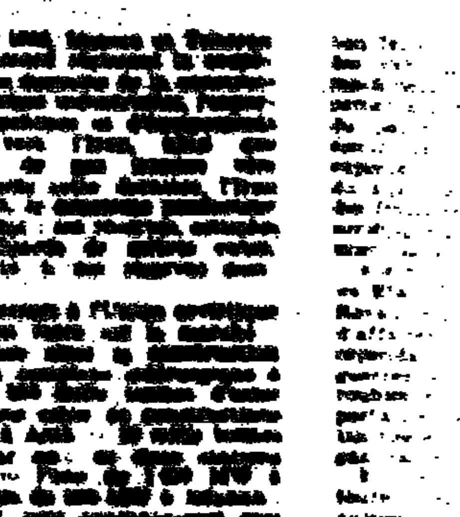
● L'ambassadeur du Portugal et Mme Antonio de Siqueira Freire ont donné une réception le 10 juin à l'occasion de la fête nationale.

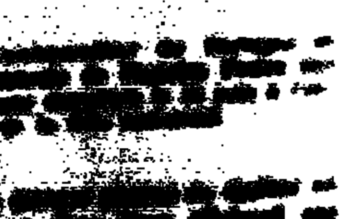
● Le délégué général du Québec en France et Mme Yves Michaud ont donné une réception le 23 juin à l'occasion de la fête nationale du Québec.

Calendrier des fêtes nationales

1er-31 JUILLET

1 BURUNDI	Fête nationale
1 CANADA	Anniv. de la Conf.
1 RWANDA	Fête de l'indépend.
4 ETATS-UNIS D'AMERIQUE	Fête de l'indépend.
5 ALGERIE	Fête nationale
5 VENEZUELA	Fête nationale
6 MALAWI	Fête nationale
11 MONGOLIE	Fête nationale
14 FRANCE	Fête nationale
14 IRAK	Anniv. de la procl. de la République
20 COLOMBIE	Fête de l'indépend.
21 BELGIQUE	Fête nationale
22 POLOGNE	Fête nat. de la lib.
23 REP. ARABE D'EGYPTE	Fête nationale
26 ILES-MALDIVES	Fête nationale
28 PEROU	Fête de l'indépend.





Pologne, printemps variable



Après la révolte étudiante de 1968, un très net durcissement politique avait contraint à l'exil les plus brillants des jeunes cinéastes polonais d'alors : R. Polanski, J. Skolimowski, W. Borowczyk, J. Lenica (1)... tandis que leurs aînés (Wajda, Kawalerowicz, Has) se résignaient à traverser le désert en adaptant, parfois avec grandiloquence, les œuvres marquantes (et tranquilles) de la littérature polonaise. Morne destin pour un cinéma qui, le premier à l'Est, avait su refléter la déstalinisation, rejeter les clichés du « héros positif » et refuser d'appliquer les canons du « réalisme socialiste ».

C'est en Pologne que, vers 1955, les cinéastes ont imposé le modèle (aujourd'hui en vigueur dans la plupart des pays socialistes) des unités de production (2) regroupant, sous la direction d'un metteur en scène réputé, des réalisateurs, des scénaristes et des opérateurs qui contrôlent entièrement, sur le plan financier et thématique, la production de leurs films. Les unités de production soumettent leurs projets à l'Office central du film, que dirige un sous-secrétaire d'Etat au ministère de la culture et des arts ; celui-ci accepte ou refuse, mais laisse aux cinéastes l'initiative de modifier, le cas échéant, leur projet comme ils l'entendent. Cette relative tolérance devait favoriser, dix ans durant, l'extraordinaire épanouissement de l'école polonaise.

A partir de 1968, la production est réorganisée et un sévère contrôle idéologique écarte toute œuvre critique (on interdit « Hauts les mains ! » de J. Skolimowski, puis « le Diable » d'A. Zulawski) au profit d'un cinéma conformiste de simple évasion.

Cependant, depuis trois ans, les films de qualité refleurissent ; ils ont éclos avec discrétion, sans crier gare. On les appelle, officiellement, « films de prise de conscience sociale », euphémisme pour désigner des œuvres critiques, en fait, d'une violence inouïe. Krzysztof Kieslowski a lancé le mouvement en dénonçant, dans « la Cicatrice » (1976), la responsabilité du pouvoir à travers l'histoire de la construction d'un complexe industriel dont la localisation se révèle mal choisie ; puis Krzysztof Zanussi, dans « Camouflage » (1977), osait dire publiquement que l'hypocrisie et la compromission sont des attitudes indispensables pour faire carrière en Pologne ; ensuite vint Wajda et le coup de tonnerre de son « Homme de marbre ». Le cinéma polonais ne pouvait pas ne pas changer de cap.

Désormais, l'heure de la quatrième génération a sonné ; ses membres ont attendu en filmant, pour la télévision, des téléfilms grinçants et personnels ou des courts métrages singuliers et corrosifs ; à présent qu'ils tournent des longs métrages, il faut retenir leurs noms car ils constituent sans doute la génération cinématographique la plus douée d'Europe : Krzysztof Kieslowski, Agnieszka Holland, Janusz Kijowski, Feliks Falk, Marek Piwoski, Antoni Krauze, Wojciech Wiszniewski, Bohdan Kosinski, Marcel Lozinski... Leur sens critique, leur irrespect, ne connaissent guère de bornes : usines et chantiers, bureaucrates et artistes, trafics et tricheries, c'est à l'ensemble du système qu'ils s'en prennent. Et le pouvoir, pour l'instant, n'a pas trop sévèrement réagi, confirmant que la Pologne demeure, à l'Est, le pays où la liberté d'expression est la plus grande. Une sorte d'aire de tolérance semble avoir été dégagée à l'intérieur de laquelle bien des choses peuvent être dites.

En y mettant les formes malgré tout (métaphores, paraboles, antiphrases sont indispensables). Tout manquement à cette sorte de déontologie de la critique est sanctionné ; des longs métrages demeurent interdits (« la Ligne d'arrivée » d'Antoni Krauze, « Index » de Janusz Kijowski, « Peace » de K. Kieslowski, « Comment vivre ? » de M. Lozinski), ainsi que de très nombreux courts métrages (notamment la plupart de ceux de Wojciech Wiszniewski).

Mais ces interdictions ne signifient pas, pour le réalisateur, une quelconque mise au ban ou exclusion de la profession ; le système ne lui garde pas rancune, le cinéaste censuré peut à nouveau proposer des sujets et ceux-ci peuvent parfaitement être agréés ; à cet égard, le cas de W. Wiszniewski est exemplaire : bien que huit de ses onze courts métrages aient été entièrement interdits, on vient de lui donner les moyens de tourner un long métrage de fiction sur le dernier roi de Pologne.

Le système apprend à vivre avec ses « enfants terribles » et ceux-ci radicalisent de plus en plus leurs critiques ; Krzysztof Zanussi, en particulier, dans son dernier film, « Constans », décrit une société rongée par la corruption où seules les combines et le favoritisme règnent et dans laquelle l'honnêteté et la probité n'ont pas de place. Ce film, par son pessimisme même, et par sa liberté de ton, témoigne bien de l'existence d'un nouveau printemps polonais.

IGNACIO RAMONET.

(1) Le Centre Georges-Pompidou vient de publier une très belle plaquette (sous la direction de Jean-Loup Passek) consacrée au cinéaste d'animation Jan Lenica.

(2) Sur les sept unités de production existant en Pologne, Andrzej Wajda en dirige une (l'unité X). De son côté, Krzysztof Zanussi dirige l'unité Tor.

Les questions centrales d'Andrzej Wajda

UNE nouvelle période d'une extrême importance s'est ouverte dans la production artistique de Wajda lorsque, inspiré par les films de collègues plus jeunes, comme Krzysztof Zanussi *(Camouflage)* ou Krzysztof Kieslowski (*la Cicatrice*), il décida de partager leurs préoccupations pour les problèmes contemporains. *L'Homme de marbre*, bien que fort critiqué par certains, a permis à la jeune génération de connaître et de comprendre la période stalinienne en Pologne, et il a eu sur les plus âgés un effet de catharsis.

Son film suivant, *Sans anesthésie*, raconte l'histoire, tout à fait contemporaine, d'un journaliste qui réussit très bien jusqu'au jour où, soudain, sa vie familiale et professionnelle se brise. Après la parenthèse des *Demoiselles de Wilko*, film d'une grande perfection visuelle, mais dont l'anecdote se situe durant les années trente, Andrzej Wajda est revenu, dans son tout dernier fim, *le Chef d'orchestre* (1980), à l'époque actuelle: c'est la description en chambre de la relation qui s'établit entre un jeune chef d'orchestre de province, sa femme et le célèbre chef Lasocki, qui revient dans sa ville natale pour un concert.

L'influence de Wajda sur le cinéma polonais a toujours été primordiale en raison non seulement de la valeur et de la richesse imaginaire propres à chacun de ses films, mais aussi à cause de l'abondance et de la variété de ses idées, de ses inventions visuelles et de ses techniques narratives, toutes choses susceptibles d'inspirer un jeune cinéaste.

Dans ses films récents sur la société polonaise contemporaine, un thème revient sans cesse : celui des rapports entre l'artiste et le public dans un monde investi par les moyens de communication de masse. Dans *Tout est à vendre*, Wajda s'était déjà intéressé à la mentalité d'un cinéaste capable de transformer tout événement intime en matériau artistique : ses blessures, la mort d'un ami, les tragédies affectives de ses collègues. Dans *l'Homme de marbre*, l'histoire du maçon est racontée en rétrospective dans le cadre d'une recherche de souvenirs et de documents destinés à un film ; Agnieszka, la jeune réalisatrice, fait preuve d'une intransigeance assez immorale — elle est prête à tricher, à marchander, à sonder des vies privées ou à utiliser son propre argent, — elle ne recule devant rien pour terminer son film. Une équipe de cinéma apparaît aussi dans *le Chef d'orchestre* et elle suit impudiquement Lasocki tout autour du monde. Wajda, artiste lui-même, se révèle ainsi profondément troublé par les aspects néfastes de l'activité d'un créateur cinématographique. Dans *Sans anesthésie*, c'est un journaliste qui exprime sa crainte de voir les grands organes d'information manipuler sans morale le public, et il se rend compte soudain que ses doutes ont été utilisés comme arme contre sa propre carrière professionnelle.

Lui, Wajda, touche au sujet le plus fréquent des nouveaux films polonais (1) : le combat de l'individu contre l'organisation sociale et les coteries de gens préoccupés exclusivement de leurs intérêts. La restructuration sociale fondamentale de ces trente-cinq dernières années en Pologne a provoqué l'apparition de nombreux phénomènes : la montée de ce qu'on appelle la « nouvelle intelligentsia » — des personnes issues des classes prolétaires de l'avant-guerre et qui ont maintenant, dans l'Etat socialiste, librement accès au système éducatif, — l'incompétence bureaucratique qui accompagne le développement de l'industrie et de l'administration et les aspects destructeurs d'une attitude de consommateur face à la vie. Tous ces sujets sont discutés et illustrés dans les films récents de Wajda. Des gens comme Agnieszka et le journaliste ont saisi l'occasion qui s'offrait à eux dans leur sphère professionnelle, mais le jeune chef d'orchestre est constamment handicapé par le manque de tradition culturelle de sa famille. Les importants changements sociaux ont permis non seulement de s'instruire, mais aussi de faire carrière. Wajda a donc naturellement son mot à dire dans les larges discussions qu'a entamées le cinéma polonais sur les dangers moraux des compromissions, les avantages ambigus de la gloire, les effets de la jalousie professionnelle et les durs mécanismes de l'ascension sociale.

LES efforts d'Agnieszka pour découvrir la vérité sur *l'Homme de marbre* tombé dans l'oubli sont gênants pour ses commanditaires de la télévision et pour ses commanditaires de la télévision et pour les personnes qu'elle interviewe. Les temps héroïques de la reconstruction de l'économie polonaise étant passés, chacun dès lors accepte de déplaisants compromis pour avancer dans sa carrière, et il n'est pas étonnant que le film d'Agnieszka ne sorte pas en fin de compte. Quant au journaliste de *Sans anesthésie*, il réussit trop bien et il est trop célèbre : on essaie de le déloger vilement. Pourtant, personne n'est innocent ; le film est assez énigmatique pour laisser planer un doute : peut-être le journaliste lui-même a-t-il bâti sa carrière aux dépens de ses amis. Il en est de même avec le jeune chef d'orchestre qui, dans ses efforts désespérés pour être reconnu et respecté, est devenu un homme sans scrupules et une déplorable caricature d'artiste, sans cesser pourtant d'être manipulé par des gens plus immoraux encore.

Dans les films de Wajda, contrairement à ce qui se passe dans ceux des nouveaux cinéastes, on n'est pas totalement écrasé par un monde de corruption morale. Il y a toujours quelqu'un qui tente de préserver une pureté, une éthique. Mais c'est toujours en vain. L'héroïque maçon de marbre disparaît dans le tourbillon des changements politiques ; le journaliste est anéanti, sans anesthésie, par ses collègues ambitieux, et, enfin, le chef d'orchestre est acculé au suicide moral par son entourage.

Wajda semble obsédé par un seul et même sujet qu'il exprime sz des formes diverses : comment (et pourquoi) un individu affronte-t-il les problèmes spécifiques de son temps ? Question centrale dans la Pologne contemporaine, à laquelle tentent aussi de répondre les nouveaux cinéastes en disciples de Wadja.

NINA SLAWINSKA,
journaliste
à l'hebdomadaire « Film »
de Varsovie.

(1) *Acteurs provinciaux*, d'Agnieszka Holland; *le Meneur de bal* et *la Chance*, de Féliks Falk ; *l'Amateur*, de Krzysztof Kieslowski ; *Kung Fu*, de Janusz Kijowski ; *Clinch*, de Piotr Andrejew, etc.

Chroniques sociales des jeunes cinéastes

C*AMOUFLAGE*, de K. Zanussi, *l'Homme de marbre* et *Sans anesthésie*, surtout, d'A. Wajda manifestent, en Occident autant qu'en Pologne, les audaces d'un cinéma désormais décidé à témoigner du présent. La société polonaise n'avait pas trouvé jusqu'alors — à quelques exceptions près — de miroir où puissent s'inscrire les ombres d'une réalité quotidienne toujours masquée ou estompée par les souvenirs héroïques et tragiques du passé. L'interrogation, en forme d'enquête, voire de procès, concerne, depuis 1978, tous les aspects de la vie sociale contemporaine. Zanussi et Wajda ne sont pas seuls. Une nouvelle génération de réalisateurs, K. Kieslowski, F. Falk, A. Holland, notamment, s'oriente vers ce genre désormais privilégié du cinéma polonais actuel : la chronique sociale. L'enjeu d'un tel choix n'est sans doute compréhensible qu'aux Polonais eux-mêmes (1), rompus aux arcanes d'une réalité quotidienne déterminée par des mécanismes socio-économico-politiques fort étrangers au spectateur et au critique occidentaux, et surtout dans leurs nuances les plus décisives. L'esthétique documentaire commune à tous ces films, apparemment peu soucieux d'innovations formelles, trouve ainsi sa justification et sa fonction, celle d'un cinéma qu'on pourrait qualifier d'indiciel, attaché aux indices, aux symptômes d'un référent occulté mais révélé.

Les titres, *l'Amateur* (de K. Kieslowski), *Acteurs provinciaux* (d'A. Holland) et *la Chance* (de F. Falk), s'inscrivent dans un registre mineur, celui de l'entreprise hasardeuse, de l'imperfection, de l'effort aussi, mais inaccompli ; un registre de la pesanteur qui paraît évoquer l'état ordinaire d'un corps social sourdement travaillé par des désirs nouveaux. Ainsi la caméra, que le cinéaste amateur, héros du film de Kieslowski, promène avec la maladresse heureuse des timides, découvre-t-elle surtout les coulisses, celles de l'usine et celles de la cité, mais l'exploration tourne court et le néophyte y perdra à la fois son bonheur conjugal et sa situation professionnelle. L'anecdote, un peu schématique, met cependant en scène le cinéma lui-même et son projet de passer outre à tous les « camouflages » désignés par Zanussi, jouant d'ailleurs dans le film son propre personnage d'initiateur : redoublements significatifs du caractère délibéré du projet, mais aussi des détours qu'il impose. Détours indéfiniment détaillés dans le premier film d'Agnieszka Holland, *Acteurs provinciaux*, où elle raconte comment le jeune acteur d'une ville de province, confronté à l'illusionnisme et à l'escroquerie d'un pseudo-théâtre d'avant-garde, cherche sans succès à jouer enfin un rôle d'élection. L'existence de ce film, dont le thème est justement l'impossibilité de la création, illustre le paradoxe d'une société affrontée à l'image de sa stérilité, image dont la force critique n'épargne aucun aspect d'une réalité sociale méticuleusement décrite et qui s'autorise de cet aveu pour croire, malgré tout, à sa liberté. Liberté ou libéralisation, dont le cinéma est à la fois le garant et en même temps le flagrant démenti, libéralisation sans doute théorique, mais à prendre en considération, puisqu'elle implique, pour la première fois, l'existence dans le champ social de confrontations qui ne sont pas sans signification politique.

CONFLITS assurément difficiles, dont l'issue est le plus souvent pessimiste (le cinéma polonais a renoncé au *happy end*) et dont F. Falk propose la métaphore dans *la Chance* . un professeur d'histoire libéral affronte un professeur d'éducation physique, redoutable meneuse d'hommes, préoccupée de succès aux olympiades scolaires et brisant toute individualité au seul profit d'un esprit d'équipe purement fonctionnaliste. L'originalité de Falk réside dans la présentation des phases successives du conflit où s'impliquent toutes les institutions sociales qui participent du choix final, non pas d'une pédagogie, mais d'une philosophie morale et politique.

C'est donc un cinéma austère que celui des jeunes réalisateurs polonais, un cinéma qui reconnaît ses filiations à la fois rassurantes, du fait de la notoriété d'un Wajda ou d'un Zanussi, et provocantes par l'insistance sur la difficulté d'être autant que par la lucidité du projet critique. Cinéma étonnant par sa volonté de refuser toutes les compromissions de la société qui le produit, un cinéma réaliste qui prend valeur de manifeste dans sa patrie socialiste.

LECH-MICHEL RAWICKI.
chercheur
à l'Ecole pratique
des hautes études
en sciences sociales,
Paris.

(1) L'indice de fréquentation, extrêmement élevé pour chacun de ces films, apparaît comme un véritable plébiscite et confirme leur rôle spécifique dans la communauté nationale.

La télévision, instrument privilégié

LA télévision a connu un essor spectaculaire dans les années 70 : sept millions et demi de foyers se sont équipés et deux chaînes émettent actuellement cent soixante-dix heures par semaine, dont plus de la moitié en couleurs (procédé SECAM). Posséder un téléviseur couleur est devenu, pour chaque famille, un objectif prioritaire ; aussi, pour satisfaire la pressante demande, bientôt entrera en service une usine de production de postes couleur (sous licence américaine) (1).

Grâce à ses très importants moyens financiers, la télévision est désormais, en Pologne, le seul moyen de communication de masse en expansion, car le cinéma connaît une importante baisse de la fréquentation et de nombreuses salles sont contraintes de fermer ; d'autre part, la pénurie de papier — à cause de l'envolée des prix mondiaux — a provoqué une forte réduction du tirage des journaux et des livres (dans ce dernier domaine, la demande — stimulée par les bas prix — dépassait déjà depuis longtemps l'offre).

La télévision et la radio sont gérées par un comité d'Etat ; 75 % des programmes diffusés sont d'origine polonaise, produits dans les studios T.V. de Varsovie, ou dans les studios situés dans d'autres grandes villes comme Cracovie, Gdansk, Katowice..., parfois même dans des studios cinématographiques. Pour un instrument officiel de propagande et d'information, son programme culturel cependant demeure ambitieux : les responsables font appel aux meilleurs artistes pour exprimer la vitalité de la culture et de l'art en Pologne. L'émission « Théâtre à la télévision » propose un spectacle par semaine, filmé directement dans les studios (et non transmis d'une salle en ville) ; le choix des pièces, d'auteurs contemporains, et leur mise en scène d'avant-garde révèlent un certain élitisme ; en général, l'importance des informations sur la vie culturelle, le nombre d'émissions consacrées aux arts, à l'activité artistique et aux débats d'idées paraît surprenant et ne reflète certainement pas l'intérêt réel du spectateur moyen. Le souci des programmeurs semble être d'attirer à la culture et d'éduquer les téléspectateurs ; et, quoi qu'on en pense, cela semble réussir.

La programmation de films favorise également le cinéma de qualité ; des cycles — dans l'émission « Cinémathèque des chefs-d'œuvre » — présentent les meilleurs films de Buñuel, Bergman, Fellini, Tarkovski, Antonioni, Visconti, Resnais, Kurosawa... qui passent aux heures de grande écoute. Le choix des séries et des téléfilms est fait en fonction de leur valeur éducative et culturelle (adaptations françaises et britanniques de grands romans, récits historiques, etc.). Les films et séries étrangers occupent environ vingt-cinq heures par semaine, dont 40 à 45 % en provenance des pays de l'Ouest (France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Italie) et 55 à 60 % des pays de l'Est, principalement de l'Union soviétique.

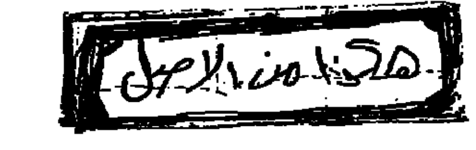
LES émissions culturelles ne se limitent pas à rapporter des faits purement artistiques, elles abordent les problèmes de la vie quotidienne, de la société, etc. Ce qui s'inscrit dans la tradition polonaise datant du temps du romantisme, qui confie à la poésie, au théâtre et à la littérature un rôle de hérauts de la conscience nationale et civique. C'est à travers l'art que les Polonais ont appris à s'exprimer en tant que nation et société. Jadis, la musique de Chopin et la poésie de Mickiewicz ; naguère, les œuvres littéraires et dramatiques de Gombrowicz, d'Iwaszkiewicz, de Witkiewicz, de Mrozek et de Kusniewicz ; aujourd'hui, les films de Wajda ou de Zanussi témoignent de cette continuité.

téléfilms ont largement contribué à la

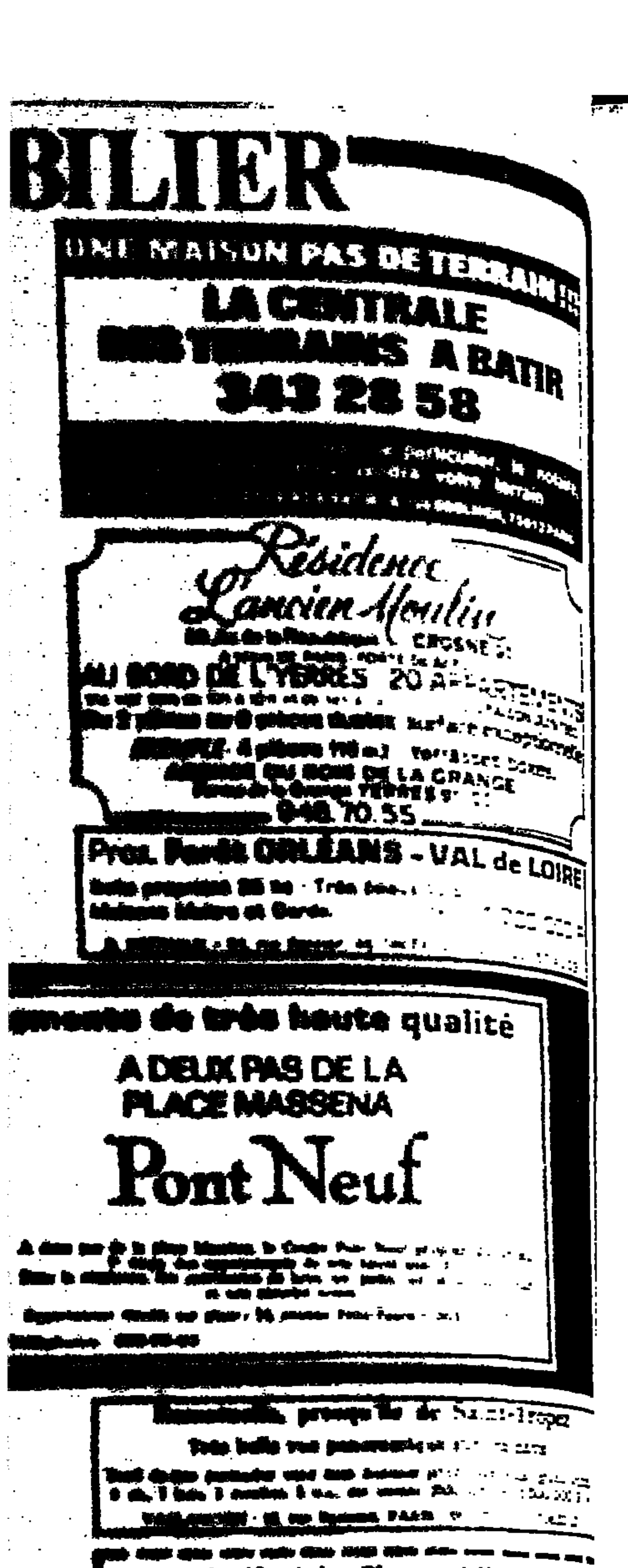
Le théâtre à la télévision et les naissance du nouveau cinéma. C'est en effet avec le téléfilm qu'ont commencé leur carrière tous les jeunes metteurs en scène dont on parle à présent. Une politique d'encouragement aux premiers films leur a en effet permis de débuter tôt et de réduire considérablement le temps perdu normalement en attendant la réalisation d'un premier long métrage. Les téléfilms ne constituent pas un apprentissage de pur « atelier » ; ils révèlent des tempéraments d'« auteur » et la plupart de ces jeunes, dès leurs premiers téléfilms, avaient tracé les tendances actuelles du cinéma polonais.

JACEK FUKSIEWICZ,
directeur
du département des films
à la télévision polonaise.

(1) Le prix d'un téléviseur noir et blanc est à peu près de 12 000 zlotys. Celui d'un téléviseur couleur, 35 000 zlotys environ (salaire mensuel moyen : 4 000 zlotys) (N.D.L.R.)

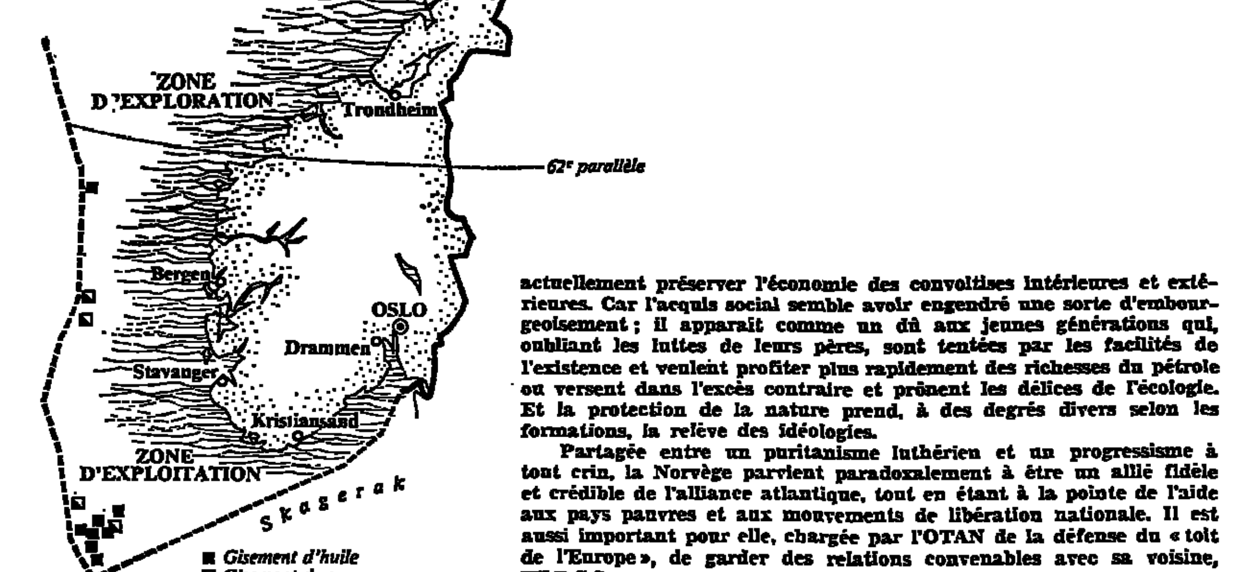


PANORAMA IMMOBILIER



NORVÈGE

Les tentations du pétrole



Havre de stabilité et de progrès, le royaume de Norvège a pu assurer en une quarantaine d'années la liberté de ses habitants et la prospérité de son économie. Le parti travailliste, soigneusement surveillé par une opposition sourcilleuse (qui a profité parfois — pas souvent, il est vrai, — des règles de l'alternance), s'est efforcé d'appliquer son idéal d'égalité économique. Il a même un moment surestimé les ressources du pays pour bâtir cet Etat-providence qui assure à tous un niveau de vie plus que décent. La découverte du pétrole en mer du Nord est venue à point à un moment où la crise dans la marine marchande avait privé le pays de précieuses sources de revenus.

La nécessaire restructuration de l'industrie, qui doit aller de pair avec les mesures à prendre pour fixer la population dans le nord du pays, n'est pas facilitée par les ricochets de la crise internationale. Le gouvernement social-démocrate minoritaire estime donc qu'il doit actuellement préserver l'économie des convoitises intérieures et extérieures. Car l'acquis social semble avoir engendré une sorte d'embourgeoisement ; il apparait comme un dû aux jeunes générations qui, oubliant les luttes de leurs pères, sont tentées par les facilités de l'existence et veulent profiter plus rapidement des richesses du pétrole ou versent dans l'excès contraire et prônent les délices de l'écologie. Et la protection de la nature prend, à des degrés divers selon les formations, la relève des idéologies.

Partagée entre un puritanisme luthérien et un progressisme à tout crin, la Norvège parvient paradoxalement à être un allié fidèle et crédible de l'alliance atlantique, tout en étant à la pointe de l'aide aux pays pauvres et aux mouvements de libération nationale. Il est aussi important pour elle, chargée par l'OTAN de la défense du « toit de l'Europe », de garder des relations convenables avec sa voisine, l'U.R.S.S.

Préserver l'économie des écueils du changement

LE Storting, étrange bâtiment situé à l'extrémité de la vivante place Eidsvolls, à l'opposé du Théâtre National, a résonné ces dernières semaines de discussions sur le pétrole. Les parlementaires étudient en effet une modification de la fiscalité applicable aux compagnies internationales qui opèrent en mer du Nord et les rapports préliminaires sur l'accident de la plate-forme Alexander Kielland. La gauche socialiste, a même déposé au début du mois de mai une motion de censure pour protester contre la poursuite de l'activité pétrolière malgré les cent vingt-trois morts de la plate-forme. Mais cette motion n'a obtenu que 5 voix sur 160 suffrages exprimés. Les Norvégiens, *particulièrement soucieux de la* sécurité, estiment qu'il faut, certes, accroître la formation du personnel pétrolier et vérifier régulièrement les installations, mais que le pays est désormais trop engagé pour reculer.

Si la production est encore loin du « plafond » de 90 millions de tonnes d'équivalent-pétrole (TEP) fixé par le Storting en 1973, la mise en exploitation du gisement de Statfjord — le plus important découvert en mer du Nord — et des petits champs situés autour d'Ekofisk va faire passer la production à près de 60 millions de TEP en 1980.

De plus, les découvertes récentes — par Shell, d'un gisement de gaz qui pourrait être quatre fois plus important que celui de Frigg, et par Statoil, sur le « périmètre doré » — de réserves de pétrole et de gaz de l'ordre de 1 milliard de barils (1) laissent penser que l'avenir énergétique du royaume est déjà assuré jusqu'à la fin du siècle. Mais il y a de fortes chances qu'il dure bien au-delà. La prospection dans ce secteur de la mer du Nord ne fait que commencer. Moins de 250 forages y ont été effectués (contre plus de 1 000 dans la partie britannique). Cette année, l'exploration va d'ailleurs être accélérée (35 forages contre 22 l'an passé). Mais, surtout, le Parlement a autorisé que débute cet été la recherche au nord du 62e parallèle. Les pêcheurs et les défenseurs de l'environnement — hostiles à une activité dans leur zone de travail — ont tenté de tirer prétexte de l'accident d'Ekofisk pour retarder l'échéance. Mais un des rapports préliminaires sur la catastrophe estime que « *les analyses des conditions de l'environnement au nord du 62e parallèle indiquent que les zones du nord ne représentent aucun défi technologique différent de ceux rencontrés dans le sud* ». Une nouvelle et vaste partie du plateau continental norvégien va donc désormais être ouverte à la prospection. Les découvertes ne manqueront pas de suivre.

Seul obstacle actuel au développement pétrolier, la mauvaise humeur des compagnies pétrolières internationales devant la volonté gouvernementale de faire passer la fiscalité de 69 % à 82 % et de réduire de douze à six mois l'intervalle entre la rentrée des profits et le paiement de l'impôt. Certaines sociétés — comme Elf — ont menacé de ne pas mettre en exploitation certains gisements marginaux, et Mobil a annoncé au début du mois de mai ses hésitations devant l'implantation d'une troisième plate-forme de production à Statfjord. Mais gageons que ces compagnies — qui, malgré l'alourdissement de la fiscalité, feront encore de beaux bénéfices en mer du Nord — reviendront sur ces *décisions*. D'autant que la concurrence des compagnies pétrolières du royaume est maintenant réelle.

Quelle que soit la volonté du gouvernement d'Oslo de garder le contrôle de l'exploitation des hydrocarbures, le pétrole a, bien sûr, bouleversé l'économie norvégienne. Il a d'abord permis la création d'activités nouvelles. Les entreprises norvégiennes se sont lancées dans l'aventure sans complexe et ont réussi en dix ans de véritables prouesses technologiques. Le puissant groupe Aker, touché, comme beaucoup de ses concurrents européens, par la crise des chantiers navals, s'est reconverti pour partie dans la *conception* et la *construction* de plates-formes pétrolières et d'installations *offshore*.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 17.)

(1) 1 baril = 159 litres = 0,7 tonne.

Un fidèle allié de l'OTAN qui tient à ses bonnes relations avec l'U.R.S.S.

AVEC ses quatre millions d'habitants, une situation géographique stratégique et des ressources naturelles tentantes, quel est le rôle de la Norvège dans l'arène internationale ? Elle a choisi son camp au lendemain de la deuxième guerre mondiale : celui des Etats-Unis et de l'OTAN. A l'époque, de nombreux Norvégiens auraient préféré que leur nation s'en tienne à la neutralité. Mais celle-ci était difficile à faire respecter. Le pays venait d'en faire l'expérience.

Depuis, la Norvège est un partenaire stable et crédible de l'alliance atlantique. C'est la première constante de sa politique étrangère. Il y en a deux autres : celle du bon voisinage avec l'U.R.S.S. et celle appelée *la « politique des bases »*, c'est-à-dire le refus de tout stockage d'armement nucléaire sur le territoire norvégien et, implicitement, celui de bases de troupes étrangères.

Il y a, dans les milieux politiques, un large consensus sur la politique étrangère menée par les gouvernements successifs depuis la guerre. Elle ne serait d'ailleurs pas sensiblement modifiée dans le cas d'une victoire électorale « bourgeoise » aux élections législatives de l'année prochaine. De tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale, seul les socialistes de gauche (Soslalistisk Venstreparti, deux élus) demandent que la Norvège quitte l'OTAN. Cela dit, on trouve aussi des adversaires individuels de l'alliance au sein d'autres partis. Ainsi les organisations de jeunesse du parti social-démocrate (Det Norske Arbeiderparti) et du parti libéral (Venstre) contestent la participation norvégienne à l'OTAN. Les adversaires de l'alliance atlantique parviennent à maintenir un débat politique sinon sur la question de la participation à l'OTAN du moins sur les différentes décisions prises par elle. Par exemple, le « oui » norvégien à la production et au stationnement en Europe des missiles Cruise et Pershing s'est heurté à une vague de protestation populaire où les adversaires de l'OTAN ont joué leur rôle. Toujours est-il, selon les sondages, que pour plus de 90 % la population se déclare favorable à l'alliance atlantique. Ce taux varie légèrement d'un sondage à l'autre, selon les changements dans le climat international : par exemple, après l'invasion soviétique de l'Afghanistan, il est devenu plus élevé.

L'année dernière, le gouvernement a donné son accord pour le stockage « à l'avance » en Norvège de matériel de guerre lourd destiné aux forces alliées qui doivent, le cas échéant, venir renforcer l'armée norvégienne. Cette mesure préventive semble avoir été considérée par la grande majorité des Norvégiens comme découlant logiquement de la participation du pays à l'OTAN. En revanche, il en fut autrement, lorsque, en 1977, le public fut informé, par la publication dans la presse, du contenu de quelques rapports confidentiels sur les délibérations qui avaient abouti, plusieurs années plus tôt, à l'installation du système de navigation Loran C/Omega en Norvège. Il fut établi que le gouvernement de l'époque devait savoir que les stations de sondage créées par ce système pourraient servir à des sous-marins nucléaires. Aux yeux de certains, cela équivalait à renoncer *de facto* au principe de la « politique des bases », et cela sans aucune discussion publique préalable. L'affaire provoqua un important débat sur la responsabilité et la crédibilité du gouvernement en question et de ceux qui lui avaient succédé. L'Assemblée nationale, qui aurait pu saisir l'occasion pour examiner cette affaire, y renonça en fin de compte. Sans doute parce que la majorité de l'opposition partageait le point de vue du gouvernement sur le système de navigation Loran C/Omega et sur la nécessité de soustraire à tout débat public des questions touchant à la sécurité nationale.

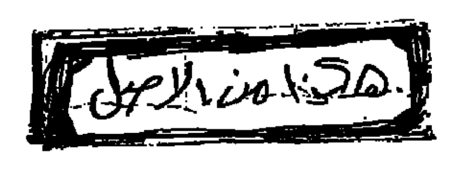
L'affaire montre bien la sensibilité manifestée en Norvège à tout ce qui peut donner l'impression d'une remise en cause des principes essentiels des relations avec l'extérieur, définis, semble-t-il, une fois pour toutes. L'équilibre des intérêts nationaux serait-il si précaire ? Quoi qu'il en soit, les autorités — et pas seulement elles — estiment qu'il est primordial pour le bien de la Norvège d'éviter qu'une volonté extérieure puisse s'imposer au pays et de garder la possibilité d'un libre choix dans la mesure du possible. Il n'est que trop évident que les conditions qui permettent un libre choix à la Norvège peuvent disparaître. D'où, probablement, une certaine réticence des autorités à évoquer publiquement les options stratégiques du pays.

La crise de confiance qui se dessine entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale, telle que l'on peut l'entrevoir actuellement, place la Norvège dans une situation délicate. Sa dépendance des Etats-Unis, pour des raisons de sécurité, la pousse vers une loyauté transatlantique, tandis que ses goûts politiques vont plutôt dans le sens des raisonnements ouest-européens. Si l'alliance atlantique devait se montrer mal adaptée aux réalités des années 80, la diplomatie norvégienne serait alors mise à rude épreuve.

Le fait que la Norvège ne soit pas devenue membre de la Communauté économique européenne tient plus à des facteurs économiques et à des considérations de politique intérieure qu'à une réflexion sur la situation internationale. Au moment du référendum sur le problème de l'adhésion au Marché commun en 1972, la méfiance à l'égard des décisions collectives en matière économique l'avait emporté sur la perspective d'appartenir à une entité politique et régionale.

CATHERINE LOCHSTOER.

(Lire la suite page 18.)



POLITIQUE

L'écologie prend la relève de l'idéologie

CELA fait maintenant quarante-cinq ans que le parti travailliste est la force dominante en Norvège. Quarante-cinq ans que, mise à part une période « bourgeoise », de 1965 à 1971, il dirige les affaires. Avec 42,3 % des suffrages et soixante-seize sièges obtenus en 1977, il reste largement en tête du « hit-parade ». Près d'un demi-siècle, cela suffit pour imprimer une marque, pour changer une société quand on a décidé de le faire. Le parti travailliste a si bien réussi qu'il donne parfois l'impression d'avoir peu de choses à proposer. Eternel problème des réformateurs qui ont accompli leur besogne et qui, pourtant, continuent, puisque c'est leur raison d'être, de vouloir être réformateurs.

Dans le paysage politique, les sociaux-démocrates occupent une place de choix. A gauche, jusqu'à présent, personne ne leur dispute la prééminence.

Dans cette société socialiste, 53 % des familles possèdent leur appartement et, plus souvent encore, leur maison. Le système, que ses détracteurs appellent l'« Etat-providence », permet à chacun de se soigner quand il est malade et de ne pas mourir dans le dénuement, d'éduquer ses enfants sans avoir à payer une fortune. Ce système s'est imposé dans un pays où, il n'y a pas si longtemps, des dizaines de milliers de personnes moururent de famine. Personne n'oserait envisager de le remettre sérieusement en cause. La libération de la faim et de la maladie sont des acquis, comme le sont la semaine de travail de trente-sept heures, le mois annuel de congés payés, la retraite à soixante-sept ans, dont les bénéficiaires touchent en général les deux tiers de ce qu'ils gagnaient quand ils étaient en activité. Autre résultat appréciable de la venue des travaillistes au pouvoir : il n'y a guère de désaccords dans le pays sur les orientations de la politique étrangère (sauf pour ce qui fut de l'adhésion à la C.E.E.). Les sociaux-démocrates ont aussi été servis par une conjoncture économique exceptionnelle, grâce à l'abondance des ressources hydrauliques et à la découverte du pétrole. La Norvège est peut-être le seul pays occidental dans lequel il n'y a pas eu encore véritablement de problème de chômage (officiellement moins de vingt mille personnes, soit 1,4 % de la population active, sont sans emploi). Mais les subventions gouvernementales maintiennent en activité des *« canards boiteux »*.

La pratique de l'alternance

POUR en arriver là, il n'a pas fallu supprimer, même temporairement, la liberté des « exploiteurs », fusiller des opposants, museler la presse, décréter que le parti social-démocrate devait être au pouvoir pour toujours puisqu'une société inégalée et inégalable reposait sur lui. Il n'a pas fait des syndicats sa courroie de transmission. Certains ont même parfois l'impression que le parti serait la courroie de transmission des syndicats. Il cède la place aux « bourgeois » quand les électeurs ne lui donnent pas le *quitus*.

Le parti travailliste est flanqué par le parti socialiste de gauche (4,2 % des voix, deux députés en 1977), qui conteste la grande force voisine trop bien établie à son gré, lui reprochant de *« gérer le capitalisme »* et d'avoir adhéré à l'OTAN. Ce parti a une audience pas toujours durable dans les milieux intellectuels. Dans la législature actuelle, il permet en général au parti travailliste de gouverner, parce qu'il faut quand même soutenir la gauche, mais il se refuse à mener une vie commune avec l'autre branche du mouvement ouvrier.

Les partis non socialistes qui sont actuellement représentés au Parlement rêvent toujours de constituer à nouveau la majorité de rechange. Encore faudrait-il qu'ils s'entendent. Le parti libéral a la nostalgie du temps d'après la première guerre mondiale, quand il était la première formation politique. Sa place est dérisoire (3,2 % des voix, deux sièges en 1977). Il se scinda en deux lors du référendum sur l'Europe. La branche dite de gauche a disparu de la scène. L'autre branche fait de la figuration. Encore l'un de ses deux parlementaires doit-il son élection à l'aumône d'un de ses anciens partenaires de la coalition bourgeoise qui le plaça sur ses listes.

Le parti du centre (8,6 % des voix, 12 députés) quête vainement une clientèle nouvelle. Il a gardé les habitudes prises au temps où il s'appelait « agrarien » : il apparaît comme le défenseur de la paysannerie. Sachant que l'évolution de la société le condamnait, il a changé d'étiquette pour tenter de recueillir des suffrages dans les agglomérations urbaines. Il a élargi son horizon, mais a continué de souffrir de l'érosion. Il se dit plus intéressé que les autres par la décentralisation, mais revient toujours à ses premières amours et se préoccupe surtout du développement des districts ruraux. Il insiste sur ce qui le distingue des conservateurs. Il a plus de mal à se démarquer de l'autre partenaire, les chrétiens populaires.

Curieux parti pour un étranger que celui des chrétiens populaires (12,4 % des suffrages, 22 députés). Il ne ressemble nullement aux démocrates chrétiens du reste de l'Europe. Il incarne, mieux que toute autre organisation, une sorte de puritanisme qui imprègne la société. Il n'étonne nullement en ce pays dont la Constitution dit que *« la religion évangélique luthérienne demeure la religion officielle de l'Etat »* et que *« les habitants qui appartiennent à cette confession sont tenus d'élever leurs enfants dans la même religion »*.

En bref, les chrétiens populaires se sont donné pour mission de dresser un rempart contre l'abus du sexe, contre l'alcool et le tabac. Leur combat ne paraît en rien ridicule aux Norvégiens et il faut croire que ce parti répond à un besoin puisqu'il constitue la troisième force du pays.

Reste le dernier — mais le plus important — membre du groupe « bourgeois », le parti conservateur (24,8 % des suffrages, 41 sièges). Il inquiète ses partenaires parce que lui seul a grandi ces dernières années. De plus, il doit sa progression aux jeunes électeurs. Comment l'expliquer ? Par un mouvement assez général ces temps-ci en faveur des conservateurs ? Sans doute. Par la personnalité assez attrayante du leader de ce parti, M. Jo Benkow ? Incontestablement. Par la nécessité ressentie de renvoyer le pendule sans trop de risques ? C'est sûr. Les conservateurs affirment qu'ils ne détruiront pas ce qui a été fait en un demi-siècle. C'est une assurance pour ceux qui critiquent les *« abus »* mais ne voudraient pour rien au monde changer le système. Les conservateurs s'engagent seulement, grâce à des retouches, à alléger la bureaucratie, à réduire les impôts, dont le montant est en effet très élevé. Pourraient-ils tenir ces engagements ? Comment garantiraient-ils la protection sociale en diminuant les revenus de la collectivité et en réduisant l'administration ? La réponse à ces questions n'a pas encore été donnée.

Et puis, les frontières classiques entre partis et groupes de partis ne permettent pas de savoir qui est pour quoi dans les débats qui passionnent le pays. On s'en rendit compte au moment du référendum sur l'adhésion au Marché commun. A gauche, les sociaux-démocrates y étaient en général favorables. Les socialistes de gauches étaient résolument hostiles, parce qu'ils voulaient que les richesses nationales profitent aux Norvégiens. A droite et au centre, les conservateurs étaient pour le « oui » parce que les milieux d'affaires voulaient ouvrir le marché. Les ex-agrariens étaient violemment contre parce que les subventions gouvernementales permettent de vendre les produits agricoles au tiers de leur coût et, aussi, parce que les pêcheurs redoutaient l'intrusion de partenaires dans leurs zones. Les chrétiens populaires se partageaient en deux parts à peu près égales : dans ce parti, les adversaires de la C.E.E. se méfiaient d'une organisation engendrée par le traité de Rome, ville du papisme — mais ils s'accommodèrent de ces divergences. Les libéraux, eux, se scindèrent en deux et ils entrèrent en agonie.

L'avortement ? Les socialistes de gauche sont pour la révolution des mœurs. Les sociaux-démocrates ont fait voter la loi qui libéralise l'avortement : tout comme les conservateurs, ils estiment que ce problème n'est pas une affaire d'Etat. Naturellement, les chrétiens populaires et, avec moins de virulence, les centristes sont contre.

Le rythme d'expansion économique et la protection de l'environnement sont devenus, avec l'avortement, le débat essentiel dans un pays qui a découvert du pétrole, qui a par habitant plus d'énergie électrique que l'Amérique et possède une nature d'une grande beauté. Communistes et sociaux-démocrates poussent au développement des ressources pétrolières pour maintenir un rythme d'expansion élevé et assurer le plein emploi. Pourtant, les sociaux-démocrates se rendent compte qu'il leur faut intégrer les préoccupations écologiques. Les socialistes de gauche militent avec ferveur dans le camp des « verts », où ils retrouvent la plupart des centristes, des chrétiens populaires et ce qui reste des libéraux. De ce côté, on craint que l'extension de la production pétrolière n'anéantisse la pêche. Par malheur, en effet, le pétrole et les poissons fréquentent les mêmes eaux. La catastrophe de la plate-forme Alexander-Kielland leur a donné de bons arguments : il ne faut pas payer le pétrole d'un prix exorbitant — puisque la sécurité n'est pas totale. La mise en valeur des gisements, la construction de nouvelles centrales hydroélectriques les indignent pareillement car elles abîmeront de merveilleuses rivières.

Les partis les plus ardents à défendre l'environnement représentent environ 50 % des électeurs. Ils sont à droite et à gauche. Ils ne peuvent constituer une force car ils sont disparates, mais leurs discours ont de l'écho. Beaucoup de Norvégiens veulent continuer d'avoir une vie saine dans leur pays de mer et de montagnes. Ils n'ont que faire d'un train de vie. Ils bénéficient d'une croissance que le reste du monde industriel leur envie, mais ils ont peur d'être happés par l'expansion. C'est un problème d'être pauvre, comme le fut si longtemps ce pays : il apparaît aussi, à Oslo, que c'est un problème de devenir riche.

BERNARD FÉRON.





Préserver l'économie des écueils du changement

(Suite de la page 15.)

C'est ainsi qu'Aker H 3, une plate-forme semi-submersible de forage, a été commandée à vingt-huit exemplaires (ce qui est sans doute un record pour un même modèle). Des entreprises de service (comme les compagnies d'hélicoptères par exemple) ont été créées pour répondre aux exigences des sociétés pétrolières.

Enfin la Norvège a commencé à développer des activités en aval. C'est ainsi qu'un important complexe pétrochimique (six usines) a été érigé à Bamble pour la production, principalement, d'éthylène (transformé notamment en chlorure de vinyle) de chlore et de soude caustique. Et les quatre principales sociétés norvégiennes du secteur (Statoil, Norsk Hydro, Saga et Duno) ont présenté des projets pour utiliser le gaz de Statfjord — si la décision est prise de le mener par pipe à Mongstadt — à la production d'ammoniac, de méthanol et d'éthylène, les quantités restantes étant liquéfiées et exportées.

Cette *« norvégianisation »* des activités pétrolières — expression la plus flagrante d'un nationalisme sourcilleux — peut être appréciée en chiffres : près de 60 % du montant des contrats liés à l'exploration et à la production d'hydrocarbures sont revenus l'an passé à des entreprises norvégiennes ; et quelque trente mille emplois ont été créés dans le secteur. On comprend que le ministre du plan, M. Kleppe, reconnaisse que *« le pétrole est arrivé à un heureux moment »*. Car dans un pays où — contrairement au reste de l'Europe — le plein emploi est le fondement de toute politique économique, ces créations ont permis, pour partie, de compenser les difficultés qu'éprouvent certains secteurs traditionnels (chantiers navals, papier-carton).

Comme la planche à billets...

MAIS si la Norvège connaît actuellement une situation énergétique — et un plein emploi — que lui envient tous les pays européens, le pétrole n'a pas eu que des effets positifs sur l'économie. Comme le souligne M. Frederiksen, de la Fédération des industries, *« les revenus du pétrole peuvent être aussi dangereux que la planche à billets »*.

Désireux de mener une politique anticyclique lors de la crise de 1975, le gouvernement a largement anticipé sur les recettes des gisements de la mer du Nord pour subventionner les entreprises en difficulté et maintenir le plein emploi. De plus, cette politique expansionniste (la production intérieure brute a augmenté de 1973 à 1977 deux fois plus vite que la moyenne pour les pays de l'O.C.D.E.) a entraîné une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et d'importants glissements de salaires. Il en est résulté une forte dégradation de la compétitivité d'une industrie pourtant largement tournée vers l'extérieur, du fait de l'étroitesse du marché national. Enfin, le pays s'est fortement endetté à l'étranger (100 milliards de couronnes) (2).

Le gouvernement s'est donc trouvé dans l'obligation de modifier sa politique. Non sans succès, comme le soulignait récemment l'O.C.D.E. (3) : *« Sous l'influence de la politique d'un resserrement du crédit et du blocage des revenus et des prix mis en place en septembre 1978 pour quinze mois, la hausse des salaires et des prix a marqué un ralentissement qui a ramené son taux annuel à moins de 5 %. L'amélioration de la compétitivité internationale qui s'en est suivie, la vigueur de la demande étrangère et l'évolution plus favorable des termes de l'échange ont entraîné une diminution notable du déficit extérieur courant, dont le montant a été d'environ 1 milliard de dollars en 1979. »*

Mais avec la levée du « gel » des prix et des salaires, le 1er janvier 1980, le coût de la vie a repris une ascension dont le rythme annuel devrait s'approcher des 10 %, voire les dépasser. Pourtant, l'ensemble des partenaires sociaux reconnaissent qu'il est indispensable de donner aux entreprises les moyens d'affronter la concurrence sur les marchés extérieurs. Ils l'ont prouvé lors de la signature en avril de l'accord salarial par lequel la confédération des syndicats (L.O.) a accepté que l'augmentation générale des salaires ne soit que de 5,2 %. (Il est vrai que, pour faciliter la réalisation de cet accord, le gouvernement a décidé de réduire les impôts de 1 % et de relever les allocations familiales de 900 couronnes par an et par enfant, ce qui porte la hausse moyenne des revenus à 8 %.)

Au-delà de cette politique des salaires, le gouvernement *minoritaire social-démocrate* doit veiller à ne pas gonfler la demande malgré des revenus pétroliers qui ne cessent de croître (3,8 milliards de couronnes en 1978, 6,5 en 1979 et sans doute plus du double en 1980). Il a donc annoncé sa volonté de réduire ses aides sélectives aux secteurs en difficulté ; la subvention aux chantiers navals sera pratiquement supprimée en 1980. C'est d'ailleurs ce que recommandait l'O.C.D.E., fortement influencée il est vrai par le modèle économique dominant en Europe : *« La politique d'aide à l'industrie n'a pas été suffisamment modifiée. Elle a contribué à maintenir l'emploi à un niveau élevé, mais au prix d'un ralentissement de l'adaptation de l'industrie norvégienne au changement des conditions du marché. De ce fait, la progression de la productivité, fondement de la progression des gains réels a été extrêmement faible, voire nulle ces dernières années. »* Dans un premier temps, la Norvège va donc s'attacher à rembourser sa dette extérieure.

Mais les pouvoirs publics vont aussi avoir à faire face à la montée d'un conservatisme virulent qui, fort de ce premier recul de l'interventionnisme d'Etat, espère bien obtenir un plus grand libéralisme économique et un allégement de la fiscalité.

« L'économie n'est qu'un moyen », rappelle M. Kleppe, comme pour mieux souligner que cette évidence a peut-être été oubliée ailleurs. Mais, alors que les élections se rapprochent, et malgré l'argent tiré des ventes du pétrole et du gaz, les sociaux-démocrates norvégiens doivent se demander s'il est réellement possible de se débarrasser des canards boiteux de l'industrie traditionnelle, d'accroître la compétitivité des entreprises, d'éviter le chômage et de mener à nouveau une politique anticyclique pour éviter autant que faire se peut les bourrasques qui frappent les grands partenaires commerciaux du royaume.

BRUNO DETHOMAS.

(2) 1 couronne vaut 85 centimes environ.

(3) *Norvège*, série « Etudes économiques », O.C.D.E., Paris, janvier 1980.

Statoil, la «reine» du pétrole

LA volonté, sans cesse exprimée par les Norvégiens, de conserver le contrôle absolu du développement de leurs richesses pétrolières les a amenés bien vite à la conclusion qu'il était *nécessaire* de disposer d'une société nationale pour connaître « de l'intérieur » l'activité des compagnies internationales dans les eaux territoriales du royaume.

Il y avait bien Norsk Hydro, premier groupe norvégien par son *chiffre d'affaires*, engagé dès 1963 dans l'aventure de la mer du Nord et dont l'Etat détient 51,33 % du capital. Mais cette société comprend de nombreux actionnaires privés dont près de quarante mille (34,13 % des parts) à l'étranger. De plus, le groupe, qui existe depuis le début du siècle, a toujours eu une *« mentalité privée »*, affirme-t-on à Oslo. La crainte était grande de voir Norsk Hydro se *transformer* en une nouvelle « sœur » (allusion aux grandes compagnies internationales). Personne ne proposa donc de confier à ce groupe un rôle d'« œil d'Oslo » dans les activités de la mer du Nord.

La nécessité d'une prise de participation directe de l'Etat apparut dès 1968, et en 1969, lors de l'attribution de nouveaux périmètres d'exploration, le principe en fut acquis, le gouvernement s'octroyant entre 5 et 36 % sur chacun des « blocks ». Créer une organisation nouvelle et permanente chargée de gérer ces participations s'imposa donc naturellement. Ce fut chose faite après un vote unanime du Parlement le 14 juin 1972. Trois mois plus tard, le gouvernement d'Oslo établissait une entreprise d'Etat — Statoil — avec pour but *« soit par elle-même, soit en participation ou en coopération avec d'autres compagnies, de mener à bien l'exploration, la production, le transport, le raffinage et la distribution de produits pétroliers, aussi bien que d'autres activités en relation raisonnable avec les précédentes »*.

Quant au « contrôle démocratique », il est assuré par le ministère de l'énergie — seul actionnaire de Statoil, — par le conseil de direction, composé de sept membres dont deux sont élus parmi les employés, enfin par le Storting, auquel doit être soumis chaque année un rapport sur les projets et la politique financière de la société.

En sept ans, la place prise par Statoil en mer du Nord comme dans l'économie norvégienne est impressionnante. Dans la phase d'investissement, Statoil coûtait encore un peu d'argent à l'Etat ; mais avec la mise en exploitation, à la fin de 1979, du gisement de Statfjord, l'année 1980 devrait être la première où la compagnie disposera de pétrole en propre (elle reçoit depuis 1978 plus de 2 millions de tonnes de brut comme royalties). Et dès 1983 sa part sur la production de la zone norvégienne pourrait atteindre 10 millions de tonnes.

L'avenir est donc assuré : depuis 1974, Statoil dispose d'une participation de 50 % sur chacun des périmètres d'exploration attribués (avec la possibilité de porter cette part à 75 %). Les « blocks » les plus prometteurs, comme le « Golden Block », lui sont alloués d'office. Depuis 1975, Statoil est même devenu opérateur sur certains périmètres (y compris pour les premiers forages au nord du 62e parallèle) avec d'autant moins de risques que — comme cela est d'usage dans les pays producteurs de pétrole — la société est exemptée des coûts d'exploration et ne paie sa part d'investissement qu'en cas de développement de découvertes commerciales.

MAIS *le groupe ne s'est pas* contenté de ces activités d'exploration ; il s'intéresse aussi au transport (prise de participation dans les gazoducs et les oléoducs en mer du Nord), au raffinage (30 % de la société Rafinor, qui exploite la raffinerie de Mongstad au nord de Bergen), à la distribution, grâce à Norol — une société qui couvre 25 % du marché intérieur, — et, bien sûr, à la pétrochimie (participation de 33 % dans le complexe de production d'éthylène de Bamble et d'importants projets quant à l'utilisation du gaz de Statfjord).

Tant d'appétit ne suscite pas que de l'enthousiasme : les compagnies internationales disent parfois que cette croissance est trop rapide, et les autres sociétés norvégiennes le pensent sans doute. Les banques estiment aujourd'hui que, sur les 115 milliards de couronnes de bénéfice net que retireront les compagnies en mer du Nord, plus de 25 % iront à la société d'Etat (30 milliards).

Les Norvégiens ne redoutent pourtant pas la taille d'une société qui dépassera bientôt en chiffre d'affaires le groupe Norsk Hydro. *« C'est une excellente base pour l'avenir »*, souligne M. Kleppe, le ministre du plan, qui rappelle qu'en Norvège le contrôle parlementaire est effectif. Rien à craindre, donc, si ce n'est la fuite des meilleurs éléments vers les sociétés privées, qui offrent des salaires plus avantageux. Une difficulté réelle dans un petit pays où les bons ingénieurs pétroliers ne sont pas si nombreux.

B. D.

Le coût de l'énergie

S'IL est un sujet qu'il vaut mieux éviter d'aborder actuellement avec le patronat norvégien, c'est celui du coût de l'énergie. Relativement pauvre en matières premières, la Norvège a pourtant développé, grâce à l'abondance de ses ressources en énergie une industrie des ferro-alliages et des métaux non ferreux fondée sur l'électricité. Cela a permis à ce petit royaume d'être un des quatre grands producteurs mondiaux de titane, le troisième producteur mondial de ferrosilicium, le sixième d'aluminium et l'un des tout premiers de magnésium. Tout cela grâce à une hydro-électricité qui fournit chaque année à ces industries les kilowatts-heures nécessaires à des prix unitaires variant de 3,1 à 13,7 ore (2,6 à 11,4 centimes) selon que ces sociétés possèdent ou non leur propre centrale électrique (ce qui est le cas pour 43 % d'entre elles). A cela s'ajoute une taxe de l'ordre de 1 ore (1,5 pour l'aluminium). Globalement, l'électricité intervient pour un tiers dans le prix de revient de ces industries.

Or un « Livre blanc », préparé par le ministère de l'énergie et remis cet hiver au Storting, estime qu'*« une augmentation sensible des prix de l'électricité au cours des quatre à cinq prochaines années est nécessaire pour les ramener au niveau des coûts socio-économiques de développement de l'énergie supplémentaire et pour encourager un meilleur emploi des ressources »*. Une contagion de cette théorie de la vente de l'électricité au coût marginal mise au point en France par les mathématiciens d'E.D.F. et qui gagne le monde entier. Le gouvernement aimerait donc augmenter chaque année les prix de 5 % au-dessus du taux moyen de l'inflation.

Le patronat fait valoir qu'une telle mesure porterait un préjudice grave à la survie économique d'une industrie qui, avec celle du traitement du bois, représente environ 40 % des exportations norvégiennes de matières premières (pétrole exclu). De plus, une telle politique paraît contradictoire avec la volonté exprimée par l'ensemble des milieux socio-économiques d'accroître la compétitivité du secteur non pétrolier. Enfin, les entreprises mettent dans la balance la suppression possible d'emplois dans ce secteur qui utilise 8 % du total de la main-d'œuvre industrielle du pays. Une menace non négligeable lorsqu'on sait que vingt-cinq agglomérations, situées le plus souvent sur la côte ouest, dépendent à 100 % du secteur métallurgique. Mais ces remarques sont faites *« mezzo voce »*, tant les résultats financiers de ce secteur ont été brillants en 1979. Le groupe public Aardal Og Sunndal a même versé un dividende de 7 % à l'Etat cette année.

Produire davantage d'électricité

LE ministère de l'énergie n'en estime pas moins nécessaire d'adapter le royaume à cette époque d'énergie chère. Pour répondre à la demande, la capacité de production électrique devra passer de 80 à 94 millions de kWh d'ici à 1985 et à quelque 106 millions en 1990. Une tâche peu facile quand on connaît l'opposition croissante et violente des écologistes à l'aménagement des rivières (symbolisée à l'automne dernier par une campagne contre la construction d'une centrale sur la rivière Alta au nord du pays et qui risque de reprendre cet été). De plus, un investissement de 40 milliards de couronnes sera nécessaire à un tel développement.

Le principe a donc été accepté par tous, y compris les industriels, de la nécessité de facturer au coût marginal les nouveaux approvisionnements. Mais le patronat se bat pour n'avoir pas à payer plus cher l'électricité produite par des installations déjà existantes. Le Storting devra donc trancher. Malgré d'importantes ressources hydro-électriques et des réserves d'hydrocarbures de plus de 5 milliards de tonnes d'équivalent pétrole, la Norvège, on le voit, n'est pas totalement à l'abri des difficultés énergétiques que connaît le monde industrialisé.

B. D.

DIPLOMATIE

Un fidèle allié de l'OTAN qui tient à ses bonnes relations avec l'U.R.S.S.

(Suite de la page 15.)

Aujourd'hui, pour plus des trois quarts, la population approuve le choix négatif fait en 1972 par 53 % des votants. Les Norvégiens tiennent compte, à la fois, du peu de poids de leur petit pays et des dangers éventuels inhérents à l'harmonisation de la politique agricole et de la pêche en particulier ; en même temps, ils ne sont guère tentés par les difficultés manifestes qu'éprouve la Communauté pour parvenir à une véritable harmonisation dans bien des domaines. Le problème de la possibilité d'une adhésion future n'est même pas un thème de discussion politique, bien que les relations commerciales avec la C.E.E. soient de plus en plus importantes et qu'elles ne soient pas moindres que celles entretenues avec les pays de l'A.E.L.E.

L'idée d'une coopération économique nordique plus étroite s'est manifestée à plusieurs reprises dans la région. Un projet d'union économique, nommé Nordek, avait échoué dans les années 60, en grande partie par manque de complémentarité des différentes économies nationales. Les ressources énergétiques de la Norvège découvertes et mises en œuvre depuis pourraient être un élément prometteur d'une nouvelle coopération dans le domaine industriel. La Norvège accorde aux relations avec les autres pays nordiques une très grande importance, au point que la politique nordique est regardée comme faisant partie de sa politique intérieure. La neutralité suédoise et l'adhésion danoise au Marché commun n'y changent rien.

Les Norvégiens suivent généralement d'un œil particulièrement attentif leur grand voisin de l'Est. L'existence de la puissante base maritime soviétique dans la presqu'île de Kola et la frontière commune y contribuent. Il y a là, effectivement, matière à réflexion sur les conséquences que ce voisinage pourrait avoir dans le cas d'un conflit international pour ce pays situé sur le flanc nord de l'OTAN. Les relations entre la Norvège et l'Union soviétique sont généralement bonnes. Leurs intérêts se croisent principalement dans la mer de Barents dans l'océan Glacial Arctique et dans l'archipel du Svalbard, que l'on appelle communément archipel du Spitzberg en Occident, selon le nom de la plus grande des îles. Situé entre les 74° et 81° parallèles au nord-ouest de la Norvège, le Spitzberg fait partie du royaume, selon un traité international signé en 1925. L'interprétation norvégienne de ce traité a été, à plusieurs occasions, contestée par l'Union soviétique.

La délimitation des plateaux continentaux

LES négociations entre la Norvège et l'U.R.S.S. sur la délimitation du plateau continental dans la mer de Barents, supposée riche en ressources minérales, ont repris cette année pour la première fois depuis 1976. Un accord devra être conclu également en ce qui concerne la pêche. En attendant, les droits de pêche sont exercés dans les eaux contestées selon un accord concernant une « zone grise » établie temporairement. Les négociations progressent très lentement, si tant est qu'elles progressent. Du côté norvégien, on considère qu'il ne servirait probablement à rien de vouloir obtenir une solution à tout prix. La patience, estime-t-on, est l'arme la mieux appropriée à la situation, même s'il est essentiel pour les intérêts globaux de la Norvège qu'une solution intervienne dans cette région, dont l'importance économique et stratégique est de plus en plus évidente.

Le litige entre l'Union soviétique et la Norvège porte sur la méthode à suivre pour un partage équitable du plateau continental. La Norvège demande que soit appliqué le principe de l'équidistance (établissement d'une ligne médiane calculée selon la distance des côtes respectives). L'application de ce principe dans la mer du Nord a eu des résultats très positifs pour la Norvège. L'Union soviétique, de son côté, souhaite l'application du principe dit de la « ligne de secteur » (1) qui, repoussant la frontière plus à l'ouest, lui donnerait une plus grande étendue de la mer de Barents.

La Norvège ne cède pas, jusqu'ici, sur le principe de l'équidistance, qu'elle entend bien voir appliquer aussi dans ses négociations avec d'autres pays. Les autorités soviétiques commencent à manifester une certaine impatience : l'exploration des ressources du plateau continental dans la zone contestée ne peut commencer avant la signature d'un accord définitif. Aussi, le gouvernement norvégien avait-il espéré que les négociations pourraient enfin progresser ; il ne semble pas qu'il en soit ainsi.

Pendant que se poursuivent ces négociations intermittentes avec l'U.R.S.S., la Norvège doit faire face à des problèmes similaires dans les eaux qui séparent l'île Jan-Mayen, possession norvégienne, de l'Islande et du Groenland (lequel jouit d'une autonomie interne au sein du royaume du Danemark, qui garde la tutelle de la politique étrangère). Dans les deux cas, la Norvège préconise l'application du principe de l'équidistance pour le partage du plateau continental, et, dans le cas du Groenland, également pour la délimitation des zones de pêche. La Norvège a accordé à l'Islande une situation privilégiée en ce qui concerne la pêche, jugée particulièrement importante pour l'économie islandaise. Selon certains commentateurs norvégiens, la bienveillance norvégienne à l'égard des Islandais pourrait s'expliquer par la crainte de susciter en Islande des sentiments hostiles à l'OTAN, si l'attitude de la Norvège était plus dure. Or la base américaine, à Keflavik, en Islande, est d'une grande importance pour la défense de cette région, et partant pour la Norvège. D'où, selon des commentateurs, la nécessité de garder de bonnes relations avec la population islandaise. Mais il ne fait pas de doute non plus que la Norvège attribue tout simplement de l'importance à ses relations avec l'Islande parce que les deux pays partagent tout un patrimoine culturel. Il n'en est pas moins vrai aussi qu'en ce qui concerne la délimitation du plateau continental entre l'Islande et l'île Jan-Mayen il sera difficile à la Norvège de céder sur le principe de l'équidistance : cela en raison de ses négociations avec l'Union soviétique et de celles à venir avec le Danemark et, indirectement, avec le Marché commun, sur le partage du plateau continental et des zones de pêche entre la côte est du Groenland et l'île Jan-Mayen. Certains Norvégiens critiquent d'ailleurs le fait que leur gouvernement insiste pour faire valoir ses droits autour de cette île pour mener une politique que d'aucuns qualifient d'impérialiste, arguant que l'île de Jan-Mayen n'est pas habitée, qu'il n'y a là qu'une station météorologique et que personne ne pourrait y vivre.

Il y a aussi le problème du Spitzberg. La Norvège a établi autour de l'archipel une zone dite de « protection du poisson », contestée par l'Islande et non respectée par l'Union soviétique. L'U.R.S.S. est établie de manière parfaitement légitime au Spitzberg et y déploie une activité minière importante. Mais, à plusieurs reprises, les Norvégiens ont été fondés à croire qu'elle y a mené aussi des activités non prévues par le traité de 1925, ce qui a provoqué quelques incidents diplomatiques. Le traité établit que le Spitzberg ne doit pas être utilisé à des fins militaires. Au demeurant, lors de l'adhésion de la Norvège à l'OTAN, le gouvernement d'Oslo a fait savoir à celui de Moscou que l'archipel ne servirait d'appui militaire à l'alliance atlantique qu'en cas de guerre.

Il ne fait pas de doute que toutes ces régions du Nord vont encore pendant longtemps être un sujet de préoccupation pour les autorités norvégiennes. Trop de facteurs y sont inconnus pour qu'il soit possible, dès à présent, de mesurer leur importance réelle, surtout en ce qui concerne les données économiques. Les négociations internationales sur le droit de la mer influencent déjà la politique norvégienne. La Norvège s'y est fortement engagée tant en raison de son expérience considérable en la matière qu'en raison du grand intérêt économique pour le pays des différents problèmes examinés : protection des ressources de poisson, définition de critères pour déterminer l'étendue d'un plateau continental, la pollution de la mer ou l'établissement de règles de navigation dans des régions particulièrement vulnérables, comme celles couvertes par la glace. Dans tous ces cas, la Norvège insiste, avec le poids d'une grande puissance, sur le droit au contrôle national de ses ressources. Dans d'autres cas, sa position est beaucoup plus faible, par exemple en ce qui concerne l'activité minière dans les eaux de grande profondeur. En tant que petit pays, elle n'en maîtrise pas la technologie et favorise donc l'établissement d'un régime international pour le régime applicable aux grands fonds marins au-delà des juridictions nationales. Elle estime que les ressources que recèlent ces fonds marins doivent être considérées comme l'héritage commun de l'humanité et qu'elles ne devraient pas être abandonnées à des sociétés multinationales.

Ces négociations ne sont pas les seules auxquelles la Norvège participe. Elle joue un certain rôle dans les réunions de la CNUCED et de l'ONU, aux côtés des pays du tiers-monde qui réclament un nouvel ordre économique international.

L'aide au tiers-monde

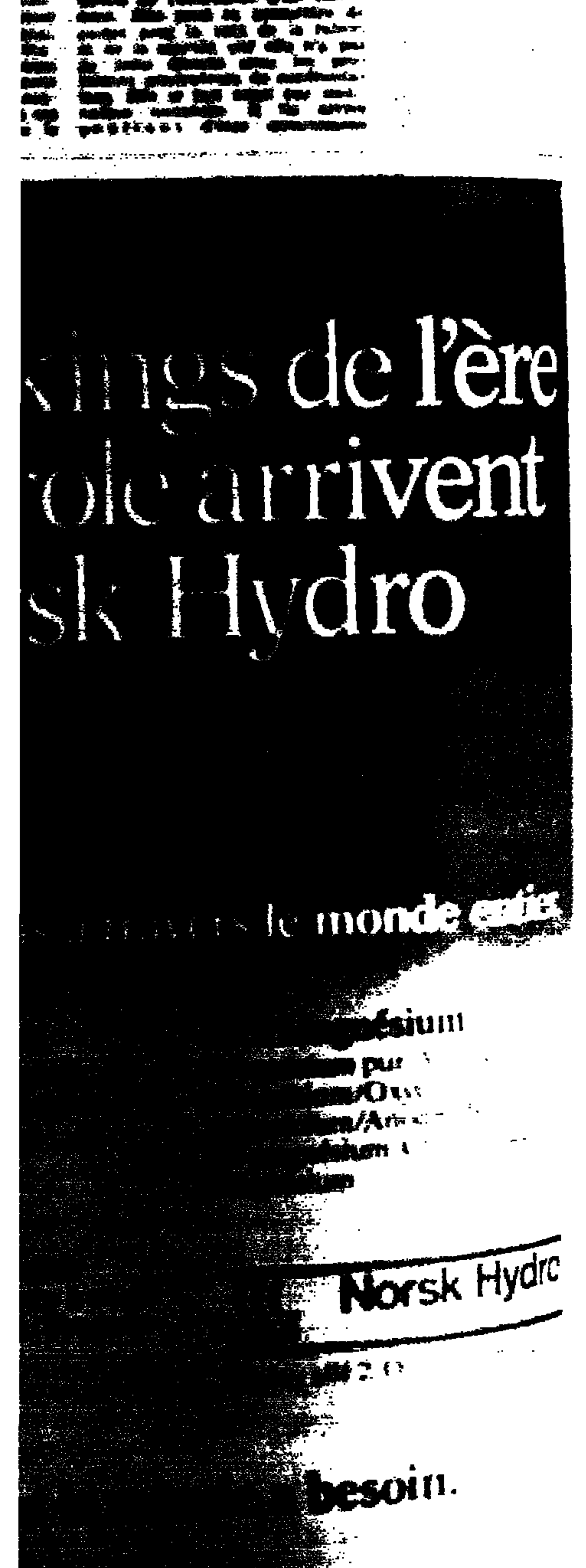
EN matière d'aide au développement, la Norvège est au point de franchir, avec la Suède et les Pays-Bas, le seuil de 1 % du produit intérieur brut. Le choix de ses partenaires dans les pays du tiers monde est parfois controversé sur le plan intérieur ; c'est l'un des rares domaines où la politique actuelle serait probablement modifiée dans le cas d'un échec électoral de la gauche l'an prochain.

Plusieurs raisons poussent la Norvège à s'engager pour les pays pauvres, notamment le fait que ses intérêts économiques dans le tiers-monde sont minimes et que l'idéologie égalitaire de la social-démocratie alimente la volonté de créer un nouvel équilibre à l'échelle mondiale. La solidarité norvégienne n'a guère été mise à l'épreuve par les faits, puisque les réformes demandées de l'ordre économique mondial tardent à venir. Néanmoins, on peut constater que les effets de la crise économique internationale sur l'économie norvégienne se manifestent déjà par une renonciation à certaines idées pratiques de la solidarité, par exemple, en ce qui concerne l'accès à son marché intérieur.

La Norvège est éloignée des centres de décision parce que c'est un petit pays qui voit les événements de l'extrémité d'un continent. Elle peut se permettre de parler avec la voix de la raison et de la morale, car elle n'a pas de liens directs avec les problèmes générateurs de confrontation. Elle le fait aussi par inclination naturelle. Il lui arrive pourtant d'être directement concernée : c'est le cas actuellement dans le sud du Liban, où elle participe aux forces de paix de l'ONU. C'est aussi le cas en ce qui concerne la crise internationale de l'énergie : en tant qu'exportateur de pétrole et de gaz, la Norvège a dû faire face aux demandes des autres pays occidentaux. Elle est associée à l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) et a donné certaines garanties en ce qui concerne le ravitaillement en cas de crise, dont celui de ne participer en aucune manière à l'OPEP. Surtout, elle se sent directement concernée par le refroidissement sensible entre les deux superpuissances. Les allégations faites du côté soviétique, ces derniers mois, selon lesquelles la Norvège serait soumise à une pression croissante des Etats-Unis pour qu'elle abandonne les principes de « *la politique des bases* » l'inquiètent profondément. Un commentateur norvégien a fait observer récemment, après une déclaration agressive à ce sujet de l'agence de presse officielle Tass, que les Soviétiques feraient bien de se rendre compte quels sentiments hostiles de pareils propos suscitent chez les Norvégiens.

CATHERINE LÖCHSTOER.

(1) La « ligne de secteur » s'applique uniquement au pôle Nord. Mise au point à la fin du dix-neuvième siècle pour le partage des glaces, cette méthode consiste à tirer un trait du pôle Nord aux points extrêmes de la côte concernée. Les plus avantagés — et donc les partisans les plus fervents de ce mode de calcul — sont le Canada et l'U.R.S.S.



Grèves et arrestations de syndicalistes

Les limites de la libéralisation au Brésil

Par JULIA JURUNA

AU mois de février dernier, le gouvernement du général Figueiredo célébrait son premier anniversaire dans un climat politique assez favorable aux desseins du régime. Le retour des exilés politiques n'avait pas donné une impulsion nouvelle aux protestations publiques mais, au contraire, paraissait avoir accentué la fragmentation de l'opposition provoquée par la réforme des partis politiques et de la législation électorale. Malgré le caractère restrictif de l'amnistie accordée au mois de septembre, les révisions de procès avaient permis de libérer les prisonniers politiques, permettant ainsi au régime de neutraliser le mouvement national en faveur de l'amnistie générale.

Certes, les problèmes économiques s'aggravaient et l'inflation frappait durement la population, mais la division de l'opposition laissait un vide politique dans le pays, et le contrôle de la situation restait entre les mains du gouvernement. Ce tableau s'altéra de fond en comble lorsque éclata la grève des métallurgistes à Sao-Paulo : pendant quarante et un jours, les travailleurs allaient paralyser les usines du plus grand centre industriel de l'Amérique latine. Ce mouvement — une des plus longues actions revendicatives de l'histoire brésilienne — éclaire d'un jour nouveau les enjeux de la libéralisation politique en cours dans le pays.

Au Brésil comme ailleurs on établit souvent une corrélation positive entre la mise en pratique d'une politique déflationniste et l'exercice de l'autoritarisme politique. L'histoire brésilienne offre néanmoins une ligne d'interprétation plus cohérente. Il apparaît en effet que la décentralisation oligarchique rend nécessaire l'existence *d'un espace politique minimal où puisse* se réaliser l'entente entre les différentes couches dirigeantes ; à l'inverse, tout mouvement centralisateur engendre des gouvernements autoritaires dans le pays. Tel fut le cas pendant la dictature de Vargas, entre 1937 et 1946, tel est encore le cas depuis le coup d'Etat militaire de 1964. En ce sens, la libéralisation politique en cours doit être analysée à partir de la réactivation de la vie politique dans les différents Etats de la fédération.

De fait, les élections de 1974 et 1978 ont constitué une sorte de plébiscite national contre le régime mais, en même *temps, elles ont fait basculer dans l'opposition* les Etats les plus importants et les plus peuplés du pays, où des sénateurs et des députés du Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.) ont été élus par une écrasante majorité de voix. Parallèlement au verdict des urnes, on assista à la montée du mouvement ouvrier, à l'organisation de secteurs divers de la société civile et à la mobilisation de l'épiscopat catholique aux côtés des pauvres et des déshérités.

C'est à Sao-Paulo que ce phénomène prit le plus d'ampleur. L'Etat de Sao-Paulo représente à lui seul 12 % de l'économie latino-américaine et 50 % de la production intérieure brute brésilienne. Sur les cinquante premières entreprises du pays, vingt-six ont leur siège à Sao-Paulo, où sont aussi effectuées 54 % des investissements nets. Un Brésilien sur cinq vit dans cet Etat où se concentrent 28 % de la population urbaine et 24 % des votants du pays. Les « paulistes » détiennent 42 % des automobiles, 35 % des camions, mais aussi 45 % du tirage des journaux, 43 % des livres édités et 45 % des diplômés de l'enseignement supérieur brésilien. Ajoutons que l'Etat rassemble 52 % des travailleurs de l'in*dustrie de transformation, 42 % des ou*vriers syndiqués et 40 % des accidents du travail qui se produisent annuellement au Brésil (1).

En effet, malgré la préparation méticuleuse des comités de grève, les métallurgistes de la zone industrielle de Sao-Paulo n'ont obtenu qu'un soutien limité de la part des autres syndicats. Du reste, les leaders ouvriers de Sao-Paulo reconnaissent que, sur les quatre mille six cents syndicats brésiliens, à peine une cinquantaine possèdent des directions non inféodées au gouvernement.

C'est pourquoi l'Eglise a été appelée à jouer un rôle important, aux côtés des intellectuels et d'autres groupes sociaux, dans les comités de solidarité créés pour soutenir les grévistes. Ce qui ne manqua pas de provoquer un affrontement sérieux entre la hiérarchie catholique et le régime. Convaincu que les évêques brésiliens *« se conduisent mal »*, le président Figueiredo compte sur le pape, en visite au Brésil dès le 30 juin, pour obtenir une certaine neutralisation de l'action des autorités ecclésiastiques. A l'inverse, les évêques, les religieux et les laïcs espèrent que la visite de Jean-Paul II donnera un relief nouveau aux tâches sociales que l'Eglise accomplit au Brésil. Tout restant à faire au niveau des organisations populaires, ce sont naturellement les « communautés de base » qui attirent les efforts des prêtres et des laïcs engagés dans l'action sociale. Mais, à terme, il n'est pas exclu que les difficultés politiques qui paralysent l'opposition donnent lieu à un certain « social-christianisme » qui privilégierait les formes populaires d'entraide et les actions communautaires, en se désintéressant du travail d'organisation politique et de l'action au plan des institutions.

Ici, comme dans le cas du nouveau syndicalisme, l'avenir de la démocratie brésilienne repose sur l'aptitude des leaders politiques et des partis à traduire en termes politiques les espoirs et les revendications de secteurs très différents de la société. En cas d'échec, on s'acheminerait vers une fragmentation des forces de l'opposition, situation pleine de risques dans un pays où la population reste politiquement inorganisée et où les forces conservatrices possèdent un redoutable pouvoir répressif.

Faiblesses des partis

MAIS ce géant était microcéphale : le contrôle des propriétaires, et, surtout, l'action des leaders populistes urbains amenuisaient le poids politique de cet Etat. De fait, de l'ubuesque Adhemar de Barros au fantasque Janio Quadros, Sao-Paulo eut affaire à toute une galerie de politiciens qui ont transformé les consultations électorales en un spectacle à la fois dérisoire et dramatique. Le parti travailliste de Vargas et Goulart prit des précautions pour réduire l'influence des travailleurs de Sao-Paulo au sein du mouvement, et il dota la direction régionale du parti de bureaucratie sans représentativité, aux ordres de la direction nationale, *fief* des politiciens de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul. L'histoire du corps social brésilien reste à écrire. Son unification politique, réalisée par un mélange d'astuce et de violence, retarda jusqu'à nos jours son unité intérieure. Au cours de *ces dernières années, le tissu social fut* mis à dure épreuve, d'autant que la société a déjà intériorisé *le modèle* de consommation occidentale, alors qu'elle est encore loin d'en avoir absorbé *la pratique*.

Il en résulte une inadéquation des partis politiques aux structures socio-économiques, situation qui s'est sensiblement aggravée dernièrement en raison de la répression, des disparités sociales et régionales qui se sont creusées dans le pays, mais aussi de la perpétuation de l'élitisme qui a toujours marqué la vie politique brésilienne. A Sao-Paulo, ces problèmes ressortent avec une acuité particulière.

Le P.M.D.B., héritier du M.D.B., est la principale force politique de l'Etat. Ayant obtenu près de cinq millions de voix lors des élections de 1978, le sénateur Franco Montoro, un des notables du parti, est pratiquement certain d'être élu à la tête de l'Etat si les élections de 1982 pour le poste de gouverneur se déroulent au suffrage direct, comme c'était le cas jusqu'en 1964. Des situations similaires existent dans plusieurs autres Etats de la fédération où des sénateurs du P.M.D.B. sont également les mieux placés parmi les candidats au poste de gouverneur. C'est précisément pour cette raison que le gouvernement, qui vient d'ajourner les élections municipales prévues pour 1980, parle de la tenue de ces élections au conditionnel, espérant ainsi conduire les sénateurs du P.M.D.B. à une attitude prudente à l'égard du régime. Cette manœuvre a bien réussi jusqu'à présent. L'influence des sénateurs pèse sur la direction du parti et conduit l'ensemble du P.M.D.B. à une certaine inertie.

C'est pourquoi, passant outre, une partie de l'opposition populaire et démocratique du centre-sud du pays a organisé le Parti des travailleurs qui, surtout à Sao-Paulo, rassemble des secteurs dynamiques du mouvement ouvrier et l'*intelligentsia*. C'est tout le drame de l'opposition brésilienne : les résultats inattendus des élections de 1974 et, dans une moindre mesure ceux de 1978, ont amené au Congrès et aux assemblées des Etats des élus sensiblement plus modérés que leurs bases électorales ; alors que la création du parti des travailleurs, organisation qui ne dispose pas d'assises et qui reste électoralement fragile, galvanise une partie de l'opposition, freinant le renouvellement des structures du P.M.D.B., parti qui continue à disposer d'un potentiel électoral non négligeable.

On reproche parfois aux leaders ouvriers de Sao-Paulo d'avoir minimisé les tâches d'organisation syndicale pour se lancer dans la constitution d'un parti politique qui, en raison de la législation actuelle, risque d'être électoralement non viable. La question reste pendante. Il n'en demeure pas moins que l'issue défavorable de la grève de Sao-Paulo a démontré, une fois de plus, les dangers de la fragmentation des forces d'opposition.

Le « miracle » en miettes

EN tout cas, le nouveau paysage social brésilien impressionne les milieux d'affaires internationaux. Avant la grève des dockers de Santos et des métallurgistes de Sao-Paulo, une revue financière écrivait déjà, au sujet des premières grandes grèves de 1978 : « [Ces événements] *ont réglé le compte de ce qui restait du « miracle économique » brésilien, en sapant une de ses plus fières suppositions, c'est-à-dire l'existence d'une force de travail soumise et apolitique* » (2). On pourrait ajouter que des analystes plus attentifs ont déjà réduit à ses justes proportions l'autre « performance » du régime, à savoir la forte croissance économique, obtenue grâce à des méthodes dictatoriales, entre 1968 et 1974. En effet, si l'on examine la croissance brésilienne tout au long de la période de l'après-guerre, le « miracle économique » paraît bien moins significatif. Ainsi, entre 1947 et 1961, période pendant laquelle le pays a vécu sous un régime constitutionnel raisonnablement démocratique, le produit intérieur brut s'est accru au taux de 7 % par an, moyenne égale à celle qui fut observée au cours de la période 1961-1974 ; entre 1962 et 1967, période qui inclut quatre années de régime militaire, le taux de croissance fut de 3,7 % seulement par an. Dans cet ordre d'idées, la « performance » réalisée entre 1968 et 1974, lorsque le taux annuel de croissance atteint 10 %, ne fait que replacer l'économie brésilienne à son pallier historique, c'est-à-dire au niveau de croissance moyen de 7 % l'an observé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. De fait, depuis 1974, le taux de croissance annuel de l'économie brésilienne est de nouveau inférieur à 7 % l'an (3).

D'autres observateurs financiers relèvent à présent les incidences économiques de la lourde « dette sociale » que le régime a contractée à l'égard de la population. Ainsi, la revue *Euromoney* cite un rapport récent de la Banque mondiale pour remarquer que deux tiers des enfants brésiliens n'ont pas accompli les quatre ou cinq années d'école considérées comme *« le minimum nécessaire pour* (occuper) *un emploi productif dans les secteurs modernes de l'économie »* (4).

Toutefois, pour l'ensemble des analystes, le fond de l'affaire est l'endettement extérieur du pays. Depuis plusieurs années déjà, le Brésil apparaît comme un des pays les plus boulimiques de crédits sur les marchés financiers occidentaux. En dépit des pronostics pessimistes, il continue à avoir régulièrement accès aux grandes banques commerciales. Celles-ci fournissaient 17 % des 75 milliards de dollars qui correspondaient à la dette des pays en voie de développement non producteurs de pétrole en 1970, alors qu'en 1979 elles ont fourni 38 % des 366 milliards de cette dette (5).

La part du Brésil dans cet ensemble est considérable, aussi bien en termes absolus (la dette globale du pays atteint 50 milliards de dollars en 1979, et cette *somme devra être remboursée à 70 %* avant 1985), qu'en termes relatifs (les opérations au Brésil ont assuré 10 % des bénéfices de la Citicorp en 1979, alors que les opérations aux Etats-Unis ont représenté 35 % des bénéfices de cette institution bancaire en cette même année).

L'ampleur de ces chiffres ne donne que plus de relief aux turbulences qui traversent actuellement l'économie brésilienne. Les raisons de ces difficultés sont faciles à saisir. Les importations de pétrole ont correspondu à 35 % de la valeur des exportations brésiliennes en 1979, tandis que les intérêts de la dette extérieure représentent 66 % de la valeur de ces mêmes exportations. A eux seuls, ces deux postes créent une énorme rigidité dans l'économie du pays. De fait, la balance des paiements courants (balance commerciale plus services) a présenté un déficit de 9,9 milliards de dollars en 1979. Pour 1980, ce déficit doit monter à 9,1 milliards de dollars, selon le gouvernement, à 13 milliards de dollars selon certains experts européens.

La différence entre ces deux dernières estimations tient à la redoutable équation qui enserre les échanges extérieurs du pays : n'ayant pratiquement plus de possibilités de réduire les importations, les autorités escomptent stimuler les exportations, mais elles ne peuvent trop compter sur les exportations de produits manufacturés, car l'industrie brésilienne se nourrit elle-même d'importations de technologie étrangère ; c'est donc sur l'agriculture que comptent surtout les autorités.

Or ce qui fait problème, c'est que l'on demande à l'agriculture trop de choses à la fois. On attend que le volume physique de la production agricole augmente pour freiner l'inflation ; que les exportations agricoles s'accroissent et équilibrent la balance commerciale ; que les emplois dans les campagnes se multiplient et diminuent l'exode rural ; que la production alimentaire s'élargisse afin d'élever indirectement les salaires réels des pauvres *urbains ; enfin, on espère aussi* que les cultures de canne à sucre s'étendent pour remplir les réservoirs des voitures brésiliennes d'alcool dans le but d'assurer la survie de l'industrie automobile installée dans le pays. Certains de ces objectifs pourront être atteints, mais isolément, et il est exclu qu'ils soient tous atteints simultanément.

De rudes contraintes externes

CE faisceau de circonstances explique les réticences des banquiers internationaux à l'égard de la politique économique brésilienne. Au cours de ces derniers mois, M. Delfim Neto a fait plusieurs voyages en Europe et aux Etats-Unis, afin de rassurer les principaux créanciers du Brésil, mais il n'est pas parvenu à éliminer toutes les réserves. De fait, une revue spécialisée notait que les milieux financiers occidentaux *« ont un besoin désespéré de croire au chant de sirène* [qui se dégage] *des arguments apaisants de M. Neto, que beaucoup d'entre eux probablement ne saisissent pas bien. En réalité, les « propositions » du ministre pour faire face à la plus grave crise économique brésilienne depuis la seconde guerre, lorsqu'elles sont analysées soigneusement et objectivement, se réduisent, à peu de chose près, à l'espoir d'avoir un coup de chance* (a hopeful gamble) ». Mais la même revue ajoute aussitôt : *« M. Delfim Neto est trop intelligent pour ne pas réaliser qu'il tient la communauté bancaire internationale à la gorge. Les banquiers doivent continuer à prêter de l'argent à ce débiteur gargantuesque ou faire face à un défaut* [de paiement] *qui pourrait détruire la confiance dans le marché de l'eurodollar »* (6).

Il semble que les travailleurs brésiliens soient déjà en train de faire les frais de cette spirale de la terreur banqueroutière. Régulièrement, le Brésil capte une part considérable des prêts en eurodollars consentis aux pays en voie de développement qui n'appartiennent pas à l'OPEP : 13,4 % du total de ces emprunts en 1977, 15,1 % en 1978, 13 % en 1979 (7). Toutefois, au cours des tout derniers mois, les choses se sont modifiées. Déjà, en 1979, c'étaient les banques japonaises, nouvellement arrivées dans le marché de l'eurodollar, qui s'étaient portées au secours du gouvernement brésilien. Par ailleurs, on avait vu se réduire les réserves en devises du Brésil, dont le montant considérable (7,3 milliards de dollars en 1977, 12 milliards de dollars en 1978 et 9,5 milliards en 1979) avait jusqu'alors servi de gage aux nouveaux emprunts. Tout indiquait que le gouvernement rongeait ces réserves pour disposer de capitaux qu'il avait des difficultés à se procurer sur le marché financier international. Au cours des premiers mois de 1980, alors même que les banques japonaises se retiraient du marché de l'eurodollar, on apprenait que l'inflation brésilienne, au lieu de se fixer autour de 45 % l'an en 1980, comme le gouvernement l'avait initialement prévu, allait probablement atteindre 90 % à la fin de l'année. Au moment où le gouvernement se montrait incapable d'éviter l'emballement des prix, il était capital de freiner les revendications salariales.

C'est dans ce contexte délicat que fut déclenchée la grève des métallurgistes à Sao-Paulo. Les rebondissements de ce conflit ont démontré que Brasilia avait décidé de jouer la carte de l'intransigeance à l'égard des syndicalistes, faisant pression sur une partie du patronat de Sao-Paulo qui, forte des gains en productivité, était disposée à négocier avec les travailleurs. L' « émancipation » des patrons, progressistes ou non, face au régime est apparue tout à fait dérisoire. On a aperçu alors toute l'étendue d'une problématique qu'on voyait sourdre depuis quelque temps déjà : jusqu'aux années récentes, les performances économiques étant assurées et les capitaux internationaux abondants, le régime a pu se livrer aux pires excès. Actuellement, alors que les militaires sentent monter le mécontentement de la population et se lancent dans une délicate manœuvre de libéralisation sous contrôle, les contraintes internationales imposées par la dette extérieure pèsent dans le sens d'un durcissement.

Tel est bien le drame qui, au-delà des différents cycles de l'expansion financière occidentale, frappe sans discontinuité la population brésilienne.

(1) *Chiffres pour les années 1974-1976*, cf. *Anuario Estatistico do Brasil*, I.B.G.E., 1977.

(2) *International Currency Review*, n° 5, novembre 1979.

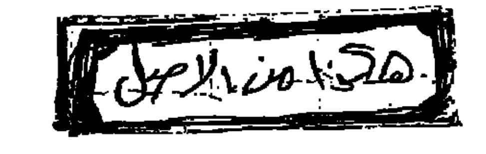
(3) Cf. à ce propos J. Serra, « Três teses equivocadas sôbre a conexao entre Autoritarismo e Desenvolvimento », *Dados*, n° 20, Rio-de-Janeiro, 1979.

(4) *Euromoney*, avril 1980.

(5) *The Economist* : « Shifting sands : International banking, a survey », 22-28 mars 1980.

(6) *International Currency Review*, ibid.

(7) *World Financial Markets*, février 1980.



Aspirations nationalistes

LE CANADA, LE QUÉBEC

Depuis sa création, en 1867, le Canada n'a jamais été directement menacé de l'extérieur. Cet ensemble géopolitique fragile a pu se développer sans que, de nulle part, on porte atteinte à sa sécurité. A l'inverse, les débats sur la finalité et le caractère des institutions mises en place par l'« Acte de l'Amérique du Nord britannique » — la Constitution du pays — durent depuis plus de cent ans. Qu'il s'agisse des rapports avec la métropole impériale — qui ne prendront fin, officiellement, qu'en 1931, — des pouvoirs du gouvernement fédéral face aux provinces, ou du statut de la langue française, tout se passe comme si ce pays ne cessait pas d'être inachevé.

Le Canada, en réalité, fut plus préoccupé d'exister face aux autres que face à lui-même. C'est son paradoxe. D'une maturité internationale précoce — il devint membre de la Société des nations (S.D.N.) alors qu'il n'était encore qu'une colonie ou une province aux yeux du droit international, — jouant, après la deuxième guerre, un rôle diplomatique sans rapport avec sa puissance réelle, le Canada n'avait pas de drapeau, — et n'a pas encore d'hymne national, — et laissait se développer sur son territoire un nationalisme québécois qui combattait sa légitimité et menaçait de le faire éclater. Peu à peu, une sorte d'asymétrie est apparue entre les deux faces — interne et externe — du système canadien.

EN 1867, la nation canadienne n'existe pas encore, ni comme fait culturel, ni comme fait politique. La nouvelle Confédération devait lui donner naissance en rassemblant les peuples des diverses colonies de l'Empire britannique autour d'un projet politique intégré en Amérique du Nord. L'Etat fédéral devait créer la nation ; un nouvel Etat-nation, vaguement bilingue, devait naître à côté des Etats-Unis, et servir les intérêts de la diplomatie britannique.

Au Québec, la nation existe déjà comme fait culturel. C'est une société organisée, distincte par la langue, les mœurs, et la religion — les Canadiens — que trouve le conquérant britannique en prenant la place du pouvoir français sur les rives du Saint-Laurent. Cette nation culturelle, à travers les institutions locales que les autorités britanniques devront lui concéder, s'identifiera peu à peu à l'espace québécois comme lieu privilégié de son avenir et cadre d'une patrie. La dernière de ces institutions fut la « province de Québec », Etat fédéré aux pouvoirs limités mais jouissant d'une souveraineté réelle en certaines matières.

Cette « province », qui possédait tous les attributs formels de l'Etat, — par exemple, le lieutenant-gouverneur représente directement la reine, et non le gouvernement fédéral — transformera définitivement la nation culturelle en une nation politique. Le sentiment d'identification territoriale au Québec s'approfondira, et les « Canadiens français » deviendront des « Québécois ». La « territorialisation » de la culture politique du Québec s'intensifiera après 1960 lorsque le gouvernement du Québec s'engagera dans un processus accéléré de modernisation de la société. Celle-ci, enfin, pouvait se reconnaître dans « son » Etat.

L'Etat-nation canadien, par conséquent, allait engendrer, contre son gré et contre sa mission première, un projet d'Etat-nation rival. C'est là, beaucoup plus que dans la seule question linguistique, comme certains voudraient le faire croire, qu'il faut chercher les éléments de la crise canadienne : une nation culturelle s'est peu à peu transformée en nation politique à l'intérieur d'un Etat qui devait lui-même accoucher d'une autre nation. Deux nations politiques sont nées en même temps, l'une de l'autre, l'une par l'autre, dans un cadre qui n'avait prévu à l'origine qu'un seul processus de nationalisation de l'Etat. Il y a, dans la situation de ces deux nations, l'apparence d'une relation « siamoise ».

Deux mythes nationaux

ON le comprend mieux si on admet que le fait national est d'abord un fait psychologique, c'est-à-dire un mythe. Les Canadiens français du début de la Confédération sont « devenus » québécois au vingtième siècle sans que leurs caractéristiques socio-culturelles objectives aient été modifiées : seul le contenu du mythe national a évolué. C'est en ce sens que les Québécois forment une nation : la majorité d'entre eux, quelle que soit leur option constitutionnelle, s'identifient en priorité au mythe territorial et politique du Québec. Ainsi, les tenants du fédéralisme canadien n'ont pu faire campagne durant le récent référendum qu'en se présentant d'abord comme Québécois. Davantage, être Québécois ne signifie plus nécessairement parler français : certains anglophones adhèrent désormais au mythe québécois. Mais comme elle est d'abord une réalité symbolique, la nation peut être vécue différemment dans le temps et selon les individus. Ainsi, parce que l'Etat canadien n'a cessé de solliciter leur allégeance depuis plus de cent ans, de nombreux Québécois se sentent aussi Canadiens : les deux mythes nationaux cohabitent au sein d'une majorité de la population francophone, comme l'indique la consultation du 20 mai. On peut donc être à la fois Canadien et Québécois. Ce relativisme choquera les tenants de la réification de la nation : seul, pourtant, il permet de rendre compte de certaines réalités. Cela dit, une minorité de Québécois n'acceptent plus le mythe national canadien tel que l'incarne l'Etat fédéral : ils ont choisi l'indépendance totale du Québec.

Les prochaines années, au Québec, seront donc dominées par une bataille des mythes nationaux : de ce point de vue, la nation québécoise et la nation canadienne seront en mouvance perpétuelle l'une par rapport à l'autre. La nouveauté, cependant, est que cette bataille se livrera désormais entre Québécois, et non plus seulement entre anglophones et francophones. Ce n'est pas, en effet, l'un des moindres résultats du dernier référendum que d'avoir réintroduit avec force, après plusieurs années d'éclipse, le sentiment canadien à l'intérieur du nationalisme québécois. Mais l'issue de cette bataille dépend d'une autre variable : le Canada anglais, qui traverse, lui aussi, une crise d'identité.

En réalité, le Canada anglais n'existe pas. Il ne perçoit pas, du moins, sa spécificité nationale dans les mêmes termes que le Québec. Pendant longtemps, en effet, le Canada anglais « fut » le Canada : c'est pour lui, en pratique, que la Confédération a été créée. En ce sens, il n'existe pas de nation culturelle canadienne anglaise — ce qui ne revient pas à dire qu'il n'y a pas de culture anglo-canadienne — mais uniquement une nation politique qui s'est approprié la totalité du projet canadien. A partir du moment, cependant, où l'idée d'une nation québécoise voit le jour, et donc qu'une partie importante des francophones du Canada cesse d'être un simple groupe ethnique — comme, par exemple, les Italiens, les Allemands, ou les Ukrainiens de l'Ouest, — le problème de la dualité « politique » canadienne se pose. Les Québécois peuvent exprimer leur spécificité politique par l'Etat du Québec, mais où le Canada anglais exprimera-t-il la sienne si l'Etat fédéral doit devenir le reflet d'une réalité politique binationale, comme le prétendent de nombreux fédéralistes ? Une véritable fédération suppose des partenaires politiquement distincts. A l'heure actuelle, le Canada anglais s'identifie, comme groupe national, à l'Etat fédéral : en y associant les Québécois, ne soumet-il pas ceux-ci à ses propres projets nationaux ? C'est ce que reprochent au fédéralisme canadien les indépendantistes québécois ; la dépendance permanente d'une société à une autre, et sa folklorisation. Paradoxalement, l'Etat fédéral, pour survivre, devra donc se dé-nationaliser.

C'est ce que souhaitait M. Trudeau, premier ministre fédéral, le soir du référendum : que les Canadiens, tous les Canadiens, acceptent de vivre sans Etat-nation. Il oubliait seulement que le néonationalisme du Canada anglais, de plus en plus exigeant et vigoureux, ne le permettrait pas si on ne lui donnait pas des structures politiques propres. L'Etat canadien est un Etat-nation, voulu et construit comme tel par la majorité anglophone du pays, même si cet Etat-nation a tardé à s'envelopper de tous les oripeaux du nationalisme traditionnel. On ne retirera pas cet Etat à cette majorité, à moins de lui donner un autre moyen d'exprimer son nationalisme. Que peut-il être ?

On voit déjà apparaître les principaux éléments de l'équation canadienne. Résumons-les : le Québec, une nation culturelle devenue nation politique, mais acceptant encore en majorité d'adhérer à un ensemble canadien ; les minorités francophones, dispersées à travers tout le Canada, et ne s'identifiant plus au Québec ; une majorité anglophone qui n'a pas de structures politiques propres, et qui utilise l'Etat fédéral comme véhicule de son nationalisme. A cela, s'ajoutent les revendications des populations autochtones, qui ne se sentent pas concernées par ce débat, refusent la nationalité canadienne, et demandent de plus en plus l'accès à une forme quelconque de souveraineté.

La solution à ce problème, comme le propose M. Trudeau, est-elle de nier tous les nationalismes particuliers du Canada pour leur substituer, en pratique, un néonationalisme dominant — sans lequel l'Etat canadien ne pourrait pas survivre — et qui serait nécessairement le nationalisme du plus fort ? Ou est-elle dans un réaménagement complet des structures politiques du pays pour tenir compte de ces réalités ? C'est ce qu'a tenté de faire le Parti québécois. Il a échoué, comme échouera aussi, vraisemblablement, le fédéralisme désincarné et a-national.

Les faiblesses du projet de la souveraineté-association

LE gouvernement du Québec, lors du dernier référendum, sollicitait le mandat de négocier la souveraineté politique complète du Québec — donc l'indépendance, — à la condition que le reste du Canada accepte de s'associer au nouvel Etat dans le cadre d'une union monétaire et économique. L'échec de cette proposition s'explique à la fois par les erreurs du parti et par la nature propre de la formule. En d'autres termes, même si la souveraineté-association avait obtenu le soutien d'une majorité à ce premier référendum, il est à peu près certain qu'elle aurait été rejetée, sur le fond, au second référendum promis par le gouvernement, en raison de ses faiblesses intrinsèques, qui furent, d'ailleurs, exploitées par les adversaires du Parti québécois, et pressenties par la population.

Il est manifeste, tout d'abord, que le Parti québécois fit une mauvaise

Dans les revues...

■ La crise économique actuelle dans le monde et ses causes, dans un dossier de 170 pages de la revue canadienne INTERVENTIONS, CRITIQUES EN ECONOMIE POLITIQUE. Ch. Deblock et J. Charest voient dans l'internalisation du pouvoir financier le facteur principal des désordres monétaires présents. L'évolution des prix du pétrole et l'application de la loi marxiste de baisse tendancielle du taux de profit font, d'autre part, l'objet de réflexions développées. (N° 5, printemps-été, trois numéros par an, 4 dollars. - 3553, rue Saint-Urbain, local 320, Montréal. H2X2N6.)

■ MONDES EN DEVELOPPEMENT consacre sa dernière livraison au thème « Conflits de classes et conflits de nations » avec, entre autres, des études de Gunnar Myrdal sur la question des races et des classes aux Etats-Unis, et de M. H. Dowidar sur l'incompatibilité de l'ordre économique international avec l'autosuffisance des nations. (N° 26, hiver 1979, trimestriel, 45 F. - I.S.M.E.A., 11, rue Pierre-et-Marie-Curie, Institut Henri-Poincarré, 75305 Paris.)

■ L'APPEL prend vivement position contre les concessions faites à la Grande-Bretagne de Mme Thatcher, dont on feint de croire qu'elles sont provisoires alors qu'elles entrent dans le dessein d'une stratégie à longue portée. Guerre et paix du mouton ? Sans doute. Mais « les moutons ne sont pas ceux qu'on pense ». Ils forment un petit troupeau de huit « têtes ». (Mai, mensuel, 10 F. - 89, rue de Lille, 75007 Paris.)

■ FUTURIBLES réunit et répartit dix études en un triptyque moins futurologique qu'actuel : l'U.R.S.S. conquérante », l'« Amérique incertaine », l'« Europe irrésolue ». Suit un « forum » sur la politique extérieure soviétique. (Mai, mensuel, 25 F. - 55, rue de Varenne, 75007 Paris.)

■ Premier volet d'une réflexion de Jean-Michel Treille, dans DÉFENSE NATIONALE, sur les armes et le progrès technique dont il souhaite que l'on utilise toutes les applications pour assurer l'autonomie nationale. Reste le poids de la technologie sur l'appareil militaire... pour une prochaine étude. (36e année, juin, mensuel, 20 F. - 1, place Joffre, 75700 Paris.)

■ La REVUE DE L'EUROPE reprend sa parution : au sommaire de cette livraison, l'indépendance énergétique européenne et le retour au charbon, prôné par P. Delmon et J. Schwartz, ainsi qu'un débat intitulé : « Américanisation culturelle de l'Europe ? » entre J.-M. Domenach, P. Schaeffer et A. Ravennes. (N° 7, printemps, trimestriel, 12 F. - 30, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.)

■ La réforme de la politique agricole commune paraît inéluctable à Marion Bywater, dans la REVUE DU MARCHE COMMUN, les dépenses augmentant deux fois plus vite que les recettes. Devant ce problème, M. U. Weinstock, ministre fédéral allemand, pense plutôt, lui, à une adaptation qu'à un véritable changement d'orientations. (N° 236, avril, mensuel, abonnement 313 F. - 3, rue Soufflot, 75005 Paris.)

■ L'interdépendance économique fait l'objet, dans PROJET, de plusieurs articles : Philippe Laurent se demande, par exemple, si la communauté internationale saura faire prévaloir les intérêts à long terme sur les profits immédiats ; Armand Lepas posant, lui, le problème des transferts financiers entre pays consommateurs et pays exportateurs de pétrole. Quant à Annie Kriegel, traitant de l'« eurogauche » et de son avenir, elle pa·· d'un étonnement devant l'existence inattendue d'une « union des partis socialistes à l'échelle européenne » comparée à l'impossible unité des partis communistes, dont on pouvait pourtant prévoir la solidarité « implacable et grandiose ». (N° 146, juin, dix numéros par an, 14 F. - 14 rue d'Assas, 75006 Paris.)

■ Un document dans POLITIQUE AUJOURD'HUI : l'exposé de M. Janos Bereck, membre du comité central du parti socialiste ouvrier hongrois, prônant une « collaboration des partis ouvriers au plan international », qu'ils soient communistes, socialistes ou sociaux-démocrates. Jean Mayaine, quant à lui, s'intéresse aux grands constructeurs automobiles, « monstres » multinationaux qui s'appuient sur la division internationale du travail pour s'assurer une prospérité moins menacée qu'il n'y paraît. (N° 5-6, mai-juin, bimestriel, 25 F. - 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75010 Paris.)

■ L'information économique subit, selon CRITIQUES DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE, un phénomène de double « rétention » : car elle est essentiellement l'expression des besoins patronaux à l'extérieur de l'entreprise ; et, à l'intérieur, elle se caractérise par un « court-circuitage » des organisations syndicales. (N° 11, avril-juin, trimestriel, 24 F. - Editions Maspero, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ Dans COMMENTAIRE, Stanley Hoffmann essaie de mesurer l'influence de la Ve République sur l'évolution de la France et, notamment, les rapports entre réforme du pouvoir et modernisation économique. A propos de l'avenir des démocraties populaires, F. Fejtö s'interroge sur la cohésion du bloc soviétique et la stabilité des régimes communistes. (N° 10, été, trimestriel, 38 F. - 31, cours des Juilliottes, 94704 Maisons-Alfort Cedex.)

■ Deux articles de M. Markovic et M. Djilas, dans l'ALTERNATIVE, sur l'avenir démocratique en Yougoslavie que semblent favoriser la structure fédérale de l'Etat et la pratique de l'autogestion. Un frein toutefois : la bureaucratie centralisatrice. (N° 4-5, mai-août, bimestriel, 30 F. - 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.)

■ MIENTRAS TANTO, revue politique et culturelle catalane, publie un important dossier sur l'évolution récente du Pays basque espagnol. (N° 4, avril, bimestriel, 250 pesetas. - Apdo Correos 30059, Barcelone.)

■ AUTREMENT consacre un dossier à l'Occitanie où les « 13 millions d'Occitans » apparaissent plus marqués par le « sous-développement » que par le folklore, dans des régions rurales en situation de dépendance. (N° 25, juin, bimestriel, 39 F. - Editions du Seuil, 27, rue Jacob, 75006 Paris.)

■ Hausse des fournitures soviétiques de pétrole, endettement accru en Occident, pressions résultant des liens avec le marché mondial, etc. : Ernest Mandel montre dans INPRECOR comment les pays socialistes européens subissent les contrecoups de la crise économique. Michel Rovère présente, quant à lui, les enjeux de la guerre civile au Kurdistan pour « l'Etat bourgeois » en voie de construction. N° 78, 29 mai, bimensuel, 7 F. - 2, rue Richard Lenoir, Montreuil.)

■ L'ARCHE s'arrête longuement sur la visite en France de Jean-Paul II, pour faire le point sur le dossier judéo-chrétien. Annie Kriegel, d'autre part, y commente les remous qu'a suscités dans la communauté juive la politique française au Proche-Orient et certaines prises de positions dans les milieux du judaïsme. (N° 279, juin, mensuel, 7 F. - 14, rue Georges-Berger, Paris-17e.)

■ Les conseils ouvriers dans les usines iraniennes : Chris Goodey a enquêté sur place pendant deux mois, en 1979, et il consigne ses observations dans MERIP REPORTS. Une expérience « extraordinaire » sur les diverses instances de contrôle mises en place par les travailleurs, mais que rien apparemment n'est venu institutionnaliser, ni même encourager. (N° 88, juin, mensuel, 1,65 dollar. - P.O. Box 3122, Washington, D.C. 20010.)

■ A propos du « terrorisme d'Etat » en Israël le JOURNAL OF PALESTINE STUDIES présente, sous la signature de Livia Rokach, une critique de la politique arabe de David Ben Gourion à l'aide des mémoires de Moshé Sharett, récemment publiés en hébreu. Dans la même livraison : l'O.L.P. et le dialogue euro-arabe, et la suite d'une étude sur « Le développement d'une conscience nationale palestinienne. » (Vol. IX, n° 3, printemps, trimestriel, 7 livres libanaises. - P.O. Box 11-7164, Beyrouth.)

■ CROISSANCE DES JEUNES NATIONS consacre son dossier au « Brésil éclaté », en décrivant une expérience de développement qui approfondit les différences économiques régionales et sociales. Charles Antoine complète le tableau par une présentation de la lutte entre les petits paysans et les société agro-industrielles. (N° 218, juin, mensuel, 9 F. - 163, boulevard Malesherbes, 75849 Paris Cedex 17.)

■ SUDESTASIE, dans un éditorial signé Nguyen Dinh Thi, croit pouvoir déceler une volonté de rapprochement bilatéral avec le Vietnam de la part de certains Etats de l'ANASE. Suit un sommaire très diversifié, avec notamment des articles (trop brefs) sur les non-alignés après Bandoung, le durcissement de la stratégie américaine en Asie, les investissements japonais dans la région, etc. (N° 2, juin, mensuel, 10 F. - 17, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris.)

■ Première partie d'une étude de Peter Waterman, dans CRITIQUE POLITIQUE, sur l'expansion du capitalisme au Nigéria, ses effets sur les structures de classe et le rôle de l'Etat. D'autre part, sous le titre « Quand les aménageurs font la fête », l'urbaniste sociologue Jean-Pierre Garnier se livre, lui, à une interprétation critique des projets d'urbanisation de Vesoul en liaison avec le développement de Peugeot. (N° 5, mai, trimestriel, 60 F. - 19, rue Faider, Bruxelles.)

■ Constatant que l'urbanisation du tiers-monde offre un marché énorme aux fabricants de machines et équipements divers, ainsi que pour les ventes de technologies, Henri Coing en analyse les conséquences pour le développement des villes des pays en voie de développement dans LES ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE. (N° 7, trimestriel, 30 F. - 74, rue de la Fédération, 75015 Paris.)

■ Comment arrêter la désertification naturelle dans les zones sahéliennes ? Question posée par Jean Dresch dans LA PENSEE. Peut-être, répond-il, en provoquant une « désertification humaine », faute de pouvoir trouver un équilibre dans le système capitaliste. A noter aussi une étude de G. Destanne de Bernis sur l'Algérie, où l'auteur souligne la « volonté anti-impérialiste » qui anime les dirigeants dans leur politique de développement. (N° 212, mai, bimestriel, 32 F. - 64, boulevard Blanqui, 75013 Paris.)

■ Dans un numéro double, L'AFRIQUE LITTERAIRE publie les textes du colloque de Limoges sur le thème « Mythe et littérature africaine ». Sujet inépuisable et qui est, ici, remarquablement exploré. (N° 51-55, 4e trimestre 1979, 1er trimestre 1980, dernier numéro paru, trimestriel, 28 F. - 32, rue de l'Echiquier, 75010 Paris.)

■ La revue du Centre d'études de l'Inde et de l'Asie du Sud PURUSARTHA, dans le cadre de sa recherche en sciences sociales, consacre son dernier numéro à une étude sur « la dette », dans la région ; aspects juridique, social, ethnographique et même théologique ; endettement paysan, usuriers, etc. Martine Todorov donne une attachante étude, non sans humour : « Us et usure dans le folklore indien. » (N° 4, annuel, 292 pages, 40 F. - 131, boulevard Saint-Michel, 75007 Paris.)

■ L'UNESCO a inscrit le poète vietnamien Nguyên Trai sur la liste des célébrités dont elle commémore cette année la naissance. EUROPE apporte la contribution imprimée probablement la plus importante à la connaissance et l'illustration de cet écrivain qui sera ainsi révélé à la plupart des Français. (Mai, mensuel, 29 F. - 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

■ Le dernier numéro de L'HOMME est très largement consacré à la femme. L'ensemble de ces études et enquêtes porte sur les rapports nouveaux entre les sexes, (Afrique, Amérique du Sud) nés d'une autonomie de la femme qui aboutirait surtout à faire d'elle — quand elle est désirable, — un objet de luxe à la portée de quelques-uns. Au chapitre de la domination et de l'usage des femmes, figure l'excision, avec une étude scientifique, même un peu trop. (Tome XIX, n° 3-1, trimestriel, 280 pages, 55 F. - Diffusion : Editions de l'école des hautes études, 131, boulevard Saint-Michel, 75005 Paris.)

■ ACTES présente sur « travail et santé » une série d'articles très concrets : conditions d'hygiène dans la vie économique, maladies professionnelles, médecine du travail, et possibilités d'action des salariés. (N° 27-28, juin, trimestriel, 28 F. - 1, rue des-Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.)

■ Dans L'HISTOIRE, une histoire très antique et très actuelle : celle des Jeux olympiques, période grecque et période Coubertin. Prolongée par une évocation des Jeux de 1936. Autre rappel : Helsinki, en pleine guerre froide ; non pas occasion de trêve, mais amplificateur d'affrontements. Enfin, à l'occasion de l'anniversaire de 40, cinq aspirants racontent et témoignent : trahison ? Oui, dans la mesure où l'on peut dire des hauts responsables, et depuis longtemps, qu'ils avaient été « trahis » par leurs forces intellectuelles. (Juin, mensuel, 15 F. Le Seuil - La Recherche, 57, rue de Seine, Paris-6e.)

CINÉMA

■ Un superbe numéro des CAHIERS DU CINÉMA, authentique œuvre de création réalisée par (et sur) Marguerite Duras. Des textes inédits (en particulier « Nausée »), des entretiens (« Il n'y a plus d'écrivains communistes »), des commentaires, des documents iconographiques, deux disques souples avec l'envoûtante m··· que d'India Song... Une date dans l'histoire des revues du cinéma. (N° 312-313, juin, mensuel, 30 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

■ CINÉASTE publie, à propos du nouveau cinéma nicaraguayen, un entretien avec deux membres de la direction de l'Institut nicaraguayen du cinéma. (Vol. X, n° 2, printemps, trimestriel, 1,75 dollar. - 419, Park Avenue South New-York, New-York 10016.)

■ Les cinémas d'avant-garde dans la dernière livraison de CINÉMACTION (numéro double de 300 pages) qui s'interroge sur la signification, le contenu et les formes de l'avant-garde (expérimentale et militante), sur le cinéma dans l'histoire et à travers le monde depuis dix ans. (N° 10-11, printemps, trimestriel, 45 F. - 39, boulevard Magenta, 75010 Paris.)

■ La face cachée du cinéma italien est étudiée par Christian Depuyper et Christophe Bernard dans CINÉMA 80. (N° 258, juin, mensuel, 14 F. - 6, rue Ordener, 7… Paris.)

■ COPIE ZÉRO consacre un numéro spécial aux quarante-huit réalisatrices québécoises : études filmographiques et notes biographiques. (N° 6, printemps, trimestriel, 3 dollars canadiens. - 335, boulevard de Maisonneuve Est, Montréal, Québec H 2 X IKI.)

■ Catherine Arnaud et Catherine Ruelle présentent le cinéma noir américain dans LES DEUX ÉCRANS. A lire également, une réflexion d'A. Bedjaoui sur les productions de la télévision algérienne. (N° 23-24, avril-mai, mensuel, 5 dinars. - 7, boulevard Khémisti, Alger.)

■ Dans FILM/ÉCHANGE : un dossier sur la question des « tax-shelters », ainsi qu'un texte de Jacques Ellul sur « les médias et l'homme de génie ». (N° 10, printemps, trimestriel, 40 F. - 79, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.)

■ La situation du film en Finlande est exposée par Kari Uusitalo, dans FINLAND FILMLAND. (N° 1/80, printemps, trimestriel, gratuit. - Salomonkatu 17 B 6, SF-00100 Helsinki 10, Finlande.)

■ Dans HABLEMOS DE CINE : des entretiens avec cinq réalisateurs colombiens et un panorama des meilleurs courts métrages péruviens. (N° 71, avril, trimestriel, 250 soles. - Libertadores, 155, Lima 27, Pérou.)

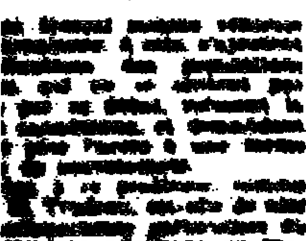
■ Quel avenir pour les cinémathèques ? se demande IKON, qui a organisé une table ronde avec les principaux responsables italiens. Dans le même numéro : un dossier sur « Technologie et contrôle de l'information ». (N° 7, printemps, trimestriel, 7 000 lires. - C.S.O. Concordia 7, 20129 Milano, Italie.)

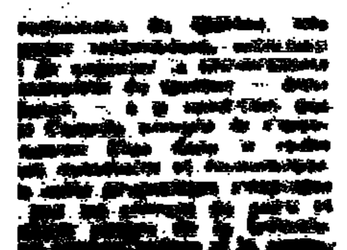
■ Le cinéaste philippin Lino Brocka converse avec Michel Ciment dans POSITIF où J.-P. Jeancolas présente, par ailleurs, la situation actuelle du cinéma hongrois. (N° 231, juin, mensuel, 18 F. - 30, boulevard Sébastopol, 75004 Paris.)

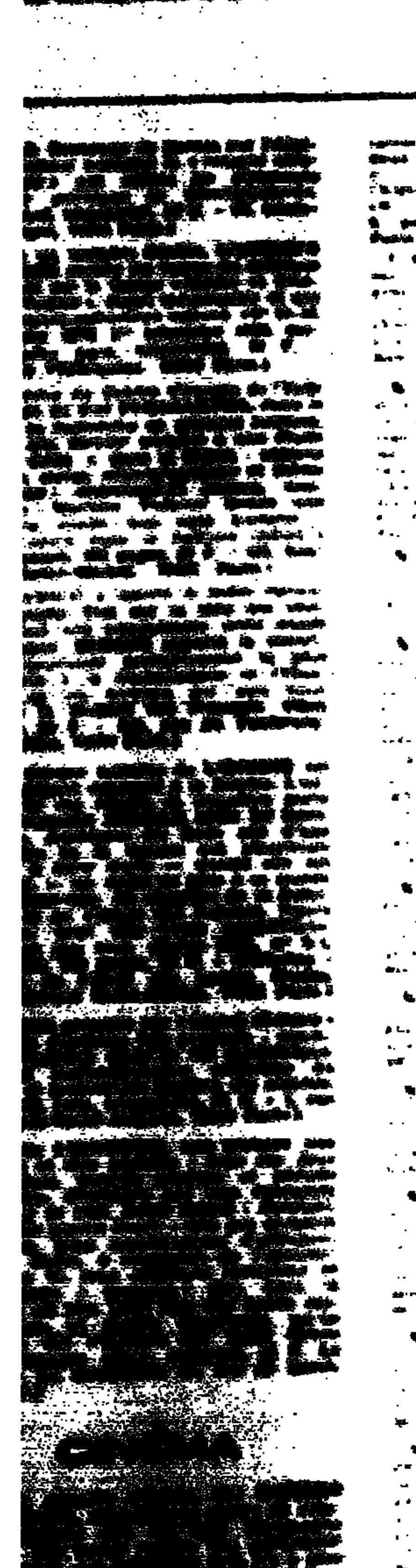
■ Victor Bachy, dans LA REVUE DU CINÉMA, expose les structures du cinéma camerounais, dont il présente les principaux auteurs. Marcel Martin, de son côté, décrit les caractéristiques de l'industrie et de l'économie du cinéma japonais. (N° 351, juin, mensuel, 12 F. - 3, rue Récamier, 75341 Paris.)

...rations nationalistes

...E QUÉBEC







contraintes géopolitiques

ET L'OCCIDENT

Par PAUL PAINCHAUD *

Le référendum du 20 mai dernier, organisé par le gouvernement du Québec, doit être considéré comme une autre tentative, parmi plusieurs au cours des dernières années, pour délivrer le régime de ses incertitudes constitutionnelles, même si, en apparence, la formule du Parti québécois conduisait à la séparation du Québec. On doit se souvenir, en effet, que toute la démarche du Parti québécois est fondée sur l'« inefficacité » du système canadien, et non sur un simple rejet nationaliste du Canada. Le référendum devait, en principe, permettre à ce pays de clarifier ses ambiguïtés historiques. A aucun moment, on n'y trouva trace d'animosité à l'égard des autres Canadiens, ou même de références à l'idéologie classique de l'oppression impérialiste : l'option était entre un pays qui marche et un pays qui ne marche pas. C'est ainsi, d'ailleurs, que les électeurs l'ont compris : leur choix, à tort ou à raison, fut celui de la plus grande efficacité des formules en présence.

Mais le problème canadien reste entier : comment donner aux deux majorités canadiennes, l'anglophone pour l'ensemble du pays, la francophone au Québec, un statut qui assurerait leur cohabitation sur de nouvelles bases ?

lecture de l'évolution des idées au Québec. Les Québécois, certes, se considèrent désormais comme un peuple distinct sur le plan politique et culturel. Mais comment ignorer, en même temps, ce sentiment très vif d'appartenance au Canada que l'on trouve encore à différents niveaux de la société ? Aucune crise, dans le contexte actuel, ne justifiait l'abandon de ce sentiment. La méthode proposée, la souveraineté, paraissait donc prématurée par rapport à l'objectif poursuivi, l'égalité. Il fallait attendre, et susciter d'abord un consensus à propos de celle-ci.

Le Parti québécois a aussi montré — et cela fut assez évident par le ton des discours tout au long de la campagne référendaire, — que son nationalisme avait vieilli. On ne parle plus du Québec, en 1980, avec les accents du « *Vive le Québec libre !* » de 1967. Tous les sondages, d'ailleurs, démontrent la désaffection des jeunes de dix-huit à vingt ans à l'endroit de ce discours nationaliste. Les dirigeants du parti se sont trompés de guerre. Ils n'ont été suivis ni par les plus jeunes ni par les plus vieux. Sur le plan de la pensée, le référendum n'aura donc été, finalement, qu'un « remake » de la révolution tranquille des années 60. Pour ce parti, le temps d'un ressourcement est venu.

Cela dit, que faut-il penser de la formule elle-même, au-delà du principe, incontestable sur le plan moral, du droit à l'autodétermination ? Là encore, l'analyse du Parti québécois révèle un certain nombre de faiblesses. Ce qui est souhaitable, en effet, n'autorise pas nécessairement n'importe quelle politique.

Le Parti québécois le reconnaît déjà puisqu'il accepte de soumettre son objectif de souveraineté aux contraintes d'une association économique. Cette proposition, en principe, n'était pas nécessaire : un peuple qui veut l'indépendance commence par se la donner, et choisit ensuite les meilleurs moyens pour en assurer le succès. En poursuivant simultanément les deux démarches, la souveraineté et l'association, le Parti québécois admettait que son projet devait tenir compte d'un certain nombre de réalités, notamment celles d'une longue intégration à un système économique déjà en place. Ce réalisme l'honore, mais il est insuffisant. L'analyse n'a pas été poussée jusqu'au bout, et elle sous-estime, en particulier, l'importance de l'environnement géopolitique dans lequel son projet intervient. Cet environnement comporte trois composantes que nous appellerons le front américain, le front arctique et le front occidental.

Les trois fronts internationaux

UN Québec indépendant, en effet, modifie substantiellement un système régional déjà bien intégré et stable : *l'Amérique du Nord*. Or, le Parti québécois a fait preuve d'une grande légèreté en estimant que le Canada resterait un pays fort sans le Québec. Il est assez facile d'imaginer, en effet, qu'un pays tiraillé par des forces centrifuges — les tensions sont de plus en plus vives entre l'ouest, le centre, et maintenant l'est du Canada — et déjà passablement intégré à son voisin du sud, résisterait mal à l'attraction des Etats-Unis. Le consensus à dégager pour tenir ensemble ce pays « pakistanisé » serait *pratiquement impossible* devant les coûts de l'opération. A terme, il éclaterait.

On reviendrait alors à la situation de 1867 pour constater, à nouveau, que la géopolitique de ce continent impose au nord des Etats-Unis un ensemble intégré. Séparées, les unités de cet ensemble n'ont pratiquement aucun moyen d'échapper à l'absorption, sous une forme ou une autre, au tout américain. Or, cette absorption, pour de multiples raisons, n'est souhaitable ni pour les Etats-Unis à cette étape de leur développement, ni pour les autres Nord-Américains — par exemple les Mexicains — ni pour le reste du monde occidental.

Le Québec apparaît donc comme un maillon indispensable à l'équilibre de l'Amérique du Nord, et cet équilibre lui est à lui-même absolument nécessaire : isolé dans un cadre régional dominé entièrement par les Etats-Unis, il est appelé à s'y fondre à plus ou moins longue échéance. Le Québec a donc un rôle géopolitique très précis à jouer, mais ce rôle, il ne peut le jouer qu'à l'intérieur d'un ensemble fort. L'association économique, qui ne comporte aucun dessein politique précis et articulé, ne peut être cet ensemble.

La cohabitation avec les Etats-Unis, à l'intérieur du système régional nord-américain, est donc une donnée de base du problème québécois et toute anlyse de ce problème doit en tenir compte. Il s'agit là d'une vérité simple, mais qui prend tout son sens à la lumière d'une réflexion internationale plus large. Or, aussi étonnant que cela puisse paraître, le Parti québécois s'est peu intéressé à la politique étrangère. Sa doctrine, en cette matière, contrairement à sa pensée économique, est demeurée superficielle. Le projet de souveraineté-association qu'il propose est davantage, pour cette raison, un projet interne : il se situe dans une espèce de vide international, en dépit des correctifs de dernière minute qu'on lui a apportés.

L'Arctique est le deuxième front géopolitique important dont le projet de souveraineté-association ne tient pas compte. Le système arctique, en effet, est appelé à jouer un rôle de plus en plus actif dans les relations internationales futures. Les richesses naturelles, la fragilité et le caractère particulier de son environnement, son intérêt grandissant du point de vue des communications et, par là, sa valeur stratégique et commerciale, autant de facteurs qui commanderont des politiques d'une exceptionnelle cohérence et d'immenses ressources. Deux pays affaiblis et divisés, absorbés par l'instabilité du système nord-américain au sud, ne pourront pas les générer. Or, la position géographique exceptionnelle du Canada dans l'Arctique lui impose manifestement, face à ce système international naissant, des responsabilités de tout premier plan. Il ne saurait les assumer d'une manière efficace, et dans l'intérêt de chacune de ses parties composantes, que s'il s'appuie sur un régime politique fort.

L'Arctique, en d'autres termes, fait partie du domaine commun, indissociable, du Canada au Québec. En morceler la gestion ne serait dans l'intérêt ni de l'un ni de l'autre. Or, la proposition d'association du Parti québécois n'y fait aucune référence. Et pour cause. Une entreprise de cette ampleur ne peut être le fait que d'un projet politique intégré. Deux Etats souverains dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord, qui poursuivraient de surcroît des *politiques étrangères différentes*, ne seraient pas en mesure d'occuper l'espace économico-politique de l'Arctique ni d'en relever les défis technologiques sans s'en remettre, en fin de compte, aux Etats-Unis. Le Canada, par là même, aurait manqué l'une de ses vocations les plus originales sur la scène internationale. Cet appauvrissement n'est ni nécessaire ni profitable au Québec.

Le troisième front géopolitique négligé par le projet de souveraineté-association est le monde occidental. Celui-ci forme, désormais, un véritable système — le « premier monde » — à l'intérieur duquel le Canada a réussi à se définir un rôle et une place qui tiennent l'un et l'autre à sa géographie, à son régime politique, et à ses ressources économiques et naturelles. Il est certain qu'un Canada amputé du Québec ne pourrait plus tenir son rang à l'intérieur de ce système. Imagine-t-on, par exemple, qu'il puisse encore être invité aux sommets économiques des démocraties industrielles, et y exercer, d'une manière crédible, une influence quelconque ?

De la même façon, sur le plan militaire, la contribution canadienne à la sécurité occidentale serait considérablement amoindrie. Certes, le Parti québécois s'est engagé à garder le Québec à l'intérieur de l'alliance atlantique, mais il n'a jamais précisé à quelles conditions et sous quelles formes. Son rôle ne pourrait certainement pas se comparer à celui du Canada : que l'on pense, par exemple, à la présence militaire du Canada en Allemagne, qui finirait à toutes fins pratiques par disparaître, mais surtout au rôle du Canada dans la défense du flanc nord de l'OTAN. Deux contributions militaires séparées n'auraient jamais le même impact qu'une politique de défense intégrée. De plus, si le Canada est en mesure de participer à l'OTAN d'une manière quelque peu significative, c'est d'abord parce que sa contribution, même si elle est jugée insuffisante par certains, s'appuie sur l'ensemble des ressources canadiennes.

Enfin, à partir du moment où le Canada est diminué de l'espace québécois, son intérêt pour l'alliance atlantique ne peut aller qu'en s'amenuisant : c'est le Pacifique qui deviendrait *la zone d'attraction de la* diplomatie canadienne en raison du poids que les provinces de l'Ouest prendraient dans ce nouveau Canada. Dès lors, l'Ontario et les Maritimes auraient moins de raisons de tenir au Canada : un changement de priorités, sur le plan international, affecte donc la cohésion du pays. Le monde occidental y perdrait aussi, de toute évidence, et ce d'autant plus qu'il est loin d'être sûr que les politiques d'un Québec souverain à l'intérieur de l'alliance demeureraient longtemps les mêmes. Sa dissociation de l'ensemble canadien introduirait donc dans l'OTAN une incertitude et un affaiblissement qui ne seraient pas compensés par son adhésion de principe à la solidarité occidentale et son refus de la neutralité.

Dans l'ensemble, par conséquent, un Québec souverain diminue d'une manière considérable le rôle du Canada comme acteur significatif à l'intérieur du système occidental. Or, non seulement le Québec ne tire aucun bénéfice de cette opération, mais il se trouve lui-même encore plus isolé. En réalité, le Canada et le Québec se marginaliseraient ensemble. Ils n'auraient alors qu'à gérer leur solitude en commun car, dans un cas comme dans l'autre, leur influence dans les autres parties du monde tient d'abord à la place qu'ils occupent à l'intérieur du système occidental. Ce fut là le fondement de la politique étrangère canadienne jusqu'à maintenant, et un Québec souverain n'y échapperait pas.

Considérées d'un triple point de vue américain, arctique et occidental, les contraintes géopolitiques externes semblent donc s'opposer à l'idée d'un Québec complètement souverain. Mais il y a aussi une donnée géopolitique interne que le Parti québécois sous-estime constamment : le poids de la minorité anglophone à l'intérieur du Québec. Dans la situation actuelle, cette minorité, qui forme le cinquième de la population, se tient à l'écart de la vie politique du Québec, car le Canada la sécurise. Mais dans un Québec souverain, son rôle prendrait une tout autre signification. Encore très attachée au Canada, géographiquement concentrée dans la région de Montréal, donc près de la frontière de l'Ontario, économiquement prospère, elle aurait d'autant plus les moyens d'influer sur les politiques gouvernementales qu'un Québec souverain serait plus fragile sur le plan externe. En un mot, le Québec hériterait du même problème qui déstabilise le Canada à l'heure actuelle : une minorité forte qui s'organiserait très certainement sur le plan politique. On se fait beaucoup d'illusions dans les officines du Parti québécois à ce sujet : cette minorité pourrait vite réclamer une sorte d'autodétermination. Au nom de quoi refuserait-on à un million d'individus les droits que l'on réclame en ce moment pour le Québec à l'intérieur du Canada ? Aurait-il valu la peine, dans ces conditions, de proclamer la souveraineté politique pour faire du Québec un Etat formellement plus bilingue qu'il ne l'est maintenant ? Et refuser des concessions à ce chapitre, ne serait-ce pas signer l'arrêt de mort de toutes les minorités francophones en dehors du Québec ? Les Québécois accepteraient-ils de gaieté de cœur la fin de cette aventure courageuse qu'est l'Acadie ? Et au nom de quoi ? Pour mieux lutter contre la minorité anglophone sur son territoire ? Quel destin glorieux pour ce nouvel Etat !

Inventer un statut particulier

LE Parti québécois, en proposant une association économique avec le reste du Canada, a su prendre en charge les réalités économiques issues de son intégration au système canadien. Il lui fallait aussi prendre en charge un certain nombre de réalités géopolitiques qui pèsent d'un poids aussi considérable sur son avenir. Par la force des choses, alors, l'association qu'il propose au Canada aurait dû être beaucoup plus large et contraignante : un nouveau type de régime fédéral se serait vite imposé comme la meilleure solution.

Dans l'autre camp, c'est un cheminement semblable qui s'impose. Tout au long de ce référendum, le Québec a fait preuve d'une grande maturité politique. Il a pris l'habitude et le goût de s'autogérer. Il a montré qu'il pouvait le faire avec efficacité et dans le respect des libertés. Avec un vocabulaire et des images qui varient d'une génération à l'autre, sa population se perçoit comme différente : elle forme une nation, autour d'un Etat qu'elle contrôle et qui, pour n'être qu'un Etat fédéré, s'est chargé d'une mission historique que personne ne conteste plus.

C'est donc, là aussi, un fait géopolitique que le reste du Canada ne peut plus ignorer Les nouvelles structures politiques dont il se dotera devront rendre compte de cette réalité. Ces structures, pour coller à la réalité, ne ressembleront en rien aux fédéralismes traditionnels : les Canadiens et les Québécois devront inventer. Le long débat constitutionnel des dernières années aura d'ailleurs été un exceptionnel laboratoire d'idées politiques dont le Canada et le Québec pourraient faire un usage utile pour l'ensemble de la communauté internationale.

Car le problème que pose le Québec au Canada n'est pas unique. Ailleurs, dans le monde occidental, d'autres communautés nationales cherchent à s'affirmer dans le cadre de l'Etat traditionnel. Il est bien évident que celui-ci devra s'adapter. L'expérience des Communautés européennes montre que la chose est possible comme processus d'intégration. L'expérience canadienne, comme l'expérience de désintégration relative, et tout autant souhaitable, pourrait également servir.

Le Québec, par exemple, est devenu un acteur international. Tout en demeurant à l'intérieur de la Confédération canadienne, il s'est doté d'un système de relations extérieures original, très actif, très près d'un véritable système diplomatique et dont la légitimité n'est remise en cause par aucun parti politique local. Or, ce rôle international est absolument vital pour le Québec : jamais le gouvernement fédéral ne pourrait l'assumer. C'est donc dire que le fédéralisme canadien a dû s'adapter, et qu'il devra se transformer davantage encore dans l'avenir, pour permettre au Québec de pleinement réaliser sa vocation internationale. Cette évolution, bien entendu, contredit tous les canons du nationalisme étatique Et pourtant, elle permettra au Québec d'assumer la totalité de l'espace international qui est nécessaire à son épanouissement, et cela sans sortir de la Fédération canadienne.

Cet exemple, parmi d'autres, montre que la voie de l'avenir, pour le Québec, ne peut être que dans un statut particulier, c'est-à-dire le mariage de l'imagination, du réalisme, de la générosité, en même temps que la reconnaissance définitive de la double réalité nationale du Canada. Ce n'est l'idéal ni pour un groupe ni pour l'autre. Mais c'est certainement la condition de leur survie.

* Professeur au département de science politique, université Laval.

Livres d'analyse et de réflexion

Pour comprendre le Québec

Par JEAN COPANS

POUR Pascal Mallet, correspondant de l'A.F.P. à Montréal, le Québec affirme un nationalisme avancé (1). Favorable à l'objectif du Parti québécois, l'auteur tenait à expliquer les raisons de ce nationalisme et la situation globale dans laquelle s'est déroulée la campagne pour la souveraineté-association et le référendum du 20 mai. Après avoir confronté les conceptions nationalistes de René Levesque, du nouveau patron des libéraux québécois, C. Ryan (l'ancien directeur du quotidien le Devoir) et de l'inévitable Pierre Elliot Trudeau, Pascal Mallet analyse les grands problèmes classiques du Québec : la baisse démographique, l'aliénation linguistique, le retard économique (malgré les richesses énergétiques). Ce qui est plus nouveau pour le lecteur français, c'est le rappel du débat concernant les coûts comparés des solutions fédérales et « indépendantistes », ou l'analyse des situations administratives et constitutionnelles. Enfin, élargissant les perspectives, l'auteur évoque les réactions des autres communautés canadiennes, la tentation de la violence de part et d'autre (une « guerre civile froide ») et, bien sûr, la dimension internationale. Au total, un ouvrage qui présente une information essentiellement politique, mais qui refuse de folkloriser un sujet passablement complexe.

Le « Petite Planète » de Philippe Meyer (2) est, dans le genre de cette collection bien connue, tout à fait réussi. La sympathie est plus qu'évidente et l'auteur nous donne à voir, à sentir, à partager le genre de vie, la façon de penser des Québécois. Ni démagogique ni faussement naïf, cet essai fait également le point sur les grandes lignes de *l'histoire québécoise* et sur sa situation politique et économique. Mais il a aussi l'avantage du reportage à la base, de la confrontation permanente et chaleureuse aux hommes et aux femmes de la rue, des campagnes perdues et des chantiers du Grand Nord. Ecrit avec humour et un usage constant et juste des expressions québécoises, ce livre ressortit, certes, au culturalisme, mais il est bourré d'informations, de notations justes et de réflexions intelligentes. Un Français qui comprend le Québec sans condescendance ni grandiloquence, c'est rare dans une collection pour grand public. Il fallait le signaler.

DOSSIER QUEBEC (3) est un imposant ouvrage de 520 pages dont les cent dernières présentent des points de vue français : nous avons droit alors aux clichés du Français-qui-découvre-le-Québec-et-son-genre - de - vie - américain-et-sa-francophonie - inimitable - et - originale. Le reste de l'ouvrage est d'une autre tenue, mais fait un peu systématiquement le tour de la question avec une trentaine d'articles ou d'interviews. Quatre sociologues bien connus, M. Rioux, G. Rocher, J.-F. Falardeau et F. Dumont évoquent, pour commencer, les contradictions de la société québécoise (influence nord-américaine, changements rapides, crise d'identité). Les responsables du livre sacrifient le *social au culturel* et *confortent* ainsi l'image du Québécois qui chante et écrit dans un français original. Même la question préoccupante de la lutte pour le français et de l'évolution sociologique des groupes de locuteurs aurait mérité plus que quinze pages ; le syndicalisme n'est guère mieux traité que le mouvement coopératif, bien que la vie associative (sous toutes ses formes) soit des plus riches et des plus significatives. Les chapitres les plus utiles concernent les groupes minoritaires, autochtones (Indiens et Inuit)) et autres, anglophones, italiens, juifs, etc. A trop insister sur la lutte pour le Québec « libre » et français, on oublie les droits des minorités au sein même de la nation. Ph. Meyer faisait d'ailleurs remarquer que c'est le « rapport des Québécois avec les autochtones (...) qui qualifiera la « vraie nature » *de l'émancipation du Québec...* ». Finalement, la politique est singulièrement absente de ce recueil — du moins explicitement. Trop bref sur les questions importantes, éclectique sans être représentatif, ce dossier mi-information, mi-réflexion, est en fin de compte assez décevant.

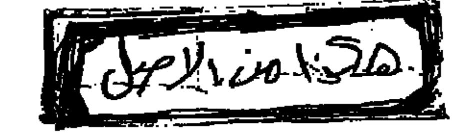
Signalons pour terminer le recueil d'articles de J.-M. Piotte, Un parti pris politique (4), qui retrace l'itinéraire de la gauche « radicale » et socialiste des débuts de la « révolution tranquille » à l'actuelle expérience du Parti québécois. Le grand mérite de ces textes où les critiques et autocritiques ne manquent pas est leur franchise. Profondément antidogmatique, que ce soit à l'époque de Parti Pris — dont il fut un des animateurs — ou plus récemment lorsqu'il démonte les concepts de l'extrême gauche marxiste-léniniste, l'auteur montre en quelque sorte les difficultés à devenir marxiste au sens politique du terme dans un pays aux traditions révolutionnaires encore balbutiantes. Parmi les nombreuses publications de la gauche québécoise, un témoignage intellectuel significatif.

(1) Pascal Mallet, *Le Québec pour quoi faire ?* Grasset, Paris, 1980, 320 pages.

(2) Ph. Meyer, *Québec*. Le Seuil, Paris, 1980, 190 pages.

(3) *Dossier Québec* (réalisé sous la direction *de J. Sarrazin et Cl. Glayman*). Stock, Paris, 1980, 520 pages.

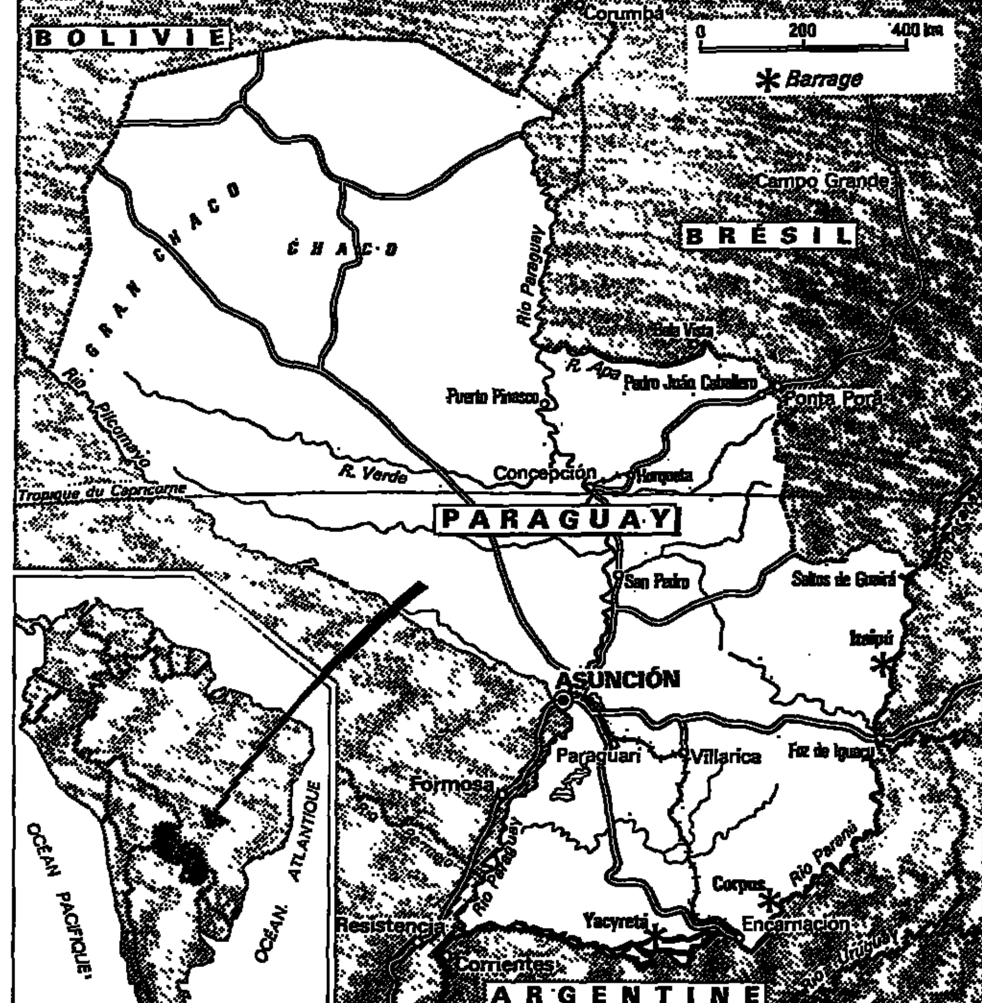
(4) J.-M. Piotte, *Un parti pris politique, essais*. V.L.B. éditeur, Montréal, 1979, 254 pages.



L'AVENIR DU PARAGUAY SE JOUE À ITAIPU

Déjà, affluent les investissements. La construction de trois barrages va faire du fief du général Stroessmer un pays exportateur d'énergie. Les promesses de richesse sont-elles aussi des promesses de démocratie ?

Par notre envoyé spécial EDOUARD BAILBY



DANS trois ans, les premières turbines de la plus grande centrale hydro-électrique du monde (12,6 millions de kilowatts) entreront en fonctionnement à Itaipu, sur le rio Parana. En vertu des accords signés entre les deux pays, le Brésil et le Paraguay se partageront à égalité l'énergie produite sur leur frontière commune.

Puissance de 120 millions d'habitants, le Brésil aura besoin de tous les kilowatts qui lui font actuellement défaut pour assurer sa croissance industrielle. Il en va différemment du Paraguay. Nation agricole de trois millions d'habitants, sa consommation dépasse à peine 200 000 kilowatts. Que fera-t-il du surplus d'énergie ?

Le débat est engagé. Il est d'autant plus important que la construction, en coopération avec l'Argentine, de deux autres barrages sur le rio Parana, à Yacyreta et Corpus, assurera au Paraguay un total de 10 millions de kilowatts dans les années 90, dont il pourra exporter une bonne partie, même s'il utilise au maximum ses capacités de développement. A une époque où la crise énergétique tend à s'aggraver, il s'agit d'un événement dont la portée sera considérable. Situé au cœur du bassin de la Plata, vaste région de 3,2 millions de kilomètres carrés que drainent trois grands fleuves, riche en fer et en manganèse, le Paraguay reste l'enjeu des traditionnelles rivalités entre le Brésil et l'Argentine. A l'est de ses frontières, les fabriques brésiliennes s'installent par dizaines, les cultures de blé et de soja se développent, le réseau routier se diversifie ; à l'ouest et au sud, les espaces argentins sont partiellement dépeuplés et mal desservis par les moyens de transport terrestres. C'est un dangereux déséquilibre géo-économique qui s'installe.

L'avenir du Paraguay prend dans ces conditions une importance particulière. Gouverné depuis vingt-six ans par le général Alfredo Stroessner, doyen des dictateurs latino-américains, le pays vit dans une situation anormale. Tous les partis politiques, à l'exception du parti communiste et des organisations jugées de tendance marxiste, ont une existence légale. Ils peuvent donc présenter des candidats aux élections législatives et présidentielles, qui ont lieu tous les cinq ans. Officiellement, la presse écrite n'est pas soumise aux contraintes de la censure. Enfin le nombre des détenus politiques, qui dépassait le demi-millier voilà quelques années, est aujourd'hui tombé à une quinzaine. A la différence du Chili, de l'Argentine et de l'Uruguay, où les libertés ont été supprimées par les militaires au pouvoir, la Constitution paraguayenne garantit les droits fondamentaux de la personne humaine.

Derrière les apparences, pourtant, se cache une autre réalité. Grâce à l'état de siège en vigueur depuis une quarantaine d'années, à Asuncion et dans les départements frontaliers, l'arbitraire a force de loi sur l'ensemble du territoire. Périodiquement renouvelé, sous prétexte que la sécurité de l'Etat est menacée par des forces intérieures et extérieures (art. 79), il permet aux autorités d'emprisonner ou d'assigner à résidence toute personne jugée suspecte sans que celle-ci puisse bénéficier de l'**habeas corpus**, et d'interdire toute réunion ou manifestation publique. Dans les faits, le pouvoir exécutif s'adjuge tous les pouvoirs et frappe l'opposition, à l'heure et selon les modalités qui lui conviennent le mieux. Soutenu par des fidèles qui bénéficient largement des faveurs du régime le général Stroessner a pu régner en maître absolu sur son pays. Il n'en a pas moins affirmé, en avril 1980, lors de la visite officielle du général Joao Figueiredo, chef de l'Etat brésilien, que le Paraguay connaît une « authentique démocratie ».

Quelques semaines auparavant, à l'occasion des solennités du 1er mars, certains dirigeants modérés de l'opposition avaient cru déceler une timide ouverture du régime. Les événements ont rapidement prouvé le contraire, mais l'histoire vaut la peine d'être contée. D'abord, parce qu'elle illustre les méthodes du général Stroessner pour se maintenir au pouvoir. Ensuite, parce qu'elle révèle l'apparition de divergences dans son entourage. Bien que la crise soit à peine perceptible, les signes d'une lente évolution interne commencent à se manifester. Ils ne sont pas dus uniquement à l'essoufflement de la dictature, qui supporte de plus en plus mal les retombées de la libéralisation progressive du Brésil. La formidable richesse en énergie que procurera au Paraguay l'édification de trois centrales hydro-électriques sur le rio Parana pose d'ores et déjà le problème du choix de société. Tous ces facteurs réunis mettent en péril l'avenir du régime.

Chaque année, à la date du 1er mars, le Paraguay commémore avec faste la mort du maréchal Francisco Solano Lopez, **héroe maximo de la nacionalidad**. Vaincu par les troupes de la Triple Alliance (Brésil, Argentine et Uruguay), après une guerre impitoyable qui décima les deux tiers de la population du pays, le chef de l'Etat paraguayen livra son dernier combat, en 1870, à Cerro-Corà, sur les rives du rio Aquidabàn-Nigüi. Avant de succomber l'arme à la main, il eut ces mots historiques : « **Muero con mi patria** » — je meurs avec ma patrie. Pour rappeler ce geste héroïque, qui sonna le glas de la puissance paraguayenne en Amérique du Sud, un monument d'une belle sobriété moderne a été érigé, à la lisière de la forêt vierge, dans les environs de Pedro-Juan-Caballero. Les avions militaires y atterrissent, à quelques mètres de distance, sur une piste en terre battue. Le général Stroessner a coutume de présider les cérémonies, accompagné de ses ministres et des dirigeants du parti Colorado, le parti gouvernemental. Cette année, il s'est abstenu de parcourir les 550 kilomètres qui séparent Asuncion de Cerro-Corà. D'autres affaires l'ont retenu dans la capitale.

Le droit de changer d'avis



Après vingt et un ans d'exil à l'étranger, trois dirigeants du Mopoco (mouvement populaire Colorado), fraction dissidente du parti Colorado, avaient fait savoir qu'ils rentreraient au Paraguay pour assister aux cérémonies commémoratives du 1er mars, à Asuncion, en compagnie des principaux responsables de l'Accord national, mouvement qui regroupe les forces de l'opposition. A l'annonce de cette nouvelle rendue publique, le quotidien **ABC Color**, qui, à lui seul, vend davantage (80 000 exemplaires) que tous les autres quotidiens réunis du Paraguay, voulut connaître l'avis du gouvernement. Interrogé au téléphone par un journaliste, M. Hector Rodriguez, le sénateur Juan Ramon Chavez, à la fois président du Congrès et président, depuis une douzaine d'années, du parti Colorado, répondit en substance que les dirigeants du Mopoco étaient libres de rentrer dans leur pays s'ils entendaient reprendre des activités politiques normales.

La déclaration du sénateur Chavez, ami personnel du général Stroessner, fit grand bruit, car elle semblait marquer un tournant inattendu du régime à l'égard de l'opposition. Il n'en fallut pas davantage pour que le ministre de l'intérieur, de surcroît vice-président du parti Colorado, publiât un communiqué officiel pour démentir les propos prêtés à l'illustre sénateur. Dès le lendemain, ABC Color ajouta, en guise de commentaire, que chacun avait le droit de changer d'avis en vingt-quatre heures. M. Hector Rodriguez fut aussitôt convoqué au siège central de la police. Accompagné d'un avocat et du secrétaire général du syndicat des journalistes du Paraguay, il s'entendit notifier par un policier de service qu'il était arrêté « sur ordre supérieur ». Pour quelle raison ? « **Vous êtes un menteur** », lui fut-il répondu. A partir de cet instant, nul n'eut de ses nouvelles. La demande d'**habeas corpus**, présentée par son avocat, fut rejetée sans appel. M. Hector Rodriguez a finalement été remis en liberté, le 29 mars, après avoir passé un mois en prison. Secrétaire général du syndicat des journalistes du Paraguay, M. Alcibiades Gonzalez Delvalle a lui-même « disparu » pendant quarante-quatre jours, à la fin de l'année dernière, parce qu'il avait laissé entendre dans un article que la corruption était générale au sein du gouvernement.

Voilà quelques années, les deux journalistes en question auraient vraisemblablement croupi dans un cachot, sans le moindre contact avec l'extérieur, pendant cinq ou dix ans. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Grâce aux efforts courageux de l'opposition et aux pressions internationales, le général Stroessner a été contraint de lâcher du lest. Prudemment, des journaux, comme le quotidien **ABC Color**, se hasardent à critiquer telle ou telle mesure gouvernementale, sans remettre en cause, il est vrai, la personnalité du président de la République ni le pouvoir des forces armées. Comme dans toute dictature, il faut savoir lire entre les lignes pour saisir la subtilité des commentaires politiques. Pourtant, dans ce pays où la presse reste soumise à des contraintes morales, un bulletin de l'opposition vendu dans les kiosques, **El Pueblo**, de tendance social-démocrate, s'en est pris récemment à un responsable de la police en l'accusant d'« **aboyer comme un chien** ». Ce dernier avait publié des annonces payantes de deux pages, dans la presse quotidienne, pour accuser les dirigeants de l'Accord national de faire le jeu de Moscou et de La Havane. Les termes employés étaient d'une virulence particulière et portaient atteinte à l'honorabilité des personnes citées. L'anticommunisme reste une bonne affaire pour le régime dont la préoccupation majeure est d'associer toute forme de contestation à une tentative de subversion contre les institutions. Lors d'un rapide voyage au Brésil, en mai dernier, le général Stroessner s'est publiquement inquiété de l'« ouverture politique » du président Figueiredo, allant jusqu'à assimiler la grève générale des métallos de Sao-Paulo à une « conspiration communiste » ! C'est le même langage que tenait le général Franco de son vivant.

Au coup par coup

PROFESSEUR, écrivain, dirigeant du parti libéral-radical authentique, député de 1968 à 1973, puis de 1973 à 1978, M. Domingo Laino a été emprisonné à plusieurs reprises ou assigné à résidence. C'est aujourd'hui une des principales personnalités de l'opposition paraguayenne. Malgré des tracasseries administratives de tout genre, la surveillance de son courrier, les menaces, les coupures de courant ou de téléphone, il n'a de cesse de dénoncer la dictature. Dans un livre édité à Asuncion l'année dernière, il a tenté de démontrer, preuves à l'appui, comment certaines entreprises proches du pouvoir et des truands de renommée internationale ont mis à profit l'« industrie de l'anticommunisme » pour réaliser des affaires frauduleuses. Dans un autre best-seller, qui vient d'être traduit en portugais, il a également dénoncé la mainmise économique du Brésil sur son pays. Comment l'auteur a-t-il pu porter publiquement de telles accusations ? On ne peut répondre à cette question qu'en faisant appel, une fois de plus, aux contradictions croissantes à l'intérieur du régime. Malgré les dispositions de l'état de siège, qui lui donnent tout pouvoir pour remettre perpétuellement en question les libertés fondamentales, le général Stroessner est obligé de réagir au coup par coup. Il n'est plus en mesure d'appliquer une politique globale, systématique, contre l'opposition. Les pressions qui s'exercent de tous côtés, y compris au sein de son propre parti, le contraignent à faire des concessions, même légères, pour continuer à gouverner.

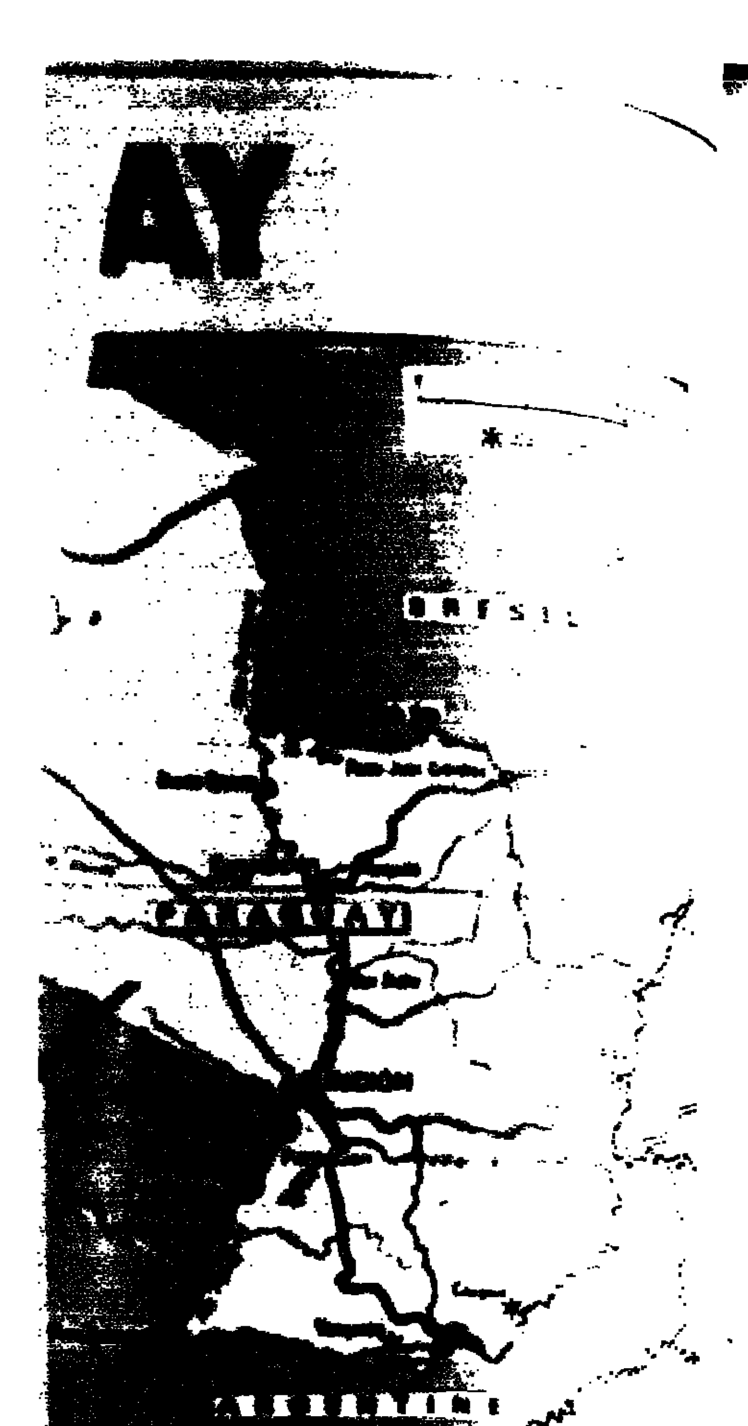
Le jeu difficile des opposants



Il ne faudrait évidemment pas exagérer l'importance de l'évolution qui s'est produite au Paraguay depuis quelques années. Les leaders de l'opposition sont les premiers à reconnaître leur faiblesse. Et à déclarer aujourd'hui qu'ils auraient dû s'abstenir de présenter des candidats aux élections législatives, à partir de 1968, lorsqu'ils crurent un peu trop vite aux promesses d'ouverture du général Stroessner. Le même problème s'était posé au Portugal sous le gouvernement du premier ministre Marcello Caetano, le successeur de Salazar. Convaincus qu'ils ne pourraient rien attendre du régime, tant que l'état de siège ne serait pas levé et que le général Stroessner disposerait de la machine de l'Etat pour se faire réélire président de la République, les partis de l'opposition décidèrent, en décembre 1978, de se rassembler dans un front commun. Il porte le nom d'Accord national (Acuerdo nacional). Y ont adhéré le parti libéral-radical authentique, le parti révolutionnaire fébrériste, la démocratie chrétienne et le Mopoco. Dirigé par M. Carlos Caballero Gatti, président du parti révolutionnaire fébrériste, ce rassemblement démocratique de centre-gauche est appelé à jouer un rôle déterminant dans les années à venir. A cet égard, les élections législatives et présidentielles de 1983, qui verront vraisemblablement le général Stroessner briguer un septième mandat, auront valeur de test si elles se déroulent comme prévu. Il n'est pas impossible, en effet, que des personnalités indépendantes viennent rejoindre l'Accord national pour exiger la fin de l'état de siège, une amnistie générale, le retour des exilés et le rétablissement des libertés démocratiques. Tout dépendra, dans une large mesure, de l'évolution de la situation au Brésil.

Président de l'Accord national, M. Caballero Gatti se refuse à accepter une révolution « à la cubaine » ou « à la nicaraguayenne ». Cet homme, qui a dépassé la soixantaine, a vendu l'année dernière les actions qu'il possédait dans des entreprises industrielles ou d'exportation pour se consacrer entièrement à la politique. « **Je ne crois à aucune évolution politique en profondeur du régime tant que le général Stroessner sera le chef de l'Etat**, affirme-t-il, **mais je suis convaincu qu'une transition pacifique vers la démocratie est possible si nous organisons dès maintenant les forces populaires.** » A cet égard, il s'oppose à toute forme de travail clandestin comme à tout culte du martyr, même si la crainte paralyse encore nombre d'opposants. Les marges de manœuvre sont, en effet, étroites.

Pourtant, dans une petite rue du centre d'Asuncion, la Casa del pueblo, siège du parti révolutionnaire fébrériste, reste le seul lieu de réunion publique de l'opposition. Débats et conférences s'y tiennent régulièrement sans que la police intervienne. Le 1er mars, à l'occasion du 110e anniversaire de la mort du maréchal Lopez, un dirigeant du Mopoco, entré clandestinement au Paraguay quelques heures auparavant, put donner une conférence de presse et disparaître aussi vite qu'il était arrivé. Les autorités ne trouvèrent rien de mieux que de couper une fois de plus le téléphone. Etrange politique de l'arbitraire qui se manifeste de manière inattendue pour semer le désarroi. A tout moment, un membre de l'opposition peut être jeté sans explication en prison. Parfois, la répression prend des formes sanglantes. Au mois de mars, des paysans paraguayens de la région de Paranambu, sur la frontière du Brésil, voulurent se rendre en autocar à Asuncion pour dénoncer la spoliation dont ils étaient victimes de la part d'une entreprise étrangère. Interceptés par la police, une vingtaine d'entre eux furent abattus et trois cents autres arrêtés. Depuis,



les autorités se sont contentées de déclarer qu'il s'agissait de « **bandoleros** », c'est-à-dire de bandits de grand chemin !

Avec de telles méthodes, le général Stroessner a beau jeu d'affirmer que les fauteurs de troubles sont des repris de justice et des communistes. Les bons citoyens, les seuls à travailler pour l'avenir du pays, sont évidemment ceux qui appartiennent au parti Colorado. Ils seraient au nombre de neuf cent mille sur tout le territoire. Grâce à l'aide de l'Etat, le parti gouvernemental dispose dans le moindre village d'un comité dont les activités sont bien souvent policières. Tout fonctionnaire public, jusqu'au simple balayeur municipal, doit obligatoirement appartenir au parti Colorado, officiellement dénommé Association nationale républicaine, s'il veut garder son emploi. De même, pour entrer dans les forces de police ou dans l'armée, il faut être non seulement Colorado mais encore *fils de* Colorado. *Impossible* également d'obtenir un crédit des banques de l'Etat si on ne fait pas preuve d'allégeance au parti officiel. « **En appliquant ce système,** fait remarquer M. Domingo Laino, **le régime a voulu arriver au parti unique. Il s'agit d'une discrimination unique dans son genre.** » Les dirigeants de l'opposition sont unanimes à affirmer qu'ils se sentent comme des parias dans leur propre pays. Une telle situation ne peut qu'aggraver les tensions internes. Le pari Colorado occupe une place telle dans le régime que son quotidien, *Patria*, est obligatoirement distribué aux fonctionnaires publics, dont on retire le tarif de l'abonnement sur les feuilles de paye. Il n'est pas jusqu'aux ingénieurs responsables de la centrale hydro-électrique d'Itaipu qui ne soient contraints d'être affiliés au parti gouvernemental. Certains opposants n'hésitent pas ainsi à établir des similitudes avec le régime hitlérien.

Il fut un temps, dans les années 50, où d'anciens nazis du III[e] Reich trouvèrent un refuge facile au Paraguay, prêtant de bonne grâce leur collaboration aux autorités. Ancien médecin du camp de concentration d'Auschwitz, Josef Mengele put acquérir la nationalité paraguayenne et exploiter une entreprise agricole dans l'est du pays. Mais, à dire vrai, les nouvelles générations qui font opposition à la dictature du général Stroessner auraient tendance à minimiser l'importance de ce phénomène. Elles font valoir que le problème du retour aux libertés est beaucoup plus grave, et surtout plus actuel, que la présence d'anciens criminels de guerre dans leur pays. Et les jeunes ne seraient pas loin de reprocher à la presse internationale une certaine propension à piétiner des sentiers depuis longtemps battus.

Il a fallu attendre la fin des années 70 pour que le régime s'assouplisse quelque peu. Jusqu'alors, toute forme de contestation était impitoyablement réprimée. Porté au pouvoir en 1954 par un coup d'Etat, le général Stroessner ne craignit point de faire jeter en prison des milliers de citoyens et d'en contraindre un nombre supérieur à prendre le chemin de l'exil. Une des principales vagues de répression eut lieu entre 1959 et 1961 : accusés d'apporter leur aide à la guérilla, un demi-millier de Paraguayens au moins auraient été, selon des sources dignes de foi, fusillés par les forces de l'ordre ou torturés à mort.

« Progression » et droits de l'homme

NON content d'avoir provoqué l'éclatement en cinq tendances du parti libéral, une des deux forces politiques traditionnelles du Paraguay, avec le parti Colorado, le général Stroessner put se targuer dès lors d'avoir démantelé les réseaux de résistance dans les campagnes. Plus rien, apparemment, ne pouvait l'empêcher de gouverner.

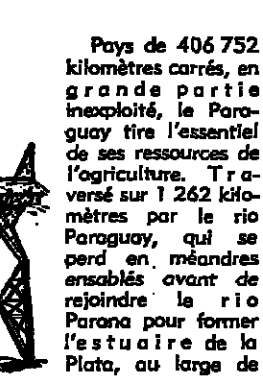
La politique du président Carter en faveur des droits de l'homme le contraignit néanmoins à ne plus rester insensible aux appels de l'opinion publique. Dès l'année 1976, la commission des droits de l'homme du Paraguay, que préside depuis sa création Mme Lara de Castro, et le comité des Eglises réussirent à faire libérer la quasi-totalité des détenus politiques. Ambassadeur des Etats-Unis de 1977 à 1979, M. Robert White joua à cet égard un rôle décisif par ses déclarations publiques en faveur des libertés. Mal lui en prit de s'immiscer bruyamment dans les affaires intérieures du Paraguay puisqu'il fut rappelé à Washington, à la demande du général Stroessner. Il *occupe aujourd'hui le poste d'ambassadeur* à El Salvador. Mais son action n'aura pas été inutile : une quinzaine de détenus politiques tout au plus — deux seulement, affirme le gouvernement d'Asuncion — restent emprisonnés.

Un des principaux avocats du Paraguay, M[e] Francisco José de Vargas, lui-même arrêté une douzaine de fois, et torturé, estime que si les progrès ont été « apparemment » considérables, pour ce qui touche à la répression proprement dite, les atteintes aux droits de la personne humaine restent tout aussi graves et fréquentes qu'auparavant. Il cite en exemple le système judiciaire qui, relevant entièrement du pouvoir exécutif, n'assure pas la moindre possibilité de défense aux accusés. « **Je sais d'avance que toutes les démarches que je peux entreprendre sur le plan légal,** dit-il, **sont inévitablement vouées à l'échec. Mais, par principe, parce qu'il ne faut pas abandonner le combat pour la justice et la liberté, Je ne baisse pas les bras.** » Agé de trente-six ans, M[e] Vargas est un des dix ou douze avocats qui se consacrent à la défense des détenus politiques au Paraguay.

Deux d'entre eux sont parmi les doyens des prisonniers d'opinion en Amérique latine. Emprisonné en décembre 1962 pour avoir participé à un complot, le capitaine Napoléon Ortigosa a été condamné à vingt-cinq ans de privation de liberté. Pendant les dix premières années de sa détention, il n'a pas eu le droit de recevoir une seule visite. Condamné pour le même motif à quinze ans d'emprisonnement, le sergent Escolastico Guillermo Ovando n'a pas été remis en liberté à l'expiration de sa peine, en 1977. Tous deux continuent à croupir dans une cellule spéciale de la police. Quant à l'ingénieur Virgilio Barreiro, emprisonné en août 1964 sans avoir jamais été soumis à un quelconque procès, il a été remis en liberté au mois de mai dernier. Le record a été néanmoins battu par trois détenus politiques qui, après avoir passé *vingt-deux* ans en prison sans être jugés, ont été libérés au cours de 'année 1978.

Préfaçant un ouvrage de propagande sur le Paraguay, M. Léon Bouvier, ambassadeur de France à Asuncion jusqu'en 1979, a pu écrire : « **Il est désormais certain que l'œuvre entreprise, grâce à la stabilité dont jouit ce pays depuis que le président Stroessner en a assumé la direction, procure une progression que les chiffres ne cessent de confirmer.** » Il est indéniable que des progrès ont été enregistrés au cours des dernières années, mais fallait-il qu'un diplomate français les mette *à l'actif de la « stabilité » du régime*, autrement dit de la dictature ? C'est précisément l'argument que met en avant le général Stroessner, depuis vingt-six ans, pour se maintenir au pouvoir. Les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Ouest ont déjà compris, semble-t-il, qu'il était temps d'engager *le dialogue avec l'opposition. Les changements* de structures économiques et politiques que provoquera inévitablement la mise en service des centrales hydro-électriques sur le rio Parana ne peuvent plus être ignorés.

Un choix de développement



Pays de 406 752 kilomètres carrés, en grande partie inexploité, le Paraguay tire l'essentiel de ses ressources de l'agriculture. Traversé sur 1 262 kilomètres par le rio Paraguay, qui se perd en méandres ensablés avant de rejoindre le rio Parana pour former l'estuaire de la Plata, au large de Buenos-Aires, il se divise en deux parties distinctes. *Au nord : le Chaco, vaste territoire* aride où ne poussent que des épineux. Quelques milliers de mennonites, d'origine allemande et canadienne, s'y sont installés pour cultiver avec succès le coton et l'arachide. Ils s'adonnent également à l'élevage. Sans moyens de communication *terrestre faciles, sans ressources hydrauliques et* minières, le Chaco est placé sous le contrôle de l'armée, du fait de sa proximité géographique avec la Bolivie. Les espaces restent trop dépeuplés pour être abandonnés.

C'est dans la partie du territoire comprise entre le rio Paraguay et le rio Parana, soit un peu moins de 200 000 kilomètres carrés, que le Paraguay construit son avenir. Plus de huit cents cours d'eau y irriguent des terres fertiles. A cet égard, le triangle de 80 000 kilomètres carrés dont les villes d'Asuncion, Puerto-Stroessner et Encarnacion forment les trois sommets a toujours été le pilier du développement économique du pays. La première voie ferrée de l'Amérique du Sud y fut construite, au XIX[e] siècle, pour relier la capitale paraguayenne au port d'Encarnacion, sur le rio Parana. On n'en a pas tracé d'autre depuis. Deux fois par semaine, des trains au charbon de bois mettent quarante-huit heures pour parcourir les 1 510 kilomètres qui séparent Asuncion de Buenos-Aires. Ils sont au bord de l'essoufflement.

Pays sans façade maritime, le Paraguay n'eut d'autre recours, pendant une longue période de son histoire, que de se soumettre aux influences anglo-argentines pour pouvoir exporter ses produits par le port de Buenos-Aires. Tout son développement s'en ressentit. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Secouée par des coups d'Etat, affaiblie par une grave crise de structure, dominée de surcroît par des généraux qui s'opposent à toute ouverture politique, la République Argentine a perdu son hégémonie. Les milieux dirigeants du Paraguay sont davantage attirés par la puissance brésilienne, et l'opposition, tout en manifestant certaines craintes quant à la situation géopolitique nouvelle qui se dessine, attend beaucoup de la libéralisation progressive du géant sud-américain. Dynamiques, habiles négociateurs, dotés de moyens techniques et financiers supérieurs à ceux de leurs traditionnels rivaux argentins, les Brésiliens ont commencé leur poussée vers le sud.

Dès l'année 1961, le président Juscelino Kubitschek inaugurait le premier pont sur le rio Parana, entre le Brésil et le Paraguay. Poursuivant sa politique de rapprochement avec Asuncion, le gouvernement de Brasilia accordait une zone franche dans le port de Paranagua, sur l'océan Atlantique, aux produits paraguayens. Puis, en 1969, une route asphaltée reliait la métropole industrielle de Sao-Paulo à la ville d'Asuncion. Les liens étaient tissés. Mais c'est le projet d'Itaipu qui cimenta le rapprochement entre les deux pays. En avril 1973, Brésiliens et Paraguayens se mirent finalement d'accord pour construire ensemble le plus grand barrage du monde sur le rio Parana. Une fois terminé, en 1989 les dix-huit turbines de la centrale produiront 12,6 millions de kilowatts, dont chacun des deux pays signataires se partagera pour moitié. Compte tenu de ses possibilités actuelles de développement et de ses obligations financières à l'égard du Brésil, le Paraguay n'aura pas besoin, d'ici à cette date, de toute l'énergie qui lui sera impartie. Mais, l'année prochaine, en vertu des accords conclus, il devra dire très précisément la quantité de kilowatts qui lui sera nécessaire pour les dix prochaines années.

Le problème est complexe. Pour tenter d'en cerner tous les aspects, le gouvernement d'Asuncion a chargé quatre bureaux d'études étrangers d'établir une prospection dans le futur, à partir des données actuelles de l'économie paraguayenne. Les rapports remis ne parviennent pas aux mêmes conclusions. Faut-il que le Paraguay se lance dans l'installation de grosses industries, avec l'aide des sociétés multinationales, pour utiliser au maximum l'énergie qui lui reviendra ? C'est la thèse que soutient M. Blas Riquelme, leader de l'Union industrielle du Paraguay. Elle ne semble pas partagée par M. Delfin Ugarte Centurion, ministre de l'industrie et du commerce. « **Avant de faire d'Itaipu une question patriotique,** rétorque-t-il, **il s'agit de savoir quelles sont nos possibilités d'utilisation de cette énergie.** » Il serait enclin à penser que le Paraguay devrait, dans une première phase, développer ses possibilités agro-industrielles avant de se lancer dans de grands projets industriels.

Le débat sur Itaipu prend d'autant plus d'importance que le temps presse. Avant même d'avoir *pris une décision quant à l'orientation de son* développement économique, le Paraguay entend déjà renégocier le prix de l'énergie qu'il pourra revendre au Brésil, en faisant valoir que certaines clauses du traité lui sont défavorables. C'est une question qui intéresse au premier chef l'ingénieur Enzo Debernardi, *président de l'ANPE (Société* nationale d'électricité paraguayenne), qui connaît suffisamment bien les problèmes d'exploitation pour ne pas vouloir se laisser entraîner dans des discussions politiques. Pourtant, du fait de leur ampleur, les problèmes posés par Itaipu ne sont *pas seulement techniques. Ils remettent en cause* l'avenir du pays. A supposer, *comme* il en est question, que l'énergie utilisée serve à l'électrification des transports et des hameaux les plus reculés et qu'elle *permette, de surcroît, l'installation* de cuisinières électriques dans toutes les chaumières, il est évident que le Paraguay cessera vite d'être une société pastorale. Un premier coup de pouce aura été donné.

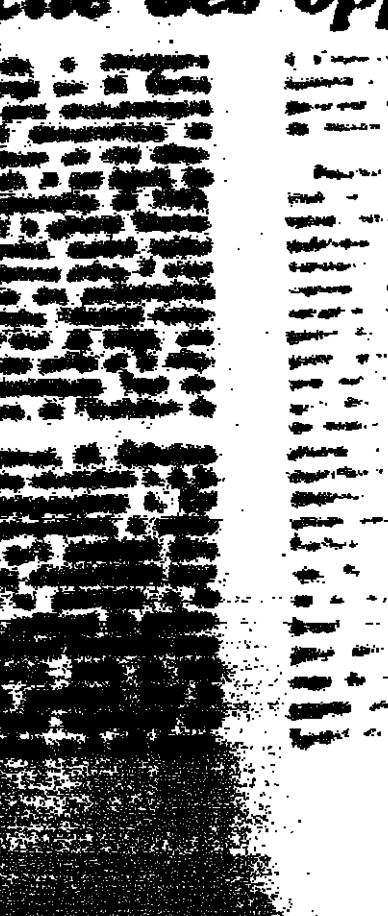
A l'heure actuelle, exception faite de quelques *industries et d'une raffinerie de pétrole étrangère*, le Paraguay reste un pays agricole dont les cultures de coton et de soja constituent plus de 65 % des exportations. Voilà une dizaine d'années, plus de la moitié des produits exportés étaient représentés par la viande, le bois et les *huiles végétales. Il y a donc eu un changement* appréciable de la production agricole qui a permis au Paraguay, grâce en particulier à l'aide technique de la France dans le domaine de la culture du coton, d'accroître ses rentrées en devises. Doté de terres particulièrement fertiles sur une bonne moitié de son territoire, comment ne pas imaginer qu'il puisse développer une importante industrie agro-alimentaire ?

Il n'est pas certain, toutefois, que les sociétés multinationales y voient leur intérêt. Depuis la signature de l'accord d'Itaipu, une douzaine de banques étrangères se sont installées au Paraguay, ce qui tendrait à prouver que d'importantes opérations d'investissement se préparent. Elles seront d'autant plus faciles à réaliser que le régime politique du général Stroessner ne permet guère aux mouvements de l'opposition de s'exprimer *librement. Pourtant l'opinion publique a son mot* à dire. Déjà, une société américaine se propose d'investir 800 millions de dollars dans un projet d'aluminium. « **Rien que du Brésil,** nous a confié le ministre de l'industrie et du commerce, **j'ai reçu plus de deux mille chefs d'entreprise qui veulent investir dans notre pays.** » *Délégations françaises, allemandes, britanniques, américaines,* japonaises, espagnoles et même sud-coréennes ont défilé, depuis plusieurs mois, dans les ministères. Les propositions ne manquent pas : installation d'un réseau d'aéroports, industries de *chlore et de potasse, électrification des transports* terrestres, construction de voies ferrées, etc. Mieux placé, le gouvernement de Brasilia a obtenu qu'une voie ferrée soit construite entre Asuncion et la frontière brésilienne pour permettre au Paraguay d'exporter son soja, denrée dont il est aujourd'hui *le cinquième producteur* mondial.

Avec un revenu annuel par habitant qui est passé de 238 dollars en 1962 à plus de 500 dollars à partir de 1977, le Paraguay se voit désormais confronté à une réalité économique nouvelle. Le nombre des analphabètes oscille autour de 20 %, et, si le sous-emploi frappe une partie importante de la population, le chômage y est loin d'atteindre les mêmes proportions que dans le reste de l'Amérique latine. Le pays n'ayant pas connu le phénomène de l'industrialisation, l'exode des campagnes vers les villes est resté limité, et les quelques bidonvilles (25 000 habitants) que l'on peut voir à Asuncion, notamment au pied du palais présidentiel, sur les rives du rio Paraguay, ne présentent ni l'ampleur ni le drame de ceux qui ceinturent Bogota, Lima et Rio-de-Janeiro. La capitale paraguayenne est une ville paisible, presque familiale, où il est agréable de se promener à toute heure du jour et de la nuit sans avoir à craindre de se faire attaquer par des voyous. Ce n'est pas que la police y soit plus efficace ou plus nombreuse que dans d'autres capitales. Le mode de vie du peuple paraguayen, sobre, attaché à ses traditions, explique plutôt ce phénomène assez rare en Amérique du Sud. Le Paraguay a, en outre, d'autres particularités qui le distinguent des pays voisins. Ainsi deux langues, l'espagnol et le guarani, y sont couramment pratiquées par *l'ensemble de la population. Il faut remonter le* cours de l'histoire, lorsque les conquérants espagnols, isolés au cœur du continent, furent contraints de coexister avec les populations indiennes, pour en comprendre l'importance.

Qu'adviendra-t-il lorsque le Paraguay sera submergé par des flots de dollars et de kilowatts ? La question est d'autant plus grave que le régime dictatorial du général Stroessner entend être seul à décider de l'avenir. A moins que la construction d'Itaipu n'ébranle les assises du système. Pour l'opposition, c'est un espoir.

(Copyright Edouard Bailby et le Monde diplomatique.)
(Dessins de PLANTU.)



LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MERY
Directeur de la publication : Jacques FAUVET
Rédacteur en chef : Claude JULIEN
Rédactrice en chef adjointe : Micheline PAUNET

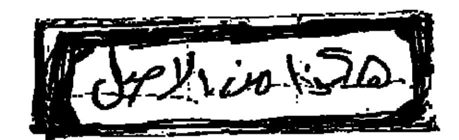
Prix de l'abonnement annuel (en francs)
VOIE NORMALE

France, Dom, TOM, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, République de Djibouti, Gabon, Mauritanie, République malgache, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Haute-Volta, Cameroun, Togo, Guinée, Tunisie, Poste militaire, Poste navale, Andorre, Monaco .... ·5
Autres pays 101

PAR AVION (abonnement et taxes) :

Europe, Turquie d'Asie, Chypre, Açores, Canaries, Madère, Algérie, Maroc, Tunisie 115
DOM, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Dahomey, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Haute-Volta, République de Djibouti 116
TOM, République malgache, Etat comorien 136
Libye, Egypte, Arabie Saoudite, Iran, Irak, Israël, Jordanie, Liban, Syrie 124
Birmanie, Brunei, Chine, Corée, Hongkong, Indonésie, Japon, Macao, Malaisie, Mongolie, Philippines, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam, Australie, Nouvelle-Guinée, Fidji, Nouvelle-Zélande, Laos, Cambodge 169
Canada, Amérique du Nord, Amérique centrale, Amérique du Sud, autres pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie 146

(Chèque postal : Paris n° 4207-23)
Prix de vente au numéro : 7 F.
Rédaction et administration, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : Rédaction et abonnements : 246-72-23.
Adr. télégraphique : Journonde Paris — Télex : Le Monde 650-572 Paris



LA DIFFICILE RECONSTRUCTION DU CAMBODGE

Par FRANCIS CRÉMIEUX *

LE Cambodge n'est plus une forteresse interdite aux observateurs. Représentants de la Croix-Rouge internationale, fonctionnaires de l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), délégués laïcs et religieux d'associations caritatives y séjournent en permanence (1). Journalistes et cameramen ne manquent pas. Le Festival de télévision de Monte-Carlo a lancé une production britannique réalisée en septembre dernier. Des correspondants accrédités à Hanoï en sont à leur huitième voyage. Députés, syndicalistes, juristes, ingénieurs, professeurs, médecins du monde entier en mission pour quelques jours, retrouvent à l'hôtel Samaki (ex-Royal) les sédentaires de la colonie étrangère. Les diplomates-pensionnaires pratiquent la politique de la porte ouverte à la dégustation de leurs alcools nationaux. Leurs voisins de palier, Helvètes de la Croix-Rouge ou fonctionnaires de l'UNICEF, ont sur eux l'avantage d'une liaison aérienne quotidienne Bangkok-Phnom-Penh, qui achemine le courrier de service et la presse thaïlandaise de langue anglaise. Un Transall de la base d'Orléans, mis à la disposition de la Croix-Rouge internationale et piloté par des militaires français, atterrit chaque matin à 8 heures à Pochentong. Une équipe de dockers bien rodés décharge les 12 tonnes de sa cargaison (huile, conserves, riz, moustiquaires, médicaments, lait en poudre, etc.) et, vers 13 heures, l'appareil décolle à vide. Dans la carlingue transformée en salle de séjour une table est dressée, autour de laquelle prennent place sur des chaises pliantes les deux ou trois passagers convoyeurs, médecins, journalistes, que la Croix-Rouge transporte pour 1 dollar.

La communication est une denrée très rare au Cambodge. Si la liaison télégraphique internationale est rétablie avec Phnom-Penh (*via* Hanoï), le trafic postal intérieur reste balbutiant.

Comment délivrer une correspondance à de présumés survivants sans facteurs, sans voitures postales, sans timbres, sans adresses ? Les rues de Phnom-Penh commencent à retrouver leurs plaques indicatrices. Mais qui habite où ? Le très rare courrier administratif est acheminé par des estafettes motorisées.

Si les émetteurs des ambassades ne ratent aucune vacation, la collecte de l'information publique reste peu abondante. L'agence de presse S.P.K. ronéote à une centaine d'exemplaires un bulletin quotidien en français réservé aux ambassades et aux hôtes étrangers. La radio diffuse trois émissions de *music and news* (de 6 h. à 7 h., de 11 h. à 12 h. et de 18 h. à 20 h.), retransmises par haut-parleurs dans les rues des grandes agglomérations provinciales... quand l'électricité ne fait pas défaut. Le courant, fourni par des centrales à fuel ou des groupes électrogènes, est rétabli de 18 heures à 22 heures, sauf à Phnom-Penh, où la distribution est quasi permanente. Le transistor individuel manque de piles sèches (les Soviétiques en ont livré deux millions d'unités en décembre 1979)... et le Cambodgien manque de transistors. Trois imprimeries seraient opérationnelles si l'encre était disponible. Le ministère de l'information édite à 15 000 exemplaires l'unique journal du pays : un hebdomadaire distribué gratuitement dans les administrations. En lançant, début janvier, un second titre, le *Journal de l'armée*, à quelques milliers de copies, le gouvernement indique que l'effort de défense nationale sera privilégié dans les prochaines années. L'appareil d'Etat n'a pas encore son journal officiel, ni son institut de statistiques ; mais il dispose, depuis décembre, d'un réseau téléphonique interministériel (manuel) et d'une liaison (morse ou phonie) avec les capitales de province. Les transmissions militaires vietnamiennes, réservées aux besoins du service, sont inaccessibles aux utilisateurs civils cambodgiens ou... vietnamiens.

On n'a guère idée de l'amplitude du séisme qui affecta le Cambodge ces dix dernières années. Pas une ville, pas un bâtiment intacts. Phnom-Penh est sans doute la cité dont le parc immobilier a le moins souffert. Après le 17 avril 1975, jour J de l'évacuation, le pays fut à l'image de ces geysers miniatures, de ces mini-volcans que l'on peut voir sur les boulevards brassant sous une cloche de verre jus d'orange ou flocons de maïs. Deux déportations intérieures (1975 et 1977) jetèrent sur les routes les « nouveaux habitants » (ceux des villes) et le « peuple ancien » (ceux des campagnes). Dès janvier 1979, le pouvoir khmer rouge volatilisé, le seul but de centaines de milliers de personnes déplacées fut le retour au village natal. Mais avec quel ravitaillement, quels moyens de transport, quel fourrage ? Où s'abriter ? Fallait-il ne pas moissonner ? Comment se nourrir ? Les huit premiers mois de 1979 furent affreux. Le premier avion occidental (affrété par le Comité français d'aide sanitaire et médical au peuple cambodgien) atterrit à Pochentong le 26 août 1979 et le poids de la réanimation de première urgence de tout un peuple de cadavres vivants fut supporté par le Vietnam. Ni le génie, ni l'intendance militaire, ni les services de santé de Hanoï n'étaient préparés à prendre en charge cinq millions de rationnaires. Pendant les dix premiers mois de 1979, 95 % des secours furent acheminés par la route à partir du Vietnam, dans une situation d'extrême pénurie, encore aggravée par l'attaque chinoise sur la « frontière de l'amitié ».

Dans les services de pédiatrie des hôpitaux saïgonais, la ration mensuelle fut ramenée à une boîte de lait condensé par enfant pour aider le Cambodge. Au même moment, la Communauté décidait, à Bruxelles, de stopper tout envoi au Vietnam. En août 1979, la fable (aujourd'hui abandonnée) du détournement de l'aide internationale n'avait pas encore cours. Seule l'aide bilatérale fonctionnait.

Aux difficultés d'assurer la distribution des secours s'ajoutaient celles du déchargement dans les ports. Les maillons faibles, lors de la remise en activité du port de Kompong-Som, étaient la pénurie de matériel de manutention, l'inexpérience et la malnutrition des dockers, l'inexistence de moyens d'évacuation. Dans la même semaine, et souvent le même jour (en octobre-novembre 1979), arrivaient des navires de faible tonnage affrétés par la Croix-Rouge, l'UNICEF, l'OXFAM, World Vision, etc. Les dockers cambodgiens ne déchargeaient que 350 tonnes par jour. Un chargement de 3 500 tonnes immobilisait un cargo dix jours à l'un des quatre postes utilisables. Ce qui était en cause n'était pas la capacité de stockage, mais bien la faiblesse technologique et physique des opérateurs. D'où la décision soviétique d'ancrer, le 29 octobre, le *Liouba-Orlova* — petit navire de croisière touristique, venant de Vladivostok, — avec ses quatre-vingt-douze dockers qui portent la cadence quotidienne à 2 000 tonnes et forment les Cambodgiens aux techniques de déchargement. Cinq semaines plus tard, le 7 décembre, six cent quatorze véhicules débarquaient du cargo soviétique *Skulptor-Galupkina*. En un jour, les données de l'acheminement du ravitaillement étaient modifiées, alors même que la réfection de la voie ferrée Kompong-Som-Phnom-Penh permettait l'évacuation de 500 tonnes tous les deux jours. Les cargos accostaient donc à Kompong-Som, les barges plus légères remontaient vers Phnom-Penh, les premiers gros porteurs atterrissaient à Pochentong, les convois ravitailleurs motorisés franchissaient la frontière khméro-vietnamienne. Mais, après un premier stockage, comment capillariser jusqu'au dernier village l'aide alimentaire et médicale ? Comment décentraliser les stocks de carburants, comment évaluer les besoins de pièces de rechange dans un pays sinistré à 100 % et totalement vidé de ses cadres, de ses techniciens, de ses professionnels formés à l'administration des choses ? Là encore, l'« expert Vietnam » supporta le premier choc. L'imagination populaire en fait un personnage omniprésent : mi-Père Fouettard mi-Père Noël. Mais il existe réellement, même si l'on a parfois du mal à le rencontrer. Il est à la fois agent de liaison avec son administration civile d'origine, technicien, pédagogue, transmetteur d'expérience et de savoir-faire à de jeunes cadres inexpérimentés et boîte aux lettres où s'accumulent les demandes les plus diverses. Son rôle principal est de combler un manque, au niveau d'un ministère, d'une centrale électrique, ou d'une bibliothèque publique. On manque de tout au Cambodge : de rustines, de scies, de seringues, de balances, de soudure, de ciment, de lait, de joints de culasse, de pansements, de microscopes, de papier...

La faim

EN l'absence d'un ministère du ravitaillement, il n'est guère possible d'avancer des chiffres précis ou de profiler un quelconque plan. Simplement, à la question : le Cambodge dispose-t-il aujourd'hui de la ration alimentaire minimale, la réponse est « oui ». Pourra-t-il, en exportant son riz, reconstituer lentement son tissu industriel dans les années à venir. Là encore, la réponse est affirmative. Condamné au minimum vital et à une écologie de circonstance, le Cambodge demeure une nation paysanne à 98 %. Il renaîtra au rythme des saisons : lentement. Il lui faut pour cela la paix intérieure et extérieure. Cinq millions de Cambodgiens — dont près de 50 % d'enfants de moins de quinze ans — ne sauraient être un poids insupportable pour la communauté socialiste.

Si la hiérarchie des urgences (riz, semences, engrais, insecticide, carburant et matériel agricole) est connue, l'absence de tout appareil statistique centralisateur rend difficile l'évaluation du déficit en riz et céréales pour 1980 : 400 000 ou 500 000 tonnes ? Qui peut le dire ? Une ration mensuelle de 15 kilos de riz aux cinq millions de Cambodgiens représente 900 000 tonnes par an. On prévoit en 1980 l'ensemencement de 1,5 million d'hectares (700 000 en 1979, 2,4 millions en temps normal) et un rendement moyen de 1 tonne à l'hectare (0,8 en 1979, 1,2 en temps normal) (2). Dans ces conditions, le déficit serait ramené en 1981 à 200 000 tonnes. Pendant les quatre premiers mois de 1980, le Cambodge a vécu sur la récolte 1979-1980. Cette rémission a permis le stockage de l'aide bilatérale et une planification plus sereine des impératifs de la soudure. La direction du plan à Hanoï a comptabilisé une légère augmentation de la production vietnamienne (13,5 millions de tonnes en 1979, contre 12,9 en 1978). De leur côté, les Soviétiques spécialistes du Comecon affirment à Phnom-Penh que « *le nécessaire sera fait* ». Les observateurs qui étaient au Cambodge en mai sont formels : la bataille des semences est gagnée ; le spectre de la famine est écarté, sauf calamités naturelles.

Il reste que le décollage sera d'autant plus lent que l'aide américaine ou européenne restera conditionnée par des exigences politiques difficilement acceptables pour un Etat souverain. A cet égard, le manque d'imagination et de souplesse de la diplomatie française conduit, sur le terrain, à une déplorable pratique de l'absentéisme, aggravée par des maladresses certaines.

Alors que les traces de la présence française perdurent dans de nombreux secteurs qui pourraient, en quelques semaines, être revitalisés, la timidité, pour ne pas dire une sorte de fatalisme de l'abandon, règne dans les administrations publiques et parapubliques de Paris. Certes, un Comité national d'aide au peuple cambodgien a reçu l'aval du président de la République ; mais tout se passe comme si l'« aide » devait être limitée à des produits de consommation immédiate. Il est d'autres besoins. La faculté de médecine et de pharmacie qui vient de rouvrir ses portes, dans laquelle se pressent des centaines d'étudiants francophones, manque de tout. Le conservateur d'Angkor n'a plus d'archives, le fonds de la Bibliothèque nationale (à 95 % français) n'est plus alimenté depuis six ans, les motrices françaises du réseau ferré manquent de pièces détachées, de même que les vestiges de l'industrie textile.

En fait, ce sont des associations privées, des hommes de bonne volonté qui concluent des contrats de coopération ponctuels avec les ministères du Kampuchéa. Signe des temps : neuf sur dix des ministres en fonctions ne parlent pas français, alors que tous les diplomates en poste utilisent cette langue. Une nuée d'interprètes maintiennent en français la communication entre le Cambodge et l'Occident. Pour combien de temps ?

Après avoir connu l'enfer des communes concentrationnaires, les infirmeries de charlatans, le travail forcé et la répression sanglante, la suppression de toute propriété individuelle et la cuisine collective, l'interdiction de tout commerce, le Cambodgien veut vivre le « contraire ». A l'échelon communal, les conseils élus ont appelé les paysans à se grouper en unités de travail (quarante à cent personnes). Des terres leur ont été affectées. Le riz repiqué et moissonné a été partagé entre les cultivateurs sans aucune retenue en nature, sans le moindre impôt. L'exploitation des lopins individuels (interdite sous Pol Pot) est redevenue libre ; libres aussi, le ramassage des noix de coco, la saignée des palmiers à sucre. Liberté d'aller et venir, de pêcher, d'engraisser le cochon ou la volaille, de troquer au bord des routes, sur les marchés villageois ou citadins les premiers produits de la terre, les beignets de farine de riz, le vin de palme fermenté contre un pneu de vélo, un pantalon, une bouteille de pétrole ou une clé anglaise. La réussite la plus spectaculaire est la scolarisation de neuf cent mille enfants groupés en quatre mille sept cents écoles et enseignés par dix-huit mille instituteurs.

La dénonciation répétitive de « la clique Pol Pot-Ieng Sary » a de quoi agacer l'observateur étranger. Le souci premier du gouvernement est, en effet, de briser l'équation que l'opinion publique peut encore tracer entre Pol Pot et le socialisme. Dans la foulée les « milieux réactionnaires chinois » seront dénoncés comme les seuls et derniers soutiens de l'ancien régime. Cinq ans de chauvinisme antivietnamien ont laissé des traces. Mais la population n'ignore pas que l'armée vietnamienne contribue à interdire le retour des Khmers rouges ou plutôt des partisans de Pol Pot, car tous les Khmers rouges ne sont pas des « Pol Pot ». C'étaient avant tout des révolutionnaires qui luttaient contre Lon Nol et ses alliés américains, et non pour construire la société de coercition que leur façonna Pol Pot. Le rejet de Pol Pot entraîne logiquement celui de son décorum idéologique dans lequel la haine antivietnamienne était devenue la panacée. En outre, malgré les dénonciations officielles, le prince Sihanouk conserve une certaine sympathie, à défaut de popularité. L'opinion n'est certes pas informée des grandes manœuvres politiques de ce dernier et du nouveau gouvernement khmer rouge. Mais la perspective d'élections sous contrôle de « casques bleus » qui auraient à garantir la liberté de parole de candidats polpotiens laisse perplexe.

La ligne d'horizon politique, au Cambodge, est celle de l'amélioration des conditions matérielles de la vie quotidienne. Nous avons beaucoup étonné nos interlocuteurs des villes de province en demandant à visiter la prison. « *Mais ... il n'y a en pas.* » C'est vrai : ni prisons, ni tribunaux, ni juges. Sociologiquement, la disparition miraculeuse du vol, de l'ivrognerie, du viol, de l'escroquerie, de la concussion est difficilement concevable. Un criminologue enregistrerait plutôt une modification de la gravité de certaines infractions. Les doigts des pickpockets ne fouillent que des poches aussi vides que les tiroirs-caisses. Comment dévaliser une épicerie alors qu'il n'y a plus de boutiques ? Comment cambrioler, quand toute une ville vit portes ouvertes et sans serrures ?

On connaît l'existence d'une prison centrale à Phnom-Penh. La rumeur affirme que des soldats perdus transitent quelques jours dans des camps de rééducation. Invérifiable. Par contre, on peut constater la mansuétude du pouvoir envers les épaves du régime détruit. Nous avons rencontré à l'hôpital de Kompong-Speu trois gosses ravagés par la malaria, arrêtés la veille, les armes à la main, par une patrouille. Aucun gardien. Dès qu'elles seront rétablies, ces trois épaves retourneront au village natal où ce qu'il reste de leur famille leur fera une place. De fait, le Cambodge paraît beaucoup plus paisible que ne le déclarent les ministres khmers rouges. Les précautions imposées aux étrangers du type : « *Allez où vous voulez, mais jurez-moi de ne pas circuler de nuit* », se révèlent exagérées dans la plupart des cas. En revanche, il nous a été fermement interdit de rouler de nuit à 50 kilomètres au nord de Kompong-Thom par une patrouille vietnamienne dont l'officier ne badinait pas avec la consigne. Il est vrai que le chef d'un village voisin, sa femme et ses enfants avaient été assassinés la veille dans leur case, à 3 heures du matin. Crime politique ? Règlement de comptes ? Comme nous nous informions du sort réservé à l'ancien chef du village où nous nous trouvions, en fonction sous les Khmers rouges, on nous répondit : « *Il vit là, à côté* »; et notre interlocuteur nous désignait sa case.

Le rétablissement de la monnaie

DANS le domaine du commerce forain, les autorités ferment les yeux. Déjà, en août dernier, on trouvait sur le marché de Siem-Reap des cotonnades de contrebande. Depuis, de Poipet à Sisophon, puis de Sisophon vers l'intérieur, les nationales 5 et 6 sont sillonnées de vélocipèdes surchargés de marchandises acquises à la frontière thaïlandaise. Le sarong est roi sur les marchés installés à la périphérie des gros bourgs. Lait condensé, riz, poivre, conserves, vêtements s'échangent contre de l'or. Tout marché a ses peseurs d'or. On y détaille un maillon de chaîne, un tronçon de bracelet, un éclat de bague. Tarif de la pesée et du certificat : 125 grammes de riz. La reconstitution d'une pellicule de petits commerçants est une aide apportée au gouvernement par l'initiative privée. Le risque des retombées spéculatives reste limité, même si le sacro-saint monopole du commerce extérieur (encore inexistant) est ébréché.

La création d'une banque d'émission et la résurrection d'un ministère des finances ont accompagné la mise en circulation du nouveau riel (20 mars 1980) (3). Ce retour au monétarisme, après cinq années de troc, présuppose la constitution de stocks de produits alimentaires et industriels légers. Un secteur d'Etat et un secteur libre proposeront-ils à des prix différents les produits de première nécessité ? Des poches de troc subsisteront-elles dans certaines régions, les plus pauvres ? Les salaires des fonctionnaires seront-ils payés en papier monnaie et non plus en riz ? Dans les villes, les loyers seront-ils perçus à nouveau, et par qui ? Par les municipalités ? Les utilisateurs du chemin de fer vers Kompong-Som et Battambong devront-ils acquitter le prix du transport ? Les élégantes devront-elles payer le figaro municipal qui exerçait gratuitement aux portes des manufactures comme dans les quelques salons de coiffure de la capitale ?

Le grand livre de la dette publique s'ouvre à la première page. Les dons au titre de l'assistance étrangère ont-ils déjà été comptabilisés ? L'apparition d'une monnaie nationale est de nature à normaliser une situation déjà bien améliorée. Elle aidera à la reconstitution d'un couche moyenne qui se substituera, dans bien des secteurs commerciaux, à l'organisation de la pénurie. Jamais une économie socialiste n'avait été confrontée à une telle expérience. Peut-être une bureaucratie privilégiée viendra-t-elle parasiter le corpus rural. Avant 1975, c'étaient des couches superposées de négociants spéculateurs et *compradores* chinois et vietnamiens qui contrôlaient totalement le commerce et l'usure.

(1) Comité d'aide sanitaire et médicale à la population cambodgienne, OXFAM, World Vision, Comité catholique contre la faim, Secours populaire, etc.

(2) 1 kilo de paddy (riz non décortiqué) donne environ 650 grammes de riz.

(3) Le riel, aligné sur le dong vietnamien, apparaît pour la paye des fonctionnaires et des ouvriers. Echelle des salaires : de 65 riels (ouvriers) à 120 riels (directeurs) et 170 riels (ministres).
Un kilo de riz : 1 riel au marché officiel ; 1,70 riel au marché libre ; viande : 3 riels le kilo.

* Journaliste, producteur à Radio-France.

1975-1978 : l'élimination des opposants

DE 1970 à 1979, d'importants désaccords politiques opposèrent les familles Pol Pot et Thium Mumm à leurs camarades de combat. Tant que dura la lutte armée, les antagonismes furent réglés par la liquidation physique des opposants « vieux révolutionnaires », c'est-à-dire militants du parti communiste, un temps réfugiés au Vietnam ou en Chine. Ces exécutions étaient portées au compte d'agents impérialistes infiltrés. Mais plus l'échéance de la libération se rapprochait, moins les cadres étaient dupes. Dès 1974, des hommes comme Hu Yun, ministre de l'intérieur et de l'agriculture, Hu-Mim, futur ministre de l'information, Koy Thuom, futur ministre du commerce, Chakrey, So Phim, Yors Por et des centaines d'autres étaient en désaccord avec les tendances chauvines et le maoïsme radical de Pol Pot et Ieng Sary. La réforme agraire, l'évacuation des villes, la suppression du commerce et de l'enseignement n'avaient pas l'aval de tous. L'ordre d'évacuation de Phnom-Penh, le 17 avril 1975, fut arraché à l'esbrouffe et présenté comme une mesure provisoire, motivée officiellement par la crainte de bombardements, mais due en réalité à la crainte d'un regain d'influence des partisans d'une politique frontiste de large union nationale et d'entente avec le Vietnam. Une première épuration suivit la prise de Phnom-Penh. Hu-Yun, qui, six mois auparavant, célébrait à Amleang, devant le comité central, le vingt-troisième anniversaire du P.C. kampuchéen, en fut la première victime. Les prises de position antivietnamiennes et antisihanoukistes n'étaient cependant pas absentes de son discours. Double langage ? En novembre et décembre 1975, des combats meurtriers opposèrent dans le Nord les polpotiens à des unités, de l'ordre du bataillon, qui refusaient l'épuration.

La prison de Tuol Sleng, un ancien lycée où étaient interrogés et torturés les prisonniers politiques, livre ses archives. Elles montrent que les exécutions ne cessèrent jamais de 1976 aux premiers jours de 1979. Nous avons pu consulter les biographies « spontanées » rédigées par des diplomates comme Huot Sambath ou Ysoup Ganthy. Elles prouvent l'ampleur de la répression, mais aussi la pugnacité de la résistance. Hu Nim, ministre de l'information, arrêté le 10 avril 1977 (et exécuté le 10 juillet), ne rédigea pas moins de quatre confessions de cinquante pages (22 avril, 18 mai, 20 mai, 16 juin). Ses aveux du 18 mai ont pour titre « Biographie d'un agent de la C.I.A. ». Dans un placard de deux mètres de long, Hu Nim écrivait ses aveux, à genoux, les pieds entravés au sol, le papier à plat sur le dallage. « *Pendant la bastonnade ou l'électrochoc, il est interdit de crier* », rappelle le règlement de Tuol Sleng en son point 6...

ON connaît mieux aujourd'hui les détails des luttes internes qui virent disparaître la quasi-totalité des cadres du GRUNK et du FUNK — assassinés ou torturés à mort. Il devint évident, le 30 décembre 1977, que la guerre contre le Vietnam était imminente. A de multiples incidents de frontière avait succédé un raid de représailles vietnamien qui se prolongea pendant quinze jours, en janvier 1978. Les pertes infligées aux troupes des Khmers rouges furent attribuées par Pol Pot à la trahison des unités stationnées dans les provinces de l'Est. Des divisions fidèles et des blindés entreprirent de désarmer les régiments de la région 203 (Kompong-Cham, Prey-Veng-Svay, Rieng). Le responsable militaire de la région est, So Phim, attiré dans une embuscade, fut abattu le 27 mai 1978. Deux jours avant, Heng Samrin, devenu président du conseil révolutionnaire du peuple du Kampuchéa, avait donné l'ordre d'insurrection générale. Sept mois devaient encore s'écouler avant l'effondrement du régime. En une semaine, 85 % des forces militaires du Kampuchéa « démocratique » seront anéanties, ce qui ne devrait laisser aucun doute sur l'attitude de la population à l'égard du régime, même si l'intervention militaire vietnamienne a été déterminante.

On peut considérer l'équipe actuelle au pouvoir comme l'émanation de la résistance « marxiste » à Pol Pot. Son élargissement aux éléments « libéraux », sinon sihanoukistes, reste un projet.

Aux aiguilles des pendules asiatiques l'écoulement du temps semble ralenti. Et pourtant, elles tournent.

F. C.

Les efforts de la communauté internationale

ASSISTANCE SOVIÉTIQUE
au 31 décembre 1979

Riz	70 000 tonnes
Maïs	50 000 tonnes
Piles sèches	2 millions
Produits pétrol.	50 000 tonnes
Produits ferreux	7 000 tonnes
Pneus	3 000 tonnes
Ciment	5 000 tonnes
Tissu coton	3 millions de mètres
Transistors	5 000
Soie	500 000 mètres
Vélos	2 000
Médicaments	1 million de roubles
Vaisselle	4 millions de roubles

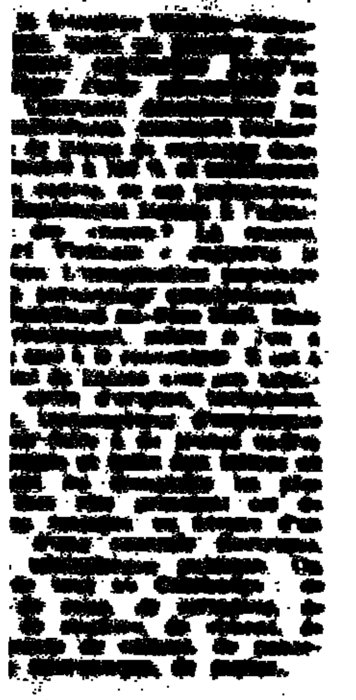
AIDES DISTRIBUÉES PAR LES ORGANISATIONS HUMANITAIRES PRIVÉES
au 31 décembre 1979

	(tonnes)
Riz	34 600
Blé	900
Maïs	2 500
Sucre	1 200
Lait en poudre	900
Huile	1 100
Produits pétroliers	400
Vêtements	90
Divers	2 280
	(unités)
Camions	209
Bicyclettes	20

SECOURS ACHEMINÉS PAR LA MISSION CONJOINTE C.I.C.R.-UNICEF
du 29 août au 31 décembre 1979

	(tonnes)
Riz	24 852
Lait en poudre	2 242
Huile comestible	847
Sucre	292
Haricots	1 285
Maïs	215
Conserves de poisson	267
Divers	155
TOTAL NOURRITURE	30 155

Semences	25 tonnes
Couvertures	15 700 pièces
Draps de lit	23 900 pièces
Moustiquaires	10 000 pièces (37 400 m2)
Machines à coudre	105
Fil à coudre	4 600 bobines
Savon	21 tonnes
Camions	152
Land Rover	18
Bicyclettes	17
Médicaments et équipements médicaux	63 tonnes
Filtres à eau	1 000 pièces
Filets de pêche	1 700 pièces
Outils pour agriculture	6 400 pièces
Tissu coton	44 928 m2





MAURITANIE

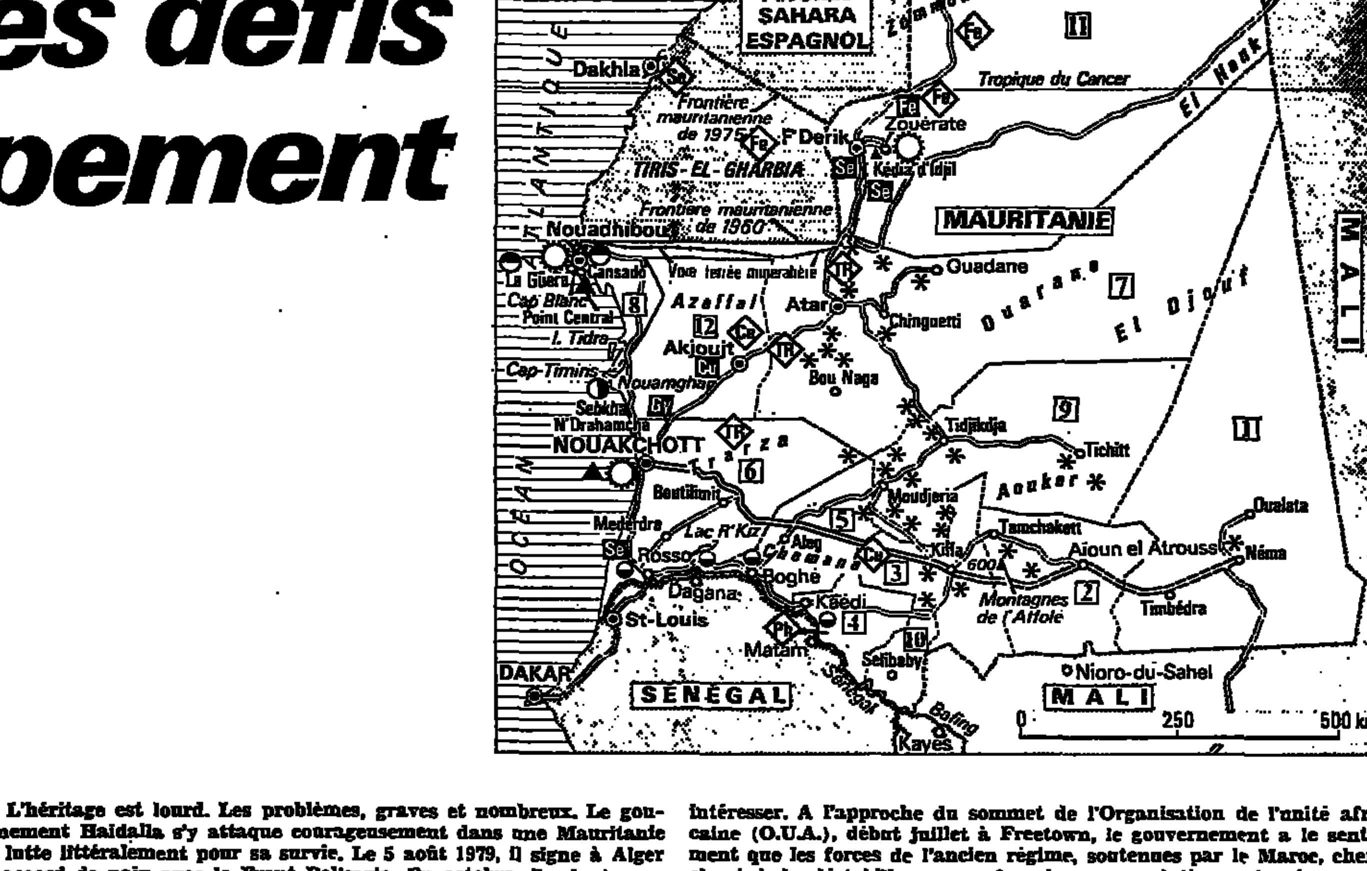
Les défis du développement

Née le 28 novembre 1958, la République islamique de Mauritanie célèbre deux anniversaires : celui de son accession à l'indépendance le 28 novembre 1960 et celui du coup d'Etat militaire qui a renversé le 10 juillet 1978 le président Mokhtar Ould Daddah. Considéré comme le « père de la nation », l'ancien chef de l'Etat avait manœuvré entre de multiples écueils pour imposer sur la scène internationale le jeune Etat auquel s'opposaient la plupart des pays arabes, influencés par Rabat qui revendiquait ce territoire considéré comme une « création factice » de la France.

Héritiers des Almoravides qui conquirent le Maroc et l'Andalousie au onzième siècle, les Mauritaniens rappelèrent au monde arabe, qui avait toujours été sensible à leur prosélytisme, qu'ils avaient islamisé l'Afrique de l'Ouest au-delà de la frontière où, au septième siècle, la mouche tsé-tsé avait terrassé les cavaliers musulmans. Dès lors, la Mauritanie redevint un trait d'union entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche, tandis qu'à l'intérieur la société nomade, encore dominée par les rivalités tribales, mettait sur pied un Etat moderne et s'efforçait de le consolider.

Ces efforts commençaient à être couronnés de succès quand Ould Daddah, pris dans un réseau de contradictions, commit l'erreur qui devait lui être fatale. Ayant signé avec le Maroc l'accord de Madrid du 14 novembre 1975 qui consacrait le partage du Sahara occidental, il entraînait son pays dans un conflit désastreux qui, aujourd'hui encore, pèse lourdement sur son destin. Pour éviter que la Mauritanie ne soit rayée de la carte, un groupe de militaires et de civils s'emparèrent alors du pouvoir le 10 juillet 1978 et placèrent à la tête de l'Etat le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek.

Confronté à une tâche écrasante à laquelle il n'était guère préparé le Comité militaire de redressement national, nouvelle source du pouvoir, se transformait moins d'un an plus tard en Comité militaire de salut national (C.M.S.N.) et subissait une série de révolutions de palais. Le 6 avril 1979, le colonel Bouseif, officier pro-occidental n'ayant pas participé au putsch, se faisait nommer premier ministre et assumait le pouvoir effectif avant de se tuer accidentellement le 27 mai. Le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla, réputé intègre et indépendant, lui succède et décide, le 4 janvier 1980, de cumuler les fonctions de premier ministre et de chef de l'Etat, après avoir écarté le président Louly qui avait lui-même remplacé Ould Salek.



L'héritage est lourd. Les problèmes, graves et nombreux. Le gouvernement Haidalla s'y attaque courageusement dans une Mauritanie qui lutte littéralement pour sa survie. Le 5 août 1979, il signe à Alger un accord de paix avec le Front Polisario. En octobre, il adopte une réforme linguistique qui calme l'effervescence des Négro-Africains, puis il réduit de moitié le déficit budgétaire — 6 milliards d'ouguiyas — qui était deux fois plus important que les recettes. Enfin, il relève le défi de la difficile bataille du développement : il trouve les moyens financiers qui donneront son second souffle à l'industrie minière, révise la politique de pêche qui permettait aux chalutiers étrangers de se livrer à un pillage éhonté, redonne la priorité à l'agriculture.

Pendant le premier semestre 1980, de nouveaux problèmes surgissent. La politique d'austérité impose une réduction des effectifs des forces armées que la guerre avait fait passer de trois mille à quinze mille hommes entre 1975 et 1978. Parmi les libérés, nombreux sont les haratine — esclaves affranchis — qui réclament une amélioration de leur statut social. Faisant un pas dans leur direction, le C.M.S.N. met à l'étude une réforme foncière susceptible de les intéresser. A l'approche du sommet de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), début juillet à Freetown, le gouvernement a le sentiment que les forces de l'ancien régime, soutenues par le Maroc, cherchent à le déstabiliser pour favoriser une solution qui ménagerait les intérêts de Rabat.

Aux prétentions marocaines sur le Sahara occidental, la Mauritanie oppose l'existence séculaire d'un ensemble maure dont les composantes ont des aires de mouvance distinctes mais une même identité historique, ethnique, sociale et culturelle. Pour des raisons de principe — le triple respect de l'histoire, du droit à l'autodétermination et des frontières héritées de la colonisation — mais aussi de crainte que le Front Polisario, privé de territoire mais fortifié dans la guerre, ne soit tenté de s'imposer à Nouakchott, les Mauritaniens souhaitent que les Sahraouis disposent d'un Etat — non d'un mini-Etat — qui pourrait ultérieurement se fédérer au leur. Après avoir été le maillon faible de la guerre, la Mauritanie ne veut pas être le « maillon faible de la paix ».

PAUL BALTA.

De la société tribale à la nation démocratique

LA Mauritanie présente un cas pratiquement unique parmi les pays où se rencontrent, de l'Atlantique à l'océan Indien, Afrique blanche et Afrique noire, nomades et sédentaires... Elle est le seul pays qui ait un territoire aux quatre cinquièmes saharien et une partie importante de sa population, les Maures, constituée par *la quasi-totalité d'une ethnie de* nomades arabo-berbères. Elle est aussi le seul où la colonisation française, venue du Sud, ait, pendant soixante ans, englobé dans un ensemble politique ouest-africain une population profondément attachée au Maghreb et au monde arabe.

Comme de nombreux pays des zones saharienne et sahélienne, la Mauritanie n'a pas oublié qu'elle était, il y a peu encore, un regroupement de sociétés traditionnelles dominées par des « *castes sur bases lignagères* » (1), c'est-à-dire sans pouvoir unifié, et où la production marchande n'était pas dominante. Les efforts de développement, *l'apparition* d'un secteur économique moderne fondé sur le travail et l'utilisation de capitaux, la sédentarisation et l'urbanisation anarchiques des nomades, qui vinrent frapper aux portes des grandes villes pendant la terrible sécheresse qui s'abattit sur le Sahel, de 1968 à 1973, ont partiellement bouleversé les structures traditionnelles. Celles-ci, fondées sur le travail familial, l'esclavage et les différents liens de type féodal, ont fait naître une contestation que la fin du conflit du Sahara — pour la partie mauritanienne — a exacerbée. Tandis que la guerre mettait en veilleuse, au profit d'une unanimité nationale, *toute contestation* de l'ordre social et les conflits intercommunautaires, la paix a fait resurgir les vieux démons tribalistes et ethniques. Une partie de la population servile (les Haratine, singulier : Hartani), aujourd'hui démobilisée, refuse de retrouver son ancien statut. Au sein de la population négro-africaine, les revendic*ations d'ordre culturel*, pour s'opposer à l'arabisation de l'enseignement, ont refait surface, camouflant très souvent des revendications d'ordre économique et politique.

La population comprendrait, selon les estimations, de 1,5 million à 2 millions d'habitants. D'après des sources officieuses, le recensement de 1976, dont les résultats n'ont pas encore été publiés, ferait apparaître un pourcentage de 20 % à 25 % de Négro-Africains et de 75 % à 80 % de Maures, y compris les haratine. Chiffres contestés par certains Noirs, qui estiment former 45 %, voire 50 %, de la population du pays. 78 % des Négro-Africains habitent dans la région du fleuve Sénégal, la terre nourricière du Sud. *Une enquête de l'INSEE*, effectuée en 1957-1958, dans la moyenne vallée du fleuve, estimait que cette population se répartissait en 55 % de Toucouleurs, 16 % de Peulhs et 29 % de Sarakollé et Ouollofs. Minoritaires dans la population mauritanienne, les paysans noirs du Sud appartiennent à des ethnies qui forment la majorité ou des groupes importants des territoires voisins *du Sud (Sénégal)* ou de l'Est (Mali).

Les structures de castes

CEPENDANT, la colonisation française n'a pas été sans opérer un certain brassage des populations. Vers 1955, il y aura *soixante mille Maures établis sur* les bords du fleuve, en pays traditionnellement peuplé de sédentaires noirs. Inversement, partout où sera fondé un nouveau centre administratif ou économique colonial, on trouvera des Noirs, venus séjourner comme fonctionnaires, techniciens, artisans, manœuvres ou gens de service. S'adaptant plus aisément que les Maures aux fonctions techniques et bureaucratiques, manifestant moins de répugnance aux travaux manuels, les populations négro-africaines se sont montrées, dès le début de la colonisation, plus réceptives à la scolarisation du colonisateur que la population maure. A la veille de l'indépendance, la majorité des fonctionnaires, des diplômés et des ouvriers spécialisés sont des Noirs.

Si les structures de castes sont aussi rigides chez les Négro-Africains que chez les Maures, les sédentaires du Sud, quelle que soit la noblesse de leur ordre, sont tous des paysans cultivant eux-mêmes leurs lopins de terre (3 ou 4 hectares par ménage). Seuls quelques lignages dominants, par exemple chez les Toucouleurs, ont assez de terres (jusqu'à 30 ou 40 hectares) et de clients pour les cultiver et peuvent, comme l'ensemble des nobles maures, éviter de mettre la main à la pâte.

Aujourd'hui encore, particulièrement chez les Maures nomades, dont le recensement de 1976 estime le nombre à 514 000, contre 906 000 sédentaires, les structures de familles, de tribus et de castes survivent. Les liens de servitude entre nobles possesseurs de terres et de troupeaux et producteurs régissent encore une partie de *l'élevage et de l'agriculture. Ainsi*, dans la région du fleuve, les droits sur les terres appartiennent toujours, chez les Maures, à des familles de Maures blancs (Bidanes), auxquels les haratine (anciens esclaves libérés) payent toujours des redevances. Même lorsque le cultivateur hartani se déclare propriétaire par héritage *de la parcelle qu'il cultive, il* continue, dans les trois quarts des cas, à faire des cadeaux en mil aux maîtres.

MIREILLE DUTEIL.

(Lire la suite page 27.)

(1) *Cf. Introduction à la Mauritanie*, ouvrage collectif, éditions du C.N.R.S., 1979.

La solution du conflit saharien conditionne l'avenir du pays

DEPUIS son indépendance en novembre 1960, la République islamique de Mauritanie s'est efforcée d'agir comme une sorte de trait d'union entre l'Afrique subsaharienne et le Maghreb, entre l'Afrique « progressiste » et l'Afrique « modérée », tout en contribuant à l'établissement de liens de solidarité *entre l'Afrique noire et le* monde arabe. Programme ambitieux, en vérité, pour un jeune Etat dont la survie en tant qu'entité nationale fut menacée pendant plusieurs années. En fait, peu de pays ont dû mener une bataille diplomatique aussi ardue que la Mauritanie pour gagner la place qui lui revenait comme membre de la communauté internationale et, plus important encore, pour faire respecter son existence par de plus puissants voisins.

La composition ethnique du pays a largement conditionné les principes directeurs d'une diplomatie qui souligne la double appartenance africaine et arabe. Située à la jonction du Sahara et du Sahel, où deux civilisations différentes mais complémentaires se rencontrent, la société mauritanienne a intégré la culture arabo-berbère des nomades maures à celle des fermiers sédentaires négro-africains. La volonté du régime d'affirmer sa personnalité multiple sur la scène mondiale a donc été intimement liée, dans la période qui a suivi la colonisation, à la nécessité de cimenter l'unité nationale encore fragile.

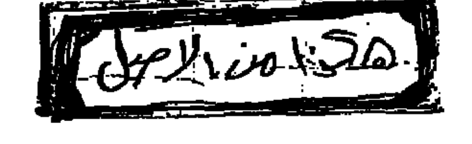
Le problème de loin le plus grave qu'eut à affronter la jeune République fut la défense de sa souveraineté contre les prétentions du Maroc. Ce dernier affirmait que le territoire mauritanien était, à travers les liens historiques et religieux, partie intégrante d'un « grand Maroc » s'étendant de la Méditerranée au fleuve Sénégal. Usant de son influence en Afrique auprès des pays arabes et des organisations internationales, Rabat parvint, au moins dans un premier temps, à *maintenir la jeune République* dans un relatif isolement : non-admission aux Nations unies ; déclaration de la Ligue arabe selon laquelle le pays était une « *création de l'impérialisme* » ; condamnation en tant qu'agent de l'influence française par le groupe de Casablanca (1).

HOWARD SCHISSEL.

(Lire la suite page 26.)

(1) Le groupe de Casablanca, composé, outre le royaume chérifien, de la Guinée, du Mali, du Ghana, de l'Egypte et de la Libye, est le nom donné aux pays « progressistes » réunis *en janvier 1961* pour soutenir les revendications marocaines sur la Mauritanie. Il constitua en partie une réaction à la réunion du groupe des « modérés » à savoir la plupart des pays francophones qui avaient exprimé, en décembre 1960, à Brazzaville, leur solidarité à la cause mauritanienne.

Lire pages 26 à 30 :



DIPLOMATIE

La solution du conflit saharien conditionne l'avenir du pays

(Suite de la page 25.)

Cette image de nation « paria » s'estompa progressivement grâce aux patients efforts diplomatiques déployés au début des années 60. Admise aux Nations unies en 1961 (2), la Mauritanie avait encore de nombreux obstacles à franchir. Un différend frontalier potentiellement explosif avec le Mali, qui réclamait une partie du Hodh, fut désamorcé en 1963 et rapidement suivi d'une normalisation des relations. Avec le Sénégal, s'il ne se posait pas de problèmes territoriaux, le statut de la population noire qui vit sur la rive mauritanienne du fleuve Sénégal n'en constituait pas moins un point délicat, toujours présent sous la surface de relations diplomatiques cordiales. La Tunisie fut le seul pays arabe à soutenir, dès le début, la cause mauritanienne. Sitôt indépendante, l'Algérie suivit le mouvement.

La menace qui venait du Nord contraignit la République, pendant ses premières années, à s'appuyer sur son allié français et à privilégier ses relations avec l'Afrique francophone, notamment avec le groupe « modéré » de Brazzaville. Liée à Paris par des accords de coopération technique et militaire, la Mauritanie rejoignit la zone franc, ainsi que d'autres organisations francophones. Mais la création de l'Organisation de l'unité africaine, en 1963, fournit aux responsables l'occasion rêvée pour affirmer leurs orientations panafricaines et obtenir un succès diplomatique de première grandeur. L'invitation qui leur fut faite de participer à la conférence d'Addis-Abeba provoqua l'ire du Maroc, qui boycotta la réunion. Cet épisode marqua un tournant : de nombreux pays, qui avaient précédemment soutenu les revendications du royaume chérifien, commencèrent à réviser leur position. Des relations s'établirent rapidement avec la Guinée et l'Egypte de Nasser.

Construire un État moderne

L'AUDIENCE internationale de la Mauritanie s'élargissant progressivement, le gouvernement put subtilement réorienter sa diplomatie dans de nouvelles directions. En quittant l'OCAM (Organisation commune africaine et malgache) en 1965, le pays mit fin aux relations exclusives avec les institutions francophones : parallèlement, son admission au sein du mouvement des non-alignés lui permettait de mettre en pratique une attitude plus indépendante, orientée vers le tiers-monde. Nouakchott poursuivit en outre la diversification de ses relations par une politique d'ouverture en direction des Etats socialistes, notamment la Chine. Son audience grandissante au sein du monde arabe lui ouvrit de nouvelles sources d'aide financière et permit au régime de diminuer sa dépendance à l'égard de la France.

Cette persévérance diplomatique fut couronnée de succès en 1969 : sous les auspices de l'Algérie, et afin de permettre d'adopter une position maghrébine commune en vue de la décolonisation prochaine du Sahara espagnol, le Maroc finit par reconnaître son voisin du Sud. En une décennie, le jeune Etat était parvenu, malgré des pronostics défavorables, à des résultats impressionnants : il avait imposé son droit à l'existence et s'était doté, à partir de presque rien, d'institutions modernes.

Une fois consolidée sa position internationale, le gouvernement put progresser dans la voie d'une plus grande indépendance économique. Au début des années 70, la Mauritanie quitta la zone franc, créa sa propre monnaie, l'ouguiya (3), adhéra à la Ligue arabe et nationalisa sa principale ressource, les mines de fer de Zouérate, contrôlées jusque-là par un consortium européen, la Miferma *(lire l'article sur les mines de fer, page 29)*.

A ce moment précis, alors que le pays s'engageait dans une longue marche pour libérer son économie de l'héritage colonial et mettre en œuvre d'importantes réformes sociales, la crise née de la décolonisation du Sahara espagnol évolua rapidement et remit radicalement en cause les acquis du passé. Jusqu'en 1974, le président Ould Daddah avait constamment souligné la nature mauritanienne du Sahara ocidental, mais il nuançait cette position en soutenant, conformément aux résolutions des Nations unies, le principe d'un référendum d'autodétermination pour les Sahraouis. On pensait généralement, à Nouakchott, que le Front Polisario remporterait une confortable majorité et que quelque forme de confédération ou de fusion pourrait être envisagée.

Mais, redoutant la décision marocaine d'occuper la colonie espagnole, qui aurait amené les troupes chérifiennes sur les frontières mauritaniennes de 1960, l'ancien chef de l'Etat effectua la plus belle volte-face de sa carrière en signant, en novembre 1975, l'accord tripartite de Madrid qui avalisait le plan de partage marocain. En échange de la caution internationale qu'elle apportait à la thèse marocaine, la Mauritanie reçut bien peu : un tiers du sud désolé du Sahara, le Tiris-El-Gharbia.

La rapide escalade du conflit saharien eut des conséquences désastreuses pour ce pays qui n'était ni préparé à la guerre ni desireux de la faire. Le non-respect de la charte des Nations unies, qui proclame le droit à l'autodétermination, et des principes de l'O.U.A., qui garantissent le respect des frontières héritées de la colonisation, ternit son image au sein des pays du tiers-monde. L'assistance militaire accrue de la France, l'alliance politique et militaire renforcée avec le Maroc aggravèrent la situation. Ni les dix mille soldats marocains envoyés sur le sol mauritanien ni la force aérienne française n'empêchèrent les raids de paralyser les opérations minières, pourtant indispensables à la survie économique du pays. Le coût de cette guerre du désert mit la Mauritanie à genoux et fit réapparaître le vieux fantôme de l'antagonisme opposant les deux communautés ethniques. Les Noirs trouvaient qu'ils payaient cher un conflit qui ne les concernait pas directement, tandis que les Maures ne manifestaient aucun enthousiasme à combattre des unités du Front Polisario qui appartenaient souvent aux mêmes tribus qu'eux.

La dynamique de paix des militaires

AINSI, en trois années de « guerre des sables », on semblait en être revenu à la pénible période qui avait suivi l'indépendance : l'unité nationale durement parachevée se fissurait, et le Maroc semblait obtenir ce qu'il n'avait pu imposer par la force dans le passé : la désintégration des institutions mauritaniennes et l'extension de son influence dans tous les secteurs de la nation.

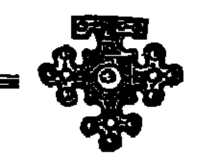
Survint le coup d'Etat militaire de juillet 1978, qui enclencha une dynamique de paix. Après plus d'une année de tergiversations que compliqua l'intense lutte pour le pouvoir au sein du comité militaire, la Mauritanie signa finalement à Alger, le 5 août 1979, un traité de paix définitif avec le Polisario : elle reconnaissait le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et renonçait à toute revendication sur le Sahara. Le gouvernement parvint ainsi à dégager le pays du conflit sans se faire de nouveaux ennemis. En mettant un terme à la présence des troupes marocaines sur son territoire et en rétablissant, après une interruption de quatre ans, ses relations avec l'Algérie, la Mauritanie achevait son redéploiement diplomatique auprès des principaux protagonistes du conflit saharien. Apparemment confiant en ses capacités à défendre ses propres frontières, le gouvernement demanda, en mai 1980, le rapatriement du petit contingent de troupes françaises stationnées à Nousdhibou depuis la fin de l'année précédente.

Cette participation de quatre ans à l'imbroglio saharien apparaîtra sans doute à l'avenir comme un simple intermède dans les relations de la Mauritanie et de ses voisins. La diplomatie mauritanienne cherche maintenant à réaffirmer une politique étrangère traditionnellement non alignée. Il est toutefois évident que, aussi longtemps que le conflit du Sahara occidental ne sera pas résolu, l'avenir de ce pays demeurera ambigu. Car les incertitudes nées de cette situation et les changements pouvant intervenir dans le nord-ouest de l'Afrique continueront, à bien des égards, à dominer la vie politique interne et à conditionner l'inévitable redéfinition des relations avec toute la région.

HOWARD SCHISSEL.

(2) L'admission de la Mauritanie aux Nations unies résulta d'un marchandage diplomatique compliqué. L'année précédente, un veto soviétique au Conseil de sécurité avait bloqué cette admission. En échange d'un accord de l'Occident de ne pas s'opposer à l'admission de la Mongolie, l'Union soviétique accepta de s'abstenir lors du vote sur celle de la Mauritanie.

(3) 10 ouguiyas mauritaniens (U.M.) = 1 franc environ.



De la société tribale à la nation démocratique

(Suite de la page 25.)

Les haratine, descendants des esclaves noirs capturés par les tribus nomades d'origine arabe et berbère, seraient environ deux cent cinquante mille, selon une étude datant de 1973. Les formes de la redevance de l'affranchi à l'égard de son maître diffèrent selon les ethnies, et chez les Maures selon qu'il s'agit d'une tribu maraboutique ou guerrière. En grande majorité arabisés, les haratine se sentent « liés » psychologiquement à leurs maîtres. Et, même devenu salarié, alors que le lien juridique se relâche entre le hartani et son maître, il arrive fréquemment que ce dernier vienne réclamer sa redevance jusqu'à Nouakchott, et parfois même jusqu'à Paris, quand le hartani a choisi la voie de l'émigration pour survivre. En juillet 1978, le nouveau régime faisait naître un immense espoir de changement au sein de la population hartani. Dès le mois d'août, dans le Sud, des paysans haratine revendiquaient les terres sur lesquelles ils travaillaient, se heurtant violemment à leurs maîtres maures. Plus récemment, en janvier 1980, à la suite de la vente d'une servante hartani, des manifestations de haratine — les premières en Mauritanie — se déroulaient à Nouakchott.

Le gouvernement mauritanien jouait alors de la carotte et du bâton. Il arrêtait les meneurs, qui étaient rapidement jugés et condamnés à des peines de prison relativement clémentes. Mais le gouvernement, inquiet de cette contestation et de la création d'une organisation de libération des haratine, El Hor (étymologiquement : les libres), promettait d'étudier la réforme foncière sans laquelle le problème du servage ne pourra pas trouver de solution. Opprimés, les haratine ne se sentent cependant pas solidaires des Négro-Africains, qui s'estiment brimés par la prééminence des Maures. Déjouant les espoirs des Noirs, ils ne sont pas prêts, hormis une petite minorité, à faire cause commune avec eux pour soutenir leurs revendications d'ordre linguistique.

En septembre 1979, le gouvernement de M. Haidalla décidait de repousser la réforme de l'arabisation, principale source de conflit entre les communautés négro-africaine et maure. Les Maures, en voulant imposer leur langue, entendent condamner les Noirs à devenir des citoyens de seconde zone, éliminant leurs enfants de la promotion sociale et des postes de responsabilité. Par-delà la revendication culturelle, c'est une revendication d'ordre politique et économique qui surgit. Il est vrai que si les Noirs sont nombreux dans l'administration, ils y jouent souvent les seconds rôles. Déjà, à la fin de la période coloniale, les Maures de « bonne tente » occupaient près de 80 % des postes de commandement. Dans les premières années de l'Indépendance, la formation d'un capitalisme privé national par la voie du commerce devenait le quasi-monopole d'un certain nombre de Maures d'origine maraboutique. Parallèlement, certains Noirs se sont fort peu sentis concernés par le conflit avec le Front Polisario, pour lequel l'armée a enrôlé en priorité des jeunes gens du Sud. La paix revenue, certains se sentent lésés et réclament plus de « considération ».

L'histoire mauritanienne a montré cependant que la coexistence de deux cultures, l'une rayonnante et paysanne, celle des Noirs du fleuve, et l'autre des grands espaces, celle des nomades, est viable. Contrairement à d'autres pays, la Mauritanie possède, avec l'islam comme seule religion, un facteur d'unification considérable. Son problème est plus celui d'une société féodale et tribale qui essaie d'accoucher d'une nation démocratique.

MIREILLE DUTEIL.

Une réforme linguistique courageuse mais complexe

LE problème linguistique — intimement lié à la composition ethnique du pays et à l'évolution politique de l'Etat — n'a cessé de se poser, parfois de façon explosive, depuis l'indépendance. Ainsi de violentes émeutes avaient-elles opposé les populations maure et négro-africaine en 1966, lorsque le gouvernement de l'ancien président Ould Daddah décida de remplacer progressivement le français par l'arabe classique.

Les nationalistes expliquent que l'ancien régime avait aiguisé l'antagonisme Noirs-Maures et cultivé les contradictions culturelles pour masquer des problèmes autrement plus graves : l'importance de la mainmise, directe ou indirecte, des intérêts français sur l'Etat mauritanien et, surtout, les questions économiques et sociales non résolues. Ils estiment, de même, que la France, relayée par le Sénégal, a exagérément gonflé l'amplitude des manifestations qui se sont produites à Nouakchott au printemps 1979 au niveau des écoles, pour mettre sur la défensive le régime militaire du 10 juillet 1978.

En octobre 1979, le gouvernement du président Mohamed Khouna Ould Haidalla avait ramené le calme en proposant une réforme — la quatrième en vingt ans — à bien des égards courageuse. Elle risque cependant d'être difficile à appliquer dans un pays d'environ deux millions d'habitants ayant un faible taux de scolarisation

La réforme de 1959 est celle du « *réajustement* » : la République islamique, née un an plus tôt, réserve une plus grande place à l'arabe dans les écoles et les lycées, dans la mesure où, auparavant, l'enseignement du français avait confiné l'arabe au seul enseignement traditionnel.

La réforme de 1967 est axée sur le « *bilinguisme français et arabe* ». Elle tient évidemment compte des émeutes de l'année précédente. La première année est consacrée à l'initiation à l'arabe ; les années suivantes, l'enfant a vingt heures de français et dix heures d'arabe par semaine. Bien que la scolarité ait été portée de six à sept ans, les résultats ne sont guère satisfaisants : les autorités constatent, en effet, que l'enfant va aborder l'entrée en sixième en ne maîtrisant vraiment aucune des deux langues.

La réforme de 1973 est celle de la « *politique d'indépendance culturelle* » décidée par le congrès extraordinaire du Parti du peuple mauritanien qui s'était tenu deux ans plus tôt. Le P.P.M. avait fixé comme objectif la renaissance de la langue arabe, mais aussi celle des langues pratiquées par les minorités négro-africaines, dont on estimait qu'elles représentaient environ 30 % (1) de la population : pular, soninké et ouolloff. Ces trois groupes constitueraient respectivement 66 %, 22 % et 5 % environ de la communauté noire (2).

En fait, seule la première partie de cet ambitieux programme sera réalisée ; la durée de la scolarité ayant été ramenée à six ans, la réforme débouchera sur le mécontentement de 1979, correspondant à la première promotion d'entrée en sixième des enfants ayant suivi l'ensemble du nouveau cycle primaire. En effet, les Négro-Africains estiment que les Maures, dont l'arabe est la langue maternelle, se trouvent favorisés dans les épreuves où cette langue est affectée d'un fort coefficient ; les Maures rétorquent que les Noirs ont enregistré des échecs aussi bien en arabe qu'en français.

Quoi qu'il en soit, l'effervescence fut telle que certains évoquèrent hâtivement, et sans fondement sérieux, le risque d'une sécession. En réalité, mis à part un petit groupe d'activistes basés à Dakar, les Noirs estiment que leur sort serait nettement moins favorable de l'autre côté du fleuve Sénégal. En outre, sur le double plan historique et religieux, ils sont attachés à la République de Mauritanie. Ce qui ne les empêche pas, bien au contraire, de se battre, dans ce cadre, pour défendre leurs droits.

Face à cette situation, le C.M.S.N. et le gouvernement étaient entrés en « conclave » à l'automne 1979. Partant du principe que tous les citoyens mauritaniens sont égaux en droit, les responsables conclurent qu'il fallait offrir des chances égales aux enfants en leur permettant d'utiliser leurs langues nationales.

« Langue unitaire... langue d'ouverture »

PERSONNE ne s'étant réellement préoccupé des parlers négro-africains, la question se posa de savoir s'il fallait les transcrire en caractères arabes ou latins. Deux thèses s'affrontèrent. Les partisans de la première firent observer que les Négro-Africains de Mauritanie sont islamisés, qu'ils comptent d'éminents savants arabisés et que, le plus souvent, ils transcrivent leur correspondance en caractères arabes, cette langue ayant l'avantage d'émaner du tiers-monde. Finalement, le C.M.S.N., en signe d'apaisement, trancha en faveur de partisans de la transcription en caractères latins, cette solution ayant été adoptée par l'UNESCO et l'Agence de coopération culturelle et technique, susceptibles d'apporter leur contribution. En outre, la Mauritanie pourra bénéficier des expériences en cours dans d'autres pays.

A la suite de cette décision, un décret adopté en conseil des ministres le 7 décembre 1979 a créé un Institut des langues nationales chargé de promouvoir plus particulièrement les langues négro-africaines et d'assurer leur réinsertion dans le système éducatif dans un délai de cinq ans. Une enveloppe de 16,5 millions d'ouguiyas lui a été affectée pour 1980.

La réforme d'octobre 1979 — qui entrera en application en 1985 — consacre donc l'existence de quatre langues nationales. En attendant que les langues négro-africaines deviennent opérationnelles, l'arabe demeurera la langue officielle. En 1985, il sera considéré comme « langue unitaire » puisque tout Mauritanien sera alors conduit à posséder deux langues nationales, dont l'arabe ; le français, maintenu pendant la période transitoire, deviendra alors « langue d'ouverture »

Le système transitoire entamé avec l'année scolaire 1979-1980, nous a précisé M. Hasni Ould Didi, ministre de l'enseignement fondamental et secondaire, comporte une année entièrement arabisée pour tous. A partir de la deuxième année, les enfants dont la langue maternelle n'est pas l'arabe ont le choix entre la poursuite de cette filière — et, dans ce cas, le français ne sera introduit qu'à partir de la troisième année à raison de huit heures sur trente par semaine — et la filière bilingue, en fait française, dans laquelle l'arabe ne sera enseigné que cinq heures par semaine. En 1985, chaque enfant devrait commencer par sa langue maternelle, y ajouter une autre langue nationale à partir de la troisième année, puis étudier également le français à la fin du primaire ou dans le cycle secondaire.

On mesurera l'effort à accomplir quand on sait que 90 000 enfants seulement fréquentent 1 671 classes primaires, encadrés par 3 180 instituteurs mauritaniens (1 300 arabisants, 672 francisants, 208 bilingues). Le secondaire, avec 17 400 élèves, compte, en plus d'une cinquantaine de directeurs et d'inspecteurs, tous Mauritaniens, 536 professeurs, dont 423 étrangers. Parmi ces derniers, les Tunisiens sont les plus nombreux (137), suivis des Marocains (75), des Français (74), des Irakiens (27) et des Palestiniens (21).

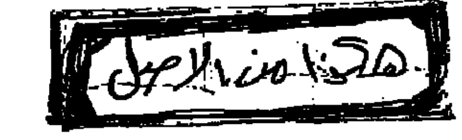
L'Ecole normale supérieure sortira, cette année, une promotion de 88 enseignants alors qu'il en faudrait 130 dans le secondaire. Pour pallier ces insuffisances, une deuxième école est prévue : elle formera en deux ans 200 professeurs adjoints. Au niveau du primaire, une deuxième Ecole normale, ouverte cette année à Rosso, s'est ajoutée à celle de Nouakchott et une troisième est prévue à Kifa ou à Kaedi.

Ainsi si la réforme linguistique voit le jour dans les délais prévus, elle paraîtra d'autant plus exemplaire qu'elle sera appliquée à des effectifs limités par un Etat dont les moyens financiers le sont aussi.

P. B.

(1) Selon des sources sûres, il ressortirait du recensement de 1976 que les Négro-Africains ne représenteraient que 30 % de la population, non compris les haratine, qui sont assimilés aux Maures, dont ils parlent la langue.

(2) Cf. *Introduction à la Mauritanie*, op. cit.





ÉCONOMIE

Agriculture : un combat difficile contre une nature ingrate

QUAND on se rend de Dakar à Nouakchott et qu'on survole à basse altitude le fleuve Sénégal, on ne peut manquer d'être frappé du contraste qui existe entre les deux rives. On voit très bien où cesse le climat tropical, où abonde la végétation, et où commence le climat désertique : là, même la rive droite du fleuve paraît moins plantureuse que la rive gauche et, au fur et à mesure qu'on progresse vers le nord, tout a de plus en plus de mal à pousser.

Les chiffres confirment amplement ce qui saute aux yeux. On peut même dire qu'ils surprennent encore plus que le paysage. En effet, ce pays de 1 030 700 kilomètres carrés compte moins de 200 000 hectares cultivables (109 000 sous pluie, 40 000 sous barrages et 48 000 le long du fleuve) sur lesquels sont effectivement consacrés à la culture du mil et du sorgho 70 000 hectares sous pluie et 31 000 en décrue. En outre, 2 000 hectares irrigués sont réservés au riz dont les rendements de 3,7 tonnes à l'hectare contrastent avec ceux de 0,3 et 0,2 ailleurs, au mil et au sorgho, et 750 hectares au maïs. Quelque 250 hectares consacrés au maraîchage produisent 2 000 tonnes (8 tonnes à l'hectare), les palmeraies fournissant aussi quelques légumes et 12 000 tonnes de dattes.

Ces statistiques suffiraient à expliquer qu'en 1980 le déficit en céréales atteigne 75 000 tonnes (80 000 l'an dernier) pour une consommation de 120 000 tonnes et se chiffre à 1 milliard d'ouguiyas. Or depuis une dizaine d'années la sécheresse persistante n'a pas arrangé les choses. Le conflit du Sahara occidental — de 1975 au renversement du président Ould Daddah en 1978 — n'a fait que les aggraver en accentuant l'exode rural : nomades et ruraux, estimés à 85 % de la population il y a une décennie, ne sont plus que 40 % ou 50 % tout au plus aujourd'hui ; la proportion des seuls nomades est tombée de 78 % à 27 %. Quant au bétail qui a été décimé, il comprendrait, selon le ministère du développement rural, 1,5 à 2 millions de bovins, 8 à 10 millions d'ovins et caprins et 800 000 camelins, encore que certains experts estiment ces chiffres optimistes.

Sous l'ancien régime, le secteur rural a été maintes fois déclaré prioritaire mais sans plus, semble-t-il. Le Comité militaire de salut national a décidé, à son tour, de reprendre cette option et, d'après M. Mohamed Ould Amar, ministre du développement rural, cette volonté commence à se concrétiser, notamment par l'importance des crédits consacrés à ce secteur dans le budget d'austérité appliqué par le gouvernement Haidalla. Lui-même s'est fixé trois objectifs : 1) parvenir à l'autosuffisance alimentaire ; 2) arrêter l'exode rural ; 3) régénérer le milieu naturel.

L'équipe au pouvoir a maintenu la coopération avec le Mali et le Sénégal dans le cadre de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.) qui se propose de construire deux barrages, l'un au delta du Diama, pour empêcher la remontée des eaux salées (la première pierre a été posée en décembre 1979 et le coût est estimé à près de 600 millions de francs), l'autre, en amont, à Manantali, au Mali. Ce dernier aura un réservoir de 16 milliards de mètres cubes permettant, au début, de régler la crue, puis de la supprimer une fois réalisés les aménagements nécessaires à l'irrigation de quelque 400 000 ha. Ce barrage fournira aussi 800 millions de kilowatts-heures et rendra le fleuve navigable toute l'année de Saint-Louis à Kayes. L'ensemble des travaux s'échelonnera sur une quarantaine d'années, mais la première tranche devrait permettre la mise en valeur d'environ 50 000 ha d'ici quelques années.

Parallèlement à ces ouvrages imposants, une dizaine de projets de moindre envergure et de rentabilité immédiate sont prévus, ou déjà en chantier. Le plus important est probablement celui de l'aménagement du Gorgol noir et du Gorgol blanc. Un barrage sur le premier cours d'eau, à Foum Gleita, devrait créer un lac artificiel de 11 000 ha irriguant de 6 000 à 15 000 ha et un autre, sur le second, à El Bir, permettrait l'irrigation de 3 000 à 6 000 ha par un lac de 8 000 ha. Des négociations avec la C.E.E., la Banque mondiale, l'Arabie Saoudite et Abou-Dhabi pour financer la construction d'un barrage et l'aménagement de 3 000 ha devaient aboutir à la signature d'un contrat fin juin.

Objectif : l'autosuffisance alimentaire

AUTRE projet relativement ambitieux mais difficile à mener à bien en raison de la présence de veines de sel, celui de la dépression d'Aftout es Sahli, entre Nouakchott et le fleuve Sénégal. La mise en valeur de quelque 15 000 hectares, évaluée à 2 milliards d'U.M., nécessitera deux à trois ans et se fera avec l'aide de l'Irak à partir de 1981. Pour étendre la riziculture, 1 000 hectares sur 4 000 sont en cours d'aménagement dans la plaine de Boghé, 700 à Kaédi et 1 400 à Rosso, les Chinois prenant en charge ce dernier projet. Enfin, au lac d'Irkize, l'Arabie Saoudite contribuera au financement de 3 000 hectares de rizières et de 4 000 hectares de cultures diverses.

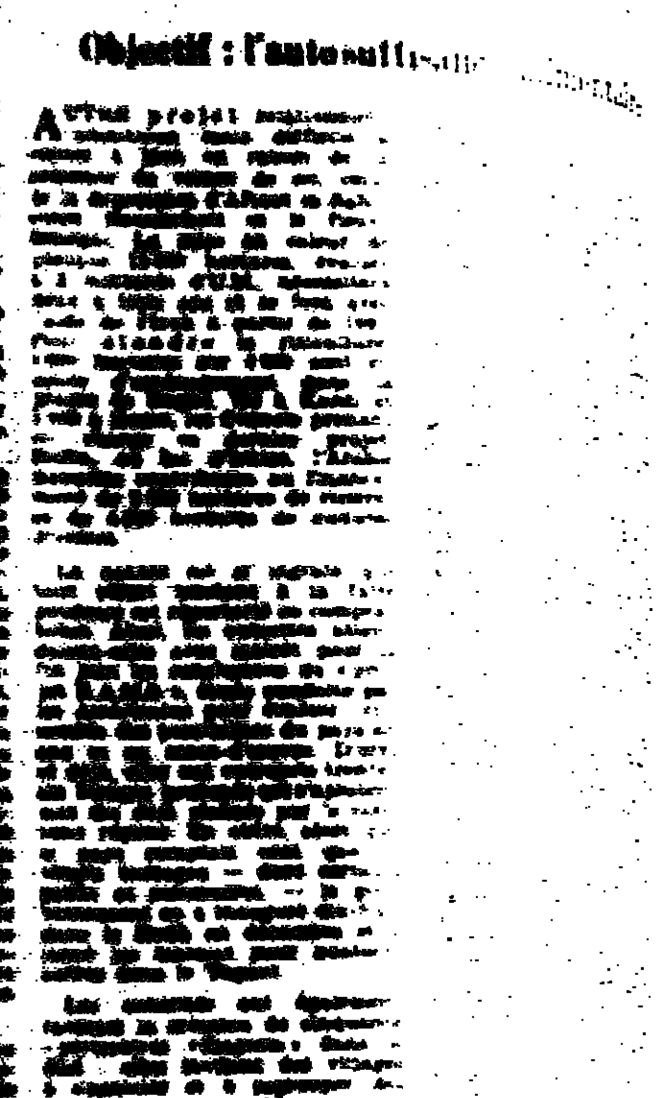
La nature est si ingrate que tout effort tendant à la faire produire est répertorié ou comptabilisé. Ainsi, les autorités attendaient-elles avec intérêt pour la fin juin les conclusions du « projet R.A.M.S. », étude conduite par les Américains pour évaluer l'ensemble des possibilités du pays en eau et en main-d'œuvre. D'ores et déjà, elles ont entrepris trente-six forages profonds qui s'ajoutent aux dix déjà réalisés par le nouveau régime. En outre, alors que le pays comptait cent quatre-vingts barrages — dont certains petits et sommaires, — le gouvernement en a inauguré dix-huit dans le Hodh en décembre et a lancé les travaux pour quatorze autres dans le Tagant.

Les autorités ont également favorisé la création de cinquante « périmètres villageois » dans le Sud : elles invitent des villages à s'associer et à regrouper des terres communales pour permettre à l'Etat de creuser un canal, les paysans se chargeant, eux, des finitions. De même, l'Etat procède à l'extension de l'Ecole d'agriculture de Kaédi afin qu'elle assure, dans les dix-huit prochains mois, des promotions de trois cents « cadres agricoles » contre une cinquantaine seulement actuellement. De son côté, l'Institut de recherche sur l'agronomie tropicale note qu'« *une simple amélioration des techniques culturelles traditionnelles permet de doubler très généralement les rendements en grain, sans investissement* ». Encore faut-il trouver des « vulgarisateurs » qui fassent profiter les paysans des résultats de ces recherches.

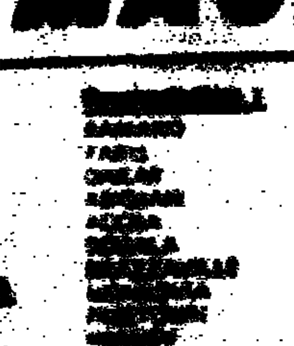
Enfin, à la suite d'une pénurie de farine en mai, due à une mauvaise coordination de la part des importateurs, l'Office mauritanien des céréales, société d'Etat, a été chargé de constituer des stocks régulateurs et des stocks de sécurité : il construit à cet effet une cinquantaine de magasins de stockage dans toutes les régions.

Les autorités n'ignorent pas qu'elles mènent un combat difficile, et le ministre du développement rural admet que l'autosuffisance alimentaire ne sera atteinte, compte tenu du retard pris par l'O.M.V.S., qu'en 2010 ou 2015. Il n'ignore pas non plus que les mesures techniques n'auront que des effets limités tant que certains problèmes de société n'auront pas été résolus, notamment ceux des haratine et du système foncier. Le C.M.S.N. a d'ailleurs fait un premier pas dans ce sens en chargeant une commission nationale d'étudier la réforme du système foncier, pour éviter que ceux qui travaillent la terre ne la désertent devant les exigences de leurs maîtres.

P. B.







Pêche : un trésor inépuisable que l'État s'éfforce de contrôler

LA seule évocation du nom de la Mauritanie fait surgir à l'esprit des paysages sahariens désertiques, des campements nomades et des oasis éparses. Pourtant, c'est aussi une nation maritime : près de 800 kilomètres de côtes s'étirent depuis le port de Nouadhibou, à l'embouchure du Sénégal, le long d'une des plus riches zones de pêche du monde.

Les eaux mauritariennes sont situées dans une région où les *courants océaniques changeants* provoquent des fluctuations saisonnières de température qui créent des conditions de reproduction idéales ; elles attirent donc, en grand nombre, la plupart des espèces de poissons et de crustacés économiquement intéressants.

Toutefois, la majeure partie de la population locale ignorait traditionnellement le potentiel économique offert par l'exploitation de ces richesses. Une seule petite tribu, les Imraguen, pratique la pêche de façon artisanale. Quand le gouvernement a *cherché à intégrer* à l'économie nationale naissante ce secteur virtuellement lucratif, il a dû partir pratiquement de zéro. Parallèlement, il était confronté au difficile problème d'assurer un contrôle réel sur ses eaux territoriales.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.) estime, dans un rapport récent, que les réserves de pêche avoisinent 4 millions de tonnes et que les prises annuelles pourraient s'élever entre 500 000 et 750 000 tonnes sans affecter sérieusement les possibilités de reproduction. Attirée par ces ressources apparemment inépuisables, une armada de bâtiments ultra-modernes en provenance du Japon, de la Corée du Sud, du Portugal, de la Hollande, de l'Union soviétique et de l'Espagne (1) — pour ne citer que quelques pays — arrivent chaque année à la saison de la pêche. Pratiquement libres d'opérer à leur aise, ils s'arrangent, pense-t-on, pour capturer dans les eaux mauritaniennes jusqu'à 1 million de tonnes par an.

Devant cette atmosphère de « Far West » où seuls comptent pour les armateurs de bateaux étrangers, les bénéfices immédiats les plus élevés possibles, les responsables mauritaniens n'hésitent pas à parler de pillage organisé. Non seulement les bâtiments étrangers se livrent à une surexploitation systématique, mais encore ils recherchent le poisson dont la valeur marchande est la plus forte : il n'est pas rare de voir des chalutiers abandonner brutalement une prise qui flotte alors ventre en l'air, sur des kilomètres, pour se lancer à la poursuite d'un banc d'une espèce commercialement plus rentable que vient de repérer leur écran sonar.

A la suite de décisions prises par la conférence sur le droit de la mer, la Mauritanie, comme d'autres nations du tiers-monde, s'est efforcée de protéger ses richesses offshore. En février 1978, elle a étendu ses eaux territoriales à 70 milles nautiques et a défini une zone économique exclusive de 200 milles, mettant ainsi — au moins théoriquement — 90 % de ses réserves en poissons sous sa souveraineté. Les prises illégales n'ont guère fléchi pour autant, l'État ne disposant que de moyens limités pour patrouiller et renforcer son contrôle au large des côtes. Un exemple : des photos prises par un avion de surveillance ont montré qu'une douzaine de bâtiments seulement possédaient une licence gouvernementale sur quelque quatre cents pêchant dans les eaux mauritaniennes.

Un pillage scandaleux

DANS les années 60, les premières tentatives visant à mettre sur pied une industrie nationale de pêche sous le contrôle *du gouvernement donnèrent de* maigres résultats. Des concessions accordées contre royalties furent alors instituées ; le système se révéla rapidement décevant : en 1978, par exemple, la valeur du poisson capturé dans les eaux mauritaniennes fut évaluée à 1 milliard de dollars sur lesquels la Banque centrale perçut moins de 20 millions en royalties et autres redevances. Les concessions stipulaient en outre qu'une certaine proportion des prises devait être débarquée à Nouadhibou pour y être traitée localement et que les bateaux étrangers devaient assurer la formation de personnel mauritanien. Les concessionnaires *négligèrent ces dispositions*, préférant payer des amendes — minimes, comparées aux bénéfices perçus — en revendant ailleurs la totalité du poisson (2).

Face à une situation aussi scandaleuse, le gouvernement, soucieux de bénéficier pleinement de ses ressources naturelles, a décidé, l'an dernier, de réviser radicalement sa politique. Désormais, les concessions expireront graduellement et les droits de pêche ne seront plus accordés qu'à des sociétés mixtes constituées avec du capital mauritanien, public ou privé. Ce système est considéré comme l'instrument essentiel d'une industrie nationale comportant des usines de traitement, des installations de radoub et d'autres activités maritimes annexes.

Si tout va comme prévu, la Mauritanie devrait, lentement mais sûrement, étendre son contrôle sur les activités de pêche et acquérir l'expérience nécessaire *pour bâtir une industrie nationale* intégrée. Le revenu supplémentaire obtenu par l'exportation du poisson et des autres produits de la pêche apportera un avantage immédiat : on espère qu'il pourra représenter, à la fin de la décennie, au moins un tiers du total des exportations. Comparées, par exemple, à l'exploitation des ressources en minerai de fer, les dépenses d'investissement sont minimes et les recettes relativement élevées, la demande devant demeurer soutenue sur le marché mondial. Bien plus, les ressources maritimes du pays sont renouvelables et, si les activités sont convenablement menées, elles pourraient être une source continue et croissante de revenus.

Dix sociétés mixtes ont été formées jusqu'à présent (3), et des négociations sont en cours pour la constitution de sept autres. La mise en œuvre de cette nouvelle politique réclamera l'amélioration des facilités portuaires à Nouadhibou, un équipement moderne, des services à terre efficaces et des moyens de contrôle indispensables. Avec réalisme, les dirigeants se rendent compte que la maîtrise d'un tel trésor marin représente un long et difficile combat.

H. S.

(1) Paradoxalement ni pendant la colonisation ni après l'indépendance, la France n'a aidé les Mauritaniens à exploiter les richesses de leurs côtes. Quant aux pêcheurs français, ils ne se sont jamais vraiment intéressés aux côtés mauritaniennes, sous prétexte de leur éloignement, et surtout que les espèces prisées en France n'y abondent pas. Seuls les langoustiers — une douzaine de bâtiments actuellement — pêchent régulièrement la langouste et la crevette au large de la Mauritanie.

(2) A titre indicatif, la tonne de céphalopodes est vendue moins de 1 500 dollars à Nouadhibou — et les amendes seraient du même ordre, — alors qu'elle vaut, après traitement, 7 000 dollars sur le marché international.

(3) Notamment avec des organismes privés ou des sociétés d'État d'U.R.S.S., de Roumanie, de Norvège, de Libye, d'Irak...

Mines de fer : 40 % du P.I.B.

« *SI nous avions dû partir de zéro, le projet Guelb en serait probablement resté au stade de l'épure. Mais, comme nous bénéficions d'une longue expérience, d'une excellente réputation et de clients fidèles, il n'y a aucune raison de penser que nous ne gagnerons pas notre ambitieux pari.* » Ainsi s'exprime l'un des principaux responsables de la Société nationale industrielle et minière (SNIM), entreprise d'État, au moment où la Mauritanie se prépare à entamer la seconde phase d'exploitation de ses ressources en minerai de fer.

L'industrie minière a démarré, au début des années 60, sur le riche gisement de Kedia d'Idjil, dont la teneur en minerai varie de 65 à 70 %, sous l'égide d'un consortium européen, la MIFERMA (1). La mise en valeur des gisements mauritaniens, repérés depuis le milieu des années 30, est intimement liée au redéploiement de l'industrie sidérurgique européenne après la seconde guerre mondiale. Les producteurs européens cherchèrent, en effet, à substituer de nouvelles sources à bon marché, situées dans leur zone d'influence, aux opérations devenues moins rentables chez eux. La Mauritanie, à proximité du marché européen, offrait dans cette optique un emplacement idéal.

Les investissements considérables nécessaires pour mettre en œuvre extraction et moyens de transport et l'introduction d'une entreprise capitaliste dans la vie du pays modifièrent radicalement son économie traditionnelle, presque exclusivement consacrée jusqu'alors à des activités autarciques nomades et à une agriculture de subsistance. Entre autres innovations introduites par la naissance du secteur minier figurent la généralisation d'une économie monétaire et la création d'un embryon de classe ouvrière.

Les trois gisements de Tazadit, Rouessa et F'Dérick entrèrent en production dans les années 60 ; l'extraction progressa rapidement et les exportations atteignirent presque 10 millions de tonnes en 1970. Quoique faible au regard des critères internationaux, l'exploitation minière devint progressivement la colonne vertébrale de l'économie. Cependant, et aussi paradoxal que cela *puisse paraître, ce secteur était* à la fois essentiel et marginal à la vie économique du pays.

Essentiel en ce sens qu'il en vint à représenter, bon gré mal gré, quelque 80 % du total des revenus des exportations et 40 % du produit intérieur brut, et qu'il comptait pour un quart des salaires distribués dans le secteur moderne. Marginal, car moins d'un tiers des revenus qu'il engendrait demeurait effectivement dans le pays. Avec seulement 5 % de participation dans la MIFERMA, le gouvernement ne pesait pas d'un grand poids dans la prise des décisions capitales, tels le *rythme d'exploitation et* le choix de la technologie. La MIFERMA était devenue une enclave en Mauritanie, un véritable État dans l'État. L'épuisement rapide des réserves sans création de nouvelles activités industrielles ou agricoles pour soutenir l'économie une fois l'extraction achevée, représentait une perspective encore plus inquiétante à longue échéance.

La nationalisation de la MIFERMA, en 1974, marqua le temps fort de l'action menée par l'État pour exercer un plus grand contrôle sur la vie économique. Mais, au même moment, une série d'événements internationaux et régionaux inattendus *entravèrent l'industrie minière* et mirent sérieusement en péril l'avenir du pays en tant qu'exportateur en ce domaine. En premier lieu, la crise économique alla s'aggravant chez les principaux clients européens, réduisant la demande. Les exportations s'effondrèrent : de 11,6 millions de tonnes en 1974 — le record, — elles tombèrent à 8,4 millions de tonnes en 1977 et à 6,4 millions de tonnes en 1978. Parallèlement, le prix du minerai sur le marché mondial continua à décliner en termes réels, rendant la situation encore plus critique.

La guerre du Sahara occidental : un rude coup

SUR le plan régional, l'intensification de la guerre au Sahara occidental porta un rude coup à la nouvelle entreprise d'État, la Société nationale industrielle et minière. La voie de chemin de fer, longue de 650 kilomètres, qui relie Zouérate au port de Nouadhibou, particulièrement vulnérable, devint l'une des cibles favorites des guérilleros du Polisario. La seule année 1977, *par exemple, vit l'anéantissement* de 170 convois qui entraîna la perte de près de 18 % des exportations annuelles du minerai tandis que les très coûteux dommages infligés aux installations ne faisaient qu'aggraver la situation.

Une telle perturbation de ses activités plaça la SNIM devant un sérieux dilemme : elle devait assurer non seulement la régularité des exportations, mais encore le lancement du projet Guelb de façon à maintenir l'extraction au moins jusqu'à la fin de ce siècle. Les premiers sites devant être épuisés vers 1987-1988, il fallait, en effet, pour combler le fossé, en mettre de nouveaux en exploitation au début des années 80. Les environs de Zouérate renferment des filons dont les réserves sont estimées à plus de 2 milliards de tonnes. On choisit donc deux guelbs — nom donné aux affleurements rocheux porteurs de minerai qui marquent la région, la kedia étant, elle, une chaine, — El Rhein et Oum Arwagen. Toutefois, la teneur en minerai de ces guelbs étant d'environ 37 %, il *fallait prévoir les investissements* massifs nécessaires à son enrichissement.

On estime le coût de la première phase du projet Guelb à 500 millions de dollars. Une telle somme outrepassait évidemment les capacités financières de la Mauritanie. En janvier 1978, la Banque mondiale et plusieurs autres sources de financement, occidentales et arabes, convinrent donc d'accorder environ 360 millions de dollars de prêts à faible taux d'intérêt (2), si la SNIM pouvait apporter, de son côté, 100 millions. Pour placer l'entreprise en meilleure posture, on décida d'abandonner certaines opérations peu rentables comme l'extraction de cuivre d'Akjoujt, et de réduire de 10 % les effectifs du personnel. En outre, pour soutenir le projet, le gouvernement de l'ex-président Mokhtar Ould Daddah fit marche arrière dans son programme de nationalisation : une loi autorisa le capital arabe, public ou privé, à détenir jusqu'à 49 % du capital de la SNIM (3). C'est ainsi que la Mauritanie devint à même de fournir sa contribution financière à la nouvelle opération. Enfin, le pays écarta l'épée de Damoclès qui menaçait son industrie minière en mettant un terme à sa participation directe dans la guerre du Sahara.

L'entrée en production des guelbs, prévue pour 1983, compensera le ralentissement des anciennes *mines* et permettra d'accroître les exportations qui devraient atteindre environ 14 millions de tonnes par an à la fin de la décennie. Même si la SNIM est en mesure de réaliser ses objectifs, le succès final de l'entreprise dépend de plusieurs facteurs qui échappent au contrôle de la Mauritanie : demande mondiale en minerai au cours des prochaines années, âpre compétition imposée par les producteurs à bon marché comme le Brésil et l'Australie, valeur incertaine du dollar, monnaie de référence des exportations de minerai de fer. Qui plus est, pour rassurer les investisseurs étrangers et les bailleurs de fonds, le gouvernement a dû accepter des conditions draconiennes pour l'utilisation des revenus du minerai : ils doivent être automatiquement placés dans des comptes étrangers en devises à l'aide desquels les dépenses d'exploitation et les créanciers de la SNIM seront réglés. Après seulement, les fonds restants seront transférés à la Banque centrale de Mauritanie.

Pendant de nombreuses années, les revenus des exportations du minerai seront donc principalement affectés au remboursement des créances de la SNIM et à l'amortissement d'un nouvel équipement très onéreux. Un petit pays comme la Mauritanie peut-il briser ce cercle vicieux qui le condamne, comme d'autres nations du tiers-monde, à approvisionner le marché mondial en matières premières contre lesquelles il ne reçoit qu'une minime part des bénéfices ? La production peut-elle être maximalisée et le surplus réinvesti dans d'autres secteurs productifs afin de construire une base économique viable pour l' « après-minerai » ? C'est le défi que devra relever le pays au cours des prochaines années.

H. S.

(1) Les principaux actionnaires de la MIFERMA étaient : Rothschild-Imétal (11,4 %), l'État français par le canal du B.R.G.M. (Bureau de recherches géologiques et minières, 24 %), Denain-Usinor (14,4 %), British Steel Company (19 %), Finsider (Italie, 15 %), les aciéries allemandes (5 %) et, finalement, l'État mauritanien (5 %).

(2) Les principaux prêteurs sont les suivants : Banque mondiale (60 millions de dollars), Fonds saoudien pour le développement (85), Caisse centrale de coopération économique (50), Fonds arabe pour le développement économique et social (35), Banque européenne d'investissement (30), Fonds d'Abou Dhabi pour le développement économique arabe (20), Fonds japonais de coopération économique pour l'outre-mer (16), Banque africaine de développement (12) et Fonds spécial de l'OPEP (5).

(3) Le capital arabe, public ou privé, a finalement souscrit 120 millions de dollars du capital de la SNIM, soit 29 %. Le Koweït, 40 millions de dollars ; la Société arabe minière, 28 ; le Maroc, 20 ; l'Irak, 22 et la Banque islamique de développement, 10.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages consacrés à la Mauritanie depuis son accession à l'indépendance, le 28 novembre 1960, n'abondent pas, et il n'y en a guère destinés au grand public. La bibliographie est constituée principalement d'études de chercheurs et d'enseignants s'adressant à des spécialistes ; la sensibilité mauritanienne, celle des nationalistes en particulier, s'est exprimée dans des thèses de doctorat et des mémoires, soutenus, le plus souvent, dans des universités françaises. Citons, notamment, dans l'ordre chronologique :

— *Histoire de la Mauritanie*, de Geneviève Désiré-Vuillemin, Hatier, Paris, 1964 ;

— *L'Organisation administrative de la Mauritanie*, de Hamdi Ould Moukna, thèse, université Paris-II, 1968.

— *Al Wasit, tableau de la Mauritanie au début du vingtième siècle*, d'Ahmed Baba Miské, Klinsieck, Paris, 1970 ;

— *Premiers Jalons pour l'étude d'une nation nouvelle, la Mauritanie 1950 - 1972*, de Bertrand Fessart de Foucault, thèse, université Paris-II, 1972 ;

— *La Mauritanie*, de Jean Arnaud, le Livre africain, Paris, 1972 ;

— *L'Information en Mauritanie*, de Mohamed Haboiboullah Ould Abdou, thèse, Institut français de presse, Paris, 1972 ;

— *L'Evolution historique de la poésie nationale en Mauritanie*, de Mahjoub Mohamed Moctar Ould Boyé, mémoire, Paris-III, 1975 ;

— *Formes et couleurs en Mauritanie*, de M.-P. de La Rozière, Société nationale de presse et d'édition, Nouakchott, 1976.

— *Mauritanie 1900 - 1975*, de Francis de Chassey, Anthropos, Paris, 1978 ;

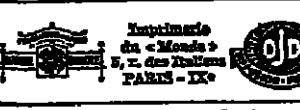
— *Le Dossier de la Mauritanie*, d'Attilio Gaudio, Nouvelles Éditions latines, Paris, 1972 ;

— *Vie et rôle de cheikh Ma el Ainin dans la résistance à l'occupation coloniale en Mauritanie*, de Mahjoub M. M. Ould Boyé, mémoire, Paris-VI, 1976 ;

— *Introduction à la Mauritanie*, ouvrage collectif, C.N.R.S., Paris, 1979.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 53813



Supplément Mauritanie

COMMUNICATIONS

La route transmauritanienne ciment de l'unité nationale

DANS un pays aussi vaste, à la population aussi disséminée, les problèmes de transport et de communication en général revêtent une importance vitale. A l'indépendance, la Mauritanie était presque totalement dépourvue de routes goudronnées. « La priorité des priorités » a donc été accordée, dans les premiers plans de développement, à la création d'un système de transport moderne. Le programme de construction routière ne répondait pas au seul souci économique : il était aussi l'élément-clef de l'effort entrepris pour cimenter l'unité nationale encore fragile.

Les efforts se sont principalement concentrés, jusque vers le milieu des années 70, sur l'axe nord-sud, indispensable pour faciliter les liaisons avec le Sénégal — par lequel transite une grande partie des importations mauritaniennes —, et pour améliorer les communications avec les régions du Nord, où se trouvent les gisements de cuivre d'Akjoujt et ceux de fer de Zouérate. Une fois ce résultat acquis, le gouvernement décida en 1975 — contre l'avis des experts internationaux — de donner le feu vert au lancement des travaux de la route transmauritanienne, appelée « route de l'espoir ». Longue de 1 100 kilomètres, elle a une double fonction : désenclaver le Sud-Est, arrière-pays longtemps négligé, bien que ce soit la principale zone de culture et d'élevage où vit un tiers de la population ; favoriser l'établissement d'un réseau régional de transport avec les voisins de l'Afrique de l'Ouest.

Les 130 millions de dollars nécessaires au financement du premier tronçon Nouakchott-Kiffa, long de 640 kilomètres, excédaient les disponibilités limitées de l'Etat ; grâce à l'aide financière accordée en majeure partie par des institutions arabes, le contrat échut finalement à la firme brésilienne Mendes Junior. Les Brésiliens réussirent à mener à bien l'entreprise en moins de trois ans, malgré des conditions climatiques rigoureuses, le manque de main-d'œuvre qualifiée et de matériaux de construction, et les tours de force souvent herculéens nécessités par les travaux de génie civil.

Outre la formation de quelque deux mille travailleurs mauritaniens que la société brésilienne peut désormais employer en d'autres régions d'Afrique ou du monde arabe, la construction de l'autoroute entraîna le forage de nombreux puits. De plus, la route constitue, dans plusieurs zones, une barrière naturelle qui empêche l'écoulement trop rapide des précieuses eaux de pluie. Enfin, les ponts franchissant les oueds servent de barrages miniatures qui ouvrent des possibilités, sur le plan local, à l'extension de l'agriculture irriguée.

A la façon d'un aimant

IMPOSSIBLE à entreprendre à la saison des pluies, le voyage de la capitale à Kiffa était autrefois une aventure héroïque. Franchir les dunes sans cesse mouvantes représentait un exercice exténuant, même en Land-Rover, qui exigeait deux ou trois jours. Aujourd'hui, le trajet se déroule, aisé et confortable, en moins d'une journée. La route agit à la façon d'un aimant : elle attire les populations locales qui ont construit sur son passage une série de petites agglomérations. Le gouvernement espère que la création de pôles de développement au long de l'autoroute contribuera à ralentir l'exode vers les centres urbains surpeuplés. Déjà, des restaurants, des gîtes et des stations-service ont poussé pour pourvoir aux besoins d'un nombre croissant de voyageurs et de véhicules.

La signature du contrat portant sur 114 millions de dollars pour la seconde section de la transmauritanienne — 493 kilomètres de Kiffa à Nema a relevé d'un imbroglio diplomatique dont les répercussions internationales n'ont pas été totalement étrangères aux fréquents changements survenus dans la composition du Comité militaire au cours des premiers mois de 1979. Apre a été la compétition entre la société Mendes et une entreprise française, qui comptaient chacune des amis bien placés en mesure d'influencer la décision. En fin de compte, la balance pencha en faveur des Brésiliens, au grand dam des milieux d'affaires et diplomatiques français (1).

Les fonds arabes vont à nouveau jouer un rôle majeur dans le financement de cette section. Les travaux ont démarré à la fin de l'année dernière, et une étroite bande de macadam se fraye lentement mais régulièrement un chemin vers l'est. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de 1982 ou le début de 1983. Plusieurs embranchements relieront l'autoroute à de proches centres locaux comme Sélibaby, Kaedi, M'Bout et Boghé.

La transmauritanienne sera intégrée au cours des années à venir dans le futur réseau routier ouest-africain. La route transafricaine en projet, traversant la zone sahélienne, reliera la Mauritanie au Mali, à la Haute-Volta et au Niger, tout en rendant plus faciles les relations commerciales avec les Etats côtiers comme la Côte-d'Ivoire, qui importe une quantité croissante de viande mauritanienne.

H. S.

(1) Selon une personnalité proche de la présidence, l'ancien président Mustapha Ould Salek serait, en raison de son caractère renfermé et hésitant, responsable d'une série de malentendus qui auraient provoqué la tension avec la France. Il aurait été informé, avant de se rendre en visite à Paris, en mai 1979, qu'une majorité de responsables étaient favorables à la firme brésilienne parce qu'elle avait donné satisfaction pour le premier tronçon et que ses propositions étaient plus intéressantes. Non seulement il n'aurait pas laissé prévoir une telle décision à ses interlocuteurs français, qui s'enquéraient du projet, mais il leur aurait, au contraire, laissé espérer une issue favorable. A son retour, lors de la discussion pour la prise de la décision définitive, il n'aurait pas fait état des promesses faites à la France et des conséquences fâcheuses qu'une réponse négative aurait sur les relations bilatérales, mais il se serait simplement incliné devant la majorité. — P. B

les livres du mois

« UN CERTAIN 18 JUIN » de Maurice Schumann

Par YVES FLORENNE

UN jour, Mussolini pense à haute voix devant Ciano, qui note : « J'ai perçu dans le peuple allemand les *premiers germes de la défaite.* » En 1942 ? Non : le 18 juin 1940. Jamais l'histoire du 18 juin n'avait été écrite, telle que vient de le faire Maurice Schumann. Elle a d'abord ceci de singulier que ni l'appel ni de Gaulle n'en sont l'objet : simplement leur ombre plane sur elle. L'auteur a eu l'idée, elle-même aussi simple que saisissante, de rechercher — mais quel inventeur de « sources » ! — ce qui se passait ce jour-là dans le monde ; ce que faisaient, décidaient, taisaient, pensaient, projetaient ou redoutaient les principaux *acteurs du drame. Et de* le rapporter, heure par heure.

Le premier évoqué le mérite bien : Hitler. Il est accompagné de Mussolini, qui vient de le rejoindre à Munich, et découvre que le « disciple » est décidément son maître. C'est à la fin de cette journée, à l'heure même où l'appel de Londres s'envole sur les ondes, que Mussolini prononce l'extraordinaire parole. Sa lucidité aiguisée par l'amertume de se sentir dupé, il exprime d'un mot ce qu'il a « perçu » à travers l'interminable monologue de Hitler (et non, bien évidemment, « dans le peuple allemand »), c'est-à-dire, jusque dans l'inconscient, une inquiétude, presque une angoisse, qui peut se traduire : « J'ai gagné une bataille. Maintenant, comment faire pour ne pas perdre la guerre ? » Etrange écho. Cependant que, dans une pièce voisine, devant Ciano sidéré, Ribbentrop « parle comme Briand en 1930 à la Société des nations ». Un mois plus tard, Hitler apportera de nouveau l'écho allemand à la parole française qui, le 18 juin, annonçait les « forces immenses qui n'ont pas encore donné » : « *Notre devoir est de peser* sérieusement la menace russe comme la menace américaine. »

JUSTEMENT, nous y sommes. Le 18 juin, Staline, par Molotov et ambassadeur du Reich interposés, adresse à Hitler ses « félicitations les plus chaleureuses pour le magnifique succès » remporté en France (précédées de ses félicitations particulières pour la chute de Paris) ; par la même occasion, il l'avise des « mesures prises » dans les Etats baltes, c'est-à-dire leur invasion et leur annexion, qui vont être immédiatement suivies de celles *de deux provinces roumaines.* Sûr, *pour* longtemps encore, de son complice, il n'imagine même pas que dans un peu moins d'une année...

Roosevelt, lui, par deux actes précis, pose publiquement, pour qui sait voir, les premiers jalons d'une entrée en guerre, dont seule la date demeure incertaine. Au Japon, des événements non moins précis confirment la proche mainmise totale des militaires sur la politique du pays et le grand dessein impérialiste sur l'Asie.

Revenons au champ de bataille : Churchill, pour les Communes et pour le roi, prononce les « paroles *irrévocables* ». *Et au lieu du défaitisme, plus encore* que de la défaite : à Bordeaux. Le même jour, à midi, le maréchal Pétain déclare, irrévocablement, lui aussi, sa vocation quasi mystique de « prisonnier ». Non qu'il ait la prescience de ce que, en *effet*, il sera. Il prononce que, au cas où l'armistice serait impossible, il restera quand même : comme prisonnier de guerre. Plein de la certitude d'en imposer à un ennemi qu'il croit être encore celui de 1914, il ferme ainsi l'issue qu'il avait un moment paru accepter : une partie du *gouvernement demeurerait avec lui ; l'autre, avec le* président de la République, irait assurer en Afrique du Nord l'indépendance de ce gouvernement. Les hommes de l'armistice ne pouvaient pas ne pas voir que leur armistice, alors, ne serait pas, ou ne durerait pas.

CE chapitre est très important, parce que la situation y est exposée avec une objectivité bien méritoire chez l'auteur, d'autant plus convaincante ; d'autant plus opportune aussi, au *moment où se manifeste*, jusque sur les antennes nationales par la voix d'un ministre de Vichy ostensiblement salué en cette qualité, une étrange offensive rétrospective contre l'esprit de résistance et de liberté, l'apologie implicite ou explicite de l'armistice et de la Realpolitik de collaboration.

Il faudrait encore, avec Maurice Schumann, entendre et voir Franco à Madrid, Noguès à Rabat et à Alger. Enfin, le Paris du 18 juin, grande scène vide où paradèrent pendant quinze ans l'imprévision et l'incapacité. Rien de plus dramatique que cette scène tournante captant tout l'espace de la planète ; que ces mansions, s'éclairant dans l'unité de temps et dans la simultanéité, où se joue sous nos yeux la tragédie.

L'auteur met ici ses dons d'écrivain au service de l'historien qu'il révèle en lui : il parvient non seulement à ne rien livrer de ses passions les plus légitimes, mais à s'abstraire de lui-même. La démonstration n'en est que plus éclatante. Simplement, en nous découvrant le théâtre du monde tel qu'il était en *ce moment du destin*, il sait que l'appel, et la décision de ceux qui y avaient d'avance répondu en eux-mêmes, apparaissent pour ce qu'ils furent : un acte de foi, certes, l'impossibilité de penser, sentir, agir autrement, et, si on veut, un romantisme, comme disent les « réalistes » ; mais aussi la perception globale de la réalité présente et des certitudes de l'avenir, donc le mouvement même de la raison.

• Plon, Paris, 1980, 318 pages.

TIERS-MONDE

Intensification agricole et logiques paysannes

EN Afrique noire, les nécessaires transformations des systèmes de culture sont souvent présentées par les experts européens, ou leurs épigones africains, comme une rupture radicale avec la tradition, assimilée à un obscurantisme. Le grand mérite du livre d'Hugues Dupriez sur les Paysans d'Afrique noire (1) *est de montrer au contraire, toute la rationalité des systèmes traditionnels d'agriculture. Il est certes nécessaire de les modifier, voire de les transformer profondément; mais c'est* « la logique des systèmes de production paysans », *qui devrait, nous dit l'auteur,* « servir de voie à l'intensification agricole ».

Quinze ans d'observations patientes et minutieuses permettent à Hugues Dupriez d'affirmer la rationalité de principes tels que celui de l'association, dans le même champ, de diverses espèces cultivées, de l'usage de la jachère ou même de celui du feu. D'excellents schémas et des comptes rendus d'entretiens avec des paysans illustrent les p r a t i q u e s agricoles actuelles et leurs possibilités d'évolution.

Nombreux sont les exemples où l'auteur montre comment, en opposant le « moderne » au « traditionnel », la plupart des agronomes, « prétendant se situer du côté des progressistes, provoquent la désarticulation des systèmes de production existants, sans garantie de les voir remplacer par des systèmes plus efficaces ». *Le dénigrement systématique des systèmes de culture paysans aboutit à ce que Hugues Dupriez appelle* « l'incohérence construite » : *celle qui, au Tchad, encourage le coton au détriment des céréales nourricières ; en Côte-d'Ivoire, crée la* « faim du riziculteur moderne »; *au Cameroun, prétend rationaliser le commerce des vivres sans faire sensiblement mieux que les* bayam-sellam (2) *illettrées. La prétendue « modernisation » n'a d'ailleurs pour rôle, la plupart du temps, que d'introduire le paysan dans l'économie dite marchande — c'est-à-dire coloniale, — ce dont, généralement, il finit par lui en cuire : si, par exemple, il achète des vivres avec l'argent que lui procure le coton qu'il a cultivé, cela lui revient plus cher que de produire directement son alimentation. Dès lors, on peut se demander pourquoi il continue à produire du coton : c'est que ce paysan a besoin d'argent pour satisfaire quelques besoins essentiels, éclairage, vêtements, sel... et que le coton est le seul produit acheté sur la place en quantité importante et à un prix stable. Et il ne peut qu'en être ainsi, en dehors de toute diversification de l'économie par l'artisanat ou par une industrie créatrice d'un nombre important d'emplois et une demande solvable de produits vivriers. La relation coloniale a brisé, et continue de briser, toute possibilité d'industrialisation i n t e r n e selon des modalités propres, comme l'exprime à sa manière un patriarche rwandais cité par Hugues Dupriez :* « Si les colonialistes n'étaient pas venus, nous, ici, nous fabriquerions maintenant des houes et des machines plus que tout. »

CETTE incidence capitale du mode d'industrialisation sur le développement de l'agriculture serait sans doute à méditer — en prolongement de la réflexion d'Hugues Dupriez, — alors que la plupart des pays d'Afrique s'acheminent vers des catastrophes alimentaires, ce continent étant celui où la situation vivrière s'est la plus dégradée dans le monde ces dix dernières années. Mais il faudrait pour cela que les Africains eux-mêmes accentuent la réflexion et la recherche sur leur propre réalité. Peut-être le livre d'Hugues Dupriez persuadera-t-il quelques agronomes africains que l'agriculture traditionnelle de leurs pays est digne d'investigation scientifique, incitera-t-il quelques-uns d'entre eux à expérimenter dans les conditions mêmes du travail paysan et quelques chercheurs à prendre leur bâton de pèlerin pour découvrir, au-delà des opinions préconçues ou des jugements déformants des experts, cette réalité paysanne sans laquelle aucune Afrique de demain n'est possible.

FRANÇOIS DE RAVIGNAN.

(1) Hugues Dupriez, *Paysans d'Afrique noire*, Terre et Vie, 13, rue Laurent-Delvaux, 1400 Nivelles, Belgique. Distribué en France par la librairie de l'Harmattan, Paris.

(2) Femmes se chargeant du commerce des vivres à Yaoundé (de l'anglais *to buy* et *to sell*, acheter et vendre).

HISTOIRE

VÉRITÉ HISTORIQUE OU VÉRITÉ POLITIQUE ? — Serge Thion.

★ *Editions la Vieille Taupe, Paris, 1980,* 345 pages.

Serge Thion ne sait pas — il le dit — s'il y a eu des chambres à gaz à Auschwitz et ailleurs ; la réalité lui paraît si complexe qu'il se déclare « *incapable de décider* » ; mieux : il ne voit pas « *comment, en conscience,* (il) *pourrai*(t) *trancher* ».

Mais il tranche. Mais il décide. Mais il décrète que, même s' « *il y a eu des gazages artisanaux* », l'existence des chambres à gaz relève de l'affabulation politique. Il en est si convaincu que, renonçant, au bout de vingt-cinq pages, à l'étalage de ses « *doutes lancinants* », il donne la parole, pendant trois cents pages, à Robert Faurisson, cet universitaire lyonnais pour qui « *les récits de gazage à Auschwitz ne sont, à l'origine, qu'un sinistre ragot de prison* ». Il invoque la difficulté d'y voir clair pour propager les ténèbres, donne au vrai des allures de mensonge et aux calomnies des airs de vraisemblance.

Même imposture chez celui dont S. Thion rassemble ici les innombrables interventions (articles, interviews, lettres). R. Faurisson, lui aussi, joue les prudents et les scientifiques : il admet que « *les historiens ont le plus grand mal à distinguer le vrai du faux* ». Après quoi, il soutient le faux sans la moindre gêne : « *Les chambres à gaz ne sont qu'un bobard de guerre... Hitler n'a pas commis de génocide.* » Au demeurant, « *l'antisémitisme n'est pas le pire des racismes* ».

On ne prendrait évidemment pas la peine de signaler ce livre s'il n'était l'une des manifestations de cette offensive obscurantiste qui fait fureur actuellement : réhabilitation à peine déguisée du nazisme, résurgence du mysticisme et de la pensée irrationnelle, réductionnisme génétique et « biologisation » des phénomènes sociaux... Quand ces idées-là s'emparent d'un peuple, elles conduisent, tôt ou tard, aux crématoires et aux chambres à gaz.

M.-T. M.

DROIT

LES CHEMINS DE LA REPRESSION. — Mireille Delmas-Marty.

★ P.U.F., Paris, 1980, 264 pages.

Le mot « répression » éclaire-t-il brutalement la vérité ou l'incline-t-il ? Mais s'il a fini par se substituer dans le langage courant au couple « justice pénale », c'est qu'on a tendance à entendre celui-ci : « injustice pénale ». Pour la même raison, comment contester à une spécialiste de « droit pénal » une certaine autorité pour se demander si ce droit ne serait pas de travers ? Si la peine est conforme à la raison et, en tout cas, aux effets qu'on en attend ?

Qu'on ne s'y trompe pas : il n'y a rien dans ce livre de la contestation généreuse et un peu brouillonne qui inquiète légitimement les victimes éventuelles, innocentes plus ou moins, c'est-à-dire tout le monde. Il s'y exprime la réflexion la plus ouverte d'un juriste pénétré de divers autres savoirs. Son grand mérite (sans oublier celui d'être clair, concret, attachant) est d'écarter les stéréotypes — juridiques, moraux, passionnels — qui ont coutume de s'affronter ; et, sur ce terrain déblayé, de poser des questions neuves et de proposer des réponses qui ne le sont pas moins.

Y. F.

PROCHE-ORIENT

LA LÉGITIMATION ISLAMIQUE DES SOCIALISMES ARABES. — Olivier Carré.

★ Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1979, 424 pages.

Existe-t-il un islam progressiste ? Le sociologue et orientaliste Olivier Carré s'est posé cette question fondamentale lors de multiples et longs séjours au Proche-Orient. Et pour tenter d'y répondre, il a utilisé les manuels scolaires d'enseignement religieux islamique rédigés à la fin des années 50 dans certains pays du monde arabe (Egypte, Syrie, Irak), qui portaient le message d'un islam progressiste, voire socialiste. Choix judicieux pour aborder un tel problème puisque le corpus interrogé se situe au carrefour de l'idéologie implicite et de l'idéologie « d'en haut » ; là se rencontrant, se mêlent ou s'affrontent les principaux acteurs sociaux, à travers eux les principales institutions : hommes du pouvoir — politiques, oulémas — religion, citoyens — éducation.

Au terme d'une enquête tenace, méticuleuse, l'auteur découvre que la réponse à sa thèse recoupe en fait le « *socle* » révélé par Ibn Khaldoun voilà six siècles. L'analyse des manuels scolaires, pourtant limités à une certaine époque de l' « aventure idéologique » du Proche-Orient arabe, révèle, d'une part, une structure socioculturelle identique à celle déjà perçue par le grand sociologue arabe, et, d'autre part, l'éternelle confrontation entre un système de valeurs dit « arabe », et un système de valeurs dit « islamique », supposé différent. Dès lors, existe-t-il une anthropologie politique arabo-islamique ? Olivier Carré le pense, tout en ouvrant la voie à ce type de recherche.

M. C. A.

AFRIQUE

L'AFRIQUE AUX AFRICAINS. — Pierre Biarnès.

★ Editions Armand Colin, Paris, 1980, 480 pages.

Correspondant du *Monde* à Dakar depuis 1959, Pierre Biarnès s'attache, dans *l'Afrique aux Africains*, à retracer l'histoire événementielle des anciennes colonies françaises et belges de la région depuis leur indépendance : c'est de leur vie politique qu'il s'agit surtout, l'analyse économique et sociale du sous-développement faisant simplement l'objet de la partie liminaire du livre où les grands thèmes sont repris de façon synthétique : *dégradation des termes de l'échange*, rapport des masses rurales et des élites urbaines, problèmes linguistiques... A cette occasion, de solides mythes, comme la volonté décolonisatrice du général de Gaulle, résistent mal à leur confrontation avec les faits. Cet appel constant à l'observation directe permet souvent à l'auteur de préciser des notions devenues trop générales à force de théories, par exemple celle de bourgeoisie appliquée aux sociétés africaines où la structure familiale et clanique s'oppose à l'isolement des classes. Mais ce pragmatisme empêche parfois Pierre Biarnès d'expliquer certaines évolutions à long terme des régimes africains : ainsi, à propos des systèmes sociaux, constate-t-il qu' « *aucune expérience de type socialiste n'a à ce jour réussi* » sans mettre en évidence la dépendance des pays libéraux et de leur « réussite ». Contrepartie sans doute d'un point de vue d'abord analytique qui permet cependant à *cet ouvrage de dégager* avec netteté le fil des événements dans les pays d'Afrique francophone.

J.-P. A.

ESSAIS D'HISTOIRE AFRICAINE DE LA TRAITE DES NOIRS AU NÉOCOLONIALISME. — Jean Suret-Canale.

★ Editions sociales, Paris, 1980, 270 p.

Voici un recueil de dix études publiées sous des formes variées au cours des vingt dernières années par celui qui est un des meilleurs historiens marxistes de l'Afrique coloniale (même s'il est agrégé de géographie !). On retrouvera le texte, important à l'époque (1964), qui marque l'effort de repenser les sociétés précoloniales en-dehors des funestes conceptions staliniennes des « cinq stades ». Certes le mode de production asiatique auquel tous les marxistes recouraient à l'époque n'est peut-être pas des plus pertinents mais l'auteur n'en fait pas un nouveau dogmatisme. Les études sur les hégémonies peules et la Sénégambie à l'ère de la traite démontrent la fécondité concrète d'une approche marxiste de l'histoire africaine. Un tiers du livre est consacré à la Guinée que Suret-Canale connaît particulièrement bien. L'étude sur la fin de la chefferie nous permet de comprendre les causes de son indépendance précoce. L'ouvrage se termine par un texte, inédit en français, sur les économies africaines depuis les indépendances (avec une utile bibliographie complète des travaux de l'auteur). Un bilan très intéressant qui nous fait attendre avec impatience le quatrième volume de *l'Afrique noire*.

J. C.

LA BALKANISATION DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — Joseph-Roger de Benoist

★ Les nouvelles éditions africaines, Dakar-Abidjan-Lomé, 1979, 283 pages.

Responsable de la presse catholique en Afrique Occidentale française, Joseph-Roger de Benoist occupa un poste d'observation privilégié *sur la région de 1944* à 1960. Il retrace, dans cet ouvrage, l'évolution de ses institutions et les débats d'idées qui l'accompagnèrent, opposant les fédéralistes — tel le président Senghor — aux partisans du morcellement — MM. Houphouët-Boigny ou Sekou Touré, par exemple.

Jusqu'à la Cinquième République, les autorités françaises avaient hésité à faire un choix. L'auteur montre que le général de Gaulle tranche net avec son projet de *Communauté qui allait consacrer la division* de l'Afrique francophone. Ce livre contribue ainsi à expliquer en partie les difficultés actuelles de cette région. L'abondance de sa documentation en fait aussi un instrument de référence.

J.-P. A.

LE VILLAGE PIÉGÉ : URBANISATION ET AGRO-INDUSTRIE SUCRIÈRE EN COTE D'IVOIRE. — *Ouvrage collectif*

★ P.U.F., Paris : I.U.E.D., Genève, 1980.

En élaborant un ensemble d'habitation pour un complexe sucrier en Côte-d'Ivoire, une jeune équipe d'experts suisses a été incitée à s'interroger sur la finalité de leur travail. Situant le projet dans son cadre d'ensemble, ils constatent que « *l'appropriation de la terre ne se comprend qu'à travers une étude de rapports de production : pour exporter son sucre, il faut d'abord importer les règles de fabrication...* » Dès lors, la logique du système se dévoile pour eux : ce mode de développement calqué sur les réalités occidentales entraîne un modèle d'organisation de l'espace inadapté aux traditions comme aux nouveaux besoins des populations. L'implantation d'unités agro-industrielles porte les germes de l'appropriation privée du sol, engendrant ainsi l'exode rural et l'aggravation des inégalités. La prolifération des bidonvilles à *la lisière des grandes villes africaines* s'expliquerait davantage par des choix socio-économiques que par les faiblesses de la planification urbaine.

H. S.

SOCIÉTÉ

LE NOUVEL ORDRE GENDARMIQUE. — Henri Lafont, Philippe Meyer

★ Le Seuil, Paris, 1980, 217 pages.

Si la peur du gendarme est le commencement de la sagesse, la majorité des Français ne sont pas sages : 85 % d'entre eux ont bonne opinion de la maréchaussée, et 62 % souhaitent un accroissement de ses effectifs. Qu'ils se rassurent : soixante-seize mille gendarmes, répartis *en trois mille six cent quarante brigades*, veillent aujourd'hui à leur « sécurité ». Et de façon telle, comme l'exposent H. Lafont et Ph. Meyer dans un ouvrage très sérieusement documenté, que tous ceux qui sont attachés aux libertés peuvent, en effet, prendre peur : l'achat d'une résidence secondaire, un mariage, un incident sur la voie publique — et la brigade chargée de la surveillance de la commune établit une fiche à votre nom : à Paris, plus de deux millions et demi de personnes — *qui n'ont jamais eu affaire à la justice* — ont déjà leur dossier. *Tout savoir sur chacun*, tel est l'objectif premier de la gendarmerie, pour qui la population se divise en deux catégories : « *Les indicateurs et ceux qui, par leur passivité et leur non-collaboration, se font les complices objectifs des subversifs et des délinquants.* » Ce n'est pas le fascisme disent justement les auteurs, mais ajoutent-ils, non moins justement, c'est « *la négation même de la démocratie* ».

M.-T. M.

GUIDE DU CITOYEN FACE A LA POLICE. — Denis Langlois

★ Le Seuil, Paris, 1980, 190 pages.

N'y a-t-il pas un peu d'humour noir dans le titre et le propos de cet ouvrage ? Sans doute le citoyen n'est-il pas totalement démuni face à la police : il a des droits et il est bon qu'il les connaisse. Qu'il sache, par exemple, qu'un policier, hormis le cas de flagrant délit, ne peut pas fouiller son sac ou sa valise, et qu'il n'a pas non plus à contrôler l'identité des personnes qui l'accompagnent dans sa voiture. Mais entre savoir et réagir, la marge est telle que le livre de D. Langlois est moins un guide de résistance qu'un constat d'impuissance : « *Un policier ou un gendarme doit être respecté en tant que tel, même s'il se comporte mal* », et l'on est obligé d'obéir à un ordre illégal — quitte à protester ensuite. Reste, justement, cette possibilité-là : à la fois dérisoire et nécessaire. Tant il est vrai que le combat démocratique se joue aussi à ce niveau : si « *tout commence lorsqu'un sergent de ville lève un œil soupçonneux dans votre direction* », rien n'est peut-être encore perdu lorsque des citoyens ont le courage de ne pas baisser les yeux.

M.-T. M.

LA TORTURE. — Michel Ternicien, Daniel Bacry.

★ Fayard, Paris, 1980, 455 pages.

On n'a jamais autant parlé des droits de l'homme. On ne les a jamais autant bafoués : loin d'être une survivance des temps barbares, la torture demeure l'un des principaux instruments de la répression. Localisée autrefois dans quelques régions (Rome, Grèce, Europe de l'Inquisition), elle est devenue planétaire : plus de soixante pays en font un usage systématique ; beaucoup d'autres les aident (« séminaires », formation des tortionnaires, fourniture de matériel). Centrée jadis sur des minorités (chrétiens, juifs, hérétiques), elle s'est généralisée : n'importe qui, pour n'importe quoi, peut, dans bon nombre de pays, être soumis à la question. Il faut lire le très substantiel dossier que publient M. Ternicien et D. Bacry, analysant les multiples aspects de la torture (la torture dans l'histoire, la torture aujourd'hui, les implications de la torture), il dénonce cette gangrène qui, si l'on n'y prend garde, gagnera bientôt tous les pays du monde.

M. T. M.

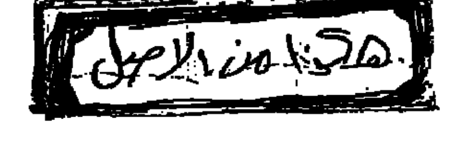
CINÉMA

DU CINÉMA SELON VINCENNES.

★ Lherminier, Paris, 1979, 232 pages.

Il y a au moins deux raisons de recommander particulièrement cet ouvrage : l'inflation qui sévit dans la publication des livres sur le cinéma, et les calomnies, d'origine officielle ou non, que l'on répand sur Vincennes. Cela dit, parmi les textes très variés qui composent ce recueil — mais presque tous témoignent de la qualité de l'enseignement et de la réflexion qui sont offerts à Paris-VIII, aussi bien que de l'intérêt des travaux qui y sont proposés, — chacun fera le choix qu'il voudra, ou qui lui sera utile. Personnellement, nous recommanderons avant tout la lecture du texte de Claude Bailblé *Un dispositif parmi d'autres*, d'un très haut niveau théorique. Nous mentionnerons également les contributions de Claudine Eizykman *Faire penser le cinéma*, de Serge Le Péron, *Photo et Cie, le film de l'événement*, et de Jean-Paul Fargier *Quelques pages arrachées au livre de mes veilles.*

Chr. Z.



L'ACTIVITÉ DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

ONU

Au Conseil de sécurité : les tentatives d'assassinat de personnalités palestiniennes en Cisjordanie...

A LA demande du délégué de Bahreïn, le Conseil de sécurité s'est réuni le 3 juin à la suite des tentatives d'assassinat dont avaient été victimes en Cisjordanie les maires de Naplouse, Ramallah et El-Bireh. Le 5, par 14 voix contre 0 et avec une abstention (Etats-Unis), il a condamné ces tentatives tout en déplorant qu'Israël, en tant que puissance occupante, n'ait pas assuré une protection adéquate à la population civile dans les territoires occupés, conformément à la quatrième convention de Genève de 1949. Il demande aussi à Israël d'appliquer cette convention ainsi que les résolutions votées par le Conseil de sécurité, réaffirmant la nécessité de mettre fin à l'occupation des territoires occupés depuis 1969. Enfin, le Conseil déplore que les colons juifs soient autorisés à être armés.

Par 10 voix contre 1 (Etats-Unis) et avec 4 abstentions, le Conseil avait décidé d'inviter le représentant de l'O.L.P. aux débats.

... et la répression massive en Afrique du Sud

Au terme d'un débat entamé le 4 juin, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 13 juin, une résolution condamnant l'Afrique du Sud pour *« la répression massive contre tous les adversaires de l'apartheid, pour le meurtre de manifestants pacifiques et de détenus politiques et pour son refus d'appliquer les résolutions »* de l'ONU. Réitérant la légitimité de la lutte du peuple sud-africain contre l'apartheid, le Conseil demande qu'il soit mis fin d'urgence à la violence dirigée contre lui. Le débat sur ce sujet avait été entrepris à la demande du président du groupe africain.

Renouvellement des mandats de forces des Nations unies

Le 30 mai, par 14 voix contre 0 (la Chine ne participant pas au vote), le Conseil de sécurité a renouvelé pour six mois (jusqu'au 30 novembre 1980) le mandat de la Force des Nations unies chargée d'observer le dégagement (FNUOD) dans le secteur Israël-Syrie. D'autre part, le 13 juin, le mandat de la Force des Nations unies à Chypre (UNFICYP) a été renouvelé pour six mois (jusqu'au 15 décembre), dans les mêmes conditions de vote. Enfin, par 12 voix contre 0 et avec deux abstentions (R.D.A. et U.R.S.S.), la Chine ne participant pas au vote, le mandat de la Force d'intervention des Nations unies au Liban (FINUL) a été prolongé de six mois, jusqu'au 19 décembre.

Les travaux du Conseil mondial de l'alimentation

Le Conseil mondial de l'alimentation (C.M.A.) des Nations unies a tenu sa sixième session ministérielle à Arusha du 3 au 6 juin. Les moyens de faire face aux crises alimentaires ont été au premier plan de ses travaux. Jugeant les perspectives particulièrement graves, le Conseil a estimé que *« la sécurité alimentaire devrait être assurée par un système international coordonné de réserves détenues par les Etats, les dispositions économiques étant renforcées par la création d'une infrastructure appropriée, ainsi que par un dispositif de financement alimentaire dans le cadre du Fonds monétaire international, une aide alimentaire garantie et des accords sur les mesures à prendre en période de crise alimentaire »*

Le Conseil a fait le point des stratégies alimentaires appliquées par trente-deux pays en voie de développement, avec l'assistance de dix pays développés et de diverses institutions internationales (la notion de stratégie alimentaire avait été mise au point par le Conseil en septembre 1979). D'autre part, il a regretté que le plancher garanti de l'aide prévue par la nouvelle convention relative à l'aide alimentaire ne soit que de 7,6 millions de tonnes par an, au lieu de 10 millions.

Quant au dispositif de sécurité alimentaire, le C.M.A. a de nouveau affirmé qu'un nouvel accord international sur le blé, qui prévoirait la constitution de réserves, en constituerait un *« élément essentiel »*. Il a recommandé aux gouvernements de recourir à des programmes de distribution directe expressément conçus à l'intention de ceux qui connaissent la faim, intégrant ces programmes d'allocations alimentaires dans leurs plans et politiques à l'échelon national. Les pays développés sont invités, quant à eux, à soutenir les efforts ainsi déployés.

MISSION A TEHERAN. — *De retour d'une mission à Téhéran, M. Daoudy a rendu compte, le 17 juin, de ses contacts avec les autorités iraniennes au sujet de la détention des otages américains. Il a précisé qu'il n'avait pas demandé à rencontrer les otages, mais que ses entretiens avaient été « positifs et constructifs ». Selon lui, les autorités iraniennes estiment que la publication de la commission d'enquête de l'ONU en Iran clarifierait leur position et justifierait leur point de vue.*

SESSION DU CONSEIL POUR LA NAMIBIE. — *Pour faire le point de la « situation critique » en Namibie, ainsi que des efforts pour mettre fin à son occupation illégale par l'Afrique du Sud, le Conseil des Nations unies pour la Namibie a tenu une session extraordinaire à Alger du 28 mai au 2 juin. Il a adopté une « déclaration » et un « programme d'action d'Alger » où il se déclare « résolu à continuer d'examiner toutes les possibilités d'accélérer le retrait de l'Afrique du Sud de Namibie et de rendre la liberté et l'indépendance au peuple de ce territoire ». Le Conseil a estimé que la réponse du gouvernement sud-africain au projet de créer une zone démilitarisée entre la Namibie et l'Angola, d'une part, la Zambie et la Namibie, d'autre part, représentait un « recul » montrant que l'Afrique du Sud n'a « pas la moindre intention » d'appliquer le plan de règlement des Nations unies.*

PRATIQUES ISRAELIENNES DANS LES TERRITOIRES OCCUPES. — *Le comité spécial, chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes dans les territoires occupés, a tenu sa deuxième série de réunions de l'année à Genève, du 19 au 30 mai. Il a notamment entendu les témoignages publics des trois personnalités de Cisjordanie expulsées le 3 mai dernier.*

DESARMEMENT. — *La Commission du désarmement a terminé le 6 juin sa session qui avait débuté le 12 mai. Un projet de déclaration faisant des années 80 la deuxième Décennie du désarmement a été adopté, avec les réserves de certains Etats : il souligne les objectifs des principes et activités devant être entrepris au cours de cette Décennie. La Commission a aussi adopté deux textes contenant des propositions pour accélérer les négociations sur le désarmement et pour « geler » ou réduire les budgets militaires.*

— *Quant au comité du désarmement, il a repris ses travaux le 13 juin pour la deuxième partie de sa session de 1980.*

RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE. — *Huit experts gouvernementaux se sont réunis, le 27 mai à New-York, pour poursuivre l'examen des moyens permettant la mise en œuvre de la déclaration de 1970 sur le renforcement de la sécurité internationale. Ils doivent présenter un rapport sur ce sujet à la prochaine session de l'Assemblée générale.*

NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES A VOCATION MONDIALE

CONSEIL DE TUTELLE. — *Réuni à New-York depuis le 19 mai pour les travaux de sa quarante-septième session, le Conseil de tutelle a examiné la situation dans le territoire des îles du Pacifique, sous administration des Etats-Unis. Il a pris connaissance du rapport de la puissance administrante et entendu divers pétitionnaires.*

DECOLONISATION. — *Le comité de la décolonisation a adopté le 16 mai le 209e rapport du sous-comité des pétitions, de l'information et de l'assistance relatif à la diffusion d'informations sur la décolonisation. D'autre part, il a adopté cinq rapports du sous-comité des petits territoires, en date du 10 juin. Dans le document consacré aux Nouvelles-Hébrides, le comité exprime sa « préoccupation » et demande aux deux puissances administrantes de veiller au respect de l'intégralité territoriale du pays et de la date de l'accession à l'indépendance, le 30 juillet. Les autres rapports concernent les îles Caïmanes, Pitcairn, Sainte-Hélène et les îles Vierges britanniques.*

AIDE AU PEUPLE DU KAMPUCHEA. — *Les 26 et 27 mai, une réunion sur l'assistance et les secours humanitaires au peuple kampuchéen a eu lieu à Genève à l'initiative du secrétaire général de l'ONU. Les gouvernements se sont engagés à verser de nouvelles contributions pour un total de 116 millions de dollars aux programmes du haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés, de l'UNICEF, du C.I.C.R., du PAM et de la F.A.O.*

COMITE PLENIER SUR LES QUESTIONS ECONOMIQUES. — *Chargé de préparer les nouvelles négociations sur la coopération économique internationale, le comité plénier sur les questions économiques a terminé le 16 mai sa deuxième session de fond pour 1980. Selon le président, les travaux menés jusqu'à présent n'ont pas produit de résultat satisfaisant.*

COOPERATION TECHNIQUE ENTRE PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT. — *Sous l'égide du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), les représentants de près de cent cinquante gouvernements ont participé à Genève, du 26 mai au 2 juin, à une réunion de haut niveau consacrée à la coopération technique entre pays en voie de développement.*

SCIENCE ET TECHNIQUE. — *Le comité intergouvernemental sur la science et la technique au service du développement a tenu sa deuxième session du 22 mai au 4 juin. Il a adopté sept résolutions, dont l'une comprend un plan d'opérations pour l'application du programme d'action de Vienne. D'autres textes concernent le Fonds intérimaire pour la science et la technique au service du développement, qui devrait disposer en principe de 250 millions de dollars de ressources mais n'a recueilli jusqu'à présent que 45,7 millions de dollars.*

SATELLITES DE CONTROLE. — *Chargé par le secrétaire général d'étudier les implications de la création d'une agence internationale de satellites de contrôle, un groupe d'experts gouvernementaux a tenu sa quatrième session à Genève du 19 au 30 mai.*

INFORMATION. — *Le comité de l'information a achevé sa première session le 16 mai. Il doit à nouveau se réunir du 4 au 22 août, afin de formuler des propositions concrètes à l'intention de la prochaine session de l'Assemblée générale.*

ETABLISSEMENTS HUMAINS. — *Lors d'une session à Mexico, qui a pris fin le 16 mai, la commission des établissements humains a demandé que ces établissements soient considérés comme un cadre distinct et important de la Stratégie du développement.*

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT. — *Le conseil d'administration du Programme des Nations unies pour l'environnement (P.N.U.E.) s'est réuni en session annuelle à Nairobi du 16 au 29 avril. A la demande du « groupe des 77 », il a voté l'arrêt de toute coopération avec l'Afrique du Sud en raison de sa politique de développement racial séparé. Quant à l'environnement proprement dit, il a lancé des appels en faveur de l'adoption par la communauté internationale de mesures de sauvegarde contre les déchets chimiques et sur l'observation des changements climatiques en relation avec l'Organisation météorologique mondiale.*

— *Onze pays ont signé, le 17 mai à Athènes, un traité visant à réduire la pollution tellurique en Méditerranée.*

ENFANCE. — *Au terme de la réunion annuelle de son conseil d'administration, qui a eu lieu à New-York du 19 au 30 mai, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF, ou FISE) a approuvé un budget de 244 millions de dollars qui, en plus de l'assistance à cent dix pays dans le monde, comprend de nouveaux programmes en Chine et au Zimbabwe. Le conseil a aussi approuvé la continuation du programme de secours au Kampuchea et des nouveaux programmes d'aide à la Somalie, à l'Ethiopie, à l'Ouganda et au Zimbabwe.*

En plus du budget normal de 244 millions de dollars, le conseil a approuvé des programmes d'une valeur de 129 millions de dollars pour lesquels il faudra trouver des contributions spéciales. Comme dans le passé, le budget administratif de l'UNICEF représente seulement 8 % du budget total.

— *L'UNICEF a diffusé le 3 juin un communiqué dans lequel il attire l'attention sur la « situation désespérée dans laquelle se trouvent certains Africains » souffrant de la faim, de la maladie et de la soif. 90 % sont des femmes et des enfants. L'UNICEF mentionne en particulier les cas de la Somalie, de l'Ethiopie, de l'Ouganda, du Tchad, de Djibouti et du Zimbabwe.*

REFUGIES. — *Selon le haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.), durant le mois de mai dix-sept mille deux cent trois Indochinois ont cherché refuge dans divers pays d'Asie : dix mille neuf cent quinze sont arrivés par bateau et six mille deux cent quatre-vingt-huit par voie de terre en Thaïlande. Dans le même temps, vingt-trois mille cent soixante-sept réfugiés ont quitté les pays de premier asile dans la région pour être réinstallés ailleurs.*

— *Le nombre des réfugiés afghans au Pakistan enregistrés au 22 mai par les autorités locales s'élevait à huit cent quarante-deux mille trois cent quarante-huit, indique le H.C.R. ; soit une augmentation de plus de cent mille sur la fin du mois d'avril.*

RECENTES PUBLICATIONS

● Annuaire des Nations unies, *31e édition : l'ensemble des activités et des décisions de l'Organisation durant sa 32e année (1977).*

Cour internationale de justice

Arrêt dans l'affaire des otages détenus en Iran

LA Cour internationale de justice a rendu son arrêt le 24 mai dernier dans l'affaire du « personnel diplomatique et consulaire des Etats-Unis à Téhéran ».

La Cour a décidé : 1) que l'Iran a violé et continue de violer des obligations dont il est tenu envers les Etats-Unis ; 2) ces violations engagent sa responsabilité ; 3) le gouvernement iranien doit assurer la libération immédiate des ressortissants des Etats-Unis détenus en otages et restituer les locaux de l'ambassade ; 4) aucun membre du personnel diplomatique et consulaire des Etats-Unis ne peut être retenu en Iran pour y être traduit en justice ou cité comme témoin ; 5) l'Iran est tenu de réparer le préjudice causé aux Etats-Unis ; 6) les formes de cette réparation seront réglées par la Cour au cas où les deux Etats pourraient se mettre d'accord à ce sujet.

Ces décisions ont été adoptées à de larges majorités : points 1 et 2 : 13 voix contre 2 ; points 3 et 4 : unanimité ; point 5 : 12 voix contre 3 ; point 6 : 14 voix contre 1. Une opinion individuelle a été jointe à l'arrêt par M. Lachs qui a voté contre le point 5 du dispositif. Des opinions dissidentes ont été jointes à l'arrêt par M. Morozov, qui a voté contre les points 1, 2, 5 et 6 ainsi que M. Tarazi qui a voté contre les points 1, 2 et 5.

DEMANDE D'AVIS DE L'O.M.S. — *Le 28 mai, la Cour a été saisie d'une demande d'avis consultatif émanant de l'Assemblée de l'Organisation mondiale de la santé et portant sur des questions relatives au transfert du bureau régional de l'O.M.S. pour la Méditerranée orientale, actuellement à Alexandrie.*

Organisation mondiale de la santé

La trente-troisième Assemblée mondiale

REUNIE depuis le 5 mai à Genève, la trente-troisième Assemblée mondiale de la santé a achevé ses travaux le 23 mai.

L'Assemblée 1980 demeurera celle qui a officiellement ratifié l'éradication de la variole sur toute la surface du globe. Toutefois, les délégués ont souligné que tous, dans le secteur santé publique, devront travailler en harmonie à la réalisation de l'objectif social qui consiste à « faire accéder d'ici l'an 2000 tous les habitants du monde à un niveau de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive ».

Dans une résolution intitulée *Etude des structures de l'Organisation eu égard à ses fonctions*, l'Assemblée a décidé de *« prendre toutes les mesures possibles pour maintenir l'unité de l'Organisation, et pour assurer un équilibre judicieux entre les activités centralisées et les activités décentralisées »*.

L'Assemblée a fait siennes dans leur totalité la déclaration et les recommandations de la réunion conjointe O.M.S./UNICEF sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, qui s'est tenue à Genève en octobre 1979. Un code international de commercialisation des substituts du lait maternel sera préparé et soumis à l'examen de l'Assemblée mondiale en 1981.

D'autre part, une résolution condamnant Israël a confirmé l'opinion du comité spécial d'experts selon laquelle *« il est vain d'imaginer qu'un état de complet bien-être physique, mental et social puisse être atteint sous l'occupation »*.

La Guinée-Equatoriale, la République de Saint-Marin et le Zimbabwe sont devenus membres de plein droit de l'Organisation au cours de l'Assemblée, portant à cent cinquante-cinq le nombre des Etats membres de l'O.M.S.

Organisation des Nations unies pour le développement industriel

Quatorzième session du conseil.

LE conseil du développement industriel, organe exécutif de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) a tenu sa quatorzième session à Vienne du 9 au 19 mai, consacrant une bonne partie de ses travaux aux décisions de la troisième conférence générale de l'ONUDI à New-Delhi, qu'il avait été chargé de mettre en œuvre. A cet effet, il a fixé certaines priorités pour les programmes d'activités en 1981 et en 1982-1983, insistant sur la nécessaire coopération avec les autres institutions du système des Nations unies. A propos de l'établissement d'un « système de consultation », le conseil a estimé qu'il devrait être créé sur une base permanente, comme l'un de ses organes subsidiaires. Pour le moment, cependant, il n'a prévu pour 1980-1981 que six séries de consultations qui porteront sur le cuir, les engrais, les produits pharmaceutiques, la pétrochimie, les biens d'équipement et d'industrie alimentaire. On sait que cette formule de consultation a été envisagée pour faciliter les contacts entre pays développés et sous-développés de manière à favoriser l'industrialisation de ces derniers. Le conseil a enfin pris connaissance du rapport annuel de l'Organisation pour 1979, qui fait état de mille quatre cents projets en œuvre dans le tiers-monde pendant cette seule année avec l'aide de l'ONUDI, ce qui représente pour l'institution 70 millions de dollars d'assistance technique (18 % de plus que l'année précédente). Le rapport rappelle aussi la transformation de l'ONUDI en une institution spécialisée de l'ONU, intervenue l'an passé.

A la veille de la réunion du conseil, le comité permanent de l'ONUDI avait tenu à Vienne sa quatorzième session, du 5 au 8 mai.

● AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE. — *Environ cent cinquante participants, représentant vingt-deux pays membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), la Commission des Communautés européennes, ainsi que quatre organisations internationales, ont assisté, à Vienne du 2 au 6 juin à un colloque international sur la gestion des déchets contaminés par des émetteurs alpha.*

● ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE. — *Une réunion régionale spéciale sur la navigation aérienne s'est tenue à Paris du 3 au 13 juin sous les auspices de l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.). Elle est parvenue à un accord général sur un certain nombre de moyens et méthodes destinés à faciliter et à améliorer la planification multinationale du trafic aérien en Europe afin de réduire les retards et les perturbations, particulièrement durant la période de pointe des vacances.*

— *Selon des informations publiées au début du mois de juin par l'O.A.C.I., le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a approuvé l'octroi de plus de 10 millions de dollars pour la création ou l'agrandissement d'établissements de formation aéronautique en Afrique et dans la région Asie-Pacifique. Il a approuvé par ailleurs un projet de grande ampleur, d'un coût total de 2 530 650 dollars, concernant la gestion et l'exploitation de l'aéroport de Sanaa, qui sera financé par la République arabe du Yémen au titre d'un arrangement de partage des coûts.*

— *L'O.A.C.I. a annoncé à la fin du mois de mai la diffusion prochaine à tous ses Etats membres d'un document renfermant des spécifications normalisées et des indications concernant la mise en circulation d'un nouveau passeport pouvant être lu par ordinateur.*

Ce nouveau document de voyage peut être émis sous la forme d'une carte distincte ou sous la forme d'un livret dans lequel peuvent être apposés des visas et des mentions spéciales.

● ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME. — *Le gouvernement de Guyana est devenu, le 13 mai, le cent dix septième membre de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (OMCI).*

● ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL. — *Réunie à Genève du 22 au 26 mai, dans la perspective de la Conférence internationale du travail, une réunion tripartite de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) sur l'apartheid a examiné une série de mesures pour intensifier l'action de l'O.I.T. en vue de l'élimination de l'apartheid dans le domaine du travail.*

— *Quelque mille six cents délégués de cent vingt-sept Etats membres de l'O.I.T. ont participé à la soixante-sixième Conférence internationale du travail, qui s'est tenue à Genève du 4 au 25 juin. Cette session devait être marquée par le retour, après une absence de trois ans, des Etats-Unis et par l'admission du Zimbabwe comme cent quarante-troisième membre de l'O.I.T. On trouvera un bref résumé de ses travaux dans le prochain numéro. numéro.*

— *L'O.I.T. vient de faire paraître la trente-neuvième édition de son* Annuaire des statistiques du travail *publié en trois langues (français, espagnol, anglais).*

● L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (F.A.O.) *prévoyait en mai, dans son bulletin mensuel* Perspectives de l'alimentation, *une récolte mondiale de blé pour 1980 de 456 millions de tonnes (soit 7 % de plus qu'en 1979) et une production de céréales secondaires de 765 millions de tonnes (soit 2 % de plus que l'an passé). Les perspectives s'annonçaient aussi relativement bonnes pour les premiers riz de printemps récoltés dans l'hémisphère Sud.*

— *En coopération avec le programme des Nations unies pour l'environnement, la F.A.O. a organisé à Rome au mois de mai une réunion de spécialistes sur les pertes après récoltes des denrées périssables telles que les fruits, les légumes, les racines et les tubercules.*

— *Le programme alimentaire mondial a annoncé, le 27 mai, l'octroi d'une aide alimentaire supplémentaire, d'une valeur de 3,2 millions de dollars, aux réfugiés afghans au Pakistan. Le programme alimentaire mondial avait aussi décidé, le 15 mai, d'envoyer pour 1,9 million de dollars de légumineuses au Rwanda à titre d'aide d'urgence, en raison de la sécheresse.*

● ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE. — *Le conseil exécutif de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a tenu sa cent neuvième session à Paris du 30 avril au 6 juin. Le conseil a terminé ses travaux en recommandant à la vingt et unième session de la conférence générale, qui doit se tenir à Belgrade à partir du 23 septembre prochain, d'adopter les priorités du projet de programme pour 1981-1983 présenté par le directeur général, M. Amadou Mahtar M'Bow.*

Le conseil a notamment approuvé la nouvelle politique définie dans ces propositions, ainsi que les priorités accordées aux activités relevant des sciences et de la technologie; huit projets régionaux concernant principalement les questions de l'environnement, l'accroissement des activités en matière d'énergie et la poursuite à l'échelle mondiale des grands programmes intergouvernementaux de l'UNESCO, tels que l'homme et la biosphère, la Commission océanographique intergouvernementale, le programme hydrologique international et le programme international de corrélation géologique. Une plus grande attention sera d'autre part accordée à la vulgarisation scientifique.

ORGANISMES FINANCIERS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Groupe de la Banque mondiale

Prêts de la BIRD

LA Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale ou BIRD) a approuvé les prêts suivants :

— *Guatemala (22 mai) : 17 millions de dollars pour un programme quadriennal d'entretien des routes ;*

— *Maroc (22 mai) : 34 millions de dollars pour aider à la réalisation d'un projet de développement rural ;*

— *Turquie (22 mai) : 83 millions de dollars pour augmenter la production de coton ; ce pays a aussi bénéficié le 5 juin d'un prêt de 51 millions de dollars pour financer des crédits contrôlés à environ 3 900 éleveurs de bétail ;*

— *Brésil : 139 millions de dollars (23 mai) pour la réalisation du troisième projet d'alimentation en eau et d'assainissement dans l'Etat de Minas Gerais et 32 millions de dollars (12 juin) pour un projet d'éducation fondamentale dans neuf Etats de la région du Nord-Est ;*

— *République de Corée (23 mai) : 50 millions de dollars rétrocédés à la Société de développement de l'agriculture et de la pêche pour aider des entreprises de conditionnement de produits agricoles ;*

— *Thaïlande : 72 millions de dollars (23 mai) pour aider l'organisme de production du pays à réaliser un programme d'expansion de la production de lignite à Mae Moh ; 40 millions de dollars (5 juin) pour le financement de travaux d'adduction d'eau ainsi que deux autres prêts le 16 juin : 75 millions de dollars pour un projet d'électrification rurale et 23 millions de dollars pour financer les structures d'accueil destinées aux familles les plus démunies de Bangkok et de cinq villes régionales ;*

— *Colombie : 150 millions de dollars (29 mai) pour aider les entreprises industrielles par l'intermédiaire de huit sociétés financières de développement et 125 millions de dollars (12 juin) pour le financement d'un projet hydro-électrique ;*

— *Nigéria (29 mai) : 32,5 millions de dollars pour un projet de développement agricole ;*

— *Philippines : 67 millions de dollars (29 mai) pour l'expansion et l'amélioration des ports de Oro, Cebu, Iloilo et Zamboanga et 62 millions de dollars (2 juin) pour l'amélioration de routes rurales dans six provinces ;*

— *Portugal (29 mai) : 50 millions de dollars pour augmenter la production sylvicole grâce à un projet de boisement ;*

— *Fidji (2 juin) : 15,5 millions de dollars pour un projet visant à développer la capacité de stockage du barrage de Monasavu et l'adjonction de deux ensembles de générateurs à la centrale de Wailoa ;*

— *Honduras (2 juin) : 3 millions de dollars pour le financement d'une assistance technique afin de promouvoir les recherches pétrolières ;*

— *Mexique (2 juin) : 160 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'irrigation dans l'Etat de Michoacan ;*

— *Bolivie (9 juin) : 50 millions de dollars pour le financement d'importations de matières premières et de biens d'équipement ;*

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *L'Association internationale de développement (IDA), filiale de la Banque mondiale, a annoncé ces dernières semaines une série de crédits en faveur des pays suivants :*

— *Bangladesh : 29 millions de dollars (22 mai) pour accroître la production d'engrais ; 20 millions de dollars (2 juin) pour financer un programme de modernisation de l'industrie de jute ; 11 millions de dollars (12 juin) pour un projet de boisement dans quatre provinces côtières et 25 millions de dollars (18 juin) pour l'importation d'engrais et de matières premières pour la production locale d'engrais ;*

— *Niger : 18,7 millions de dollars (22 mai) pour un programme de développement rural et 20 millions de dollars (9 juin) affectés à un projet de développement agricole ;*

— *République arabe du Yémen (22 mai) : 17 millions de dollars pour le financement d'un projet de pêcheries ;*

— *Inde : deux crédits (23 mai) dont l'un, de 300 millions de dollars, permettra la réalisation de la seconde phase d'un projet d'électricité d'origine thermique dans l'Etat d'Uttar Pradesh et l'autre, de 10 millions de dollars, la réorganisation des services de vulgarisation agricole dans l'Etat de Kerala. Ce pays a aussi bénéficié le 5 juin d'un crédit de 110 millions de dollars, dont 56 millions pour l'amélioration des transports publics de Calcutta et 54 millions pour la promotion de l'industrie de la soie dans l'Etat de Karnataka ;*

— *Mali (23 mai) : 8 millions de dollars pour la réalisation d'un projet de développement industriel et des activités traditionnelles par l'intermédiaire de la Banque centrale du Mali ;*

— *Sénégal (23 mai) : 3,3 millions de dollars pour fournir les devises nécessaires à des études dans le secteur énergétique ;*

— *Ghana (29 mai) : 25 millions de dollars affectés à un troisième programme routier ;*

— *Birmanie (2 juin) : 90 millions de dollars pour la construction d'un barrage à buts multiples ;*

— *Comores (5 juin) : 5,2 millions de dollars pour augmenter la production de noix de coco et de coprah ;*

— *Lesotho : 6 millions de dollars (3 juin) pour la construction de trames d'accueil et de dispensaires ainsi que l'octroi de prêts au logement dans la ville de Maseru et 4 millions de dollars (16 juin) pour aider la Société nationale de développement à faire face à ses besoins en devises pour le financement de projets de développement ;*

— *Tanzanie : 14 millions de dollars (5 juin) pour la construction d'une usine de conditionnement de thé et 30 millions de dollars (16 juin) pour aider à financer un projet d'exploration pétrolière dans la région de l'île de Songo Songo ;*

— *Rwanda (9 juin) : 21 millions de dollars pour la plantation de forêts produisant du bois de chauffage ou du bois de construction ;*

— *République populaire démocratique du Yémen (9 juin) : 13,2 millions de dollars pour la réalisation d'un projet d'alimentation en eau à Aden ;*

— *Zaïre (9 juin) : 11 millions de dollars pour le financement d'un projet visant à doubler la production de maïs au cours des six prochaines années ;*

— *Somalie (12 juin) : 6 millions de dollars pour un projet de promotion de l'exploration pétrolière ;*

— *Madagascar (12 juin) : 5 millions de dollars consentis à la Bankin Ny Indostria pour ses opérations de prêts en faveur des activités artisanales et des petites et moyennes industries ;*

— *Sri Lanka (12 juin) : 30 millions de dollars pour le financement d'un programme d'adduction d'eau et d'assainissement dans la région de Colombo;*

— *Kenya (16 juin) : 4,5 millions de dollars pour financer des études entrant dans le cadre de la promotion des exportations.*

OPERATIONS CONJOINTES DE LA BANQUE MONDIALE ET DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT. — *Le 22 mai, un prêt de la Banque mondiale de 50 millions de dollars, assorti d'un crédit de l'Association internationale de développement (IDA), de 50 millions de dollars également, a été accordé à l'Egypte pour aider à la réalisation d'un projet de distribution de gaz au Caire. De son côté, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a reçu, le 29 mai, un prêt de la Banque mondiale de 17 millions de dollars assorti d'un crédit de l'IDA de 13 millions de dollars pour la construction de la dernière section de la route des montagnes.*

SOCIETE FINANCIERE INTERNATIONALE. — *Quatre opérations de la Société financière internationale (S.F.I.) ont été annoncées :*

— *Investissement d'environ 2,29 millions de dollars, le 20 mai, dans la Korea Development Finance Corporation (K.D.F.C.), en République de Corée, pour participer à l'augmentation du capital social de cet organisme désormais transformé en banque de crédit à long terme ;*

— *Prêt de 18,7 millions de dollars, le 2 juin, à la société Radoje Kakic en Yougoslavie pour l'expansion de sa production de matériel de terrassement ;*

— *Investissement de 3 millions de dollars, le 5 juin, pour aider à la construction d'un hôtel à Dakar (Sénégal). Le prêt a été consenti à Novotel SIEH (Société d'investissement et d'exploitation hôteliers) ;*

— *Investissement de 2 050 000 dollars, le 11 juin, dans la construction d'une usine productrice de ciment au Sierra-Leone. Le prêt a été accordé à la Sierra Cement Company ;*

— *Contribution d'un montant de 114,9 millions de dollars dans la construction d'une usine productrice de verre plat et l'extension des installations existantes de la société bénéficiaire du projet, Vitro Flotado au Mexique.*

EMISSIONS D'OBLIGATIONS DE LA BIRD EN DEHORS DES ETATS-UNIS. — *La Banque mondiale et un syndicat de banques ayant à leur tête la Banque de Paris et des Pays-Bas ont signé, le 12 juin, un accord pour deux émissions de bons en dollars des Etats-Unis sur les marchés en dehors des Etats-Unis. La première émission, d'une durée de sept ans et d'un montant de 300 millions de dollars, porte intérêt à 10,25 % payable annuellement le 15 juin ; la seconde émission, d'une durée de cinq ans et d'un montant de 200 millions de dollars, porte intérêt à 9,75 % également payable le 15 juin. Ces deux émissions ont été publiquement offertes au pair.*

REUNIONS DE GROUPES CONSULTATIFS. — *Plusieurs gouvernements et institutions concernés par l'aide au développement de certains pays se sont réunis ces derniers mois : du 9 au 11 avril, groupe d'aide au Soudan ; les 12 et 13 mai, groupe d'aide au Bangladesh ; les 28 et 29 mai, groupe d'aide au Zaïre ; enfin, les 12 et 13 juin, consortium d'aide au Pakistan.*

DEPART DU PRESIDENT DE LA BANQUE MONDIALE EN 1981. — *M. Robert McNamara, président de la Banque mondiale, a annoncé le 9 juin qu'il abandonnerait ses fonctions le 30 juin 1981.*

Banque arabe pour le développement économique

Sixième session annuelle du conseil des gouverneurs

REUNI le 16 avril à Doha (Qatar) pour sa sixième session annuelle, le conseil des gouverneurs de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a examiné l'assise financière et les perspectives d'activité de la banque. Il a demandé qu'un programme d'activité quinquennal (1980-1984) soit soumis l'an prochain à son approbation. Le conseil a aussi résolu d'affecter 1,975 million de dollars à la construction du nouveau siège de la banque et 7,5 millions de dollars, à titre exceptionnel, à l'amortissement d'un don accordé antérieurement à la Somalie. Le docteur Chedly Ayari a été réélu président de la BADEA pour un second mandat de cinq ans.

PRET A LA REPUBLIQUE DES SEYCHELLES. — *La BADEA a décidé, le 28 avril, un prêt de 1,20 million de dollars à la République des Seychelles pour un projet d'électrification. Ce prêt, amortissable en douze ans, y compris deux ans de délai de grâce, porte intérêt au taux annuel de 5 %.*

Banque européenne d'investissement

Prêt à la France, à l'Irlande et à l'Italie

LA Banque européenne d'investissement (B.E.I.) annonce une série de prêts aux pays et organismes suivants :

— France (20 mai) : prêt d'une contre-valeur de 10 millions de francs (1,7 million d'u.c., pour douze ans, à 12,90 %) pour le financement d'une usine de laine de roche volcanique à Saint-Eloy-les-Mines, près de Clermont-Ferrand ; ce prêt a été attribué à Rockwool-Isolation ;

— Irlande (30 mai) : deux prêts d'une contre-valeur totale de 23 millions de livres irlandaises (34,2 millions d'u.c.) à l'Electricity Supply Board (pour quinze ans, avec une bonification d'intérêt de 3 % en vertu des dispositions adoptées lors de l'adhésion de ce pays au Système monétaire européen). 20 millions de livres irlandaises financeront la construction d'une centrale de charbon à Moneypoint (comté de Clare) et 3 millions l'extension de deux centrales de tourbe ;

— Italie (2 juin) : quatre prêts d'une contre-valeur de 32,3 milliards de lires (27,6 millions d'u.c.) accordés pour des durées allant de six à neuf ans et des taux d'intérêts de 11,35 % à 11,85 %. 15 milliards de lires financeront la modernisation d'une usine de verre plat dans les Abruzzes ; 10,3 milliards l'extension d'une usine fabriquant des pièces de précision pour moteurs automobiles dans les Pouilles ; 6 milliards la restructuration d'une usine d'articles en carbone en Ombrie ; 1 milliard l'agrandissement et la modernisation de la brasserie Birra Dreher, dans les Pouilles également.

AU CONSEIL DES GOUVERNEURS : EXAMEN DU RAPPORT ANNUEL. — *Le conseil des gouverneurs de la Banque européenne d'investissement, composé des ministres des finances des neuf Etats membres, s'est réuni le 9 juin à Luxembourg.*

Le principal point inscrit à son ordre du jour était l'examen du rapport annuel et du bilan de l'exercice 1979 de la Banque ; ce bilan fait apparaître une progression des opérations de financement (3 071,1 millions d'u.c.), soit une augmentation de 40 % par rapport à 1978 (2 188,3 millions d'u.c.). La Banque a octroyé 2 281,2 millions d'u.c. de prêts sur ses ressources propres en faveur d'investissements industriels, énergétiques et d'autres infrastructures dans la Communauté. A ce montant, s'ajoutent 277 millions d'u.c. de prêts consentis sur les ressources du nouvel instrument communautaire d'emprunts et de prêts, appelé « facilité Ortoli ». Plus des deux tiers des prêts sont allés aux régions moins développées ou confrontées à des problèmes de déclin industriel. D'autre part, les financements attribués en vue du développement des pays ayant conclu avec la Communauté des accords d'association ou de coopération ont progressé. Ils se sont élevés en effet à 512,9 millions d'u.c. en 1979, contre 221,7 millions d'u.c. en 1978.

Le conseil des gouverneurs a pris note d'un rapport sur les perspectives d'activité à moyen terme de la Banque examinant les développements possibles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Communauté. Sur ces bases, il a été décidé d'examiner les possibilités d'une nouvelle augmentation du capital de la Banque en 1981. Le capital actuellement souscrit s'élève à 7 087,5 millions d'u.c., dont 911,25 millions effectivement versés ou à verser depuis la dernière augmentation par décision du conseil des gouverneurs en date du 19 juin 1978. L'adhésion de la Grèce, le 1er janvier, portera ce capital à 7 200 millions d'u.c., dont 927,71 millions versés ou à verser.

OPERATION AU TITRE DE LA CONVENTION DE LOME. — *Dans le cadre de la première convention de Lomé, la B.E.I. a prêté, le 3 juin, 7,5 millions d'u.c. (78 millions de roupies mauriciennes) au Central Electricity Board pour le financement d'un barrage et d'une centrale hydro-électrique dans l'île Maurice. D'une durée de dix-neuf ans, ce prêt porte intérêt à 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt financée sur les ressources du Fonds européen de développement.*

PRET EN NOUVELLE-CALEDONIE. — *Un prêt d'une contre-valeur de 7 millions d'u.c. (pour dix-huit ans, à 8 %, compte tenu d'une bonification d'intérêt sur les ressources du Fonds européen de développement) a été accordé le 29 mai à la Nouvelle-Calédonie pour contribuer à l'aménagement hydro-électrique de la rivière Néaoua. Ce prêt intervient en vertu de la décision du conseil des ministres des communautés européennes du 29 juin 1976 accordant le bénéfice d'une aide spécifique aux pays et territoires d'outre-mer ayant avec certains pays membres des liens particuliers.*

Banque des règlements internationaux

Cinquantième rapport annuel

LA Banque des règlements internationaux (B.R.I.) a publié le 9 juin son cinquantième rapport annuel à l'occasion de sa cinquantième assemblée générale qui se réunissait le même jour à Bâle.

Comme chaque année, le rapport dresse le bilan de la Banque pour l'année écoulée et dont l'assemblée a pris acte. Elle a approuvé le bilan au 31 mars 1980 dont le total s'élève à 24 409 416 167 francs or (un franc or équivalant à 0,290 322 58 grammes d'or fin) ; elle a également approuvé le compte de profits et pertes qui accuse, pour l'exercice, un excédent total de 54 966 432 francs or, après déduction des frais d'administration. Après transfert de 3 989 054 francs or à la provision pour frais d'administration exceptionnels, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 50 977 378 francs or.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 110 francs suisses par action au titre de l'exercice clos le 31 mars 1980, ainsi qu'un dividende exceptionnel et non renouvelable de 25 francs suisses par action à l'occasion du cinquantenaire de la Banque. Le dividende total, qui s'élève ainsi à 135 francs suisses par action, sera payable le 1er juillet 1980 aux actionnaires inscrits sur les registres de la Banque à la date du 20 juin 1980. Comme il est indiqué au bilan, un montant de 17 977 378 francs or a été affecté à cet effet par prélèvement sur le bénéfice net.

L'assemblée a également décidé de transférer 13 200 000 francs or au fonds de réserve générale, 1 000 000 de francs or au fonds spécial de réserve de dividendes et 18 800 000 francs or au fonds de réserve libre.

● FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL. — *Le Fonds monétaire international (F.M.I.) a donné son accord le 16 mai, à l'achat par la Roumanie d'un montant équivalant à 121,25 millions de droits de tirage spéciaux (D.T.S.), dans le cadre du mécanisme de financement compensatoire, les exportations de ce pays ayant accusé un fléchissement en 1979. Son déficit commercial a doublé en 1979, il atteint 1 milliard de D.T.S.*

— *Le F.M.I. a également approuvé des crédits « stand-by » au bénéfice des pays suivants : Malawi (13 mai), l'équivalent de 49,875 millions de D.T.S. au cours des deux prochaines années pour soutenir le programme économique du gouvernement (en même temps, un crédit « stand-by » approuvé par le Fonds le 31 octobre 1979, a été annulé) ; Uruguay (14 mai), l'équivalent de 21 millions de D.T.S. au cours des douze prochains mois ; Yougoslavie (6 juin), l'équivalent de 339 325 millions de D.T.S. jusqu'au 31 décembre 1981.*

— *Le gouvernement de l'île de Sainte-Lucie a annoncé, le 13 juin, qu'il acceptait les statuts de l'article VIII du Fonds, paragraphe 2, 3 et 4.*

— *M. P.N. Kaul (Inde) a été nommé le 2 juin directeur du département des banques centrales au Fonds. Il succède à M. Roland Tenconi (France), qui avait été nommé directeur de l'administration en janvier 1980.*

● BANQUE CENTRAMERICAINE D'INTEGRATION ECONOMIQUE. — *La Banque centraméricaine d'intégration économique (B.C.I.E.) a approuvé le 25 mai un prêt de 3 500 000 dollars à l'Institut nicaraguayen de l'énergie pour financer la reconstruction, dans plusieurs départements, des réseaux de distribution d'électricité endommagés lors des affrontements armés de 1978 et 1979.*

Deux autres prêts ont été accordés le 11 juin. L'un, de 1 800 000 dollars, est octroyé à la Federacion Hondureña de Cooperativas de Viviendas, du Honduras, pour financer la dernière phase de deux projets de construction de maisons d'habitation. L'autre, de 1 500 000 dollars, accordé à la mairie de Guatemala, financera la troisième tranche de travaux d'un projet d'approvisionnement en eau potable de la zone nord de la capitale.

— *La B.C.I.E. a souscrit un accord le 14 mai avec la Société générale de Banque de Belgique, en vertu duquel cette institution fournit un prêt à long terme d'un montant de 25 000 000 de dollars, qui sera affecté au financement de projets de développement publics et privés dans les cinq pays de la B.C.I.E. Ce prêt, dont l'intérêt sera calculé sur la base du taux d'intérêt interbancaire de la place de Londres, est remboursable en dix ans, y compris un délai de grâce de quatre ans.*

● BANQUE DE DEVELOPPEMENT DES CARAIBES. — *La cinquante-huitième session du conseil de direction de la Banque de développement des Caraïbes (B.D.C.) s'est tenue à Nassau (Bahamas) du 3 au 5 mai. Le conseil a paraphé un accord de coopération avec le PNUD pour la réalisation de projets de développement dans les pays membres. Il a aussi approuvé un accord de coopération technique non remboursable avec la Banque interaméricaine de développement (BID). En outre, des prêts ont été approuvés, pour un montant de 12 068 000 dollars, en faveur des pays suivants :*

— *Barbade : 2 millions de dollars à l'aide du Fonds spécial pour la réalisation d'un projet d'infrastructure ;*

— *Bahamas : 3 millions de dollars à l'aide des ressources ordinaires, en faveur de Montagu Beach Hotel pour financer la rénovation de ses installations ;*

— *Iles Vierges britanniques : 705 000 dollars à la British Virgin Islands Fisheries Company Limited (avec garantie du gouvernement), pour le développement des pêcheries ;*

— *Grenade : 107 000 dollars, à l'aide du Fonds spécial, pour développer l'élevage de moutons à Carriacou.*

— *Guyana : 4 millions de dollars à Banks-DIH Limited pour financer un projet d'expansion industrielle ;*

— *Sainte-Lucie : 2 millions de dollars, à l'aide du Fonds spécial pour la réalisation d'un projet gouvernemental de développement de l'infrastructure routière.*

Un prêt additionnel de 34 815 dollars, à l'aide du Fonds vénézuélien, a été octroyé à Harmony Estates Limited pour la construction d'un hôtel à Rodney Bay.

● BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT. — *Sept prêts ont été annoncés récemment par la Banque interaméricaine de développement (BID) en faveur des pays suivants :*

— *Panama (8 mai) : 10,4 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires, pour vingt ans, à 8,25 %) destinés à accroître le cheptel dans ce pays ; ce programme est réalisé par la Banque de développement agricole de Panama ;*

— *Guatemala (15 mai) : 500 000 dollars (à l'aide du Fonds de progrès social, pour quarante ans et à 1 %) pour la modernisation des méthodes de culture d'un groupe de petits fermiers dans un village du nord-est de ce pays. Ce prêt est assorti d'un don d'assistance technique d'un montant de 53 000 dollars ;*

— *République Dominicaine (29 mai) : investissement de 150 000 dollars (à l'aide du Fonds vénézuélien administré par la Banque) pour la construction d'une usine de confiserie dans la région de Boca-Chica ;*

— *Argentine (29 mai) : 500 000 dollars (à l'aide du Fonds de progrès social, pour trente ans, à 1 %) destinés au financement d'un programme de développement de la production de bétail dont bénéficieront environ deux cent soixante-douze familles dans le « Chaco », région située au nord du pays ; le 8 mai, ce pays avait déjà reçu un prêt d'un montant de 90 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque, pour vingt ans, à 8,25 %) pour aider à la remise en état d'une partie du réseau routier ;*

— *Mexique (6 juin) : 170 millions de dollars (à l'aide des ressources interrégionales de la Banque, pour vingt ans, à 8,25 %) pour la réalisation d'un projet visant à assurer l'alimentation en eau de la ville de Mexico ;*

— *Pérou (6 juin) : 30 millions de dollars (à l'aide des ressources ordinaires de la Banque, pour vingt ans, à 8,25 %) pour le financement d'un programme de crédit dans les secteurs de l'industrie, des mines et de la pêche.*

● FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT. — *La Commission des Communautés européennes a pris, les 23 et 30 avril, les décisions de financement au titre du quatrième FED (Fonds européen de développement) en faveur des pays et organismes suivants :*

— *Conseil africain de l'arachide : aide non remboursable de 500 000 u.c.e. et 504 000 u.c.e. pour le financement d'un projet régional de recherche sur l'aflatoxine ;*

— *Congo : aide non remboursable de 1 300 000 u.c.e. destinée à financer la dernière phase d'un projet de réorganisation de la gestion des ranchs dans la vallée du Niari ;*

— *République Centrafricaine : aide non remboursable de 8 031 000 u.c.e. pour l'entretien de la route nationale numéro 3 ;*

— *Guinée - Bissau : aide non remboursable de 2 000 000 u.c.e. pour améliorer la viabilité de la route Bambodinca-Quebo ;*

— *Iles Salomon : prêt à conditions spéciales pour le développement du système de transmission téléphonique ;*

— *Iles de la Réunion : aide non remboursable de 400 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 2 250 000 u.c.e. pour l'aménagement hydro-agricole du Bras de Cilaos ;*

— *Côte-d'Ivoire : aide non remboursable de 1 900 000 u.c.e. pour l'assainissement de la ville de Korhogo ;*

— *Ouganda : prêt à conditions spéciales de 1 500 000 u.c.e. et aide non remboursable de 200 000 u.c.e. pour financer les crédits de l'Uganda Development Bank ;*

— *Nigéria : aide non remboursable de 1 170 000 u.c.e. destinée aux instituts de recherche de ce pays ;*

— *Ethiopie : aide non remboursable de 200 000 u.c.e. pour un programme de formation pluriannuel ;*

— *Bahamas : prêt à conditions spéciales de 446 000 u.c.e. pour la construction du premier laboratoire de technologie de ce pays ;*

— *Malawi : aide non remboursable de 375 000 u.c.e. pour l'extension de l'école professionnelle rurale ;*

— *Sénégal : prêt à conditions spéciales de 951 000 u.c.e. pour la promotion de l'artisanat et la création de quatre antennes régionales artisanales.*

A la suite de la réunion du comité du FED le 13 mai, la Commission des Communautés européennes a pris, les 14 et 29 mai, de nouvelles décisions de financement intéressant les pays suivants :

— *Wallis-et-Futuna : aide non remboursable de 645 000 u.c.e. pour la modernisation du réseau de voirie urbaine et suburbaine de Mata-Utu ;*

— *Polynésie française : aide non remboursable de 248 000 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 692 000 u.c.e. pour un programme forestier dans l'île de Nuku-Hiva ;*

— *Etats A.C.P. (soit : Bahamas - Barbade - Jamaïque - Trinité-et-Tobago - Guyane - Grenade) et îles Caraïbes : aide non remboursable de 300 000 u.c.e. pour la mise en œuvre de l'étude sur le tourisme régional aux Caraïbes ;*

— *Etats A.C.P. (Barbade - Dominique - Grenade - Guyane - Jamaïque - Sainte-Lucie-Saint-Vincent - Trinité-et-Tobago) et certains territoires d'outre-mer (Antigua - Belize - Montserrat - Saint-Kitts - Anguilla) : aide non remboursable de 80 000 u.c.e. pour des cours de formation régionale à l'intention des jeunes diplomates des pays de la région ;*

— *Dominique : aide non remboursable de 50 000 u.c.e. pour la formation technique d'universitaires à La Barbade ;*

— *Gambie : aide non remboursable : 286 000 u.c.e. pour le programme pluriannuel de formation 1976-1980 ;*

— *Ensemble des Etats A.C.P. : aide non remboursable de 555 0000 u.c.e. pour le financement des services d'experts et de consultants au bénéfice du secrétariat général des Etats A.C.P. ;*

— *Centre de développement industriel : aide non remboursable de 1 508 128 u.c.e. pour les dépenses de fonctionnement et d'intervention de cet organisme pour 1980 ;*

— *Haute-Volta : aide non remboursable de 7 681 u.c.e. et prêt à conditions spéciales de 7 000 000 u.c.e. pour l'aménagement de la route Koupela-Fada N'Gourma.*

GROUPEMENTS ECONOMIQUES ET COMMERCIAUX

Association européenne de libre-échange

Réunion du conseil ministériel

LE conseil de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.) et le conseil mixte A.E.L.E.-Finlande se sont réunis au niveau ministériel le 11 juin. Cette réunion, qui marquait le vingtième anniversaire de l'Association, s'est tenue en Suède, à Saltsjöbaden, où la convention de Stockholm avait été négociée en 1959, aboutissant à la création de l'A.E.L.E. en 1960. Les ministres ont souligné que « *la coopération au sein de l'Association a présenté et continuera de présenter une grande importance pour la promotion du commerce, la croissance économique et l'emploi dans les pays participants.* » Ils ont indiqué que les membres de l'A.E.L.E. continueront de centrer leurs efforts sur la consolidation du libre-échange et le parachèvement de l'élimination des droits de douane par la suppression d'autres obstacles au commerce.

En ce qui concerne les perspectives économiques, les ministres se sont déclarés « *préoccupés par la persistance de taux d'inflation élevés, les incertitudes croissantes concernant l'approvisionnement et le prix de l'énergie, la situation monétaire et le déséquilibre des balances de paiements* », ainsi que par les perspectives peu favorables de croissance économique et du taux de chômage élevé pour l'ensemble de la zone de l'O.C.D.E. Cette évolution est susceptible « *d'augmenter les risques de pression en faveur du protectionnisme* ». Par conséquent, « *un renforcement de la coopération internationale s'impose pour maîtriser ces difficultés* ».

REUNION DU COMITE ECONOMIQUE. — *Le comité économique de l'A.E.L.E., réuni à Genève les 12 et 13 mai, a estimé que la croissance économique et l'emploi dans les pays de l'A.E.L.E. évoluent en 1980 d'une manière satisfaisante. Le P.N.B. progressera en moyenne de 3 % au moins, et la plupart des pays membres continueront à assurer le plein emploi, alors que la Finlande et le Portugal réduiront leur taux de chômage.*

Le comité a examiné en particulier l'évolution économique dans trois pays nordiques : Finlande, Norvège et Suède.

ENTREE EN VIGUEUR DE L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE AVEC L'ESPAGNE. — *L'accord de libre-échange multilatéral conclu entre les sept pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne est entré en vigueur le 1er mai ; le même jour, entraient également en vigueur les accords commerciaux bilatéraux en matière agricole entre l'Espagne et l'Autriche, la Finlande, la Norvège, la Suède et la Suisse.*

Le comité mixte, institué pour gérer l'accord, s'est réuni pour la première fois, le 14 mai, à Genève. Il a décidé d'appliquer à partir du 1er juillet les réductions tarifaires qui constituent la première étape vers la suppression de tous les droits de douane et autres restrictions aux échanges sur la quasi-totalité des échanges entr les pays de l'A.E.L.E. et l'Espagne.

A la suite de ces réductions tarifaires, le niveau de libéralisation des échanges de produits industriels sera le même dans les relations entre les pays membres et l'Espagne qu'entre l'Espagne et la Communauté économique européenne.

L'accord contient des dispositions spéciales régissant les échanges entre le Portugal et l'Espagne.

FONDS DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL EN FAVEUR DU PORTUGAL. — *Le troisième rapport annuel du Fonds A.E.L.E. de développement industriel en faveur du Portugal, publié le 2 juin, porte sur la période allant du 1er février 1979 au 31 janvier 1980. Il indique notamment qu'au cours de sa troisième année d'existence, le Fonds a approuvé des prêts totalisant 1,209 milliard d'escudos (environ 24,1 millions de dollars) pour des projets d'investissement spécifiques au Portugal.*

Association latino-américaine de libre-commerce

Progrès de la négociation sur la restructuration

LA deuxième série de négociations sur la restructuration de l'Association latino-américaine de libre-commerce (A.L.A.L.C.) s'est tenue à Asuncion (Paraguay) du 5 au 14 juin. Consacrée aux mécanismes des échanges et aux questions institutionnelles, cette réunion est parvenue à des résultats qui, selon son président (le ministre de l'économie du gouvernement paraguayen), sont jugés « *très importants* ». En effet, en ce qui concerne les instruments du programme de libération du commerce régional, les représentants des pays membres se sont prononcés pour la suppression de la liste commune, dont la négociation s'était heurtée à un échec qui fut à l'origine de l'impasse de l'Association depuis 1967. Ils ont aussi annulé les résultats de la première négociation de cette même liste en 1964.

Les pays membres procéderont, d'autre part, à une redéfinition des normes relatives à l'application de restrictions non tarifaires, aux préférences douanières, aux clauses de sauvegarde, etc. Des actions multilatérales, des programmes spéciaux de coopération et des aides institutionnelles viendront renforcer les avantages déjà consentis aux pays membres bénéficiant du statut de pays de moindre développement économique relatif. Le nouveau schéma d'intégration prévoit, en outre, la conclusion d'accords d'association ou tarifaires entre les pays membres et les groupements économiques sous-régionaux.

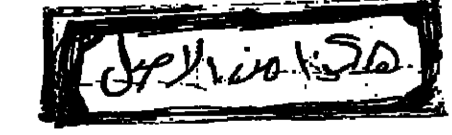
Dans le domaine institutionnel, les résultats ont été aussi positifs, les représentants des pays membres s'étant mis d'accord sur la structure et le fonctionnement des nouveaux organes politiques et techniques.

Les conclusions dela négociation d'Asuncion ainsi que celles de la réunion de Caracas du mois d'avril dernier, devrait faire l'objet des travaux de la dix-neuvième session extraordinaire de la conférence des parties contractantes, ouverte à Acapulco (Mexique) le 17 juin.

Groupe andin

Progression du commerce sous-régional

SELON les premières évaluations publiées le 1er juin au siège du Groupe andin, les échanges entre les pays membres (à l'exclusion des produits énergétiques) ont atteint en 1979 une valeur estimée à 1 061 millions de dollars. Le rythme d'expansion a été, en termes relatifs, supérieur à



celui de leur commerce avec le reste du monde. La ventilation par pays des exportations entre les cinq partenaires place en tête la Colombie (552 millions de dollars), suivie du Pérou (347 millions de dollars), de l'Equateur (96 millions de dollars), du Venezuela (46 millions de dollars) et de la Bolivie (19 millions de dollars).

SESSION DE LA COMMISSION. — *La Commission de l'accord de Cartagena a tenu sa vingt-neuvième session ordinaire à Lima. Elle a examiné deux propositions portant sur le programme sectoriel de développement de l'industrie sidérurgique et sur l'organisation du système andin d'information technologique. En outre, deux groupes de travail ont été constitués : l'un pour étudier un projet concernant la création d'une industrie de la machine-outil en Bolivie, l'autre pour examiner une proposition sur le système de normes de contrôle de la qualité.*

RELATIONS AVEC LE CONSEIL DES AMERIQUES. — *Un séminaire réunissant plus de deux cents chefs d'entreprise appartenant au Conseil des Amériques et une délégation des cinq pays andins s'est tenu à New-York du 5 au 8 mai. Considérée comme une preuve de l'intérêt des milieux d'affaires américains à l'égard du Groupe andin, cette rencontre a été consacrée aux investissements étrangers, aux transferts de technologie, aux échanges extérieurs, aux programmes sectoriels de développement industriel et au financement des projets de développement économique.*

O.C.D.E.

Au conseil ministériel

LE conseil de l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) s'est réuni au niveau ministériel les 3 et 4 juin à Paris. Les ministres ont noté que le programme d'action concertée adopté par les pays membres en 1978 avait produit des résultats bénéfiques qui ont continué de se faire sentir ces douze derniers mois, en particulier sur le plan de la réduction des déséquilibres des paiements. Mais ils ont constaté que « *le chômage se maintient à des niveaux inacceptables; l'inflation est toujours profondément enracinée dans nombre de pays et les progrès vers une croissance mieux équilibrée et moins inflationniste ont été interrompus par l'augmentation massive des prix mondiaux du pétrole* ». Ils en ont conclu qu' « *inévitablement, la hausse des prix du pétrole, conjuguée aux politiques monétaires et budgétaires restrictives qui se révèlent nécessaires, va conduire à un ralentissement de l'activité économique et à une augmentation du chômage dans la zone de l'O.C.D.E. au cours des douze prochains mois* ».

Reconnaissant qu'un système commercial ouvert et multilatéral est une condition pour la réalisation de leurs objectifs macro-économiques et l'importance d'une poursuite d'efforts vigoureux afin de résister au protectionnisme, les gouvernements des pays membres de l'O.C.D.E. ont adopté une nouvelle déclaration sur la politique commerciale.

Session du conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie

Le conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.) s'est réuni le 22 mai à Paris à l'échelon des ministres.

Les ministres ont examiné les résultats de l'examen annuel pour 1979 des politiques et programmes énergétiques des pays de l'A.I.E. Ils ont reconnu que les mesures prescrites par les principes de politique énergétique de l'A.I.E. n'ont pas toutes été mises en place ou n'ont pas suffi à produire les résultats nécessaires. Les ministres ont aussi reconnu que les résultats à atteindre effectivement en 1985 par les pays de l'A.I.E. pris dans leur ensemble en matière d'importations nettes de pétrole devraient être largement en retrait par rapport à l'objectif de groupe actuel pour 1985 (26,2 Mb/j d'importations de pétrole, soutes comprises) afin de refléter à la fois les possibilités d'économies et la situation probable de la production pétrolière. Se fondant sur les données actuellement disponibles, le secrétariat estime ces possibilités à 4 Mb/j environ.

Il a été décidé que « *les efforts de réduction des importations de pétrole seraient poursuivies au-delà de 1985* ». Ces efforts permettront de réduire le rapport entre le taux d'augmentation de la consommation d'énergie et le taux de croissance économique, dans l'ensemble des pays de l'A.I.E., à 0,6 environ au cours de la décennie à venir et de ramener la part du pétrole dans la demande totale d'énergie de 52 % actuellement à quelque 40 % d'ici à 1990.

Les ministres ont encore adopté des mesures à court terme pour limiter les effets économiques préjudiciables d'éventuelles perturbations à court terme du marché pétrolier tenant au prix ou au volume des approvisionnements. Ces mesures concernent des instruments de référence et de plafonds (il est décidé que « *si, à un moment quelconque, on relève les signes d'une tension imminente du marché, les ministres se réuniront à bref délai* ») ainsi que les politiques de stocks.

AU COMITE DE POLITIQUE ECONOMIQUE. — *M. Christopher William McMahon, sous-gouverneur de la Banque d'Angleterre, a été élu le 20 mai président du groupe de travail n° 3 du comité de politique économique de l'O.C.D.E.*

M. Charles L. Schultze, président du groupe des conseillers économiques du président des Etats-Unis, a été réélu président du comité de politique économique.

PRODUITS CHIMIQUES. — *Lors d'une réunion spéciale qui s'est tenue à Paris du 19 au 21 mai, des ministres et des hauts responsables dans le domaine des produits chimiques, représentant les pays membres de l'O.C.D.E., ont approuvé à l'unanimité un ensemble de mesures visant à stimuler et à coordonner, sur le plan international, les actions engagées pour réglementer les produits chimiques en vue de protéger la santé humaine et l'environnement.*

DEPENSES PUBLIQUES. — *Une soixantaine de fonctionnaires de vingt pays membres de l'O.C.D.E. ont participé, du 28 au 30 mai, à un séminaire sur le contrôle des dépenses publiques.*

RECENTES PUBLICATIONS

- *Suède* et *Yougoslavie*, dans la série *Etudes économiques*, 88 et 77 pages, Paris, 1980.
- *Création directe d'emplois dans le secteur public*, 53 pages, Paris, 1980.
- *Coûts et marges en secteur bancaire – un panorama international :* no 15 du rapport : *Tendance des marchés des capitaux.*
- *Statistiques de l'O.C.D.E. sur la construction navale :* publication trimestrielle, dont les données portent sur le premier trimestre 1980.

Organisation des pays exportateurs de pétrole

La conférence ministérielle s'efforce d'harmoniser les prix

REUNIE à Alger du 9 au 11 juin, la cinquante-septième conférence ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) s'est terminée par un accord sur une nouvelle base tarifaire du pétrole. Les ministres ont en effet décidé de fixer à 32 dollars le prix-plafond du baril de brut de référence (*arabian light*), et à 5 dollars maximum la valeur des différentiels de fret et de qualité pouvant s'ajouter à ce prix. Cette mesure prend effet à compter du 1er juillet et s'appliquera jusqu'à la réunion tripartite (ministres du pétrole, des finances et des affaires étrangères) prévue pour septembre prochain.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion précise que « *cette nouvelle organisation des prix vise à instaurer un équilibre entre l'offre et la demande afin d'éviter la constitution de stocks supplémentaires nuisibles à la fois aux producteurs et aux consommateurs* ».

Les participants ont, en outre, réaffirmé leur détermination de voir le prix du gaz fixé par référence à celui du pétrole, ce qui, selon eux, contribuerait à « *établir une politique commerciale cohérente des hydrocarbures* ».

Ils ont aussi pris des décisions de principe concernant notamment la création d'une agence d'informations qui « *deviendra opérationnelle aussitôt que possible* », la mise en route d'une étude de faisabilité pour un institut de formation supérieure destiné à instruire des personnels qualifiés des autres pays du tiers-monde. Les ministres ont enfin chargé Cheikh Yamani, président du comité *ad hoc*, d'émettre des propositions concernant le plan d'action pour une stratégie à long terme des pays membres de l'Organisation lors de la prochaine conférence tripartite.

TRANSFORMATION DU FONDS SPECIAL. — *Réunis à Vienne le 27 mai, les ministres des finances des treize pays de l'OPEP ont approuvé la transformation du Fonds spécial de l'Organisation en « Fonds de l'OPEP pour le développement international » : il devient ainsi une agence autonome au sein de l'institution pour mettre en œuvre coopération et assistance financière au bénéfice des autres pays du tiers-monde. A cette occasion, les ministres ont décidé un accroissement de 1,6 milliard de dollars de ses ressources, ce qui en porte le montant à 4 milliards. Ils ont aussi pris la décision de principe d'augmenter la contribution de l'OPEP au Fonds international pour le développement agricole (FIDA), organisme rattaché à l'ONU.*

● ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE. — *La dernière liste tarifaire reprenant les engagements souscrits en matière d'abaissement de droits par les pays participant aux négociations commerciales multilatérales du « Tokyo Round », dans le cadre de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), vient d'être publiée : il s'agit du* Protocole additionnel au protocole de Genève (1979) annexé à l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

— M. William B. Kelly (Etats-Unis) est devenu le 2 juin l'un des deux directeurs généraux adjoints du GATT.

● COMMUNAUTE DES CARAIBES. — *La cinquième session du comité permanent des ministres du travail de la Communauté des Caraïbes a eu lieu à Saint-Kitts-Nevis-Anguilla les 15 et 16 mai. Le comité a traité de questions relevant de la compétence de l'Organisation administrative du travail des Caraïbes, qui siège à La Barbade : développement du programme de formation et mise au point d'un système de collecte et de diffusion de données statistiques ; rapport du groupe d'experts chargé de préparer le rapprochement des législations nationales ; assistance du gouvernement norvégien au programme régional de développement de l'éducation des travailleurs ; adoption d'une politique commune pour les travailleurs migrants, en ce qui concerne le recrutement et la défense de leurs droits ; sécurité sociale, participation des travailleurs aux bénéfices des entreprises, etc.*

● COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST. — *Réunis fin mai à Lomé, les chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont décidé, le 27, la création d'une zone de libre-échange entre les seize pays membres à compter du 28 mai 1981. Elle devrait constituer une étape liminaire à la mise en œuvre d'un marché commun régional. Cette décision avait été préparée par la réunion du conseil des ministres de l'organisation qui s'était tenu du 22 au 25 mai dans la capitale togolaise.*

● CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT. — *Le fonctionnement du système de préférences généralisé (S.G.P.), lancé en 1970 et destiné à servir de cadre aux pays développés pour l'octroi sans contrepartie d'un traitement préférentiel aux exportations des pays en voie de développement, a été examiné par le comité spécial des préférences de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), lors de sa réunion à Genève du 27 mai au 4 juin. A l'ordre du jour de la session figuraient notamment les points suivants : examen du fonctionnement et des effets du système généralisé de préférences, y compris ses répercussions sur les pays en voie de développement les moins avancés, les pays en voie de développement sans littoral et insulaires ; consultations sur l'harmonisation et l'amélioration des règles d'origine ; autres questions se rapportant au fonctionnement du système généralisé de préférences ; assistance technique aux pays souhaitant bénéficier du système généralisé de préférences.*

— Les pays producteurs et consommateurs de viande ont tenu, du 19 au 23 mai, des délibérations avec le double objectif d'évaluer les résultats des récentes négociations commerciales multilatérales sur la viande et d'explorer les possibilités qui existent de formuler un programme d'action international centré sur des mesures de développement.

— La convention des Nations unies sur le transport multimodal international de marchandises a été adoptée par consensus le 24 mai, au terme d'une réunion ouverte le 8 mai et après plus de sept années de négociations menées sous les auspices de la CNUCED. L'acte final a été signé immédiatement après par les Etats participants.

● CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO. — *Le Conseil international du cacao, réuni à Londres les 4 et 5 juin, a décidé d'ajourner ses travaux jusqu'au 8 septembre et de suspendre la liquidation de son stock régulateur. Cette décision intervient au lendemain de l'appel lancé par le secrétaire général de la CNUCED, M. Gamani Corea, pour de nouveaux efforts en faveur d'une amélioration du climat entre pays producteurs et pays consommateurs, à la suite de l'expiration du second accord international sur la stabilisation des prix du cacao (signé en 1975), le 31 mars dernier. Les dix pays producteurs qui assurent 90 % des approvisionnements mondiaux de cacao et qui sont regroupés au sein de l'Alliance des pays producteurs s'étaient réunis du 19 au 21 mai au Salvador.*

● CONSEIL OLEICOLE INTERNATIONAL. — *La quarante-deuxième session du conseil oléicole international (C.O.I.), qui s'est tenue à Madrid du 19 au 23 mai, était la première réunion du Conseil dans le cadre du troisième accord international sur l'huile d'olive négocié à Genève en 1979. C'est d'ailleurs dans l'optique de l'application de cet accord que toutes les questions administratives, économiques, techniques, de promotion et autres, intéressant la culture de l'olivier, l'huile d'olive et les olives de table, ont été étudiées.*

L'examen de la situation du marché international de l'huile d'olive a conduit à la constatation d'une amélioration de l'équilibre, en 1979-1980, entre l'offre et la demande ; mais cette amélioration découle d'une production mondiale inférieure à la moyenne. L'accent a été mis sur la nécessité de mesures tendant à accentuer la reprise et l'accroissement de la consommation sur les différents marchés, notamment dans les pays producteurs qui sont les principaux consommateurs du produit.

Des progrès sont à enregistrer dans plusieurs domaines : renforcement d'une coopération internationale effective pour aboutir à une amélioration des techniques oléicoles, notamment dans les pays oléicoles en voie de développement ; normes commerciales intéressant les productions oléicoles ainsi que leur classification douanière harmonisée ; détermination de la valeur biologique de ces produits, ainsi que leur promotion internationale.

● MARCHE COMMUN CENTRAMERICAIN. — *Les secrétaires d'Etat à l'économie des pays membres du Marché commun centraméricain (M.C.C.A.) ont tenu leur vingt-sixième session ordinaire à Managua les 15 et 16 mai. Ils ont examiné à cette occasion des rapports sur les avantages fiscaux au développement et la révision du règlement de l'article IX du traité général sur les industries d'intégration.*

Après avoir envisagé l'incidence des nouvelles augmentations du prix de l'énergie et des matières premières sur certains secteurs de production, les secrétaires d'Etat ont autorisé, en vertu des articles 17 et 23 du premier protocole additionnel au régime des industries centraméricaines d'intégration, le relèvement d'un certain nombre de produits industriels à partir du 1er juin.

● ORGANISATION DES PAYS ARABES EXPORTATEURS DE PETROLE. — *Réunis le 7 juin à Alger, les ministres des Etats membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (O.P.A.E.P.) ont décidé de créer une société commune de technologie — The Arab Engineering Consulting Company — qui fournira des experts arabes aux pays intéressés, réalisera des opérations dépassant les possibilités nationales de chaque Etats, supervisera la formation d'ingénieurs arabes et s'efforcera ainsi de freiner la « fuite des cerveaux ». Cette société aura son siège à Abou-Dhabi et sera dotée d'un capital de 20 millions de dollars. Les participants ont, d'autre part, arrêté le projet de construction d'une cale sèche en Méditerranée dont l'Algérie accueillera les installations.*

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Marché commun

Le conseil européen demande que l'O.L.P. soit associée aux négociations de paix

LES chefs d'Etat et de gouvernement des neuf pays de la C.E.E., réunis à Venise le 13 juin, ont adopté une déclaration demandant que le peuple palestinien et l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.) soient associés à la négociation de paix au Proche-Orient sur la base de principes déjà formulés précédemment par les Neuf (en particulier les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité).

La déclaration souligne que le moment est venu de « *favoriser la reconnaissance des deux principes suivants : droit à l'existence et à la sécurité de tous les Etats de la région y compris Israël, et justice pour tous les peuples, ce qui implique la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien* ».

La déclaration ajoute qu'Israël « *doit vivre dans des frontières sûres et reconnues et que les Neuf sont prêts à participer à un système de garanties internationales, y compris sur le terrain* ».

« *Le problème palestinien n'est pas un problème de réfugiés, le peuple palestinien doit être en mesure d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination* », poursuit le texte.

Israël, estime la déclaration, doit mettre fin aux colonies de peuplement qui sont « *un obstacle grave au processus de paix* ».

La déclaration conclut en indiquant que les Neuf ont décidé de prendre les contacts nécessaires avec les parties pour s'informer de leurs positions respectives et déterminer la forme que pourrait prendre une initiative de leur part.

Points d'accord sur les « modifications structurelles » et l'économie

Le conseil européen a d'autre part confirmé la volonté de la C.E.E. de procéder à des « modifications structurelles » dans la perspective de l'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal. Les travaux ont aussi porté sur les points suivants :

1) SITUATION ECONOMIQUE. — Les Neuf ont manifesté « *la plus vive préoccupation devant les tendances inflationnistes qui constituent un danger en soi* » ;

2) EMPLOI. — Les Neuf réaffirment la nécessité d'adopter en priorité « *une politique active de l'emploi* ». Ils ont chargé la Commission de présenter chaque année un rapport sur la situation de l'emploi ;

3) COMMERCE INTERNATIONAL. — Le conseil a réaffirmé sa détermination de contribuer activement à renforcer le système commercial international « *ouvert et multilatéral* ».

4) RECYCLAGE DES PETRODOLLARS. — La situation monétaire étant toujours dominée par les déséquilibres considérables des balances des paiements provoqués par les augmentations répétées des prix du pétrole, un rapport a demandé le renforcement du rôle des institutions financières internationales pour contribuer au recyclage des pétrodollars.

5) DIALOGUE NORD-SUD. — Le conseil insiste à nouveau sur l'importance « *capitale* » que revêt le dialogue Nord-Sud pour la stabilité des relations internationales. Il demande de « *relancer la coopération avec les pays en voie de développement* ». Il maintient son « *engagement politique* » en vue de « *négociations globales* » pour mettre au point la troisième stratégie internationale du développement.

6) PRIX DU PETROLE. — Le conseil a enfin pris acte « *avec une vive préoccupation des décisions d'Alger sur les prix du pétrole* ». Il estime que, dans les circonstances présentes, une « *augmentation du prix du pétrole brut ne paraît pas justifiée par des considérations objectives* ». Il ajoute que « *le caractère répété de ces augmentations comporte des menaces évidentes pour la stabilité internationale, l'inflation et l'expansion économique, les investissements, l'emploi et les balances des paiements. Ces effets entraînent des charges insupportables pour les régions industrialisées* ».

L'accord de Bruxelles sur la contribution budgétaire britannique

L'Europe des Neuf a sans doute surmonté le 30 mai une des plus graves crises de son histoire en se mettant d'accord, après plus de seize heures de négociations acharnées à Bruxelles, sur les grands principes d'une réduction substantielle de la contribution budgétaire britannique à la C.E.E.

L'accord, acquis par les ministres des affaires étrangères, a été entériné ensuite par les gouvernements de la C.E.E. De ce fait, les huit millions d'agriculteurs européens pourront bénéficier de la hausse de 5 % des prix agricoles européens. En effet, M. Peter Walker, ministre britannique de l'agriculture, avait accepté la veille l'accord sur les prix agricoles, sous réserve d'un compromis sur la contribution britannique. Quant aux éleveurs de viande ovine, ils bénéficieront à partir du 15 juillet d'une organisation commune de marché de la viande de mouton dans la C.E.E., qui leur garantit des prix minima en cas de chute des cours, et les protège contre des importations trop bon marché de viande de mouton britannique.

En contrepartie, des concessions britanniques dans le secteur agricole, les huit partenaires ont consenti un grand effort pour réduire la facture européenne de Londres dans les années 1980 à 1982.

Au total, Londres bénéficiera d'une réduction totale de 2,585 milliards d'ECU (15 milliards de francs ou 1,6 milliard de livres sterling) pour les années 80 et 81, avec une promesse ferme des Neuf sur une somme équivalente à 1,4 milliard d'ECU en 1982 (8,2 milliards de francs ou 900 millions de livres sterling).

RECYCLAGE DES PETRODOLLARS. — *Les ministres des finances des Neuf ont examiné le 9 juin à Luxembourg les moyens de recycler les pétrodollars, c'est-à-dire de parvenir à mettre à la disposition des pays qui ont des déficits de balance des paiements les excédents de liquidités possédés par les pays producteurs de pétrole.*

PROTECTION DES TRAVAILLEURS. — *Les ministres du travail ont adopté le 9 juin à Luxembourg une directive-cadre concernant la protection des travailleurs européens contre les risques liés à une exposition à des agents chimiques (plomb et amiante notamment) pendant le travail.*

Les ministres ont également approuvé un programme sur la politique communautaire du marché du travail demandant notamment aux Etats membres de rechercher des mesures efficaces de lutte contre l'emploi et l'émigration illégaux.

REDUCTION DE L'AIDE AUX EXPORTATIONS DE PRODUITS LAITIERS. — *La Commission a réduit d'environ 40 %, depuis le mardi 10 juin, les subventions aux exportations (restitutions) de beurre, de poudre de lait et de butter-oil. Il s'agit en l'occurrence de faire des économies en attendant que l'Assemblée européenne et le conseil des ministres de la Communauté adoptent le budget communautaire pour 1980, tout en mettant à profit la montée des cours mondiaux.*

VENTES DE BEURRE A L'U.R.S.S. — *La C.E.E. a décidé le 23 mai de modifier son système d'exportations de beurre à l'Union soviétique afin de s'assurer que les ventes ne dépasseront pas, en 1980, un plafond total de 70 000 tonnes qui correspond à la moyenne des ventes des trois dernières années. A la suite de l'invasion de l'Afghanistan par l'U.R.S.S., le conseil des ministres des affaires étrangères des Neuf avait, en effet, décidé en janvier que le Marché commun ne devrait pas augmenter ses livraisons de beurre traditionnelles.*

Suspendues en janvier, les ventes de beurre avaient repris en mars. Les exportateurs intéressés pouvaient acheter par adjudication du vieux beurre (datant d'avant la fin de 1978) venant des stocks d'intervention (c'est-à-dire acheté aux agriculteurs européens au prix minimal fixé par la C.E.E.) à un prix voisin du cours mondial, qui est près de deux fois moins élevé que le prix européen. Les contribuables européens payaient donc la différence. Mais, les exportateurs ne recevaient plus la restitution (subvention à l'exportation) comblant normalement la différence entre le prix mondial et le prix européen.

SANCTIONS CONTRE L'IRAN. — *Les ministres des affaires étrangères, réunis à Naples de manière informelle, ont décidé le 18 mai de prendre* « sans délai », contre *l'Iran, les sanctions envisagées dans le projet de résolution du Conseil de sécurité des Nations unies le 10 janvier dernier. Ils sont notamment convenus que tous les contrats commerciaux conclus avec l'Iran après le 4 novembre 1979 seront frappés par les mesures d'embargo. Les ministres ont pris ces mesures après avoir reconnu qu'* « aucun progrès décisif » *vers la libération des otages n'avait été réalisé.*

LE COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL. — *Le comité économique et social des Communautés européennes a recommandé dans un avis, le 23 mai, une harmonisation des mesures de prévention de la contamination par des substances toxiques.*

Dans un autre avis, en date du 28 mai, il a souhaité une plus grande convergence des politiques économiques.

CECA

La Commission prévoit un recul de la production d'acier

LA Commission européenne a adopté le programme prévisionnel pour l'acier concernant le troisième trimestre. Ce programme prévoit une consommation réelle de métal dans la Communauté de 28 millions de tonnes, soit 0,5 million de moins qu'au troisième trimestre 1979 (—1,8 %). Le stockage prévu par les experts de Bruxelles devant être de 0,8 million de tonnes (au lieu de 1,3 un an plus tôt), les importations de 2,5 millions et les exportations de 6,5 millions), la production d'acier des Neuf pourrait être de 32,8 millions de tonnes entre juillet et septembre, soit 5,6 % de moins qu'au troisième trimestre 1979 (34,73 millions).

Ces objectifs marquent un changement de cap important par rapport à l'activité constatée depuis le début de l'année dans les aciéries de la Communauté. Les derniers résultats connus font en effet apparaître une forte progression de la production des sidérurgies de la Communauté (Grande-Bretagne exceptée, évidemment, où sévissait la grève). Voici les augmentations constatées pendant les quatre premiers mois de l'année : France, + 20,8 % ; Italie, + 10 % ; Luxembourg, + 6,6 % ; R.F.A., + 5,2 % ; Belgique, + 4, 7 % ; Pays-Bas, + 4,2 %. Soit, au total, un progrès de 9,3 % (42,3 millions de tonnes, au lieu de 38,7 dans ces pays, y compris la production symbolique du Danemark, 0,3 million de tonnes).

Sans doute une bonne partie de cette croissance a-t-elle correspondu à la nécessité d'alimenter l'industrie britannique, au moment où les forges du Royaume-Uni ne livraient plus que le quart de leur production habituelle (1,8 million de tonnes en quatre mois au lieu de 7,1 un an plus tôt). Mais on peut penser que sans cet événement conjoncturel la production des sidérurgies de la Communauté aurait quand même progressé (simplement moins). De sorte que l'objectif fixé par les experts aux aciéristes de la C.E.E. va être ressenti comme un sérieux coup d'arrêt ; car d'une croissance modérée il leur est proposé de passer à un recul de 5,6 %.

Or, on le sait, les objectifs fixés par Bruxelles ont un certain caractère contraignant puisque, dans le cadre du « plan Davignon », les chiffres qui sont retenus font l'objet de la part des sidérurgistes des Neuf, d'un engagement volontaire de les respecter. On comprend, dans ces conditions, que certains représentants des producteurs aient fait des réserves et estimé que les objectifs fixés pour les différents produits laminés devraient être révisés. Les services de la Commission se sont engagés à des modifications des objectifs nationaux, sans cependant remettre en cause les chiffres globaux.

La discipline des producteurs dans l'application du dispositif anticrise a recommencé à laisser à désirer au cours des derniers mois. La Commission a donc été invitée à renforcer sa surveillance.

Stagnation charbonnière

S'agissant de la conjoncture charbonnière, les perspectives laissent craindre une stagnation de la production. L'extraction houillère des Neuf a augmenté en un an de 2,1 % (chiffre valable pour les quatre premiers mois de l'année), mais les stocks à la mine ont recommencé à augmenter, atteignant au total 31,2 millions de tonnes. Pour l'ensemble de l'année, la consommation serait à peu près la même qu'en 1979, la demande industrielle progressant, mais celle des usines à gaz, de la sidérurgie et des particuliers baissant d'un montant équivalent.

Les importations de charbon en provenance des pays tiers, qui avaient déjà augmenté de

30 % en 1979, pour atteindre un total de 59 millions de tonnes (dont plus de la moitié en charbon vapeur) devraient simultanément croître en 1980 de quelque 6 millions de tonnes. Déjà la position concurrentielle du charbon faiblit par rapport aux autres ressources énergétiques, et la situation financière des houillères se détériore. Le comité consultatif de la C.E.C.A. a voté en juin une résolution demandant à la Commission de Bruxelles de prendre de nouvelles initiatives pour mettre en vigueur une politique active en faveur du charbon communautaire.

LES CREDITS PREVUS POUR LA READAPTATION *des travailleurs de la CECA sont fixés en 1980 à un niveau égal aux dépenses à ce titre en 1979 : 67 millions d'unités de compte européennes (53,9 pour la sidérurgie et 13,1 pour les charbonnages). Ces sommes ont concerné l'an dernier 34 542 salariés au total, dont 27 636 dans l'industrie de l'acier des Neuf et 6 876 dans celle de la houille.*

DE NOUVEAUX CONTINGENTS D'ACIER POUR L'IMPORTATION EN PROVENANCE DES PAYS DE L'EST *ont été fixés par le conseil des ministres : 10 000 tonnes de fonte et 600 000 tonnes d'acier pour la R.F.A. (pour l'U.R.S.S., il existe déjà un contingent de 50 000 tonnes d'acier pour 1980 ; 50 500 tonnes supplémentaires pour la fonte, 3 000 tonnes pour le ferro-manganèse carburé, 16 000 tonnes pour l'acier pour les pays du Benelux ; 144 000 tonnes d'acier pour l'Italie.*

L'EXPORTATION DE FERRAILLES BRITANNIQUES. — *Un nouveau régime de licences d'exportations pour les ferrailles d'aciers non alliés entre en vigueur le 1er juillet pour les exportations de la Grande-Bretagne vers les pays tiers. Les licences, d'une durée de validité de six mois, sont délivrées sans limitation concernant les quantités ni les lieux de destination.*

L'ESPAGNE ACCEPTE LES PRINCIPALES REGLES DU TRAITE DE PARIS *régissant la CECA, et cela dès son adhésion au « pool » charbon-acier. Elle a proposé que sa contribution financière aux fonds CECA (dont le montant devrait faire l'objet de négociations à une date ultérieure) soit apportée en trois versements annuels égaux sans intérêts. Les entreprises espagnoles paieront, dès l'adhésion, le prélèvement CECA suivant les taux et les modalités en vigueur à ce moment-là. Systématiquement, les entreprises espagnoles pourront accéder aux fonds et systèmes d'aides CECA dans les mêmes conditions que les autres pays membres. Les règles de prix ne seront pas séparées de la suppression des restrictions quantitatives ou mesures d'effet équivalent ; l'Espagne les appliquera donc dès l'adhésion mais elle exigera que la Communauté procède parallèlement à la suppression des restrictions aux changes.*

AUTORISATION DE CONSTRUCTION DU LAMINOIR DE BAGNOLI. — *La Commission européenne a autorisé le projet d'investissement de l'Italsider concernant la construction, à Bagnoli, près de Naples, d'un nouveau train à larges bandes à chaud (coils), dont l'opportunité avait été contestée par la sidérurgie de certains autres pays membres (notamment par celles de France et de R.F.A.).*

Parlement européen

Forte pression pour une présentation rapide du budget de la C.E.E.

LA session mensuelle que le Parlement européen a tenue à Strasbourg du 19 au 23 mai a été dominée par le débat sur la politique générale et le budget de la C.E.E. La majorité des orateurs ont exigé que le budget de 1980 soit présenté le mois suivant. Au terme des discussions, le Parlement a voté par 116 voix contre 31 et 37 abstentions une résolution présentée par la commission des budgets sur la *« nécessité d'adopter rapidement le budget après la réunion du Conseil européen »*, auquel elle demande de statuer sur l'avant-projet de la Commission de la C.E.E. et de décider de *« mesures destinées à résoudre le problème de la contribution britannique »*, précisant en outre qu'*« en aucun cas, le Parlement* (n') *entend renoncer au plein exercice de ses pouvoirs budgétaires »* et que *« si le Conseil persiste à refuser de présenter le projet (...), il envisagera des mesures politiques ou juridiques (...) pour que la Commission puisse continuer à faire face à ses obligations et qu'en définitive la Communauté puisse continuer à fonctionner »*. Dans le même domaine, les parlementaires ont aussi formulé, le 22 mai, de vives critiques sur la gestion financière de la C.E.E. et adopté une résolution pour rappeler que leur assemblée *« constitue, avec le Conseil, l'autorité budgétaire de la Communauté »* et *« assume la responsabilité politique du contrôle financier »*.

D'autres résolutions approuvées pendant cette session portent en particulier, dans le domaine agricole, sur le marché viti-vinicole (il est proposé de proroger pour trois ans les mesures complémentaires d'intervention prises en 1976) et sur le marché des ovins (pour faciliter un compromis provisoire dans le différend franco-britannique). Abordant par ailleurs la question du marché libre de Rotterdam, le Parlement a repoussé les amendements destinés à instaurer une réglementation plus stricte sur les ventes pétrolières, et donné son aval à une motion proposant une meilleure information sur ces transactions.

Le Parlement a prolongé exceptionnellement sa session pour voter le 23 mai à l'unanimité une résolution condamnant la Suisse dans une affaire qui implique la grande firme pharmaceutique helvétique Hoffmann-Laroche.

Le Parlement s'est solidarisé avec un ressortissant maltais, M. Stanley Adams. Ce dernier a été condamné par les tribunaux suisses pour avoir livré à la Commission européenne des documents établissant la culpabilité de Hoffmann-Laroche en ce qui concerne le viol des dispositions sur la concurrence d'un accord entre la Suisse et la C.E.E.

AUTRES ORGANISATIONS POLITIQUES TECHNIQUES ET SOCIALES

Agence spatiale européenne

Echec du lancement d'Ariane

LE lancement d'Ariane pour son deuxième essai en vol a eu lieu le 23 mai, à Kourou (Guyane française). Après un décollage normal, des fluctuations de pression sont apparues sur l'un des quatre moteurs du premier étage, puis la pression de ce moteur est tombée à zéro. Le fonctionnement des trois autres moteurs semble avoir été normal pendant une centaine de secondes, puis leur poussée a également chuté, ce qui a entraîné la retombée en mer du lanceur.

Dans un communiqué, l'Agence spatiale européenne (A.S.E.) a annoncé que la cause de cette défaillance ne pourrait être établie qu'après un examen détaillé des enregistrements de télémesure.

LA NASA COMMANDE UN NOUVEL EQUIPEMENT POUR SPACELAB. — *Le directeur général de l'Agence, M. E. Quistgaard, a signé le 27 mai avec la firme allemande Dornier System un contrat pour la production d'une unité de vol du système de pointage d'instruments pour le Spacelab ; cet équipement sera livré fin 1983. La NASA, qui a besoin de ce système supplémentaire pour le modèle de mission du Spacelab, supportera le coût de production (environ 15 millions d'unités de compte européennes) par l'industrie européenne. Le maître d'œuvre, Dornier System, est assisté dans ce travail par d'autres firmes européennes, notamment M.B.B. (Allemagne), SODERN (France), MATRA (France), Contraves (Suisse) et Ferranti (Royaume-Uni).*

L'ENTRAINEMENT DES ASTRONAUTES DU SPACELAB. — *Les astronautes européens et américains qui constitueront l'équipage affecté au premier vol du laboratoire spatial européen Spacelab, ont séjourné, dans le cadre de leur entraînement à la mission à l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) à Châtillon-sous-Bagneux, France, du 27 au 30 mai.*

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes

Aide aux exilés cubains et nouveaux types de réfugiés

REUNI à Genève les 29 et 30 mai, le comité exécutif du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME) s'est d'abord préoccupé de l'*« exode actuel des Cubains vers les Etats-Unis »*, en faveur desquels il a envoyé une équipe chargée d'organiser un pont aérien au départ de La Havane, ainsi que le transport par avion de Cubains du Costa-Rica au Pérou et vers d'autres pays. A la demande des Etats-Unis, le CIME a aussi détaché du personnel dans les centres d'hébergement temporaire américains, où il a pris en charge la coordination des formalités nécessaires avant la réinstallation des exilés dans le pays ou à l'étranger.

Le comité a, d'autre part, étudié l'apparition de *« nouvelles tendances dans la migration de réfugiés »* qui, *« au lieu de fuir illégalement leur pays d'origine »*, sont en nombre croissant *« autorisés à quitter légalement leur patrie »*. Le CIME estime que la *« communauté internationale* [a] *envers ces réfugiés migrants les mêmes responsabilités »* qu'à l'égard des réfugiés traditionnels. Il a, par ailleurs, examiné la question de la *« migration sélective en Amérique latine »*. Il a aussi été question du *« pressant besoin d'une émigration accrue du Portugal »*.

L'examen de l'activité du CIME en 1979 montre qu'elle a concerné 249 199 réfugiés et migrants pour un coût total de 115,4 millions de dollars ; quant au programme pour 1980, il prévoit le mouvement de 259 600 réfugiés et migrants, et un budget de 142 millions 812 750 dollars.

Conseil de l'Europe

La Cour européenne des droits de l'homme statue dans l'affaire Artico

PAR un arrêt du 13 mai, la Cour européenne des droits de l'homme a statué sur l'affaire Artico, qui concerne la République italienne. A l'unanimité, elle a relevé une violation de l'article 6, § 3 c) de la convention européenne des droits de l'homme en ce que M. Artico n'avait pas bénéficié de l'assistance effective d'un avocat pendant une certaine procédure devant la cour de cassation d'Italie. Elle a aussi décidé, en vertu de l'article 50, que la République italienne devra verser au requérant une indemnité de 3 millions de lires pour préjudice moral.

La Commission européenne ayant, d'autre part, porté le 20 mai devant la Cour l'affaire Young, James et Webster, une chambre a été constitué le 5 juin pour son examen et le rapport adopté par la commission en l'espèce a été rendu public. La commission y exprime notamment l'avis que les droits reconnus aux requérants par l'article 11 de la convention européenne des droits de l'homme (liberté d'association, y compris le droit defonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats) ont été violés lorsque ces derniers furent licenciés par les Chemins de fer britanniques pour refus d'affiliation à certains syndicats.

LES TRAVAUX DE LA COMMISSION EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME. — *Au cours de sa cent quarante-troisième session à Strasbourg du 5 au 16 mai, la commission européenne des droits de l'homme a examiné quatre-vingt-sept requêtes individuelles. Deux affaires ont été déclarées irrecevables à la suite d'une audience : affaires Felix Agneessens contre la Belgique et Mohammed Kamal contre le Royaume-Uni.*

Après délibérations, la commission a déclaré irrecevables treize requêtes, en a rayé quatre de son rôle. Elle a également déclaré irrecevables vingt-huit requêtes et en a rayé quatre de son rôle suivant la procédure sommaire utilisée lorsque les affaires ne soulèvent pas de problèmes importants.

CONFERENCE DES MINISTRES RESPONSABLES DES COLLECTIVITES LOCALES. — *Les ministres responsables des collectivités locales des vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe se sont réunis à Madrid du 21 au 23 mai pour examiner les droits politiques des immigrés et leur participation à la vie publique locale ainsi que la coopération entre le gouvernement central et les pouvoirs régionaux et locaux. A l'occasion de cette réunion, le 21 mai, a été ouverte à la signature la convention-cadre européenne pour la coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales, destinée à faciliter la coopération entre communes ou régions se trouvant de part et d'autre d'une frontière, dans les domaines de leur compétence.*

POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX. — *Quelque cent soixante-dix élus des pays membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des observateurs de la Finlande, d'Israël et de la Yougoslavie, ont participé du 10 au 12 juin à Strasbourg à la quinzième session de la conférence des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, qui s'est consacrée à l'examen des thèmes suivants : pouvoirs locaux et régionaux face au développement de l'énergie nucléaire ; progrès de l'intégration européenne ; institutions régionales en Europe et coopération transfrontalière.*

Organisation de la conférence islamique

Création d'un comité spécial chargé de rechercher une solution à la crise afghane

REUNIE à Islamabad du 16 au 22 mai, la Conférence islamique a décidé la création d'un comité de trois membres destiné à *« rechercher les voies et les moyens, y compris les consultations appropriées »* pour trouver une solution à l'*« invasion »* de l'Afghanistan qu'elle a de nouveau condamnée. Elle a aussi retenu l'idée d'une *« conférence internationale sous l'égide des Nations unies ou d'une autre organisation internationale »*, tout en souhaitant que le mouvement des pays non alignés *« joue un rôle actif »* dans la recherche d'une solution globale.

Les ministres des Etats musulmans ont, d'autre part, condamné la *« récente agression militaire contre l'Iran (...), l'ingérence et l'application de sanctions économiques individuelles ou autres »* à son égard. S'agissant du Proche-Orient, ils dénoncent l'attitude des Etats-Unis et d'Israël à l'égard du problème de Jérusalem *et pour leur refus de « reconnaître le droit du peuple palestinien »*, ainsi que de l'Egypte en raison de ses rapports avec Israël. Ils entendent demander la convocation du Conseil de sécurité de l'ONU au sujet de la *« grave situation née de la décision de l'entité sioniste d'annexer Al-Qods* (Jérusalem) *»* et exhortent les Etats membres à *« rompre leurs relations diplomatiques avec tout pays qui déciderait d'(y) transférer son ambassade »*.

Prenant aussi position sur la situation dans la corne de l'Afrique, la Conférence a exprimé son *« inquiétude* (devant) *la présence de forces de l'U.R.S.S. et de ses alliés, ainsi que* (devant) *l'agression persistante et la violation de l'intégrité territoriale de la Somalie »*, exigeant le *« retrait immédiat, total et inconditionnel de ces forces »*. Elle a enfin mis ses membres en garde contre *« toutes les tentatives visant à établir des bases militaires étrangères (...) sur leur territoire ou l'octroi de facilités à des forces armées étrangères »*, et décidé de *« créer un comité ministériel permanent de douze Etats membres (...) chargé d'examiner toute situation d'urgence affectant un ou plusieurs Etats islamiques et de tenter de résoudre pacifiquement les différends ou conflits pouvant surgir entre eux »*.

REUNION DU COMITE SPECIAL SUR L'AFGHANISTAN. — *Le comité spécial créé à Islamabad au mois de mai pour rechercher une solution à la situation en Afghanistan devait commencer ses consultations le 20 juin à Vevey (Suisse) avec l'audition d'une délégation de la résistance afghane. Il avait, d'autre part, invité le gouvernement de Kaboul à se faire entendre.*

OTAN

Au groupe des plans nucléaires

LE groupe des plans nucléaires de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) a tenu sa vingt-septième réunion ministérielle à Bodö (Norvège), les 3 et 4 juin. Outre les ministres de la défense de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Turquie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis, ainsi que l'ambassadeur de la Grèce auprès de l'OTAN, le ministre de la défense du Portugal associait pour la première fois son pays aux travaux de ce groupe.

Selon le communiqué publié à l'issue des travaux, les participants ont rappelé que la politique mise en œuvre au sein de l'OTAN est une *« stratégie (...) de riposte graduée et de défense en avant »* et que, à cette fin, le renforcement des différents types d'armements alliés — classiques, nucléaires de théâtre et nucléaires stratégiques — constitue un ensemble indissociable. Rappelant aussi leur préoccupation au sujet de la *« disparité qui existe déjà* (en faveur de l'U.R.S.S.) *dans le domaine des forces nucléaires de théâtre à longue portée »*, les ministres ont souligné que *« le programme de modernisation* (de ces mêmes forces) *au sein de l'OTAN était un programme délibérément restreint par rapport au potentiel actuel et au développement constant des forces nucléaires soviétiques disposées face à l'alliance »*. Ils invitent donc l'Union soviétique à *« accepter sans retard l'offre renouvelée que les Etats-Unis ont faite* (...) *de négocier des limitations vérifiables des forces nucléaires à longue portée basées à terre des deux pays... »*

Prenant note, par ailleurs, du fait que *« les Etats-Unis ont commencé à retirer d'Europe mille ogives nucléaires »*, comme prévu dans le cadre de l'opération de modernisation des forces nucléaires de théâtre à longue portée, les ministres rappellent que *« le déploiement des nouvelles ogives* (...) *n'aura aucun effet sur le niveau ainsi réduit »*. Dans ce domaine, ils ont aussi été informés des *« progrès réalisés par le groupe de haut niveau du groupe des plans nucléaires »* qui examine les *« ajustements entraînés par le déploiement des forces nucléaires de théâtre à longue portée, ainsi que leurs incidences possibles sur l'équilibre des rôles et des systèmes dans l'arsenal de l'OTAN »*. Les ministres ont aussi passé en revue les procédures de consultation suivies pendant les exercices concernant les mesures de crise de l'OTAN.

Union de l'Europe occidentale

Session de l'Assemblée

REUNIE à Paris du 2 au 5 juin pour la première partie de sa vingt-sixième session ordinaire, l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (U.E.O.) a adopté plusieurs recommandations sur la défense occidentale. Elle a aussi invité l'OTAN à *« restaurer l'équilibre militaire actuellement menacé* (...) *par le déploiement de nouveaux systèmes d'armes nucléaires soviétiques »* aussi bien par l'accroissement des forces militaires nucléaires et classiques que par des négociations sur la limitation réciproque des armements. L'Assemblée a rappelé que *« les dispositions du traité de Bruxelles concernant la défense mutuelle »* prévoient *« une coopération étroite avec l'OTAN et ses états-majors »* et s'est prononcée en faveur d'un aménagement des conventions limitant les armements conventionnels que l'Allemagne de l'Ouest ne peut fabriquer. L'Assemblée a insisté, en outre, sur la nécessité d'une concertation entre les membres de l'alliance atlantique dans les *« politiques qu'ils mènent en dehors de la zone couverte par le traité de l'Atlantique nord »*, en particulier sur les *« mesures efficientes à prendre pour convaincre l'Union soviétique de leur condamnation unanime de l'invasion de l'Afghanistan »*.

S'agissant de l'évolution de la situation au Proche-Orient, l'Assemblée a recommandé à l'Europe de contribuer au renforcement de la *« capacité du Pakistan et des autres pays menacés de la région de défendre leur intégrité territoriale »*, de *« manifester son refus du fait accompli en Afghanistan »*, d'exiger de l'Iran la libération des diplomates américains et de fournir à la Turquie une aide économique. Elle s'est prononcée, d'autre part, pour une révision de la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU afin de *« garantir aux Palestiniens leur droit imprescriptible à l'autodétermination en Cisjordanie et dans la bande de Gaza pour y établir leur territoire propre »*, tout en assurant *« l'intégrité de l'Etat d'Israël »*, et elle a invité l'Europe à préparer une *« conférence réunissant Israël, tous les pays arabes adjacents ainsi qu'une délégation réellement représentative du peuple palestinien, les Etats-Unis et les pays d'Europe occidentale »*.

L'Assemblée a tenu à préciser son rôle parmi les autres organisations occidentales, demandant l'examen de *« mesures structurelles à prendre dès à présent pour que l'U.E.O. soit préparée, le moment venu, à prendre sa place dans un cadre plus large de coopération européenne »*. D'autres recommandations plus techniques ont encore été adoptées, notamment sur la coopération dans les systèmes de communication en vidéo, les applications militaires de l'informatique, le programme européen de satellites de détection des ressources terrestres et les activités aérospatiales.

● COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — *La dixième session du Comité de planification et d'examen de la Commission du Pacifique Sud (C.P.S.), qui s'est tenue à Nouméa (Nouvelle-Calédonie) du 19 au 23 mai, devait évaluer les résultats des activités de la commission en 1979 et examiner l'avant-projet de programme de travail pour 1981-1983. Les délégués des gouvernements membres ainsi que des gouvernements et administrations des îles ont annoncé leurs contributions au budget de 1981. D'autres points figuraient à l'ordre du jour de la session : le troisième Festival des arts du Pacifique Sud, qui s'ouvrait à la fin du mois de juin, et le choix de deux thèmes spéciaux dont débattra la vingtième conférence du Pacifique Sud.*

— La troisième conférence technique régionale de la protection des végétaux, réunie à Port-Moresby (Papouasie-Nouvelle-Guinée) du 28 avril au 2 mai, a adopté plusieurs recommandations visant à défendre les cultures de la région contre les maladies et les ravageurs.

— La C.P.S. a accueilli à Nouméa, du 14 avril au 23 mai, vingt stagiaires francophones pour une session d'enseignement sur les méthodes et les opérations statistiques, organisée par la commission en collaboration avec l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et la Commission économique et sociale des Nations-unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP).

● CROIX-ROUGE. — *Dans son bulletin no 53 publié le 4 juin, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) indique que « la dégradation de la situation (au Tchad), tant sur le plan politique que sur celui de la sécurité, a amené le C.I.C.R. à suspendre ses activités dans la zone tenue par les Forces armées du Nord (FAN) d'Hissène Habré à partir du 28 mai.*

— En Angola, une première distribution de cinq tonnes de maïs a été faite par le C.I.C.R. à Katchiounga (anciennement Bela-Vista) entre le 14 et le 17 mai, en faveur d'environ mille sept cents personnes.

— Au Zaïre, une première visite a été faite le 1er mai dans un lieu de détention dépendant de la police de sécurité de l'Etat à Kinshasa. Les délégués ont vu une centaine de détenus, auxquels ils ont remis des secours.

— Le C.I.C.R. a annoncé, le 4 juin, que, à la suite des événements survenus dans le territoire occupé de Cisjordanie, il avait fait part aux autorités israéliennes de sa préoccupation quant aux conséquences humanitaires touchant la population civile arabe. Ses délégués se sont rendus à plusieurs reprises dans les lieux où le couvre-feu a été imposé. Les démarches du C.I.C.R. ont porté, en vertu des conventions de Genève de 1949, sur la protection de la population civile, notamment en vue d'éviter des mesures de punition collective.

● LIGUE DES ETATS ARABES. — *M. Edem Kodjo, secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.), a rendu visite à Tunis, du 30 mai au 1er juin, à M. Chedli Klibi, secrétaire général de la Ligue des Etats arabes. Les entretiens ont porté sur les problèmes auxquels se trouvent confrontés Etats africains et arabes ainsi que sur les différents aspects de la coopération afro-arabe.*

● UNION PARLEMENTAIRE. — *La quatrième Conférence interparlementaire sur la coopération et la sécurité européennes a rassemblé cent quarante-deux parlementaires de vingt-neuf des pays signataires de l'Acte final d'Helsinki, du 12 au 17 mai, à Bruxelles. Le document final, adopté par consensus, souligne « le caractère global et indivisible de la détente » qui doit être l' « objectif des Etats participants ». Il les invite en conséquence à favoriser, à l'occasion de la prochaine conférence de Madrid, la tenue d'une « conférence sur les aspects militaires de la sécurité et du désarmement ». Réaffirmant les principes d'Helsinki, les participants proposent en outre des dispositions propres à développer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, avant d'inviter les Etats à prendre des mesures « pour mettre sur pied une coopération pratique entre la Communauté économique européenne et le Conseil d'assistance économique mutuelle (COMECON) » dans le domaine des échanges économiques.*

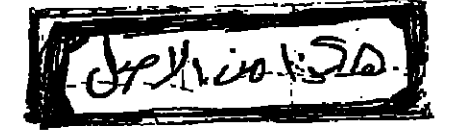
● ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS. — *Le conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) s'est réuni le 21 mai pour examiner la situation du Pérou à la suite de l'élection à la présidence de la République de M. Belaunde Terry. Le conseil s'est notamment félicité du rétablissement des institutions démocratiques dans ce pays.*

— Par une note en date du 19 mai, le gouvernement d'El Salvador a communiqué au secrétariat de l'O.E.A. sa décision de renoncer à organiser la dixième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'O.E.A. Sa décision est motivée par les difficultés d'ordre administratif et financier que connaît actuellement le pays.

— Le comité interaméricain pour l'éducation a tenu à Washington, du 15 au 17 mai, une réunion préparatoire à la session des ministres de l'éducation des pays membres prévue pour la fin de juillet en Colombie.

— Réunis à Washington le 4 juin, les représentants du secrétariat général de l'O.E.A. et du gouvernement italien ont paraphé un accord d'assistance multilatérale en faveur du développement des entreprises publiques dans les pays membres.

— D'autre part, la Banque de développement des Caraïbes et l'Institut interaméricain des sciences agricoles de l'O.E.A. ont conclu, le 17 mai, un accord de coopération destiné notamment à aider les pays membres à définir des politiques agricoles à moyen et à long terme.



INTERROGATIONS

Médecine mentale et service public

Par ROBERT CASTEL *

LES critiques du rôle joué par la médecine mentale, en dehors d'interventions strictement justifiables par des raisons thérapeutiques, s'attachent en général à dénoncer sa collusion avec l'appareil d'Etat. Approche explicable d'un point de vue historique : la psychiatrie a été, en France, la première médecine publique, exercée dans des « établissements spéciaux », ou asiles, par des médecins placés sous l'autorité des préfets et chargés d'un mandat de sauvegarde de l'ordre public autant que d'assistance aux personnes. La loi de 1838, et surtout son article 18 relatif au placement dit « d'office », exemplifie cette complicité : le psychiatre entérine une décision de l'autorité administrative et justifie ainsi par des raisons médicales (bonnes ou mauvaises, là n'est pas la question) la gestion de populations dangereuses.

Même les réformes récentes de l'organisation de la médecine mentale paraissent s'inscrire dans cette problématique du service public. Ainsi l'idée du secteur, matrice de la politique psychiatrique française depuis les années 60, consiste à décentrer vers la communauté le dispositif de prise en charge des malades mentaux, autrefois exclusivement axé sur l'hôpital psychiatrique. Mais il était entendu, du moins pour les promoteurs de cette politique, que l'équipe ainsi implantée dans le milieu de vie devait prendre en charge la totalité des besoins en santé mentale de la population dans le cadre d'une organisation homogène impulsée, financée et supervisée par l'administration centrale.

LE poids de cette tradition a été si fort qu'il a polarisé l'essentiel des critiques adressées à la médecine mentale. En particulier les efforts de la contestation dite antipsychiatrique se sont principalement cristallisés autour de deux axes : mise en cause du cadre institutionnel de l'exercice de la médecine mentale (interprétation de l'hôpital psychiatrique comme une « institution totalitaire ») ; mise en cause des rationalisations thérapeutiques qui recouvrent l'exercice d'un pouvoir dont la fonction serait en dernière analyse de contrôle social, voire de répression politique. Des slogans comme celui du « psychiatre-flic » ou l'assimilation du secteur à un « quadrillage policier » n'ont fait en somme qu'exacerber, sur un mode caricatural, cette propension générale à rechercher, derrière les pratiques de la médecine mentale, la marque de l'autorité coercitive d'un appareil d'Etat.

Il n'est pas question de nier ici le rôle démystificateur que cette approche a pu avoir par rapport à la prétention hégémonique d'un discours médical « neutre ». Cependant, on peut aujourd'hui se demander si elle ne refoule pas un certain nombre d'interrogations qui se font de plus en plus pressantes au fur et à mesure que se mettent en place de nouveaux dispositifs de plus en plus éloignés de l'organisation traditionnelle de la médecine mentale.

Sait-on par exemple que, aujourd'hui, environ 10 % seulement des malades entrent à l'hôpital psychiatrique sous le régime de cette loi de 1838 qui fait littéralement de la folie une « affaire d'Etat » ? Et, à l'autre extrémité de la chaîne des pratiques de la médecine mentale, comment penser dans le cadre de ce schéma du service public le rôle actuellement joué par la psychanalyse ? Voilà une pratique née du génie d'un homme solitaire, qui s'est longtemps développée sur un mode marginal, dans le cadre de l'exercice d'une profession privée. Pourtant, elle est actuellement largement implantée dans l'ensemble des services officiels, et l'on pourrait même démontrer que c'est principalement grâce à elle que ceux-ci ont pu, ces dernières années, réaliser leur *aggiornamento* moderniste. En même temps, qui ne voit qu'elle est un vecteur essentiel de la diffusion des schémas d'interprétation médico-psychologique dans l'ensemble social à travers les grands organes d'information, les arts, la culture, les institutions éducatives ?

MAIS la psychanalyse n'est qu'un des champs où se manifeste aujourd'hui le rôle essentiel joué par des pratiques qui doivent apparemment peu aux pouvoirs publics pour rendre compte du processus de leur mise en place et de leur diffusion. Ainsi pourrait-on montrer que les péripéties les plus récentes de l'implantation de la « politique de secteur » donnent une part croissante à des institutions et à des agents de type privé, de plus en plus appelés à collaborer avec les services publics, et non à être supplantés par eux.

Ainsi, dans le domaine de l'assistance, ce que l'on a appelé le « lenoirisme », du nom du secrétaire d'Etat giscardien qui s'en est fait le porte-parole, est cette doctrine qui vise à restructurer le travail social en s'appuyant sur des associations de nature et d'origine diverses, souvent servies par un personnel bénévole dans l'ancienne tradition de la philanthropie. Bien qu'elles soient en dernière instance contrôlées par l'Etat, ces associations économisent au maximum l'intervention de la puissance publique au niveau de la mise en place des services, de leur fonctionnement quotidien et, pour une part, de leur financement.

Ainsi, également, la mode tout à fait récente des « groupes de rencontres » et des nouvelles techniques à vocation thérapeutique ou para-thérapeutique importées des Etats-Unis (bio-énergie, gestalt-thérapie, analyse transactionnelle, cri primal, etc.) qui déplacent les frontières de la prise en charge vers ces zones confuses où le malaise à vivre remplace l'imputation de pathologie comme cible d'une intervention psychologique. Il apparaît clairement ici que cette sorte d'éclatement de la conception de la santé mentale, et la diffusion corrélative de nouvelles technologies pour la restaurer, la maintenir ou la renforcer, empruntent des voies tout à fait inédites que l'analyse sociologique et politique n'ont pas encore clairement balisées.

ON pourrait multiplier les exemples. Leur accumulation suggère que la représentation d'une expansion en ondes concentriques des pouvoirs et des prestiges de la médecine mentale à partir d'un noyau central exprimant les pouvoirs de l'Etat est de moins en moins adéquate pour rendre compte de la situation réelle. Par-delà ce que ces remarques impliquent quant à l'évolution interne du système psychiatrique français, elles invitent à réfléchir à nouveaux frais sur la transformation des *fonctions* qu'il est appelé à assumer dans la société contemporaine.

En cédant un instant à la tentation du schématisme, on pourrait opposer deux types idéaux de mode d'intervention sociale de la psychiatrie. L'assimilation de la dissidence politique à la maladie mentale en U.R.S.S. formerait la figure-limite du premier, que l'on appellerait le « modèle étatique ». Dans ce cas, l'appareil psychiatrique fonctionne comme une pièce soudée à l'appareil d'Etat, et le rôle de ses agents-médecins est pratiquement indissociable de celui de n'importe quels autres représentants du pouvoir officiel, par exemple, des membres du K.G.B. Mais en dehors même de ces cas limites, on peut remarquer qu'à une forme d'Etat centralisé et hiérarchisé correspond une organisation de la médecine mentale directement impulsée et contrôlée par les instances administratives et judiciaires centrales.

C'est cette structure qu'est venue sanctionner la fameuse loi du 30 juin 1838 sur l'assistance aux aliénés, et les premiers fondements du système psychiatrique français avaient d'ailleurs été posés par l'Etat napoléonien. Sans doute cette organisation de la psychiatrie publique a-t-elle toujours laissé subsister un secteur privé ; mais c'était faute de mieux, et en essayant de le résorber ou du moins de réduire son audience. Si les réformes de la psychiatrie qui se sont succédé depuis la fin de la seconde guerre mondiale ont eu des incidences institutionnelles profondes, elles n'ont pas, jusqu'à une date très récente, transformé cet esprit : l'idéal restait de placer le service psychiatrique public rénové en situation de quasi-monopole.

LE « modèle américain » d'implantation de la médecine mentale apparaît très différent. En raison de la pluralité des instances de pouvoir (fédéraux, des Etats et locaux) dans la société américaine, la psychiatrie publique (au dix-neuvième siècle, la psychiatrie asilaire) n'est jamais parvenue à la position de quasi-hégémonie qui a été longtemps la sienne en France. Elle n'a été rattachée qu'aux structures administratives intermédiaires des Etats. Il n'y a jamais eu aux Etats-Unis l'équivalent de la loi française de 1838, mais des législations particulières dans les différents Etats. Même la tentative la plus concertée d'intervention fédérale, la mise en place par l'administration Kennedy d'un système de psychiatrie communautaire impulsé à partir de Washington (*Community Mental Health and Mental Retardation Act*, de 1963) n'a pas eu la vocation globale de la politique française de secteur. Aujourd'hui, la doctrine officielle est de fondre ce secteur public, d'ailleurs repris en charge au niveau local quant à son financement et à son organisation interne, dans l'ensemble constitué par les services d'assistance d'origine et d'inspiration les plus différents (le document le plus récent sur cette orientation est l'important *Report to the President from the President's Commission on Mental Health*, Washington, 1978).

Mais cette relative faiblesse du service public psychiatrique aux Etats-Unis n'a pas eu pour conséquence un retard dans le développement des dispositifs qui relèvent directement ou indirectement de la médecine mentale. Très tôt s'est mis en place une sorte de système parallèle, impulsé par des philanthropes, des ministres du culte, des professionnels marginaux, des volontaires de toute sorte. Par exemple, le courant qui, au début du dix-neuvième siècle a sans doute fait le plus pour le renouvellement des modes d'intervention de la médecine mentale et leur expansion en dehors du ghetto asilaire, le *Mouvement de l'hygiène mentale*, est dû à l'initiative d'un ancien malade soutenu d'abord par une frange étroite de la profession psychiatrique, quelques fondations privées, et des citoyens de bonne volonté. C'est pourtant cet organisme qui a recouvert l'ensemble des Etats-Unis de « sociétés d'hygiène mentale » dont le rôle a été déterminant pour imposer une nouvelle approche des troubes mentaux et réorienter l'intervention psychiatrique dans le sens de la prévention. On pourrait dire à peu près la même chose à propos de l'extraordinaire explosion de la psychanalyse et sa pénétration dans tous les secteurs de la vie sociale qui ont suivi la visite de Freud aux Etats-Unis en 1909 : là encore, une pratique d'origine privée a joué un rôle essentiel dans la réorganisation des services de la médecine mentale et du travail social.

Tout se passe comme si, aux Etats-Unis, les « problèmes sociaux » qui n'étaient pas pris en charge par les instances officielles l'étaient par des initiatives qui naissent de la société civile. Régulations en quelque sorte horizontales, implantées dans les zones de turbulence de la vie sociale, par opposition aux régulations verticales qui empruntent les canaux hiérarchiques des administrations centrales. On admire souvent le dynamisme et la diversité de ces groupes locaux d'aide mutuelle, d'assistance et d'intervention préventive : on en fait les fleurons les plus représentatifs d'une démocratie à l'américaine. Il faut pourtant voir qu'ils sont aussi d'extraordinaires moyens de contrôles intériorisés et de pressions diffuses. Ils contribuent au moins autant à maintenir le consensus, voire le conformisme social, qu'à développer l'initiative individuelle. Et ils opèrent avec une singulière efficacité. Il faudrait un prodigieux réseau de régulations étatiques pour arriver au résultat qu'atteint quasi spontanément la sommation de tous ces dispositifs installés dans les interstices laissés par le jeu entre les différents organismes officiels. A la limite, on soutiendrait le paradoxe que si les Etats-Unis proposent aujourd'hui la gamme la plus large et la plus diversifiée d'instances de prise en charge et de contrôle de la maladie mentale, de la déviance et de la marginalité, c'est précisément parce qu'un pouvoir centralisé n'en a pas assumé seul la responsabilité. En tout cas, le système américain s'est principalement développé par ses marges. Ce sont des francs-tireurs, non directement mandatés, qui ont le plus fait pour déplacer ses frontières et lui permettre d'infiltrer progressivement tout le tissu social.

Bien entendu, l'opposition campée ici entre ces deux modèles est trop absolue. Mais l'objectif n'était pas de décrire dans leur complexité deux situations spécifiques. On a plutôt voulu proposer un schéma provisoire d'analyse pour inviter à nuancer une conception actuellement très répandue du développement des dispositifs de contrôle social : celle qui fait de leur diffusion massive une conséquence directe de l'omniprésence et de l'omnipotence de l'Etat.

En France, et s'agissant en particulier de la médecine mentale, cette représentation a pu paraître vraisemblable jusqu'au début des années 70, en raison de la force de cette tradition centralisée du service public que l'on a évoquée. Ainsi, par exemple, a-t-on pu interpréter longtemps les avatars de la mise en place de la politique de secteur comme autant de retards dans la réalisation d'un objectif qui restait indiscuté : déployer un service public homogène de soins en direction de tous les usagers actuels ou potentiels, c'est-à-dire de l'ensemble de la population.

AUJOURD'HUI, ce système d'hypothèses nous paraît devoir être révisé. La crise économique semble favoriser une tendance de la part de l'Etat à se dégager des domaines non rentables de la santé, de l'assistance, du travail social. Le discours néolibéral remplace les proclamations des partisans du *Welfare State*. Mais il serait naïf de parier pour autant sur un relâchement des contrôles : l'expérience quotidienne montre qu'ils n'ont jamais été aussi diffus. Il serait tout aussi naïf de parler d'un dépérissement de l'Etat. La référence à la situation américaine invite à tenter une analyse plus fine de ses interventions. Dans le champ de la médecine mentale, celles-ci se sont montrées rarement fondatrices. Mais leur rôle a été néanmoins essentiel pour soutenir et développer certaines initiatives, en contrecarrer d'autres, au moyen de régulations administratives ou financières, tenter de coordonner l'action de chacune pour potentialiser l'effet de toutes dans un ensemble synchronisé...

N'est-ce pas un aperçu des fonctions spécifiques de l'Etat dans une « société libérale avancée » ? La médecine mentale est peut-être un des terrains privilégiés où cette société est en train d'expérimenter ses nouvelles stratégies. Pour les saisir, sans doute faut-il savoir renoncer à d'anciens schémas d'explication qui ont pu avoir une haute valeur heuristique dans d'autres périodes historiques.

* Sociologue à l'université de Paris-VIII, auteur, avec F. Castel et A. Lovell, de *la Société psychiatrique avancée : le modèle américain*, Grasset, Paris, 1979.

Dans ce numéro :

« Le Monde diplomatique » du mois de juin a été tiré à 118 000 exemplaires.